



DOCUMENT DE REFERENCE 2016/2017

incluant les comptes consolidés 31 mars 2017
et semestriels 30 septembre 2017



Document de référence enregistré par l'AMF

En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de référence le 27 juin 2018 sous le numéro R.18-054.

Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du code monétaire et financier, a été effectué après que l'AMF a vérifié que le document est complet et compréhensible et que les informations qu'il contient sont cohérentes. Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais :

- au siège social de CYBERGUN : 40 boulevard Henri Sellier, 92150 Suresnes
- sur le site internet de CYBERGUN : www.cybergun.com
- ainsi que sur le site de l'AMF : www.amf-france.org

CYBERGUN

Société Anonyme au capital de 16 735 353,98 euros
Siège social : 40 boulevard Henri Sellier, 92150 Suresnes – FRANCE
337 643 795 RCS NANTERRE

REMARQUES GENERALES

Le présent document, établi selon l'annexe XXV du règlement délégué (UE) N°486/2012 de mars 2012 (schéma allégé PME), présente les comptes consolidés de CYBERGUN établis selon les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, au titre des exercices clos le 31 mars 2017 et 31 mars 2016 et des périodes closes au 30 septembre 2017 et 30 septembre 2016.

SOMMAIRE

1. PERSONNES RESPONSABLES	9
1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT	9
1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	9
1.3. RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE	10
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	11
2.1. DENOMINATION DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	11
2.1.1. COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES	11
2.1.2. COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS	11
2.1.3. HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	12
2.2. CONTROLEURS LEGAUX AYANT DEMISSIONNE, AYANT ETE ECARTES OU N'AYANT PAS ETE RENOUVELES	12
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	13
3.1. INFORMATIONS FINANCIERES RESUMEES	13
3.2. INFORMATIONS FINANCIERES DES PERIODES INTERMEDIAIRES	16
3.3. INFORMATIONS BOURSIERES SELECTIONNEES	19
4. FACTEURS DE RISQUE	22
4.1. RISQUES OPERATIONNELS	22
4.1.1. RISQUES LIES AUX DEPARTS DE PERSONNES CLES	22
4.1.2. RISQUES LIES A LA POLITIQUE DE CROISSANCE EXTERNE	22
4.1.3. RISQUES LIES AUX FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS	23
4.1.4. RISQUES LIES AUX CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	24
4.1.5. RISQUES LIES AUX CONCESSIONS DE LICENCES (« LICENSING ») ET AUX MARQUES	25
4.1.6. RISQUES LIES AUX STOCKS ET A LEUR GESTION	26
4.1.7. RISQUE DE DILUTION	26
4.2. RISQUES DE LIQUIDITE	29
4.3. RISQUES DE MARCHE	31
4.3.1. RISQUES DE CHANGE	31
4.3.2. RISQUES DE CONVERSION	33
4.3.3. RISQUES DE CREDIT / DE CONTRE-PARTIE	33
4.3.4. RISQUES DE TAUX	33
4.3.5. RISQUES SUR ACTIONS	34
4.3.6. RISQUES HORS BILAN	34
4.4. RISQUE LIE A UNE EVENTUELLE DEPRECIATION DES ECARTS D'ACQUISITION (GOODWILLS)	34
4.5. RISQUES JURIDIQUES	37
4.5.1. LITIGES EN COURS ET FAITS EXCEPTIONNELS	37
4.5.2. RISQUES REGLEMENTAIRES	37

4.6.	ASSURANCES ET COUVERTURES DU RISQUE	37
4.7.	RISQUES INDUSTRIELS ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	39
5.	INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	40
5.1.	HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE	40
5.1.1.	NOM COMMERCIAL ET RAISON SOCIALE DE L'EMETTEUR.....	40
5.1.2.	LIEU ET NUMERO D'ENREGISTREMENT DE L'EMETTEUR.....	40
5.1.3.	DATE DE CONSTITUTION ET DUREE DE VIE DE L'EMETTEUR.....	40
5.1.4.	SIEGE SOCIAL ET FORME JURIDIQUE DE L'EMETTEUR	41
5.1.5.	EVENEMENTS IMPORTANTS DANS LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE L'EMETTEUR	41
5.2.	INVESTISSEMENTS	45
5.2.1.	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES JUSQU'A LA DATE DU DOCUMENT DE REFERENCE	45
5.2.2.	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS	45
5.2.3.	INVESTISSEMENTS A VENIR ET ENGAGEMENTS FERMES	46
6.	APERCU DES ACTIVITES	47
6.1.	PRINCIPALES ACTIVITES	47
6.1.1.	LE METIER DE CYBERGUN	47
6.1.2.	LES MARCHES DE CYBERGUN	49
6.1.3.	L'OFFRE DE CYBERGUN	50
6.1.4.	LE MODELE ECONOMIQUE DE CYBERGUN.....	53
6.1.5.	LES LICENCES DE MARQUE	56
6.2.	LES MARCHE DU JOUET ET DE L'EQUIPEMENT MILITAIRE	57
6.2.1.	LES DONNEES DU MARCHÉ	57
6.3.	EVENEMENTS EXCEPTIONNELS AYANT INFLUENCE L'ACTIVITE.....	59
6.4.	DEGRE DE DEPENDANCE	60
6.4.1.	A L'EGARD DES BREVETS, LICENCES ET AUTRES COMPETENCES TECHNOLOGIQUES, DE CONTRATS INDUSTRIELS OU COMMERCIAUX	60
6.5.	POSITIONNEMENT ET CONCURRENCE	60
7.	ORGANIGRAMME	61
7.1.	PERIMETRE DU GROUPE	61
7.1.1.	ORGANIGRAMME JURIDIQUE	61
7.1.2.	FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	62
8.	PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	64
8.1.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET PROPRIETES IMMOBILIERES LOUEES.....	64
8.1.1.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	64
8.1.2.	PROPRIETES IMMOBILIERES LOUEES.....	64
8.2.	FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX POUVANT INFLUENCER L'UTILISATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65

9.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT.....	66
9.1.	SITUATION FINANCIERE.....	66
9.1.1.	CHIFFRE D'AFFAIRES.....	69
9.1.2.	MARGE BRUTE.....	70
9.1.3.	RESULTAT OPERATIONNEL.....	70
9.1.4.	RESULTAT NET.....	71
9.2.	RESULTAT D'EXPLOITATION.....	71
9.2.1.	FACTEURS INFLUENCANT SENSIBLEMENT LE REVENU D'EXPLOITATION.....	71
9.2.2.	CHANGEMENTS IMPORTANTS DANS LES ETATS FINANCIERS.....	71
9.2.3.	FACTEURS EXTERNES IMPORTANTS INFLUANT SENSIBLEMENT LES OPERATIONS DE L'EMETTEUR.....	71
10.	TRESORERIE ET CAPITAUX.....	72
10.1.	INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	72
10.2.	INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....	74
10.3.	CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DES FINANCEMENTS.....	75
10.4.	RESTRICTION EVENTUELLE A L'UTILISATION DES CAPITAUX.....	79
10.5.	SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES POUR HONORER LES ENGAGEMENTS PRIS	79
11.	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES.....	81
11.1.	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.....	81
11.2.	BREVETS.....	81
11.3.	MARQUES, NOMS DE DOMAINES ET PROPRIETES INTELLECTUELLES.....	81
12.	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES.....	82
12.1.	PRINCIPALES TENDANCES ENTRE LE 30 SEPTEMBRE 2017 ET LA DATE DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	82
12.2.	ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES PERSPECTIVES DE CYBERGUN ..	84
13.	PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE.....	88
14.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE.....	89
14.1.	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	89
14.1.1.	COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	89
14.1.2.	CONDAMNATION POUR FRAUDE, PROCEDURE DE LIQUIDATION, SANCTION A L'EGARD DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINSITRATION.....	94
14.1.3.	COMITE DE DIRECTION.....	94
14.2.	CONFLITS D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE, ET DE DIRECTION GENERALE.....	94
15.	REMUNERATIONS ET AVANTAGES.....	96
15.1.	REMUNERATION ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX.....	96

15.1.1.	REMUNERATION GLOBALE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	96
15.1.2.	REMUNERATION GLOBALE DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX.....	98
15.1.3.	DESCRIPTION DE LA POLITIQUE DE REMUNERATION POUR L'EXERCICE CLOS AU 31/03/2018.....	100
15.1.4.	OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS DE L'EMETTEUR ATTRIBUEES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX.....	101
15.1.5.	ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUEES AU MANDATAIRES SOCIAUX ET DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX.....	101
15.1.6.	REGIME COMPLEMENTAIRE DE RETRAITE, CONTRAT DE TRAVAIL.....	101
15.2.	SOMMES PROVISIONNEES OU CONSTATEES PAR LA SOCIETE AUX FINS DE VERSEMENT DE PENSIONS, DE RETRAITE OU D'AUTRES AVANTAGES.....	101
16.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	103
16.1.	MANDATS DES ADMINISTRATEURS	103
16.2.	CONTRATS DE SERVICES LIANT LES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET LA SOCIETE	103
16.3.	COMITES D'AUDIT ET DE REMUNERATION	104
16.4.	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE - APPLICATIONS DES RECOMMANDATIONS AFEP/MEDEF.....	104
16.5.	CONTRÔLE INTERNE.....	106
16.5.1.	RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ADMINISTRATIF ET SUR LE CONTRÔLE INTERNE	106
17.	SALARIES.....	107
17.1.	NOMBRE DE SALARIES	107
17.2.	PARTICIPATIONS ET OPTIONS DES DIRIGEANTS	107
17.3.	CONTRATS D'INTERESSEMENT ET DE PARTICIPATION DES SALARIES	107
18.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	108
18.1.	REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE	108
18.2.	DROITS DE VOTE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	112
18.3.	DETENTION OU CONTROLE DE CYBERGUN.....	112
18.4.	ACCORD POUVANT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTROLE.....	112
19.	OPERATIONS AVEC DES APPARENTES.....	113
19.1.	RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES.....	113
19.1.1.	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017	113
19.1.2.	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016	116
20.	INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	118
20.1.	INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES.....	118

20.1.1.	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 MARS 2017 (EXERCICE 2016/2017)	118
20.1.2.	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 MARS 2016 (EXERCICE 2015/2016)	159
20.1.3.	COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2017 (EXERCICE 2016/2017)	198
20.2.	INFORMATIONS FINANCIERES PRO-FORMA.....	218
20.3.	VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES	218
20.3.1.	RAPPORTS GENERAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES	218
20.4.	DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES	226
20.5.	INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES ET AUTRES.....	227
20.5.1.	COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2017 (NON AUDITES) 227	
20.6.	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	255
20.7.	PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE.....	255
20.8.	CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE .	255
21.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	256
21.1.	CAPITAL SOCIAL	256
21.1.1.	MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT	256
21.1.2.	ACTIONS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL.....	258
21.1.3.	AUTO-DETENTION ET PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS	258
21.1.4.	VALEURS MOBILIERES CONVERTIBLES, ECHANGEABLES OU ASSORTIES DE BONS DE SOUSCRIPTION	258
21.1.5.	CONDITIONS REGISSANT TOUT DROIT D'ACQUISITION ET/OU OBLIGATION VISANT A AUGMENTER LE CAPITAL.....	261
21.1.6.	CAPITAL FAISANT L'OBJET D'UNE OPTION OU D'UN ACCORD CONDITIONNEL OU INCONDITIONNEL PREVOYANT DE LE PLACER SOUS OPTION.....	261
21.1.7.	EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL	262
21.2.	ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS	268
21.2.1.	OBJET SOCIAL (ARTICLE 2 DES STATUTS).....	268
21.2.2.	DISPOSITIONS CONCERNANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE (ARTICLES 9 – 13 DES STATUTS).....	268
21.2.3.	DROITS, PRIVILEGES ET RESTRICTIONS ATTACHES A CHAQUE CATEGORIE D'ACTIONS 271	
21.2.4.	DISPOSITIONS POUVANT DIFFERER, RETARDER OU EMPECHER UN CHANGEMENT DE CONTROLE.....	273
21.2.5.	CONDITIONS REGISSANT LES CONVOCATIONS DES ASSEMBLEES GENERALES ET LEUR ADMISSION (ARTICLES 16 – 19 DES STATUTS)	273
21.2.6.	DISPOSITIONS FIXANT LE SEUIL AU DESSUS DUQUEL TOUTE PARTICIPATION DOIT ETRE DIVULGEE.....	274
21.2.7.	CONDITIONS PARTICULIERES REGISSANT LES MODIFICATIONS DU CAPITAL.....	275
22.	CONTRATS IMPORTANTS.....	276
23.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	277

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	278
25. INFORMATION SUR LES PARTICIPATIONS	279

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT

Monsieur Hugo BRUGIERE, Directeur Général de CYBERGUN, est la personne responsable du présent document de référence.

Hugo BRUGIERE
CYBERGUN
40 boulevard Henri Sellier
92150 SURESNES
Téléphone : 01 69 11 71 00
Fax : 01 69 11 71 01

1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence. »

Fait à Suresnes, le 27 juin 2018
Monsieur Hugo BRUGIERE
Directeur Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Hugo Brugiere", written over a horizontal line.

1.3. RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Monsieur Hugo BRUGIERE, Directeur Général de CYBERGUN, est la personne responsable de l'information financière.

Hugo BRUGIERE
CYBERGUN
40 boulevard Henri Sellier
92150 SURESNES
Téléphone : 01 69 11 71 00
Fax : 01 69 11 71 01

2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1. DENOMINATION DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1.1. COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

FITECO (ex ADH EXPERTS)
Représenté par Monsieur Guirec LE GOFFIC
8, rue Claude Bernard, le Coudray
28007 CHARTRES CEDEX

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 septembre 2013 pour une durée de six exercices. Le mandat arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019. Le mandat vient en remplacement de celui confié précédemment à DELOITTE & ASSOCIES.

BM&A
Représenté par Monsieur Eric SEYVOS
11 rue de Laborde
75008 PARIS

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mars 2017 pour une durée de six exercices. Le mandat arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023. Le mandat vient en remplacement de celui confié précédemment à ACOREX AUDIT.

2.1.2. COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

Alain CHAVANCE
PAE les Glaisins – 13 rue du Pré Félin
74940 ANNECY LE VIEUX

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 septembre 2013 pour une durée de six exercices. Le mandat arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019.

Pascal DE ROCQUIGNY DU FAYEL
11 rue de Laborde
75008 PARIS

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 septembre 2017 pour une durée de six exercices. Le mandat arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023.

2.1.3. HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

En K€	RSM OUEST AUDIT (ex ACOREX AUDIT)				ADH EXPERT				B&MA			
	31/03/2017		31/03/2016		31/03/2017		31/03/2016		31/03/2017		31/03/2016	
Missions	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :												
Emetteur (société mère)	43	83%	61	100%	43	83%	80	98%	34	100%	0	0%
Filiales intégrées globalement	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes												
Emetteur (société mère)	9	17%	0	0%	9	17%	2	2%	0	0%	0	0%
Filiales intégrées globalement	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL AUDIT (I)	52	100%	61	100%	52	100%	82	100%	34	100%	0	0%
AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RESEAUX AUX FILIALES INTEGREES GLOBALEMENT												
Juridique, fiscal et social	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Autres	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL AUTRES PRESTATIONS (II)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL GENERAL (I+II)	52	100%	61	100%	52	100%	82	100%	34	100%	0	0%

2.2. CONTROLEURS LEGAUX AYANT DEMISSIONNE, AYANT ETE ECARTES OU N'AYANT PAS ETE RENOUVELES

Durant la période couverte par les informations financières historiques, il n'y a pas eu de démission ou de révocation de contrôleurs légaux. Les mandats de commissariat aux comptes confiés à ACOREX AUDIT (ex. RSM OUEST AUDIT), en qualité de commissaire aux comptes titulaire, et à EXCO ATLANTIQUE, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, n'ont pas été renouvelés à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017.

BM&A a été nommé commissaire aux comptes titulaire en remplacement de ACOREX AUDIT et Pascal DE ROCQUIGNY DU FAYEL a été nommé commissaire aux comptes suppléant en remplacement de EXCO ATLANTIQUE.

3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

3.1. INFORMATIONS FINANCIERES RESUMEES

Les informations financières sélectionnées présentées ci-après sont issues :

- Des comptes consolidés annuels audités pour les exercices clos au 31 mars 2017 et 31 mars 2016 ;
- Des comptes consolidés semestriels non audités pour les périodes closes au 30 septembre 2017 et 30 septembre 2016.

Informations financières résumées (en K€)	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2016	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2016
	publié 6 mois	publié 6 mois	proforma** 6 mois	publié 12 mois	publié 12 mois	proforma** 12 mois
Chiffre d'affaires	16 730	18 692	18 692	33 724	41 290	41 290
Marge brute	4 457	5 016	5 547	8 873	12 408	14 079
Résultat opérationnel	-2 317	-3 197	-3 197	-13 929	-6 989	-6 989
Coût de l'endettement financier net	-186	-105	-105	-375	-742	-742
Impôts sur le résultat	-17	-27	-27	-574	-460	-460
Résultat net de la période	-4 017	-3 363	-3 363	-14 895	-8 088	-8 088
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement	-3 951	-2 664	-	-10 685	-4 025	-
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation***	3 585	2 207	-	7 743	-1 438	-
Impôts payés	-17	-	-	-58	-59	-
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	-383	-457	-	-3 000	-5 522	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-17	-244	-	-399	-90	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	120	333	-	4 691	5 304	-
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie	-	-	-	-	-	-
Variation de trésorerie	-280	-368	-	1 292	193	-
Emprunts et dettes financières à long terme	10 435	9 766	-	10 570	9 761	-
Emprunts à court terme (dont concours bancaires courants et intérêts courus)	3 651	4 714	-	3 121	4 633	-
Part courante des emprunts et dettes financières à long terme	263	159	-	263	263	-
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 026	1 553	-	1 538	1 925	-
Endettement Financier Net*	12 323	13 086	-	12 416	12 732	-

*L'endettement financier net est constitué des emprunts et dettes financières à long terme et court terme diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Les emprunts et dettes financières sont constitués des emprunts obligataires, des emprunts auprès des établissements de crédit et des intérêts courus non échus afférents. Les avances en compte courant sont comptabilisées dans les autres passifs courants et sont par conséquent exclus du calcul de l'endettement financier net. Au 30 septembre 2017, l'endettement financier brut du Groupe s'élève à 14,3 M€ et le montant des avances en compte courant s'élève à 8 M€, soit un endettement total de 22,3 M€.

** A compter du 31/03/2017, les charges relatives à la réorganisation/restructuration du Groupe ont été présentés dans la ligne "Autres produits et charges opérationnels".

*** Au 31/03/2017 : variation des stocks : -5 765 K€ ; variation des créances d'exploitation : -2 350 K€ ; variation des dettes d'exploitation : -634 K€ ; variation des créances hors exploitation : -1 068 K€ ; variation des dettes hors exploitation : -806 K€

Au 31/03/2016 : variation des stocks : +1 926 K€ ; variation des créances d'exploitation : +371 K€ ; variation des dettes d'exploitation : +385 K€ ; variation des créances hors exploitation : -1 687 K€ ; variation des dettes hors exploitation : -1 213 K€

Au 30/09/2017 : La variation du BFR à hauteur de 3,6 M€ est essentiellement à mettre en relation avec les efforts (i) de réduction et de rationalisation des stocks dont l'impact est estimé sur la trésorerie à +1,8 M€, (ii) d'optimisation des délais de règlement des fournisseurs se traduisant par une hausse du poste et un impact positif de 1,6 M€ sur la trésorerie. Compte tenu de la variation de BFR, le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ressort à (0,4) M€ sur le semestre et se rapproche de l'équilibre. Le flux de trésorerie provenant des activités de financement est positif pour 0,1 M€. Le faible recours du groupe au tirage auprès de son partenaire Yorkville sur le semestre (0,4 M€) traduit la capacité grandissante du groupe à s'autofinancer, à assumer ses échéances de remboursement notamment dans le cadre du protocole bancaire établi en 2014 (0,1 M€) et donc de maintenir la réduction progressive de l'endettement.

Compte de résultat (en K€)	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2016	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2016
	publié	publié	proforma*	publié	publié	proforma*
	6 mois	6 mois	6 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Chiffre d'affaires	16 730	18 692	18 692	33 724	41 290	41 290
<i>Croissance du chiffre d'affaires</i>	-11%	n.a.	n.a.	-18%	-10%	-10%
Marge brute	4 457	5 016	5 547	8 873	12 408	14 079
<i>Marge brute en pourcentage</i>	27%	27%	30%	26%	30%	34%
Résultat opérationnel	-2 317	-3 197	-3 197	-13 929	-6 989	-6 989
<i>Marge opérationnelle</i>	-14%	-17%	-17%	-41%	-17%	-17%
Résultat net	-4 017	-3 363	-3 363	-14 895	-8 088	-8 088
<i>Marge nette</i>	-24%	-18%	-18%	-44%	-20%	-20%

* A compter du 31/03/2017, les charges relatives à la réorganisation/restructuration du Groupe ont été présentés dans la ligne "Autres produits et charges opérationnels".

Bilan - actif (en K€)	30/09/2017	30/09/2016	31/03/2017	31/03/2016
	publié	publié	publié	publié
	6 mois	6 mois	12 mois	12 mois
ACTIFS NON-COURANTS				
Goodwill	4 989	7 719	5 479	7 572
Autres immobilisations incorporelles	3 239	3 400	3 346	3 481
Immobilisations corporelles	871	1 207	1 073	1 320
Participations entreprises associées	2 661	2 661	2 661	2 661
Autres actifs financiers non courants	351	445	361	325
Actifs d'impôts non courants	1 407	62	1 631	62
Total actifs non courants	13 518	15 494	14 551	15 422
ACTIFS COURANTS				
Stocks et en-cours	9 016	14 894	10 502	15 736
Créances clients	9 966	9 850	9 440	10 410
Actifs d'impôts courants	177	2 358	326	2 277
Autres actifs courants	2 235	4 008	2 278	4 048
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 026	1 553	1 538	1 925
Total actifs courants	23 420	32 664	24 085	34 397
Total actif	36 938	48 158	38 636	49 819
Bilan - passif (en K€)				
	30/09/2017	30/09/2016	31/03/2017	31/03/2016
	publié	publié	publié	publié
	6 mois	6 mois	12 mois	12 mois
Total capitaux propres	-2 301	8 118	891	11 351
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts et dettes financières à long terme	10 435	9 766	10 570	9 761
Passifs d'impôts différés	-	-	-	-
Provisions à long terme	3 498	3 479	3 497	3 479
Total passifs non courants	13 933	13 245	14 067	13 240
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs	8 078	7 837	6 454	7 010
Emprunts à court terme (dont cours bancaires courants et intérêts courus)	3 651	4 714	3 121	4 633
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	263	159	263	263
Passifs d'impôt	190	207	271	238
Provisions à court terme	554	1 279	923	1 019
Autres passifs courants	12 569	12 598	12 647	12 065
Total passifs courants	25 305	26 795	23 678	25 229
Total capitaux propres et passifs	36 937	48 158	38 636	49 819

En K€	30/09/2017	30/09/2016	31/03/2017	31/03/2016
	publié	publié	publié	publié
	6 mois	6 mois	12 mois	12 mois
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement	-3 951	-2 664	-10 685	-4 025
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation**	3 585	2 207	7 743	-1 438
Impôts payés	-17	-	-58	-59
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	-383	-457	-3 000	-5 522
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-17	-244	-399	-90
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	120	333	4 691	5 304
Variation de trésorerie	-280	-368	1 292	193
Trésorerie d'ouverture	-1 515	-2 644	-2 644	-3 058
Trésorerie de clôture*	-1 546	-3 096	-1 515	-2 644
Incidence des variations des cours devises	249	-84	-163	221
Variation de trésorerie	-280	-367	1 292	193

* Le rapprochement entre la trésorerie inscrite au bilan et la trésorerie de clôture du tableau ci-dessus est le suivant :
Trésorerie de clôture (tableau de flux de trésorerie) = trésorerie (bilan/actif) + titres de placement (bilan/actif) - concours bancaires courants (bilan/passif).

** Au 31/03/2017 : variation des stocks : -5 765 K€ ; variation des créances d'exploitation : -2 350 K€ ; variation des dettes d'exploitation : -634 K€ ; variation des créances hors exploitation : -1 068 K€ ; variation des dettes hors exploitation : -806 K€. Au 31/03/2016 : variation des stocks : +1 926 K€ ; variation des créances d'exploitation : +371 K€ ; variation des dettes d'exploitation : +385 K€ ; variation des créances hors exploitation : -1 687 K€ ; variation des dettes hors exploitation : -1 213 K€.

Au 30/09/2017 : La variation du BFR à hauteur de 3,6 M€ est essentiellement à mettre en relation avec les efforts (i) de réduction et de rationalisation des stocks dont l'impact est estimé sur la trésorerie à +1,8 M€, (ii) d'optimisation des délais de règlement des fournisseurs se traduisant par une hausse du poste et un impact positif de 1,6 m€ sur la trésorerie. Compte tenu de la variation de BFR, le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ressort à (0,4) M€ sur le semestre et se rapproche de l'équilibre. Le flux de trésorerie provenant des activités de financement est positif pour 0,1 M€. Le faible recours du groupe au tirage auprès de son partenaire Yorkville sur le semestre (0,4 M€) traduit la capacité grandissante du groupe à s'autofinancer, à assumer ses échéances de remboursement notamment dans le cadre du protocole bancaire établi en 2014 (0,1 M€) et donc de maintenir la réduction progressive de l'endettement.

3.2. INFORMATIONS FINANCIERES DES PERIODES INTERMEDIAIRES

■ Chiffre d'affaires annuel 2017-2018

Compte tenu des 3 acquisitions stratégiques annoncées en octobre 2017 et finalisées début 2018, CYBERGUN présente, outre les données consolidées, un chiffre d'affaires proforma intégrant l'apport net de :

- JM DEVELOPPEMENT (Destockage-games.com) ;
- TON MARQUAGE.COM (Shop-Gun.fr, airsoft-horizon.fr, shopgun-defense.com ainsi que le réseau SHOPGUN composé de boutiques en propre et franchisées) ;
- OPEN SPACE SAS (Shootgame.fr ainsi que 2 boutiques en propre).

Cette présentation permet d'offrir une image fidèle du nouveau périmètre d'activité. Elle fait ressortir un chiffre d'affaires annuel de 36,0 M€ sur l'exercice clos au 31 mars 2018 contre un chiffre d'affaires de 33,7 M€ sur l'ancien périmètre lors de l'exercice clos au 31 mars 2017.

Normes IFRS – en M€	2016-2017 consolidé	2017-2018 consolidé	2017-2018 proforma ⁽¹⁾
Europe + Amérique Latine	15,3	13,9	17,9
Etats-Unis	15,2	14,1	14,1
Asie ⁽²⁾	3,2	4,0	4,0
Total	33,7	32,0	36,0

(1) Proforma intégrant le chiffre d'affaires de JM DEVELOPPEMENT, TON MARQUAGE.COM et OPEN SPACE SAS retraité des facturations intragroupe sur l'exercice 2017-2018

(2) Y compris distribution en Asie pilotée depuis la France en 2016-2017

Détails du passage du chiffre d'affaires publié au chiffre d'affaires proforma

Normes IFRS – en M€	2017-2018 consolidé Périmètre constant	Nouveau périmètre	Annulation intercos	2017-2018 consolidé Proforma
Europe + Amérique Latine	13,9	5,0	-1,0	17,9
- CYBERGUN SA	13,9	-	-1,0	12,9
- OPEN SPACE	-	1,1	-	1,1
- TON MARQUAGE.COM	-	1,9	-	1,9
- JM DEVELOPPEMENT	-	2,0	-	2,0
Etats-Unis	14,1	-	-	14,1
Asie	4,0	-	-	4,0
Total	32,0	5,0	-1,0	36,0

Europe stable à périmètre constant et en croissance sur le nouveau périmètre

CYBERGUN a réalisé un chiffre d'affaires 2017-2018 proforma de 17,9 M€ sur la zone Europe - Amérique Latine contre 15,3 M€ un an plus tôt grâce à l'intégration des réseaux de distribution en France. A périmètre constant, les facturations ressortent à 13,9 M€.

La dynamique du Groupe est portée par la montée en puissance du segment militaire et de l'entraînement des forces (SPARTAN MILITARY) et le renforcement de la vente directe en France. Ces deux leviers d'action ont un impact très favorable sur la rentabilité normative du Groupe.

La marge brute non audité est ainsi estimée à 6,4 M€ en données proforma à fin mars 2018 (4,6 M€ en données consolidées) contre 4,2 M€ un an plus tôt, soit une progression de 52%.

Etats-Unis résistent malgré deux défauts de clients majeurs

Aux Etats-Unis, l'AirSoft civil reste fortement pénalisé par la défaillance de plusieurs chaînes de distribution. Le manque à gagner lié aux faillites de deux clients du Groupe, Gander Mountain et The Sport Authority, s'élève à 5,3 MUSD sur le dernier exercice.

Grâce à son important travail de redéploiement, notamment vers les sites de vente en ligne comme Amazon.com, CYBERGUN a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 14,1 M€ sur la zone Etats-Unis (15,2 M€ un an plus tôt).

La marge brute à fin mars 2018 est ainsi attendue en hausse de 39% à 3,2 M€ contre 2,3 M€ un an plus tôt.

Asie en progression portée par la nouvelle politique commerciale

En Asie, CYBERGUN a réalisé un chiffre d'affaires de 4,0 M€ sur l'exercice contre 3,2 M€ un an plus tôt.

Pour mémoire, le Groupe se concentre désormais sur la conclusion d'accords de distribution avec des partenaires asiatiques plutôt que de distribuer lui-même dans un environnement où la contrefaçon est la règle. Ces accords, qui octroient aux partenaires une exclusivité commerciale, permettent à CYBERGUN de générer une marge brute à deux chiffres sans coûts de distribution associés.

La marge brute de l'exercice 2017-2018 est estimée à 0,5 M€ contre 0,7 M€ un an plus tôt.

Très nette amélioration en vue de la rentabilité

L'ensemble des actions engagées pour reconstituer les marges du Groupe auront un impact visible sur le niveau de marge brute à fin mars 2018. Le Groupe estime ainsi la marge brute proforma à 10,1 M€ (8,4 M€ en données consolidées), soit une progression annuelle de 42%.

En parallèle, comme annoncé, le Groupe a mis en œuvre sur l'exercice un vaste plan de réorganisation de ses activités en France, notamment à travers la fermeture du site historique de Bondoufle (Essonne), la sous-traitance de la logistique et un plan de licenciement économique et collectif concernant une vingtaine de postes.

Ce plan d'économies aura un impact favorable sur les résultats du Groupe même si l'EBITDA courant (EBITDA avant impact des autres produits et charges opérationnels tels que les charges de restructuration, le résultat de cessions et de mise au rebut des immobilisations et tout autre produit et charge ayant un caractère de non récurrence) préalablement annoncé à 1 M€ ne devrait finalement pas être atteint.

■ **Evolution de la situation financière post 30 septembre 2017**

Afin de compléter les ressources financières disponibles de la société, RESTARTED INVESTMENT et BM INVEST entendent souscrire prochainement à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription à titre irréductible et réductible, pour un montant représentant jusqu'à 47,3% du montant de cette augmentation de capital, par compensation des créances qu'elles détiennent à l'encontre de CYBERGUN. La créance de RESTARTED INVESTMENT d'un montant de 4,9 M€ est principalement liée au rachat par RESTARTED INVESTMENT de l'ensemble de la dette auparavant détenue par les partenaires bancaires français de CYBERGUN.

Dans ce cadre, le groupe CYBERGUN prévoit de lancer une augmentation de capital ouverte au public. Cette opération, autorisée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 5 mars 2018 et qui doit recevoir le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), aurait les caractéristiques suivantes :

- Nombre maximum d'actions nouvelles : 13 465 214 actions ;
- Parité : 7 ABSAR pour 10 actions existantes, chaque action nouvelle sera assortie d'un (1) bon de souscription d'action remboursable de tranche 1 et d'un (1) bon de souscription d'action remboursable de tranche 2 (les « ABSAR ») ;
- Prix de souscription : 0,88 euro par ABSAR.

3.3. INFORMATIONS BOURSIERES SELECTIONNEES

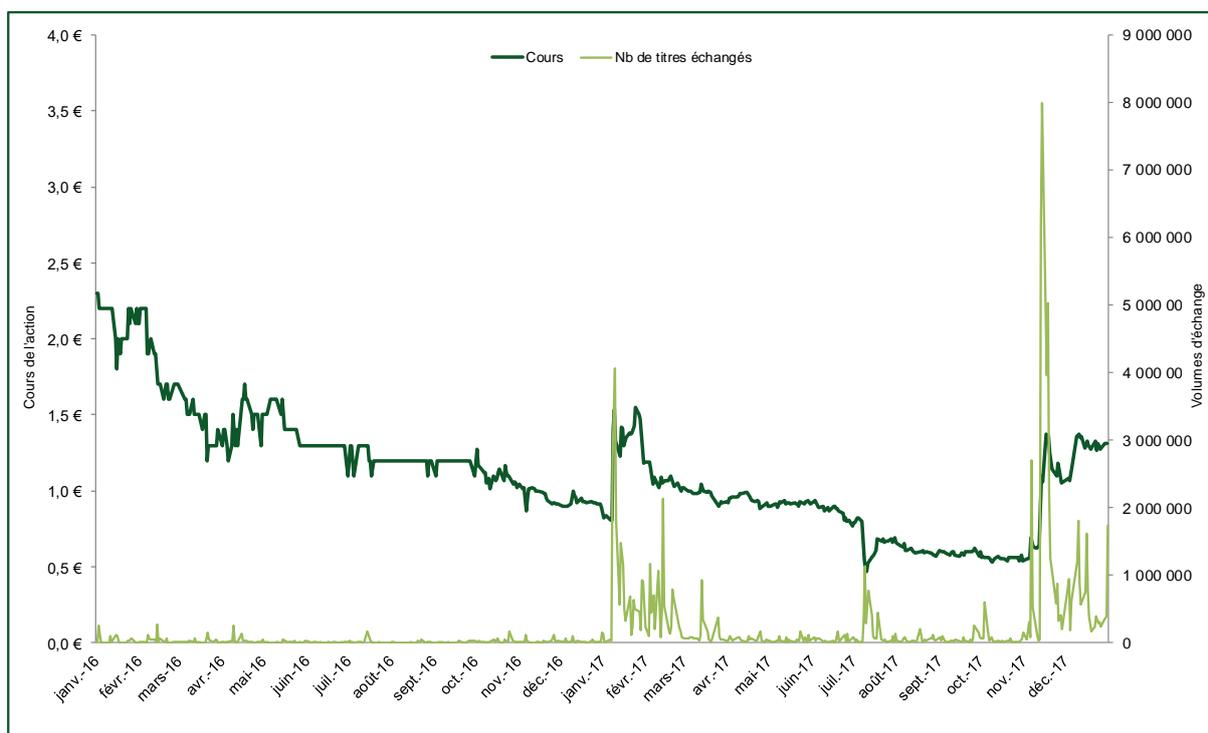
CYBERGUN a réalisé son introduction en bourse en décembre 1999, via son inscription au Marché Libre de Paris, avant d'effectuer son transfert au Second Marché en 2002.

Depuis le 29 janvier 2014, les actions CYBERGUN sont cotées sur Euronext Growth Paris (ex. Alternext) sous le code ISIN FR0013204351 et le code Mnémonique ALCYB.

■ Evolution du cours de l'action CYBERGUN

Evolution du cours de l'action et des volumes échangés

Source : Euronext (janvier 2016 à fin janvier 2018)



■ **Autres informations boursières (présentation par exercice - données en fin de mois)**

Mois	Ouverture (€)	Plus haut (€)	Plus bas (€)	Clôture (€)	Nombre de titres
janvier-16	2,10	2,20	2,10	2,20	4 960
février-16	2,10	2,20	2,10	2,20	5 901
mars-16	1,60	1,60	1,50	1,50	410
avril-16	1,20	1,30	1,20	1,20	10 871
mai-16	1,60	1,60	1,50	1,60	1 927
juin-16	1,20	1,30	1,10	1,30	8 906
juillet-16	1,20	1,30	1,10	1,10	4 484
août-16	1,10	1,20	1,10	1,20	2 152
septembre-16	1,10	1,20	1,10	1,20	6 294
octobre-16	1,13	1,15	1,10	1,12	13 724
novembre-16	1,01	1,01	0,87	0,87	121 104
décembre-16	0,89	0,91	0,89	0,90	12 747
janvier-17	0,81	0,81	0,79	0,81	22 568
février-17	1,19	1,29	1,12	1,14	1 164 585
mars-17	0,99	1,00	0,98	0,98	68 752
avril-17	0,94	0,96	0,94	0,96	28 326
mai-17	0,92	0,92	0,89	0,89	30 060
juin-17	0,90	0,90	0,87	0,89	66 264
juillet-17	0,80	0,82	0,80	0,80	8 178
août-17	0,63	0,65	0,59	0,61	81 767
septembre-17	0,61	0,61	0,58	0,59	21 910
octobre-17	0,54	0,56	0,54	0,55	25 620
novembre-17	0,61	0,80	0,61	0,69	2 703 267
décembre-17	1,07	1,17	1,06	1,16	620 126

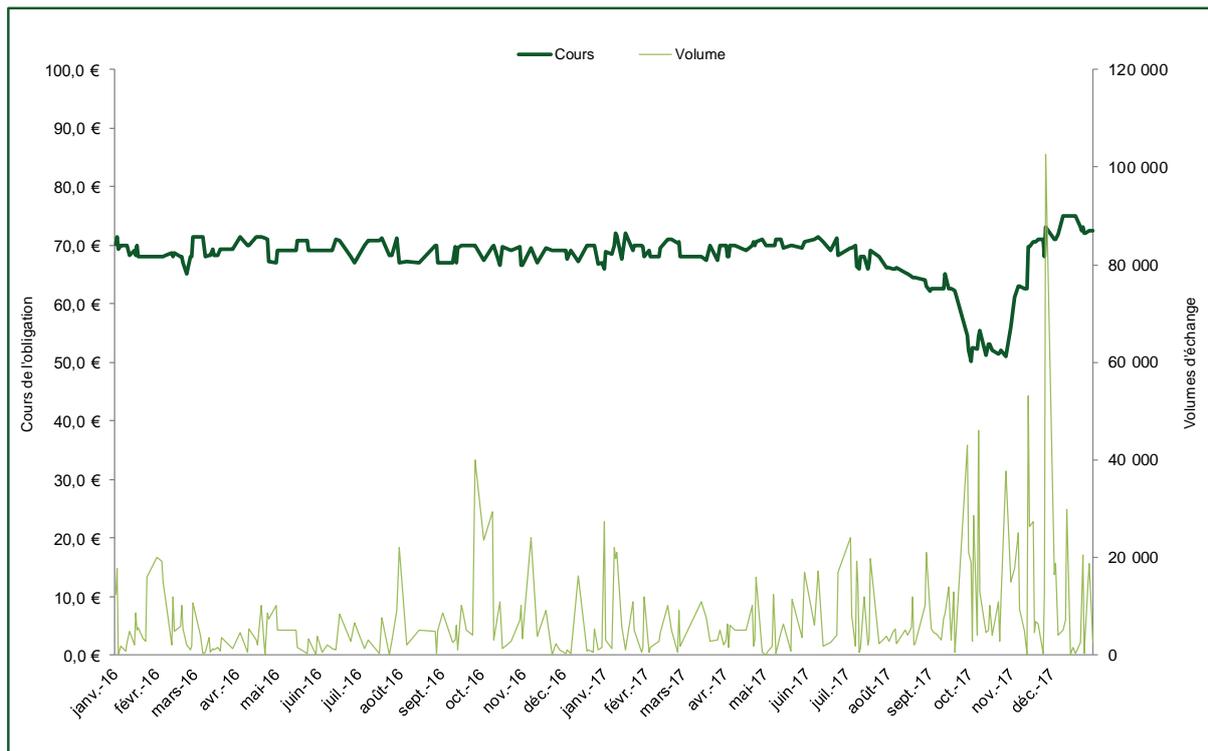
Le 22 septembre 2010, CYBERGUN a émis un emprunt obligataire pour un montant de 9 000 000 € (taux actuariel de 5,78 % - octobre 2010 / octobre 2020 - Paiement trimestriel des intérêts).

Depuis le 29 janvier 2014, les obligations CYBERGUN sont cotées sur Euronext Growth Paris (ex. Alternext) sous le code ISIN FR0010945725 et le code Mnémonique CYBO.

■ Evolution du cours de l'obligation CYBERGUN

Evolution du cours de l'obligation et des volumes échangés

Source : Euronext (janvier 2016 à fin janvier 2018)



4. FACTEURS DE RISQUE

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous.

La Société ne peut exclure, toutefois, que d'autres risques puissent se matérialiser à l'avenir et avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement.

4.1. RISQUES OPERATIONNELS

4.1.1. RISQUES LIES AUX DEPARTS DE PERSONNES CLES

Quand bien même la Société viendrait à perdre les services de l'un ou plusieurs collaborateur(s)-clé(s), elle estime qu'une grande partie des tâches effectuées par ses dirigeants et par les collaborateurs-clés pourrait être aujourd'hui prise en charge par d'autres collaborateurs-clés.

Toutefois, étant donné que le succès de la Société est notamment lié à la coopération passée et présente de ses dirigeants et de leurs collaborateurs, elle ne peut pas garantir que le départ ou l'indisponibilité de l'un d'entre eux n'entraînerait pour elle aucun impact négatif significatif. En particulier, le départ ou l'indisponibilité prolongée d'un ou plusieurs collaborateurs-clés pourrait avoir un effet négatif non négligeable sur la stratégie, les résultats et la situation financière de la Société ainsi que sur la mise en œuvre de nouveaux projets nécessaires à son développement et à sa pérennité.

4.1.2. RISQUES LIES A LA POLITIQUE DE CROISSANCE EXTERNE

La Société envisage, dans le cadre de sa stratégie de croissance externe, de poursuivre l'acquisition de structures existantes sur une base sélective afin de poursuivre le développement de ses activités.

La Société ne peut garantir que les acquisitions auxquelles elle procèdera se révéleront être créatrices de valeur pour le Groupe. Cette stratégie d'acquisition pourrait exiger une attention importante de la part de l'équipe dirigeante ainsi que de l'infrastructure opérationnelle et financière de la Société et requérir des capitaux importants de celle-ci.

L'acquisition d'autres sociétés pourrait potentiellement être payée par l'émission de titres donnant accès au capital de la Société. Or, toute émission d'actions de la Société aurait pour effet de diluer la participation des actionnaires existants.

CYBERGUN a réalisé trois acquisitions stratégiques de sociétés de distribution de produits Softair rémunérées en obligations convertibles en actions (OCA) et en bons d'attribution d'actions ordinaires (BAA) :

- TON MARQUAGE.COM (Shop-Gun.fr, airsoft-horizon.fr, shopgun-defense.com ainsi que le réseau SHOPGUN composé de 6 boutiques en propre et franchisées) ;
- OPEN SPACE SAS (Shootgame.fr ainsi que 2 boutiques en propre) ;
- JM DEVELOPPEMENT (Destockage-games.com).

La Société a émis 1 700 000 OCA d'un euro de valeur nominale chacune en rémunération partielle des apports et a émis 300 000 BAA en complément de rémunération. Ces BAA émis dans le cadre de l'acquisition de TON MARQUAGE.COM, sont attribuables sous conditions d'atteinte d'objectifs de performances financières et opérationnelles de TON MARQUAGE.COM sur les 2 prochains exercices. A la date du présent document, 1 200 000 OCA ont été converties et le solde des OCA émises est de 500 000.

Le tableau ci-dessous présente les instruments dilutifs, à la date du présent document, dans le cadre de ces acquisitions :

	Nombre d'instruments émis	Nombre d'instruments convertis ou attribués	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions maximum pouvant potentiellement être émises
OCA TON MARQUAGE.COM	500 000	500 000	574 712	0
BAA TON MARQUAGE.COM	300 000	0	0	431 034
OCA OPEN SPACE	700 000	700 000	804 598	0
OCA JM DEVELOPPEMENT	500 000	0	0	654 414
Total	2 000 000	1 200 000	1 379 310	1 085 448

A la date du présent document, le nombre d'actions pouvant potentiellement être émises dans le cadre des acquisitions des sociétés TON MARQUAGE.COM, OPEN SPACE et JM DEVELOPPEMENT s'élève à 1 085 448 actions.

Par ailleurs, concernant l'acquisition de JM DEVELOPPEMENT, en complément des 500 000 OCA en rémunération des apports partiels, CYBERGUN a acquis le solde des titres de JM DEVELOPPEMENT pour un montant de 1 000 K€ (500 K€ payés en numéraire lors de l'acquisition et 500 K€ sous forme de crédit vendeur sur une période de 2 ans).

Le risque de dilution est traité dans le paragraphe 4.1.7 du présent document de référence.

Ces acquisitions pourraient également avoir pour effet d'affecter défavorablement le résultat net de la Société et en conséquence le bénéfice par action, d'accroître le niveau de l'endettement et la charge d'intérêts de la Société ou de l'exposer à des risques comptables et fiscaux. Des problèmes d'intégration des sociétés ou des actifs acquis pourraient, le cas échéant, gêner l'activité de la Société.

Enfin, il n'est pas à exclure que ces acquisitions fassent apparaître des passifs, entraînent des coûts non prévus et perturbent l'organisation de la Société.

4.1.3. RISQUES LIES AUX FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Il n'existe pas de risque significatif lié aux fournisseurs susceptibles d'avoir une influence sur la réalisation technique ou financière de CYBERGUN.

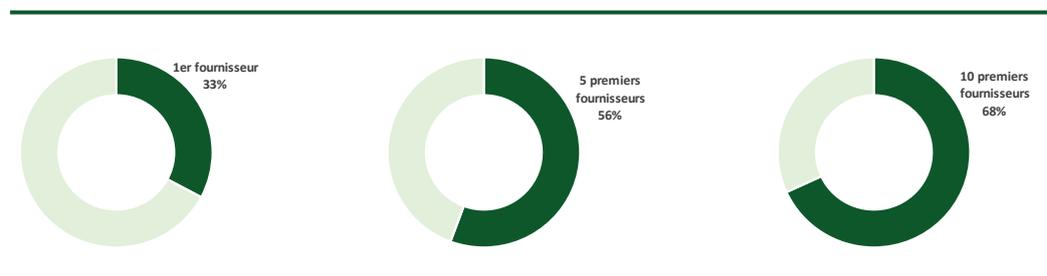
La fabrication des produits de CYBERGUN est entièrement sous-traitée auprès de fournisseurs localisés dans les pays asiatiques. La production est réalisée sur une quinzaine de sites dispersés entre la Chine, Taiwan, les Philippines, la Corée et Hong-Kong. Ce sont plus d'une dizaine de sous-traitants industriels qui travaillent à la fabrication des produits. Ceux-ci sont soumis à une sélection stricte motivée par des impératifs de qualité, de procédés de fabrication, de prix et de délais.

CYBERGUN assure et contrôle entièrement l'élaboration des produits fabriqués par ses fournisseurs. En effet, la Société fournit à ses sous-traitants les moules de fabrication dont elle a l'exclusivité de par ses licences.

Au 30 septembre 2017 et au 31 mars 2017, les poids des premiers fournisseurs de CYBERGUN se présentent de la manière suivante :

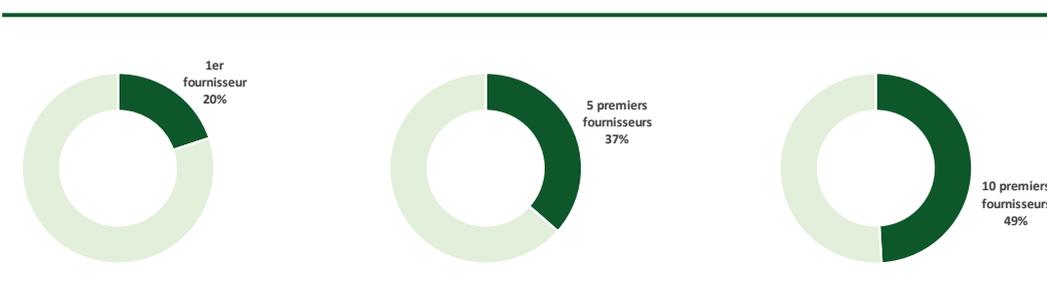
Poids des principaux fournisseurs au 30 septembre 2017 (en % du chiffre d'affaires)

Source : CYBERGUN (périmètre Groupe consolidé)



Poids des principaux fournisseurs au 31 mars 2017 (en % du chiffre d'affaires)

Source : CYBERGUN (périmètre France)



La défaillance de l'un des fournisseurs est un risque maîtrisé par la Société dans la mesure où la production est répartie entre plusieurs sous-traitants. En effet, CYBERGUN s'attache à avoir des fabricants différents pour chaque produit stratégique de son catalogue en répartissant la production entre plusieurs sous-traitants. Ce modèle de production permet à CYBERGUN de diversifier le risque fournisseurs et ainsi de réduire sa consistance.

4.1.4. RISQUES LIÉS AUX CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

La gestion du risque clients repose sur le principe de mutualisation du risque et la mise en place de contrats d'assurance-crédit.

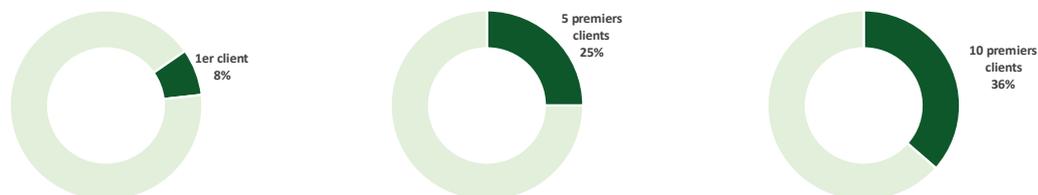
Au 30 septembre 2017, aucun client de CYBERGUN ne représente plus de 8% du chiffre d'affaires. Pour les clients localisés en Europe, un contrat d'assurance SFAC EULER optimise la gestion du risque attaché au poste clients.

La société n'a pas d'engagement contractuel de reprise des stocks vendus aux distributeurs lorsque ceux-ci ne parviennent pas à vendre à des clients finaux.

Au 30 septembre 2017 et au 31 mars 2017, les poids des principaux clients de CYBERGUN se présentent de la manière suivante :

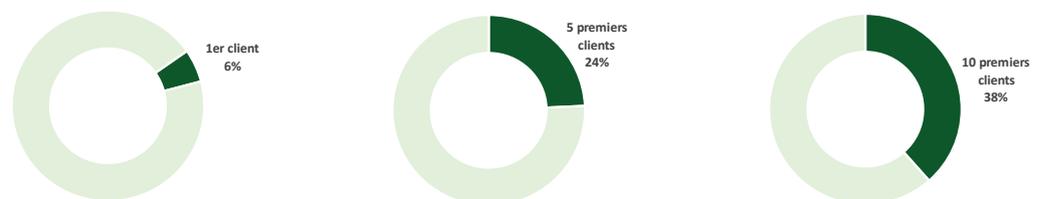
Poids des principaux clients au 30 septembre 2017 (en % du chiffre d'affaires)

Source : CYBERGUN (périmètre Groupe consolidé)



Poids des principaux clients au 31 mars 2017 (en % du chiffre d'affaires)

Source : CYBERGUN (périmètre France)



4.1.5. RISQUES LIÉS AUX CONCESSIONS DE LICENCES (« LICENSING ») ET AUX MARQUES

CYBERGUN a conclu un certain nombre de contrats de licences exclusives avec des fabricants d'armes lui conférant le droit de reproduire et de commercialiser des fac-similés d'armes ; ces contrats de licences, d'une durée variable, sont renouvelés et renégociés périodiquement. A ces contrats sont associés le paiement par CYBERGUN de redevances calculées sur les ventes et, dans certains cas, le paiement de sommes fixes définies contractuellement.

Pour la plupart des contrats de licences, les sommes dues sont calculées trimestriellement et payées le 30 du mois qui suit la fin du trimestre. Les sommes payées par CYBERGUN sont comptabilisées en charges ou en immobilisations incorporelles.

Le risque attaché aux licences concédées à CYBERGUN réside dans l'éventualité d'un non renouvellement des contrats de licences. A titre d'exemple, la licence SMITH & WESSON arrivée à échéance en 2015 n'a pas été renouvelée. La Société considère que la perte d'une licence comme SMITH & WESSON ne peut, à elle seule, être de nature à avoir une incidence significative sur son activité ou son résultat. Cependant, la perte simultanée de plusieurs licences pourrait affecter sensiblement la situation financière, l'activité ou le résultat du Groupe, dès lors que ces pertes ne seraient pas compensées par de nouvelles licences ayant le même impact économique. Les durées résiduelles des licences actuelles sont comprises entre 20 et 30 ans.

Le Groupe s'appuie sur des droits de propriété intellectuelle qui sont le support de son savoir-faire technologique et de son identité commerciale. Il est donc important pour le Groupe d'assurer une protection efficace de ces droits dans les pays dans lesquels il intervient. Les pirates qui fabriquent et commercialisent illégalement des répliques d'armes représentent une menace des droits de propriété intellectuelle de CYBERGUN. Depuis de nombreuses années, le Groupe est particulièrement réactif en matière de lutte contre la contrefaçon. La Société combat activement cette forme de concurrence illégale

en exploitant les licences de marques et en engageant des poursuites judiciaires contre les contrefacteurs identifiés.

Toutefois, CYBERGUN ne peut garantir que les dispositions mises en place en vue de protéger ses droits de propriété intellectuelle empêcheront le détournement ou l'utilisation illicite de son savoir-faire (qu'il s'agisse de l'utilisation de licences ou le développement de moules) par des tiers, ou que ses concurrents n'essayeront pas de récupérer des contrats de « licensing » pour leur propre compte.

CYBERGUN réalise environ 60 % de son chiffre d'affaires avec des produits sous licences concédées par des marques. S'agissant de l'activité des produits sous licences, la société s'appuie sur un portefeuille de marques diversifié.

4.1.6. RISQUES LIES AUX STOCKS ET A LEUR GESTION

Le Groupe CYBERGUN est tributaire des délais de fabrication et de transport des produits qu'il commercialise. Ces délais de fabrications associés à l'éloignement des sites de production obligent la Société à conserver un stock dans ses entrepôts.

Les stocks font l'objet, par référence, d'un calcul de rotation sur la base des historiques de ventes et des prévisions commerciales. Il est constaté une provision statistique sur la base des risques d'écoulement identifiés.

Le stock de marchandises de CYBERGUN est essentiellement constitué de répliques de pistolets et de produits associés.

Au 31 mars 2017, la valeur nette du stock de marchandises du Groupe s'élevait à 10,5 M€ (contre 15,7 M€ au 31 mars 2016). Ce stock était principalement localisé aux Etats-Unis, pour un montant net de 6,3 M€. Au cours de cet exercice, le Groupe a poursuivi sa stratégie d'assainissement de son stock via une rationalisation et un écoulement massif des produits à rotation lente et à plus faible marge. Par ailleurs, l'ensemble du stock des filiales américaines a été rassemblé dans un unique entrepôt situé à Dallas.

Au 30 septembre 2017, la valeur nette du stock de marchandises du Groupe s'élève à 9,0 M€ (contre 10,5 M€ au 31 mars 2017). Ce stock est principalement localisé aux Etats-Unis, pour un montant net de 5,1 M€. Au cours du début de l'année 2018, le Groupe a procédé à la fermeture du site de Bondoufle et à l'externalisation de la logistique Europe auprès d'un sous-traitant.

En K€	30/09/2017 publié 6 mois	31/03/2017 publié 12 mois	31/03/2016 publié 12 mois
Chiffre d'affaires consolidé	16 730	33 724	41 290
Stock et en-cours du Groupe (valeur nette)	9 016	10 502	15 736
Stock en % du chiffre d'affaires consolidé	53,9%	31,1%	38,1%

4.1.7. RISQUE DE DILUTION

Dans le cadre de la 4^{ème} résolution de son assemblée générale du 29 mars 2017, la Société a souscrit, le 15 décembre 2017, une ligne d'obligations convertibles auprès de son partenaire Yorkville Advisors Global, pour un montant nominal maximum d'emprunt obligataire de 3 M€ représentant un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 3 M€.

La décision de l'AGE prévoit l'attribution gratuite de 300 bons d'émission (warrants) permettant à Yorkville Advisors Global de souscrire dans le cadre de plusieurs tranches d'émission à des obligations convertibles de valeur nominale de 10 000 € chacune.

Le contrat prévoit à la seule discrétion du détenteur des obligations convertibles, leur conversion en actions ordinaires totalement assimilables aux actions ordinaires existantes et librement négociables sur le marché Euronext Growth Paris (ex. Alternext). Les conditions de la conversion en actions s'établissent sur la base d'un prix d'achat de l'action équivalent à 90% du plus bas cours moyen pondéré des 10 jours de bourse précédant la demande de conversion, sans que ce prix soit inférieur à la valeur nominale de l'action.

Suite à des tirages intervenus en décembre 2017 (700 K€), en janvier 2018 (500 K€) et en février 2018 (1,8 M€), le Groupe a clôturé cette ligne de financement en OCA autorisée par l'assemblée générale du 29 mars 2017.

A la date du présent document, la ligne obligataire non convertie de ce contrat est de 1 300 K€ et il n'existe pas de reliquat de tirage disponible. La dilution induite ne peut être déterminée précisément à l'avance puisqu'elle est liée à la valeur de marché au jour de l'exercice.

Dans le cadre de la 2^{ème} résolution de son assemblée générale du 5 mars 2018, la Société a signé avec Yorkville Advisors Global un nouveau contrat d'émission d'obligations convertibles en actions (OCA), pour un montant nominal maximum d'emprunt obligataire de 5 M€ représentant un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 5 M€.

La décision de l'AGE prévoit l'attribution gratuite de 500 bons d'émission (warrants) permettant à Yorkville Advisors Global de souscrire dans le cadre de plusieurs tranches d'émission à des obligations convertibles de valeur nominale de 10 000€ chacune.

Le contrat prévoit à la seule discrétion du détenteur des obligations convertibles, leur conversion en actions ordinaires totalement assimilables aux actions ordinaires existantes et librement négociables sur le marché Euronext Growth Paris (ex. Alternext). Les conditions de la conversion en actions s'établissent sur la base d'un prix d'achat de l'action équivalent à 90% du plus bas cours moyen pondéré des 10 jours de bourse précédant la demande de conversion, sans que ce prix soit inférieur à la valeur nominale de l'action. Les modalités des OCA sont présentées au paragraphe 21.1.4 du présent document de référence.

Début juin 2018, CYBERGUN a mis en place cette nouvelle ligne de financement en obligations convertibles en actions et a procédé au tirage d'une première tranche de 100 OCA pour un montant nominal total de 1 M€. A la date du présent document, la ligne obligataire non convertie de ce contrat est de 5 M€ et le Groupe dispose d'une faculté de tirage résiduel de 4 M€. La dilution induite ne peut être déterminée précisément à l'avance puisqu'elle est liée à la valeur de marché au jour de l'exercice.

Tableau de suivi du contrat de financement en cours

Date	Montant du contrat	Tirage	Conversion	Emprunt obligataire	Possibilité de tirage résiduel
15/12/2017	3 000 000				3 000 000
15/12/2017		700 000		700 000	2 300 000
05/01/2018		500 000		1 200 000	1 800 000
08/01/2018			200 000	1 000 000	1 800 000
10/01/2018			500 000	500 000	1 800 000
30/01/2018		1 800 000		2 300 000	
14/03/2018			100 000	2 200 000	
27/03/2018			100 000	2 100 000	
05/04/2018			250 000	1 850 000	
05/04/2018			50 000	1 800 000	
05/04/2018			200 000	1 600 000	
07/04/2018			200 000	1 400 000	
18/06/2018			100 000	1 300 000	
05/03/2018	5 000 000				5 000 000
03/06/2018		1 000 000		1 000 000	4 000 000

Par ailleurs, CYBERGUN a réalisé trois acquisitions stratégiques de sociétés de distribution de produits Softair rémunérées en obligations convertibles en actions (OCA) et en bons d'attribution d'actions ordinaires (BAA) :

- TON MARQUAGE.COM (Shop-Gun.fr, airsoft-horizon.fr, shopgun-defense.com ainsi que le réseau SHOPGUN composé de 6 boutiques en propre et franchisées) ;
- OPEN SPACE SAS (Shootgame.fr ainsi que 2 boutiques en propre) ;
- JM DEVELOPPEMENT (Destockage-games.com).

La Société a émis 1 700 000 OCA d'un euro de valeur nominale chacune en rémunération partielle des apports et a émis 300 000 BAA en complément de rémunération. A la date du présent document, 1 200 000 OCA ont été converties et le solde des OCA émises est de 500 000.

Le tableau ci-dessous présente les instruments dilutifs, à la date du présent document, dans le cadre de ces acquisitions :

	Nombre d'instruments émis	Nombre d'instruments convertis ou attribués	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions maximum pouvant potentiellement être émises
OCA TON MARQUAGE.COM	500 000	500 000	574 712	0
BAA TON MARQUAGE.COM	300 000	0	0	431 034
OCA OPEN SPACE	700 000	700 000	804 598	0
OCA JM DEVELOPPEMENT	500 000	0	0	654 414
Total	2 000 000	1 200 000	1 379 310	1 085 448

A la date du présent document, le nombre d'actions pouvant potentiellement être émises dans le cadre des acquisitions des sociétés TON MARQUAGE.COM, OPEN SPACE et JM DEVELOPPEMENT s'élève à 1 085 448 actions.

Les tableaux ci-dessous analysent l'impact de ces instruments dilutifs pour un actionnaire détenant, à la date du présent document, 1% du capital de la Société.

Base non diluée		
Actionnaires	Nombre de titres	% de détention
Actionnaire A	192 360	1,0%
Total	19 236 021	100%

Base diluée après exercice OCA Yorkville restantes*		
Actionnaires	Nombre de titres	% de détention
Actionnaire A	192 360	0,73%
Total	26 477 399	100%

*Pour le calcul du nombre de titres créés par la conversion des lignes obligataires convertibles Yorkville restantes (6 300 K€ à la date du présent document), nous avons retenu un cours pour CYBERGUN de 0,925 € (cours du 03/04/2018).

Base diluée après exercice OCA Yorkville restantes* et des instruments dilutifs des acquisitions restants (OCA et BAA)**		
Actionnaires	Nombre de titres	% de détention
Actionnaire A	192 360	0,70%
Total	27 562 847	100%

*Pour le calcul du nombre de titres créés par la conversion des lignes obligataires convertibles Yorkville restantes (6 300 K€ à la date du présent document), nous avons retenu un cours pour CYBERGUN de 0,925 € (cours du 03/04/2018).

**Emission de 1 085 448 actions nouvelles dans le cadre des acquisitions des sociétés TON MARQUAGE.COM, OPEN SPACE SAS et JM DEVELOPPEMENT.

4.2. RISQUES DE LIQUIDITE

La Société considère être en mesure de faire face à ses échéances au cours des 12 prochains mois sous réserve de la réalisation d'apports de fonds sous forme de compte courant pour un montant total estimé à 3 M€ par RESTARTED INVESTMENT.

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arrivent à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Dans la mesure du possible, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues sur un horizon raisonnable, incluant les paiements nécessités par le service de sa dette. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir. De plus, le Groupe maintient ses lignes de crédit.

En cas de tension sur la trésorerie, le Groupe privilégie le paiement de ses fournisseurs stratégiques de marchandises afin de ne pas remettre en cause son niveau d'activité et par voie de conséquence son cash-flow. Il accentue le cas échéant ses efforts pour assurer une meilleure gestion de ses actifs et dégager des ressources financières supplémentaires sur les postes clients et stocks où subsistent

des marges de manœuvre. A titre illustratif, le niveau de stock affiche une baisse de 1,5 M€ sur le semestre.

Au 30 septembre 2017, le groupe CYBERGUN dispose ainsi :

- D'une faculté de tirage résiduelle de 0,8 M€ dans le cadre de son contrat d'obligations convertibles avec la société Yorkville Advisors Global signé en septembre 2016 ;
- De la possibilité d'accroître le niveau de sa ligne de trésorerie aux Etats-Unis auprès de l'établissement ENCINA pour financer son développement (plafond contractuel de la ligne court terme fixé à 7,5 M\$). Pour mémoire au 30 septembre 2017, la ligne est tirée à hauteur de 4,3 M\$ laissant ainsi une marge de manœuvre de tirage conditionnée au niveau de stock et des créances clients.

L'AGO du 12 septembre 2016 a donné délégation au conseil d'administration pour mettre en place une ligne d'obligations convertibles en actions pour un montant maximum de 3 millions d'euros sur 24 mois au profit de la société YA GLOBAL MASTER SPV LTD (l'Obligataire) représentée par sa société de gestion Yorkville Advisors Global, LP. Suite à un tirage de 800 K€ effectué en décembre 2017, CYBERGUN a clôturé cette première ligne de financement auprès de Yorkville Advisors Global de 3 M€, autorisée par l'AGO du 12 septembre 2016.

La délégation de compétence de l'AGO du 12 septembre 2016 citée précédemment a été renouvelée dans le cadre de l'AGO du 29 mars 2017. Ainsi, le 15 décembre 2017, la direction a resouscrit une seconde ligne d'obligations convertibles auprès de son partenaire Yorkville Advisors Global, mettant ainsi à disposition du Groupe une nouvelle ligne de financement d'un montant maximum de 3 millions d'euros sur 24 mois. Suite à des tirages intervenus en décembre 2017 (700 K€), en janvier 2018 (500 K€) et en février 2018 (1,8 M€), le Groupe a clôturé la ligne de financement en OCA autorisée par l'Assemblée générale du 29 mars 2017.

Dans le cadre de la 2^{ème} résolution de son assemblée générale du 5 mars 2018, CYBERGUN a signé avec Yorkville Advisors Global un nouveau contrat d'émission d'obligations convertibles en actions (OCA), pour un montant nominal maximum d'emprunt obligataire de 5 M€ représentant un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 5 M€. Début juin 2018, CYBERGUN a mis en place cette nouvelle ligne de financement en obligations convertibles en actions et a procédé au tirage d'une première tranche de 100 OCA pour un montant nominal total de 1 M€. A la date du présent document, la ligne obligataire non convertie de ce contrat est de 5 M€ et le Groupe dispose d'une faculté de tirage résiduel de 4 M€. Les modalités des OCA sont présentées au paragraphe 21.1.4 du présent document de référence.

Par ailleurs, en novembre 2016, le groupe CYBERGUN a finalisé la mise en place d'une ligne de financement court terme aux Etats-Unis avec le groupe financier américain ENCINA. Ce financement qui se substitue au précédent financement auprès de l'établissement STERLING présente plusieurs avantages déterminants :

- Une disponibilité supplémentaire avec une base de financement pouvant aller jusqu'à 7,5 M\$ (contre 5 M\$ précédemment) ;
- Des coûts globaux moins importants (intérêts, frais d'audit).

Cette ligne de financement est indexée sur les deux postes principaux du besoin en fond de roulement, à savoir les créances clients et le stock pour leur partie considérée comme éligible au financement (créances clients récentes, stock à forte rotation...). A travers une meilleure stabilité dans le temps du financement, ce contrat offre ainsi au groupe CYBERGUN une visibilité accrue vis-à-vis de ses engagements fournisseurs. En décembre 2017, un avenant à ce contrat de financement a été signé entre le groupe CYBERGUN et son partenaire ENCINA. Cet avenant se traduit notamment par des conditions de financement plus favorables ainsi qu'une baisse du taux d'intérêt de la ligne de financement de 1.5 point.

Par ailleurs, CYBERGUN bénéficie du soutien financier de ses actionnaires de référence RESTARTED INVESTMENT et BM INVEST.

A la date du présent document de référence, les sociétés RESTARTED INVESTMENT et BM INVEST disposent de créances financières d'un montant nominal total de 5,6 M€ à l'encontre de CYBERGUN.

RESTARTED INVESTMENT et BM INVEST entendent souscrire prochainement à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription à titre irréductible et réductible, pour un montant représentant jusqu'à 47,3% du montant de cette opération, par compensation des créances qu'elles détiennent à l'encontre de CYBERGUN. La souscription par compensation de ces créances financières qui interviendrait si les souscriptions à titres irréductibles et à titres réductibles n'ont pas absorbé la totalité de l'émission envisagée permettrait de réduire l'endettement de la Société de 5,6 M€.

■ Analyse de la dette financière au 30 septembre 2017

Au 30 septembre 2017, l'endettement financier brut du Groupe s'établissait comme suit :

En K€ au 30 septembre 2017	Total	- 1 an	A 5 ans	+ 5 ans
Emprunt obligataire	10 050	1 050	9 000	-
Emprunts auprès des banques	465	213	252	-
Concours bancaires courants	3 572	3 572	-	-
Autres dettes financières	184	184	-	-
Intérêts courus non échus	79	79	-	-
Total	14 350	5 098	9 252	-

Les avances en compte courant sont comptabilisées dans les autres passifs courants et sont par conséquent exclus du calcul de l'endettement financier brut. Au 30 septembre 2017, l'endettement financier brut du Groupe s'élève à 14,3 M€ et le montant des avances en compte courant s'élève à 8 M€, soit un endettement total de 22,3 M€.

4.3. RISQUES DE MARCHÉ

4.3.1. RISQUES DE CHANGE

Le Groupe CYBERGUN achète en dollar US et vend en dollar US et en Euro. Les fluctuations de taux de change entre le dollar et l'euro sont de nature à impacter les résultats du Groupe dans la limite de la possible répercussion de ces fluctuations sur les prix de vente. Pour information environ la moitié du chiffre d'affaires du groupe est réalisée aux USA.

La réalisation de ce risque pourrait avoir un impact négatif sur le résultat financier du Groupe.

Au 30 septembre 2017 et au 31 mars 2017, aucun instrument de couverture n'a été souscrit.

■ **Position nette de la Société en dollars au 30 septembre 2017 et au 31 mars 2017 (base consolidée)**

En K USD (taux de conversion €/€ au 30/09/2017 : 1,1806)	30/09/2017
Actifs	27 650
Dont stocks et en-cours	10 644
Dont clients	11 766
Dont actif d'impôts	209
Dont autres actifs courants	2 638
Dont trésorerie	2 392
Passifs	29 222
Dont fournisseurs	9 537
Dont emprunts à court terme	4 621
Dont trésorerie à court terme	0
Dont passif d'impôts	224
Dont autres passifs courants	14 839
Position nette	-1 572

En K USD (taux de conversion €/€ au 31/03/2017 : 1,0691)	31/03/2017
Actifs	25 749
Dont stocks et en-cours	11 228
Dont clients	10 093
Dont actif d'impôts	348
Dont autres actifs courants	2 435
Dont trésorerie	1 645
Passifs	24 328
Dont fournisseurs	6 900
Dont emprunts à court terme	3 617
Dont trésorerie à court terme	0
Dont passif d'impôts	290
Dont autres passifs courants	13 521
Position nette	1 421

En K (taux de conversion €/€ moyen sur la période 1,1374)	30/09/2017
Chiffre d'affaires	
Euros	16 730
Dollars	19 029
Achats et charges	
Euros	-15 139
Dollars	-17 219
Solde (position de change)	
Euros	1 591,03
Dollars	1 809,64

En K (taux de conversion €/€ moyen sur la période 1,0974)	31/03/2017
Chiffre d'affaires	
Euros	33 724
Dollars	37 008
Achats et charges	
Euros	-31 673
Dollars	-34 758
Solde (position de change)	
Euros	2 050,71
Dollars	2 250,45

4.3.2. RISQUES DE CONVERSION

Les états financiers consolidés de CYBERGUN sont présentés en euro. Les actifs, passifs enregistrés dans des devises autres que l'euro doivent donc être convertis en euro, au taux de change applicable au jour de la clôture de l'exercice, pour être intégrés dans les états financiers.

Dans ce cas, la valeur en euro des actifs, passifs, initialement libellés dans une tierce devise diminuera si l'euro s'apprécie et inversement augmentera en cas de dépréciation de l'euro.

4.3.3. RISQUES DE CREDIT / DE CONTRE-PARTIE

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. La principale composante de cette dépréciation correspond essentiellement à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés.

4.3.4. RISQUES DE TAUX

Le risque de taux correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe et exposent le détenteur de titres financiers au risque de moins-value en capital. L'exposition du Groupe à une telle évolution défavorable est très limitée au regard du niveau de l'endettement à court terme et à taux variable.

Au 30 septembre 2017 et au 31 mars 2017, aucun instrument de couverture de taux n'a été souscrit.

L'échéancier des actifs et passifs financiers du Groupe au 30 septembre 2017 est le suivant :

En 30/09/2017	K€	Actifs financiers* (a)		Passifs financiers** (b)		Exposition nette avant couverture (c) = (b) - (a)	
		Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Moins d'un an		2 026	-	4 973	125	2 947	125
De 1 à 5 ans		-	-	9 252	-	9 252	-
Plus de 5 ans		-	-	-	-	-	-
Total		2 026	-	14 225	125	12 199	125

* : les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésoreries, tels qu'ils figurent à l'actif du bilan consolidé

** : les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières tels qu'ils figurent au passif du bilan consolidé

L'échéancier des actifs et passifs financiers du Groupe au 31 mars 2017 est le suivant :

En 31/03/2017	K€	Actifs financiers* (a)		Passifs financiers** (b)		Exposition nette avant couverture (c) = (b) - (a)	
		Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Moins d'un an		1 538	-	4 443	125	2 905	125
De 1 à 5 ans		-	-	9 387	-	9 387	-
Plus de 5 ans		-	-	-	-	-	-
Total		1 538	-	13 830	125	12 292	125

4.3.5. RISQUES SUR ACTIONS

Au 30 septembre 2017, CYBERGUN ne détient aucune action propre.

4.3.6. RISQUES HORS BILAN

Le tableau ci-dessous présente les engagements hors bilan du Groupe au 30 septembre 2017, 31 mars 2017 et au 31 mars 2016 :

En K€	30/09/2017 6 mois	31/03/2017 12 mois	31/03/2016 12 mois
Engagements donnés			
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-	-
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles ⁽¹⁾	21 610	21 610	21 610
Encours du factoring déconsolidé	-	-	-
Effets à l'encaissement non échus	612	241	346
Avals, cautions et garanties données	-	-	-
Autres engagements donnés	-	-	-

⁽¹⁾ Dans le cadre des opérations de rachat de la dette bancaire du groupe CYBERGUN par Restarted Investment, le protocole d'acquisition signé en 2014 prévoit le nantissement possible du fonds de commerce de CYBERGUN SA au profit de l'acquéreur Restarted Investment. Ce nantissement n'a pas encore été effectué à ce jour et représente un engagement hors bilan.

Cette présentation des engagements hors bilan n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif ou qui pourrait le devenir dans le futur.

4.4. RISQUE LIÉ À UNE ÉVENTUELLE DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION (GOODWILLS)

CYBERGUN a enregistré des écarts d'acquisition liés aux acquisitions de filiales, entreprises associées et coentreprises.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation à chaque clôture annuelle.

La valeur recouvrable des écarts d'acquisition est alors estimée soit sur la base d'une valeur de marché soit sur la base d'une valeur d'utilité. La valeur d'utilité est définie comme la somme des cash-flows actualisés relatifs aux unités génératrices de trésorerie auxquels les goodwills se rattachent. Quand la valeur de marché ou la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée de façon irréversible.

Le Groupe a une seule unité génératrice de trésorerie qui est son activité historique de distribution de répliques.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation issus des budgets prévisionnels établis par la direction sur une durée de 7 ans nécessaire pour appréhender les effets de la nouvelle stratégie et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs d'après la méthode du Médaf/WACC s'élève à 12,5% au 31 mars 2017 (9.65% au 31 mars 2016). L'évolution du WACC est principalement influencée par l'évolution de la prime de risque.

Comme chaque année, le groupe CYBERGUN a réalisé un test d'impairment du goodwill au 31 mars 2017 sur la base d'une comparaison entre la valeur comptable et la valeur de marché.

Le Business Plan établit s'appuie sur la consolidation et le développement des marchés historiques et une croissance forte sur de nouveaux débouchés en capitalisant sur le savoir-faire technique développé par le groupe depuis sa création (recherche et développement), sa renommée et sa présence au sein d'un maillage mondial (marché européen, américain et asiatique).

Les principales hypothèses d'évolution du CA (croissance moyenne de 8,3% sur 7 ans) et de rentabilité (taux moyen d'EBITDA/CA de 7,5% à partir de mars 2019) traduisent la mise en œuvre d'un plan stratégique défini par la direction en fonction de l'état d'avancement du développement des produits et des opportunités commerciales.

Ces hypothèses tournent principalement, concernant l'évolution du chiffre d'affaires, autour des axes suivants :

- Consolidation des parts de marchés historiques et notamment sur l'Europe ;
- Retour progressif concernant les Etats-Unis à des niveaux de chiffres d'affaires conformes aux années précédant le dernier exercice, ce dernier ayant été largement pénalisé au cours du second semestre 2016-2017 par la mise en œuvre difficile de la réorganisation de la chaîne logistique (centralisation des activités à Dallas). Commercialisation auprès de nouvelles « chain stores » régionales et développement des ventes auprès des 2 plus gros distributeurs nationaux ;
- Développement des ventes sur internet suite à l'acquisition en janvier 2016 de la société DOLOMEDE ;
- Création en 2016 d'une filiale de distribution au Japon sur l'un des marchés mondiaux les plus importants dans le monde du softair ;
- Création en Août 2016 du nouveau département militaire en France (utilisation à des fins d'entraînement des répliques d'armes par les forces de police, de gendarmerie et par les armées), avec des perspectives prometteuses, s'appuyant sur des contacts et négociations avancés au 31 mars 2017 sur plusieurs contrats majeurs. Décollage des ventes prévu en 2017-2018, le budget du groupe prévoyant concernant cette nouvelle division plus de 5 M€ de CA ;
- Développement dans le cadre d'un contrat d'exclusivité d'un nouveau produit (hors softair) pour un grand fabricant d'armes réelles, avec la responsabilité de l'industrialisation et de la production à compter de 2019. Perspectives de chiffres d'affaires considérables avec marges solides sur une période de 10 ans.

En ce qui concerne les coûts opérationnels, le Groupe bénéficiera pour les années à venir, et ce en années pleines, des actions massives de restructuration opérées aux Etats-Unis en 2016-2017, concernant la réorganisation de la chaîne logistique par la centralisation des activités sur un site unique à Dallas.

Les principales hypothèses retenues pour le test d'impairment sont les suivantes :

	31/03/2017	31/03/2016
Taux de croissance à long terme	1,5%	1,5%
Coût moyen pondéré du capital « WACC »	12,5%	9.65%
Croissance moyenne du chiffre d'affaires	8,3%	5,5%

Selon le résultat du test, la valeur recouvrable des UGT du Groupe qui correspond à la somme des valeurs actualisées de flux de trésorerie futurs est inférieure à sa valeur comptable au 31 mars 2017. Le coût moyen pondéré du capital « WACC » retenu de 12,5% correspond à un niveau de risque des prévisions estimé élevé, compte tenu de la rupture significative entre les cash-flows prévisionnels et le résultat de la dernière année fiscale. Ce taux a notamment été revu à la hausse comparativement à l'année précédente, du fait de l'étude en cours de finalisation de la nouvelle stratégie du groupe, s'agissant plus particulièrement de son activité sur le marché civil dont le business modèle sera amené à évoluer. Il est à ce titre important de préciser que l'accroissement à venir du poids de l'activité militaire dans l'activité globale du groupe s'appuiera sur l'expertise capitalisée depuis la création du Groupe dans le cadre du marché civil, en termes notamment de recherche et développement, de réseaux constitués et de maillage commercial à l'échelle internationale. Les 2 pôles d'activité bien que s'adressant à des marchés et des clientèles complémentaires s'appuient donc sur des savoir-faire techniques et relationnels communs.

Malgré les hypothèses de croissance retenues s'appuyant notamment sur le développement de nouveaux produits, la réorganisation opérationnelle/stratégique autour des activités civiles et militaires ainsi que les expériences métier/client historiques accumulées, le groupe a décidé de déprécier le goodwill de 2,5 M€. En effet selon les résultats du test, la valeur recouvrable des UGT du groupe qui correspond à la somme des valeurs actualisées de flux de trésorerie futurs est inférieure à sa valeur comptable au 31 mars 2017.

Au 31 mars 2017, la valeur brute fin de période du Goodwill s'élève à 12 984 K€ et la valeur nette comptable fin de période du Goodwill s'élève à 5 479 K€. Le détail des variations du goodwill est présenté à l'annexe 3.1.1 des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 mars 2017.

Le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini sont les hypothèses les plus sensibles concernant l'évaluation des tests de dépréciation. Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de dépréciation additionnelle sur les écarts d'acquisition à la variation du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini :

	Taux d'actualisation					
	-2,6	10,50%	11,50%	12,50%	13,50%	14,50%
Taux Croissance à l'infini	0,0%	0,7	(1,6)	(3,5)	(5,2)	(6,5)
	1,0%	1,7	(0,8)	(2,9)	(4,7)	(6,2)
	1,5%	2,3	(0,4)	(2,6)	(4,5)	(6,0)
	2,0%	3,0	0,1	(2,3)	(4,2)	(5,8)

La Société ne peut garantir que des évènements ou circonstances défavorables n'auront pas lieu dans le futur qui la conduirait à revoir la valeur comptable des goodwill et à enregistrer des pertes de valeur importantes qui pourraient avoir un effet défavorable sur les résultats du Groupe.

4.5. RISQUES JURIDIQUES

4.5.1. LITIGES EN COURS ET FAITS EXCEPTIONNELS

En juillet 2017, un litige relatif à des problématiques de ruptures abusives des relations entre le groupe CYBERGUN et l'un de ses anciens dirigeants s'est dénoué. La résolution de ce conflit a ainsi permis au cours du 1^{er} semestre :

- Une reprise de provisions pour risques et charges sans contrepartie cash à hauteur de 525 k€ dans les comptes de CYBERGUN ;
- La conversion uniquement en actions (et sans contrepartie cash) de la créance (déjà constatée dans les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017) de 525 K€ de cet ancien dirigeant sur la société, permettant ainsi un renforcement de la structure financière du groupe et la création de 603 378 actions nouvelle de la société CYBERGUN.

Il n'existe pas de procédure importante de nature gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

4.5.2. RISQUES REGLEMENTAIRES

La vente d'armes à feu factices est réglementée en France par le décret n°99-240 du 24 mars 1999 relatif aux conditions de commercialisation de certains objets ayant l'apparence d'une arme à feu. Celui-ci stipule que la vente est réservée à un public majeur et que l'énergie doit être comprise entre 0,08 joules et 2 joules. Selon la réglementation, les produits sont apparentés à des jouets au-dessous de 0,08 joules et à des armes au-dessus de 2 joules. Les produits se trouvant dans cette fourchette de puissance comme les Softair sont assimilés à des armes factices. L'activité de la Société sera contrainte par les évolutions prévues de cette réglementation.

4.6. ASSURANCES ET COUVERTURES DU RISQUE

Le Groupe a souscrit des assurances présentant des garanties qu'elle estime compatibles avec les risques couverts.

Le Groupe a mis en œuvre une politique de couverture des principaux risques liés à son activité, susceptibles d'être assurés, et continuera à appliquer la même politique dans le cadre du développement futur de son activité.

A la connaissance de la Société, il n'y a pas de risques significatifs non assurés.

Ces polices et leur adéquation aux besoins de l'entreprise sont revues régulièrement et au minimum une fois par an.

■ Responsabilité civile (RC)

- ✓ RC « Exploitation »

La Responsabilité Civile « Exploitation » couvre les dommages corporels, matériels et immatériels dont :

- Dommages corporels résultant d'accidents de travail ou de maladies professionnelles ;
- Dommages matériels et immatériels consécutifs ;
- Dommages aux biens mobiliers confiés (dommages matériels et immatériels consécutifs) ;
- Dommages immatériels résultant de dommages non garantis ;
- Dommages immatériels ne résultant d'aucun dommage (fausse manœuvre) ;
- Atteinte accidentelle à l'environnement *hors installations classées soumises à autorisation* (dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs).

✓ RC « Après livraison »

La Responsabilité Civile « Après Livraison » couvre les dommages corporels, matériels et immatériels dont :

- Dommages immatériels résultant de dommages aux produits livrés et aux travaux exécutés ;
- Dommages immatériels ne résultant d'aucun dommage (vice caché, malfaçon) ;
- Frais de retrait engagés par l'assuré.

✓ Défense

- Défense devant les juridictions civiles, commerciales ou administratives ;
- Défense des intérêts civils devant les juridictions répressives.

✓ Assistance juridique / Recours

Assistance juridique dont : honoraires d'avocat ou de conseil :

- Référé, assistance à une mesure d'instruction ou devant une commission administrative, un tribunal d'instance ou de police ;
- Tribunal de grande instance ;
- Cour d'appel ;
- Cour de cassation ou Conseil d'Etat ;
- Transaction amiable.

✓ RC « Dirigeants »

- Information juridique de dirigeant ;
- Protection fiscale du dirigeant ;
- Responsabilité civile du dirigeant ;
- Aide psychologique du dirigeant ;
- Réhabilitation image de l'entreprise ;
- Assistance rapatriement du dirigeant.

■ Multirisque professionnel/industrielle

Incendie, risques annexes (tempête, grêle, neige sur toiture, dégât des eaux, gel, chute d'appareils aériens, choc de véhicules terrestres, actes de vandalisme et de sabotage, attentats, actes de terrorisme, émeutes et mouvements populaires, dommages d'ordre électrique) et catastrophes naturelles ;

Frais et pertes consécutifs aux dommages matériels garantis ;

Recours ;

Vol ;

Bris de glaces ;

Bris de machines des matériels informatiques et de bureautique.

■ Perte d'exploitation

- Incendie, foudre, explosion, fumées ;
- Tempête, grêle, neige sur la toiture ;
- Dégâts des eaux, gel ;
- Chute d'appareils aériens. Franchissement du mur du son ;
- Choc de véhicules terrestres ;
- Actes de vandalisme et de sabotage, attentats, actes de terrorisme, émeutes, mouvements populaires ;
- Catastrophes naturelles (loi du 13 Juillet 1982).

■ **Transport de marchandises**

- Transport de marchandises et faits de guerre par voie terrestre, maritime et aérienne ;
- Couverture du risque terrorisme pour débarquement sur le sol USA ;
- CYBERGUN est très attentif au nombre de containers embarqués sur un même navire afin d'être systématiquement couvert ;
- Couvertures des risques clients nationaux et à l'export.

■ **Police SFAC EULER**

La Société a souscrit un contrat d'assurance auprès de SFAC EULER afin de bénéficier d'une couverture contre le risque de non-paiement des créances détenues sur ses clients. Ce contrat permet à la Société de mener une gestion du risque client par un contrôle mensuel des soldes et par un suivi des garanties.

■ **Responsabilité des dirigeants**

La Société a souscrit un contrat d'assurance auprès de NAVIGATORS prenant en charges les frais de défense encourus par les dirigeants, et les dommages qu'ils sont tenus de régler, suite à toute réclamation introduite à leur encontre, y compris une réclamation sociale, sur le fondement d'une faute.

4.7. RISQUES INDUSTRIELS ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Du fait de la nature de l'activité de CYBERGUN, il n'existe pas de risques industriels et liés à l'environnement susceptibles d'avoir une incidence sur la situation financière, l'activité, les résultats de la Société.

Par ailleurs, le développement durable est également incarné par l'invention et le développement de la bille biodégradable en remplacement de la bille plastique.

5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

5.1. HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE

5.1.1. NOM COMMERCIAL ET RAISON SOCIALE DE L'EMETTEUR

- **Dénomination sociale (article 3 des statuts)**

La Société a pour dénomination sociale : « **CYBERGUN** ».

Les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers doivent indiquer la dénomination sociale précédée ou suivie immédiatement des mots « Société Anonyme » ou des initiales « S. A », de l'énonciation du montant du capital social, ainsi que du lieu et du numéro d'immatriculation de la Société au Registre de Commerce et des Sociétés.

- **Objet social (article 2)**

La société a pour objet en France et à l'étranger directement ou indirectement :

- **prestations de services, négoce et transformation de tous produits et matières, notamment pour les loisirs et le modélisme**

et plus généralement, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tout objet similaire ou connexe.

5.1.2. LIEU ET NUMERO D'ENREGISTREMENT DE L'EMETTEUR

- **Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS)**

La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 337 643 795.

5.1.3. DATE DE CONSTITUTION ET DUREE DE VIE DE L'EMETTEUR

- **Date de création de la Société**

La Société a été créée le 14 avril 1986 (anciennement « LES TROIS PYLONES »).

- **Durée de vie de la Société (article 5)**

La durée de la Société est de quatre-vingt-dix-neuf années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation dans les conditions prévues par la loi.

5.1.4. SIEGE SOCIAL ET FORME JURIDIQUE DE L'EMETTEUR

■ Adresse du siège social (article 4)

Le siège social de CYBERGUN se situe au 40 boulevard Henri Sellier, à Suresnes (92150), FRANCE.

Téléphone : 01 69 11 71 00

Fax : 01 69 11 71 01

Au cours de son assemblée générale extraordinaire du 5 mars 2018, CYBERGUN a procédé au changement de son siège social (anciennement : ZI Les Bordes, 9/11 rue Henri Dunant - 91070 - Bondoufle – France).

■ Forme juridique (article 1)

Initialement constituée sous la forme d'une société à Responsabilité Limitée, la Société a adopté, à compter du 1^{er} août 1995 la forme d'une Société Anonyme.

5.1.5. EVENEMENTS IMPORTANTS DANS LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE L'EMETTEUR

■ Développements récents

L'exercice **2011/2012** (avril 2011 – mars 2012) est marqué par l'acquisition de la société INTERACTIVE GAME GROUP - I2G (Etats-Unis) et des actifs de la société SMK SPORTSMARKETING (Angleterre). Grâce à l'acquisition des actifs de SMK SPORTSMARKETING, importateur et producteur « custom » de pistolets à air comprimé, CYBERGUN réalise une opération stratégique d'intégration verticale de la distribution de ses produits, comme il l'a déjà fait avec succès aux Etats-Unis ou dans les pays scandinaves. Avec l'acquisition d'I2G, acteur spécialisé dans la valorisation de droits intellectuels dans l'univers du jeu vidéo, CYBERGUN renforce sa position incontournable d'acteur mondial du tir de loisir avec une gamme de produits sans équivalent allant du monde réel au monde numérique. Les avantages attendus de cette opération sont : l'enrichissement de l'offre (l'acquisition d'I2G s'inscrit dans la stratégie de CYBERGUN de pénétrer le marché au très fort potentiel des jeux vidéo afin de proposer une gamme de produits complémentaires dans les domaines du divertissement et du tir de loisir), une similarité de métiers et des complémentarités commerciales (les métiers d'I2G et de CYBERGUN reposent tous deux sur la valorisation de marques fortes, sur un modèle où la production est sous-traitée à des partenaires de qualité et sur l'optimisation des financements pour la maîtrise du retour sur investissement de chacun des projets), des synergies à valoriser et un modèle économique vertueux renforcé (les synergies attendues de cette opération pour CYBERGUN sont commerciales, technologiques et financières). L'assemblée générale du 1^{er} avril 2011 a approuvé le projet d'acquisition de la société I2G. Le montant de l'acquisition s'est élevé à 16,8 M€ pour 100% du capital. Le paiement a été réalisé par échange de titres pour 12,8 M€ ayant donné lieu à la création de 1.050.000 actions nouvelles (à l'issue de l'apport le nombre d'actions composant le capital de CYBERGUN était de 4.270.406 actions ordinaires) et par paiement d'une soule à hauteur de 4 M€. En août 2011, CYBERGUN a annoncé l'acquisition de 50% de la société OW (ONLINE WARMONGERS) dont l'unique actif est le jeu vidéo WAR INC BATTLEZONE. Cet investissement stratégique est une très belle opportunité non seulement pour l'activité Jeux vidéo de CYBERGUN, mais également pour la vente de produits au détail. Le jeu WAR INC BATTLEZONE mettra en vedette les répliques d'armes du catalogue CYBERGUN, incitant les joueurs à jouer et à acheter les produits. Par ailleurs, CYBERGUN a annoncé l'acquisition de l'usine de SHANGHAI GONGZI MACHINERY MANUFACTURING CO. LTD de SHANGHAI AIR GUN (SAG). Les dernières conditions suspensives sont en cours d'examen. Cette intégration verticale est une opportunité stratégique unique permettant au Groupe CYBERGUN de bénéficier de sa propre usine de production en Chine.

L'exercice **2012/2013** (avril 2012 – mars 2013) marque l'arrêt définitif de la branche jeux vidéo via la cession de la filiale I2G. La société a été reprise par un manager de CYBERGUN via une opération de MBO

(Management Buy-Out). Une clause de retour à meilleure fortune permettrait de percevoir jusqu'à 6,3 MUSD (4,9 MEUR) de royalties. Par ailleurs, CYBERGUN a inauguré l'ouverture de deux Softair Battle zone en Italie et en France, concept innovant d'espace de jeu ludique dédié aux tirs de loisir. Cet exercice a principalement été consacré au désendettement et au renforcement de sa structure financière. En effet, CYBERGUN a trouvé un accord avec ses partenaires bancaires, en date du 28 mars 2013. Il repose sur la restructuration de la dette bancaire de CYBERGUN SA, d'un montant de 34,6 MEUR, qui constitue l'essentiel de sa dette financière. La signature de ce protocole, dont l'homologation est intervenue au cours du mois d'avril 2013, permet de sécuriser les ressources financières du Groupe en étalant les amortissements sur 6 ans et 3 mois. Dans le cadre de son programme de désendettement, La filiale TG UK, basée en Angleterre, a cédé ses actifs SMK SPORTSMARKETING (spécialisée dans les carabines à plomb) à un industriel de l'univers du tir. CYBERGUN a également conclu la mise en place d'une ligne de financement à 24 mois avec une des principales banques américaines basée au Texas, BB&T. La ligne, d'un montant maximum de 17,5 millions de dollars, remboursable in fine sur 24 mois, porte intérêt au taux de Libor + 2,5%. Cette ligne est destinée à se substituer à une ligne court-terme existante et à financer l'activité des filiales américaines du groupe et est renouvelable à l'échéance.

Au cours de l'exercice **2013/2014** (avril 2013 – mars 2014), le Groupe CYBERGUN a remboursé, par anticipation, les échéances obligataires PREPS 1 (6 MEUR en juillet 2013) et PREPS 2 (3 MEUR en mars 2014) pour un montant total de 65% de leur valeur nominale, soit 5,9 MEUR. Dans le cadre de son programme de restructuration financière, le Groupe réalise en juin 2013, une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de 5,3 M EUR (5 437 059 actions au prix unitaire de 0,97 EUR). En janvier 2014, dans le but de renforcer ses fonds propres et réduire son endettement financier, CYBERGUN réalise une augmentation de capital de 1,1 MEUR par placement privé. Cette augmentation de capital a été souscrite par des investisseurs privés et institutionnels significatifs, et notamment Vatel Capital. Le 21 janvier 2014, CYBERGUN lance le transfert de ses actions et de ses obligations sur Euronext Growth Paris (ex. Alternext). Ce changement de compartiment permettra à CYBERGUN d'être coté sur un marché plus adapté à sa taille et d'alléger les obligations réglementaires et les coûts induits par la cotation sur un marché réglementé. Le 24 février 2014, le Groupe annonce le renforcement de la participation de Vatel Capital à l'occasion d'une augmentation de capital de 1,0M EUR. L'opération a pris la forme d'une émission de 847 458 actions nouvelles, émises avec suppression du droit préférentiel de souscription. Le prix d'émission a été fixé à 1,18 EUR par action (prime d'émission incluse). En date du 25 mars 2014, le Tribunal de commerce d'Evry a ouvert une procédure de mandat ad hoc avec pour mission de « prendre toutes dispositions nécessaires à la recherche de la conclusion d'un accord amiable avec ses principaux partenaires et créanciers et notamment les établissements bancaires de façon à mettre fin à ses difficultés ». Cette procédure a trouvé son prolongement dans l'ouverture d'une procédure de conciliation en date du 7 juillet 2014 par le Tribunal de commerce d'Evry et d'un protocole de conciliation signé avec les banques en date du 15 juillet 2014.

Au cours de l'exercice **2014/2015** (avril 2014 – mars 2015), CYBERGUN a conclu un accord avec Yorkville Advisors Global, LP, portant sur la mise en place d'une nouvelle ligne de financement d'un montant maximum de 5 M EUR sur 24 mois. Cette ligne prend la forme d'une émission de bons d'émission d'obligations convertibles en actions (equity - linked bonds) exerçables par tranche pour un montant de 500.000 EUR. L'exercice est marqué par le rachat de la dette bancaire par RESTARTED INVESTMENT en juillet 2014. RESTARTED INVESTMENT, fédérant un pool d'investisseur, a formulé une offre de rachat de 21 MEUR de créances détenues par les établissements bancaires européens ; avec pour objectif de convertir ces créances en capital afin de renforcer les fonds propres de CYBERGUN et de diminuer le poids du remboursement de sa dette financière. Les termes de cette offre ont fait l'objet d'un accord signé par protocole et homologué par le Tribunal de Commerce d'Evry le 21 juillet 2014. En août 2014, CYBERGUN a lancé une augmentation de capital de 3,1 MEUR avec maintien du droit préférentiel de souscription par émission d'actions nouvelles, cette opération a été garantie à 75% par RESTARTED INVESTMENT. Le montant brut de l'augmentation de capital s'est élevé à 3 094 540 EUR (prime d'émission incluse) par la création de 6 189 080 actions nouvelles au prix unitaire de 0,50 EUR. La souscription de RESTARTED INVESTMENT par compensation de créance s'est élevée à 2 010 239 EUR. A l'issue de cette opération, RESTARTED INVESTMENT est devenue le premier actionnaire de CYBERGUN avec 21,7% du capital. Début novembre 2014, CYBERGUN a annoncé une profonde modification de la gouvernance et de la direction opérationnelle

de la société afin de permettre la mise en place d'une nouvelle équipe capable de mener à bien le plan de redressement de l'entreprise. Le Conseil d'administration de CYBERGUN a pris acte des démissions de Jérôme MARSAC et Olivier GUALDONI de leurs mandats respectifs de Président et de Directeur Général. Jérôme MARSAC a également renoncé à son mandat d'administrateur. Le Conseil d'administration de CYBERGUN a coopté Claude SOLARZ, administrateur et actionnaire de RESTARTED INVESTMENT au travers de sa holding BM INVEST, comme administrateur et demandé à ce dernier de bien vouloir prendre la présidence non exécutive du groupe. En parallèle, Hugo BRUGIERE a été nommé Vice-Président. En décembre 2014, une seconde tranche de l'opération d'augmentation de capital est réalisée. L'opération a donné lieu à une augmentation de capital d'un montant brut de 15 317 973,99 EUR (prime d'émission incluse) par la création de 46 418 103 actions nouvelles au prix unitaire de 0,33 EUR. Les actions nouvelles ont été souscrites en numéraire pour 1 716 539 actions nouvelles, soit un montant de 566 457,87 EUR et par compensation de créances pour le solde soit 14 751 516 EUR. A ce titre, RESTARTED INVESTMENT a souscrit par compensation de sa propre créance à hauteur de 43 812 675 actions nouvelles (14 458 183 EUR) et détient, à l'issue de cette opération, 72,30% du capital. Grâce à cette augmentation de capital, CYBERGUN porte le montant de ses fonds propres à 20,8 MEUR et réduit sa dette financière de 14,5 MEUR. Ces opérations ont pour but de redonner au Groupe les marges de manœuvres financières nécessaires à son redéploiement.

Au cours de l'exercice **2015/2016** (avril 2015 – mars 2016), CYBERGUN réalise une augmentation de capital réservée au mois d'avril 2015 d'un montant de 1,9 M€ (5 757 574 actions nouvelles au prix unitaire de 0,33 EUR) se concrétisant par le renforcement de la présence de VATEL CAPITAL et par l'arrivée au capital du Groupe de 2 nouveaux fonds d'investissement, le néerlandais BETTER OPTIONS et le britannique ATLAS CAPITAL MARKET. En septembre 2015, CYBERGUN annonce l'entrée de Dominique ROMANO, business angel à succès, à son capital. Dominique ROMANO a acquis, pour 1 M€, 4,4% du capital de CYBERGUN via sa société GUIBOR à l'occasion d'une cession de bloc réalisée par RESTARTED INVESTMENT. Cet exercice est notamment marqué par le lancement en octobre 2015 d'un nouveau département SPARTAN IMPORT MILITARY DEPARTMENT qui développe une offre de réplique d'armes à destination des forces de polices et militaires, pour un usage d'entraînement. C'est un nouveau tournant pour l'activité de CYBERGUN qui compte exploiter ce nouveau marché afin de relancer la croissance du Groupe. En octobre 2015, CYBERGUN a réalisé avec succès une nouvelle augmentation de capital par l'émission d'ABSA (actions à bons de souscription d'actions) avec maintien du droit préférentiel de souscription. Le montant de cette augmentation s'élève à 2,04 M€ (6 177 575 ABSA nouvelles au prix unitaire de 0,33 EUR) Cette opération permettant à un groupe d'investisseurs néerlandais (dont BETTER OPTIONS) de se renforcer au capital du Groupe pour détenir 10,9% du capital, soit un investissement global de 2,6 M€ depuis son arrivée. En décembre 2015, CYBERGUN, annonce la nomination d'Hugo BRUGIERE au poste de Directeur Général du Groupe en remplacement de Bernard LIATTI. Fin décembre 2015, le Groupe réalise une augmentation de capital réservée d'un montant de 1,4 M€ par placement privé auprès d'un investisseur institutionnel dans le cadre de l'investissement fiscal dans les entreprises innovantes (ISF-TEPA). En raison de cette opération et de la dilution associée, RESTARTED INVESTMENT franchira mécaniquement à la baisse le seuil des 50%, tout en réaffirmant être en mesure de pouvoir se renforcer le cas échéant. Dans le même temps, le Groupe annonce qu'il a finalisé une augmentation de capital par conversion de créances pour un montant de 800 000 EUR, venant ainsi alléger le passif du groupe. Ces opérations se traduiront au total par la création de 6 787 877 actions nouvelles au prix unitaire de 0,328 EUR (prime d'émission incluse). Aux côtés d'un nouvel associé, TASLEEH ENTERTAINMENT, le Groupe réalise l'ouverture de son deuxième centre de tirs de loisirs à Abou Dhabi dans le cadre de la relance du concept de SOFT AIR BATTLE ZONE.

Durant l'exercice **2016/2017** (avril 2016 – mars 2017), CYBERGUN fait évoluer son modèle de distribution via l'acquisition en juin 2016 de la société DOLOMEDE qui détenait deux sites internet internationaux de vente en ligne de produits Softair et accessoires associés (AD1 et SHORTY USA). Le 12 septembre 2016, compte tenu de la perte réalisée au cours de dernier exercice portant les capitaux propres de CYBERGUN SA à un niveau inférieur à la moitié de son capital social, le Groupe procède à une réduction de capital pour un montant de 20 997 594 EUR. Un mois plus tard, le groupe CYBERGUN a procédé au regroupement des actions de son capital social de telle sorte que 10 actions ordinaires donnent droit à une action nouvelle de 0,87 € de valeur nominale. A l'issue de cette opération finalisée le 25 octobre 2016 et motivée par la volonté du Groupe de stabiliser la valeur de marché de

ses actions et tout au moins de diminuer leur volatilité, de même que de les sortir de la catégorie des « penny stock », le capital social du groupe est composé de 8 713 016 actions à 0,87€ de valeur nominale. CYBERGUN a signé avec Yorkville Advisors Global un contrat d'émission d'obligations convertibles en actions, pour un montant nominal maximum d'emprunt obligataire de 3 M€ représentant un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 3 M€. En octobre 2016, le Groupe procède à un renforcement de ses fonds propres à hauteur de 790,5 K€ par compensation de créances liquides et exigibles (concernant 3 investisseurs historiques : la société DAMPI SARL, L'EURL de la Borne et Monsieur Bernard LIATTI). Cette consolidation des capitaux propres se traduit précisément par une augmentation de capital de 648,8 K€ assortie d'une prime d'émission de 141,7 K€, et par l'émission de 745 293 actions nouvelles ayant une valeur nominale de 0,87€ chacune et achetées au prix unitaire de 1,06 €. CYBERGUN réalise une augmentation de capital de 329 K€ au 3^{ème} trimestre par exercice de BSA attribués lors d'une augmentation de capital précédente en 2015 (émission d'ABSA). Le groupe CYBERGUN a finalisé en Novembre 2016 la négociation et la mise en place d'une nouvelle ligne de financement court terme aux Etats-Unis avec le groupe financier américain ENCINA. Ce nouveau financement qui se substitue au précédent financement avec l'établissement STERLING présente plusieurs avantages déterminants : une disponibilité supplémentaire avec une base de financement pouvant aller jusqu'à 7.5 M\$ (contre 5 M\$ précédemment) ainsi que des coûts globaux moins importants (intérêts, frais d'audit, etc.). En juin 2016, CYBERGUN ouvre une nouvelle filiale CYBERGUN JAPAN, en plein cœur de Tokyo, afin de s'implanter sur le marché japonais. En février 2017, CYBERGUN a procédé auprès de FINANCE4YOU à deux nouvelles augmentations de capital, chacune d'une valeur de 1 M€ représentant la création de 1 million d'actions nouvelles (prix d'émission fixé à 1€). Ces deux augmentations de capital contribuant au renforcement des fonds propres de CYBERGUN traduisent un engagement fort de l'un des actionnaires stables du groupe et permet notamment l'accélération de la reconquête commerciale. Au cours de cet exercice, le groupe CYBERGUN a créé une nouvelle division SPARTAN MILITARY dont l'activité est de commercialiser des répliques d'armes pour l'entraînement des forces de police, gendarmerie, armées ainsi que d'autres organisations publiques ou privées. Cette division militaire est dirigée par un ancien Général de l'Armée de Terre, le Général Emmanuel MAURIN, ancien commandant du 2^{ème} Régiment Etranger Parachutiste, ancien patron de la 11^{ème} Brigade Parachutiste, ancien commandant de la Task Force Lafayette en Afghanistan et ancien patron de l'infanterie française en tant que commandant de l'école de l'Infanterie.

Au cours de l'exercice **2017/2018** (avril 2017 – mars 2018), CYBERGUN signe une nouvelle licence en août 2017, avec le fabricant de pistolets GLOCK pour le marché de l'airsoft civil et fait suite au premier contrat stratégique signé en 2015 pour répondre aux besoins d'entraînement des forces armées et de police. Cet exercice est également marqué par les acquisitions de 3 sociétés de distribution, qui viennent renforcer la nouvelle stratégie de vente directe entamée en 2016 : JM DEVELOPPEMENT (destockage-games.com), TON MARQUAGE.COM (shop-Gun.fr, airsoft-horizon.fr, shopgun-defense.com ainsi que le réseau SHOPGUN composé de 6 boutiques en propre et franchisées) et OPEN SPACE SAS (shootgame.fr ainsi que 2 boutiques en propre). Ces nouvelles acquisitions apportent à CYBERGUN, outre un effet de taille significatif, des expériences et des profils complémentaires. Elles permettent dorénavant au Groupe d'adopter une double stratégie de vente directe (B2C) et indirecte (B2B2C), ainsi que de contrôler plus de 40% du marché français de l'AirSoft avec une marge en nette hausse par le fait de la désintermédiation. Par ailleurs, cette nouvelle politique a entraîné une rationalisation des ressources engagées et notamment la fermeture du site de Bondoufle avec une sous-traitance de la logistique. Un plan de licenciement économique et collectif va ainsi être mis en œuvre afin d'accompagner dans les meilleures conditions la suppression d'une vingtaine de postes environ. Le 30 novembre 2017, CYBERGUN termine une première phase d'équipement des forces de police et de gendarmerie françaises pour plus de 1,5 MEUR avec plus de 800 armes d'entraînements livrées aux Centres Régionaux de Formation (CRF) de la Police Nationale ainsi que 2 300 armes d'entraînements pour la gendarmerie nationale. Après les excellents retours de ce premier déploiement, de nombreux autres contrats sont envisagés pour équiper d'autres unités opérationnelles (CRS, commissariat, etc.). La phase 2 de cet équipement est attendue pour 2018 et la phase 3 pour 2019. Toujours dans la même thématique, lors du salon de MILIPOL, en décembre dernier, le Groupe signe un accord de distribution en Afrique avec la société SOFEXI, filiale du groupe MARCK. Suite à un tirage de 800 K€ effectué en décembre 2017, CYBERGUN a clôturé la première ligne de financement auprès de Yorkville Advisors Global de 3 M€, autorisée par l'AGO du 12 septembre 2016. Le 15 décembre 2017, CYBERGUN a resouscrit une seconde ligne d'obligations convertibles auprès de son partenaire Yorkville Advisors

Global, mettant ainsi à disposition du Groupe une nouvelle ligne de financement d'un montant maximum de 3 millions d'euros sur 24 mois. Suite à des tirages intervenus en décembre 2017 (700 K€), en janvier 2018 (500 K€) et en février 2018 (1,8 M€), le Groupe a clôturé la ligne de financement en OCA autorisée par l'Assemblée générale du 29 mars 2017. En décembre 2017, CYBERGUN, annonce la renégociation des conditions de financement de ses filiales américaines, l'arrivée du général Jacques ARAGONES comme conseiller militaire sur la zone et la nomination de Matt HANDY, ancien Directeur grands comptes Etats-Unis de CYBERGUN, à la tête des filiales américaines du Groupe pour finaliser le plan de restructuration initié par Hugo BRUGIÈRE.

5.2. INVESTISSEMENTS

5.2.1. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES JUSQU'A LA DATE DU DOCUMENT DE REFERENCE

De manière générale, les investissements correspondent à des licences en ce qui concerne les immobilisations incorporelles et à des moules servant à la fabrication des produits en ce qui concerne les immobilisations corporelles.

En K€	30/09/2017 publié 6 mois	31/03/2017 publié 12 mois	31/03/2016 publié 12 mois
Acquisition d'immobilisations corp. et incorp. nette	-16	-368	-303
Variation des prêts et avances donnés/reçus	-7	-31	158
Valeur de cessions des immobilisations corp. et incorp.	5	-	2
Plus ou moins-values sur immobilisations financières	-	-	-
Trésor. nette /acquisitions & cessions de filiales	-	-	54
Variation des autres actifs financiers non courants	-	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-17	-399	-90

Les investissements réalisés au 31/03/2017 sont principalement composés d'acquisitions d'installations et d'agencements pour les sociétés localisées aux Etats-Unis. Les investissements réalisés au 31/03/2016 sont principalement composés d'acquisitions de moules pour CYBERGUN SA et d'acquisitions d'installations et d'agencements pour les sociétés localisées aux Etats-Unis.

Investissements intervenus depuis la dernière clôture

Depuis la reprise la société DOLOMEDE (vente en ligne de produits Softair et accessoires associés) en 2016 et les acquisitions des 3 sociétés JM DEVELOPPEMENT, TON MARQUAGE.COM et OPEN SPACE SAS (vente en ligne et boutiques en propres de produits Softair et accessoires associés) en 2018, le Groupe CYBERGUN s'engage dans une stratégie de développement de la vente directe en France. Si des opportunités adéquates se présentaient, cette stratégie pourrait se traduire par l'acquisition de sociétés opérant dans le secteur de la vente directe de produits d'AirSoft en France.

Les modalités des acquisitions des sociétés TON MARQUAGE.COM, OPEN SPACE et JM DEVELOPPEMENT sont présentées au paragraphe 4.1.2 du présent document de référence.

5.2.2. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS

Il n'existe pas d'autre investissement en cours.

5.2.3. INVESTISSEMENTS A VENIR ET ENGAGEMENTS FERMES

A la date du présent document, CYBERGUN ne prévoit pas de réaliser d'investissements significatifs pour les années à venir et pour lesquels les organes de direction de la Société auraient pris des engagements fermes.

6. APERCU DES ACTIVITES

6.1. PRINCIPALES ACTIVITES

6.1.1. LE METIER DE CYBERGUN

CYBERGUN est une société de droit français dont le métier est la conception, la fabrication (exclusivement « fabless ») et la distribution d'armes à feu factices et d'accessoires associés.

Les produits AIR SOFT GUN®, ou SOFTAIR® (marques déposées par CYBERGUN), sont des répliques d'armes à feu qui procurent de véritables sensations grâce à une précision de tir optimale, tout en garantissant une parfaite innocuité.

En plastique ou en métal, les « SOFTAIR » ou « AIR SOFT GUN », sont des armes à feu factices qui projettent des billes en plastique de 6 mm de diamètre avec une puissance inférieure à 2 joules. Les pistolets Softair de CYBERGUN sont absolument inoffensifs.

Grace à un portefeuille d'une trentaine de licences de grandes marques, détenues pour la plupart en exclusivité à l'échelle mondiale, CYBERGUN propose à ses clients les répliques parfaites des armes à feu les plus prestigieuses : DESERT EAGLE, COLT, SIG SAUER, FAMAS, KALASHNIKOV, etc.

Aujourd'hui leader mondial du tir de loisir CYBERGUN a récemment étendue son offre au marché de l'équipement d'entraînement des forces de polices et militaires.

L'exactitude et la qualité de ces copies conformes, reproduites à l'échelle 1/1, attirent un large public constitué de joueurs, de collectionneurs, d'adeptes du grand écran et plus récemment des professionnels de la sécurité et des forces de polices et militaires.

CYBERGUN est un acteur innovant qui dispose de la qualification « Entreprise Innovante » de BPI France, renouvelée en 2015 pour 3 ans supplémentaires (qualification en cours de renouvellement).

■ Le tir de loisir

CYBERGUN propose une large gamme de produits de loisir qui s'étend des pistolets « Softair », répliques inoffensives d'armes projetant des billes en plastique aux pistolets « Paintball ».

En 2008, CYBERGUN a élargi sa gamme de produits en intégrant TECH GROUP HONG KONG. Acquis au mois d'avril, cette société anglaise est spécialisée dans la conception et la fabrication de pistolets paintball pour enfants. L'offre de cette société est très complémentaire à celle de CYBERGUN puisqu'elle s'adresse aux enfants de 5 à 12 ans.

Enfin, le catalogue de CYBERGUN comporte un grand nombre de consommables (billes, cartouches de peinture, etc.) et d'accessoires associés aux produits proposées (mallettes, cibles, viseurs, etc.). L'offre d'accessoires du Groupe a été renforcée grâce à l'acquisition de la société danoise X-GUNS (début d'exercice 2009/2010).

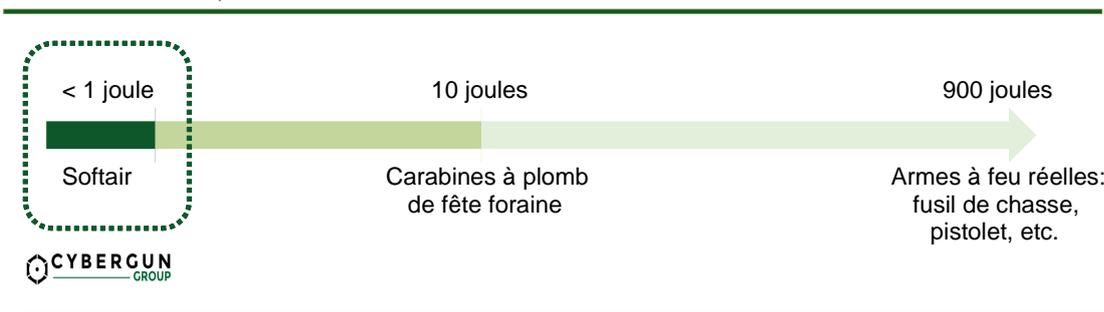
Ces produits de loisir sont absolument inoffensifs pour peu que l'on respecte quelques règles élémentaires : ne pas viser une personne ou un animal, ne pas utiliser ou exhiber ces répliques dans les lieux ou transports publics, etc.

La vente de ces modèles est réglementée en France par le décret n°99-240 du 24 mars 1999 relatif aux conditions de commercialisation de certains objets ayant l'apparence d'une arme à feu. Celui-ci stipule que la vente est réservée à un public majeur et que l'énergie doit être comprise entre 0,08 joules et 2 joules. Selon la réglementation, les produits sont apparentés à des jouets au-dessous de 0,08 joules et à des armes au-dessus de 2 joules. Les produits se trouvant dans cette fourchette de puissance comme les Softair sont assimilés à des armes factices.

Pour information, l'énergie développée par les carabines à plomb de fête foraine est d'environ 10 joules et celle d'un vrai fusil de chasse est d'environ 900 joules.

Positionnement des Softair en fonction de l'énergie dégagée (en joule)

Source : CYBERGUN, ATOUT CAPITAL



■ La division militaire

Depuis 2016 et la création de la division spécialisée SPARTAN MILITARY & LAW ENFORCEMENT, CYBERGUN se positionne sur un nouveau segment de marché, celui des répliques d'armes et plus généralement celui de l'entraînement des forces de polices, de gendarmeries, des armées et des sociétés de sécurité privées.

Cette nouvelle division militaire est dirigée depuis l'été 2016 par un ancien Général de l'Armée de Terre, le Général (2S) Emmanuel MAURIN, ancien commandant du 2^{ème} Régiment Etranger de Parachutiste, ancien patron de la 11^{ème} Brigade Parachutiste, ancien commandant de la Task Force Lafayette en Afghanistan et commandant de l'école de l'Infanterie. Fin 2017, le Général (2S) Jacques ARAGONES, Officier de la légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du mérite et ancien chef de corps du 8^{ème} RPIMA, rejoint également le Groupe CYBERGUN en tant que Conseiller militaire pour la zone Etats-Unis.

Depuis sa création en 2016, la division SPARTAN MLE a équipé les 40 écoles et les centres de recrutement de la Police nationale, de nombreuses municipalités ainsi que la direction centrale des Compagnies républicaines de sécurité. En outre, la gendarmerie Nationale est en cours d'équipement avec une première commande de 2 300 répliques pour une cible finale estimée à 13 000 répliques. Les armées viennent par ailleurs de rendre public un appel d'offres pour près de 8 000 répliques, pour lequel la division SPARTAN est en compétition.

Forte de ces références françaises, indispensables pour une société française, la division SPARTAN se tourne désormais vers l'export et plus particulièrement vers les Etats-Unis où des appels d'offres sont en cours et vers l'Afrique, continent pour lequel le concept d'entraînement SPARTAN est particulièrement adapté.

Pour se développer et être capable de répondre à n'importe quel besoin de ses clients étatiques ou privés, SPARTAN peut compter sur une architecture unique. Elle repose sur une équipe de direction et un important département R&D basés en France ainsi que sur une filiale basée à HONG KONG assurant un lien de proximité direct avec les fournisseurs pour la recherche de nouveaux produits, la militarisation des répliques et le contrôle qualité à 100% des produits militaires. En effet, chacun des produits destinés aux marchés défense et sécurité est renforcé, durci et spécifiquement adapté à un usage intensif dans des conditions d'utilisation sévères. Ce durcissement des produits est conçu et piloté par le département R&D en lien avec les fournisseurs, la filiale d'HONG KONG assurant l'indispensable suivi régulier et personnalisé de proximité.

Par ailleurs, la division SPARTAN mène avec plusieurs industriels de classe mondiale des projets de systèmes d'armes et de simulation possédant chacun un potentiel de marchés très conséquents.

Le développement de ces marchés Défense - Sécurité devrait permettre à CYBERGUN de conclure des contrats de longue durée avec des partenaires de qualité tels que les Etats ou des organisations internationales présents aussi bien en Europe que sur les continents américain et africain lui permettant de devenir un relai significatif de croissance.

6.1.2. LES MARCHES DE CYBERGUN

CYBERGUN est un acteur global qui adresse aujourd'hui quatre principaux marchés :

- **Le sport en plein air (« Outdoor »)**

Les AIR SOFT GUN ® offrent à la fois la performance et la sécurité nécessaires à la pratique du tir en plein air. En effet, ils procurent de véritables sensations grâce une précision de tir optimale tout en préservant un haut degré de sécurité.

Les produits TECH GROUP (Paintball) s'adressent également aux amateurs du tir de loisir « Outdoor ». Ils visent un public constitué d'enfants (5 à 12 ans) mais aussi un public majeur pour une partie de la gamme paintball.

- **Les collectionneurs**

Les Softair de CYBERGUN font également des adeptes chez les collectionneurs passionnés d'armes à feu. Cette clientèle apprécie tout particulièrement l'exactitude et l'authenticité des répliques de CYBERGUN ainsi que leur coût tout à fait raisonnable.

- **Le tir sur cible**

En proposant des répliques fidèles des armes originales, douées d'une précision de tir impressionnante pour leur faible énergie, CYBERGUN a séduit une clientèle de professionnels de la sécurité.

■ L'équipement des forces de polices et militaires

CYBERGUN s'est lancé en 2015 sur le marché de l'équipement militaire. Le Groupe équipe désormais les forces de Police Nationale ainsi que la Gendarmerie Nationale en répliques d'armes de guerre afin d'améliorer et de perfectionner l'entraînement de ces services.

A ce titre, des contrats d'équipement ont été mis en place avec ces 2 parties : une première phase d'équipement déjà accomplie avec 800 armes d'entraînement livrées aux Centres Régionaux de Formation (CRF) de la Police Nationale française pour un montant de plus de 600 K€ et un contrat de 2 300 armes d'entraînement avec la Gendarmerie Nationale française pour un montant de 900 K€. Une deuxième phase d'équipement est prévue durant l'année 2018 puis une troisième en 2019.

Fort de cette expérience et d'excellents RETEX (retour d'expérience), SPARTAN MILITARY (département militaire de CYBERGUN) a conclu un partenariat avec SOFEXI pour développer son offre et proposer des équipements aux administrations africaines et s'est déjà engagé dans la négociation de certains contrats et d'appels d'offre.

6.1.3. L'OFFRE DE CYBERGUN

CYBERGUN dispose d'une offre de produits intemporels et incomparables à plusieurs niveaux.

A ce jour, le catalogue compte plus de 800 références de produits dont la gamme de prix varie de 15 euros à 3 000 euros, avec un prix moyen autour de 55 euros. Les acquisitions de SPARTAN IMPORTS, INOKATSU et SWISS ARM, réalisées au cours de l'exercice (2010/2011) et l'élargissement de son activité en 2015 à l'équipement des forces nationales ont permis une montée en gamme de l'offre de CYBERGUN.

Celle-ci se décompose en cinq grandes catégories de produits :

- Les pistolets à billes pour le tir de loisir ;
- Les « pistolets - jouets » ;
- Les pistolets destinés aux collectionneurs ;
- Les pistolets d'entraînement destinés au marché militaire ;
- Les accessoires et consommables.

■ Les AIR SOFT GUN ® : pistolets factices pour le tir de loisir

Les AIR SOFT GUN ® sont des répliques d'armes en plastique ou en métal qui projettent des billes en plastique de forme sphérique de 6 mm de diamètre. Le fonctionnement de ces produits repose sur trois principaux mécanismes : pompe à ressort, expansion de gaz ou moteur électrique. De faible puissance (< 2 joules), ces répliques d'armes à feu sont inoffensives.

Ces pistolets Softair sont destinés à un public majeur constitué d'amateurs de tir sur cibles ou en plein air. Répliques de grands modèles d'armes tels que COLT ou MAUSER, les AIR SOFT GUN procurent de véritables sensations de tir.

Ci-dessous, une illustration de la qualité des AIR SOFT GUN avec les répliques du pistolet P228 de la marque SIG SAUER (modèle de gauche), du DELTA ELITE (au centre) et du DOUBLE EAGLE de COLT.

Modèles de pistolets AIR SOFT GUN

Source : CYBERGUN



La projection s'effectue soit au coup par coup, en ramenant manuellement la culasse de l'arme factice et en comprimant ainsi une pompe, soit de manière semi-automatique ou automatique, par l'action d'un gaz de propulsion (Co2) ou d'électricité.

Dans tous les cas, la puissance est faible (supérieure à 0,08 joule mais inférieure à 2 joules) afin d'écarter tout danger dans le cadre de l'utilisation normale mais raisonnable de ces produits, tout en offrant la puissance nécessaire au divertissement.

■ Les jouets

Le cœur de cible de cette gamme est l'enfant de 5 à 12 ans. Il s'agit de pistolets en plastique tirant des munitions de peinture pour les produits Paintball. Ces produits sont conçus et fabriqués par TECH GROUP, société anglaise intégrée par CYBERGUN en avril 2008.

Modèles de pistolets Paintball

Source : CYBERGUN



Une partie de la gamme Paintball adresse un public majeur. Ces pistolets et fusils bénéficient d'une puissance et d'une précision supérieure à celles des produits pour enfants.

Le catalogue a également été enrichi par une gamme de pistolets et de fusils automatiques à eau. Certaines de ces répliques d'armes à feu sont capables de tirer de l'eau à une cadence de 300 coups/minute.

■ Les objets de collection : répliques fidèles des grandes armes de guerre

La gamme Softair comporte également des produits destinés au monde des collectionneurs. En effet, CYBERGUN propose des modèles très sophistiqués dont l'exactitude est remarquable. Ce savoir-faire a permis au Groupe de capter une clientèle constituée de collectionneurs de répliques d'armes de guerre, attirés par l'authenticité et l'exhaustivité de l'offre de CYBERGUN.

En effet, grâce à son portefeuille de licences de marques, CYBERGUN dispose d'un catalogue comptant environ 800 références. Le consommateur dispose ainsi d'un large choix au niveau des marques et des modèles.

Une offre très fournie qui attire également les maisons de production cinématographiques désireuses d'équiper les acteurs des armes factices paraissant les plus vraies possible.

Ci-dessous une représentation de l'authenticité des répliques commercialisées par CYBERGUN avec la copie conforme d'un fusil à pompe M500 CRUISER de la marque MOSSBERG (modèle de gauche), le fameux fusil AK 47 de la marque KALASHNIKOV (au centre) et la réplique du G2 de FAMAS (à droite).

Modèles de pistolets AIR SOFT GUN

Source : CYBERGUN



Malgré la ressemblance saisissante entre ces objets de collection et des armes réelles, il est utile de rappeler que ces produits projettent des billes en plastique avec une puissance sécurisante et que par conséquent ils sont inoffensifs.

■ L'offre destinée au marché militaire

Afin de proposer une offre qui réponde parfaitement aux besoins des forces nationales, CYBERGUN a développé une gamme Softair renforcée pour en faire une version d'entraînement à usage professionnel.

A l'occasion du salon de MILIPOL en 2015, SPARTAN IMPORT MILITARY DEPARTMENT a présenté 2 nouveautés spécialement conçues pour le marché militaire : le SIG SAUER SP2022 TRAIN et le MOSSBERG 590 TRAIN.

Le groupe CYBERGUN a également signé avec le manufacturier d'armes autrichien GLOCK un contrat de licence pour développer des répliques destinées à l'entraînement pour les marchés militaires et d'entraînement des forces, les deux premières répliques issues de cette collaboration sont le GLOCK 17 et le GLOCK 19.

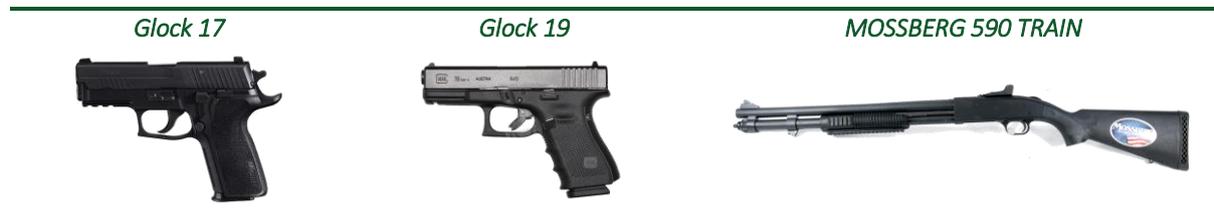
De plus, SPARTAN MILITARY, département militaire du groupe, en partenariat avec SOFEXI, filiale du GROUPE MARCK dédiée aux besoins en équipements des administrations et des forces de défense et de sécurité à l'international, ont développé un kit complet pour un entraînement en toute sécurité, cet accord ouvre à CYBERGUN de nouveaux territoires de croissance notamment en Afrique.

Ce nouveau kit devrait permettre de généraliser un nouveau concept d'entraînement pour les forces de sécurité et de défense qui s'articule autour d'une gamme de répliques d'armes et d'accessoires CYBERGUN, avec un parcours d'entraînement chronométré, une formation au système AirSoft et une maintenance utilisateur. Plusieurs contrats sont en cours de négociation finale dont quelques-uns pourraient être confirmés d'ici peu.

Ci-dessous une représentation des nouveaux équipements développés par CYBERGUN afin d'équiper les forces de polices et militaires ; avec 2 copies d'armes de poing (Glock 17 et Glock 19) et une copie d'arme d'intervention (Mossberg 590 TRAIN).

Répliques destinées à l'équipement militaire

Source : CYBERGUN



■ **Les consommables et accessoires**

L'offre de CYBERGUN comporte un grand nombre d'accessoires associés aux gammes de pistolets factices que le Groupe commercialise. Au travers de son catalogue, CYBERGUN propose des munitions (billes, grenades de billes, peinture, craie, etc.), des accessoires (visées optiques, bi-pieds, cibles, silencieux, mallettes, etc.) et mêmes des équipements pour les joueurs (vestes de camouflage, sacs à dos, ceinturons, etc.). L'offre de consommable s'adresse également au marché militaire, principalement pour les munitions.

Quelques produits du catalogue d'accessoires

Source : CYBERGUN



6.1.4. LE MODELE ECONOMIQUE DE CYBERGUN

CYBERGUN dispose d'un modèle économique pertinent basé sur la maîtrise des étapes clés de la chaîne de valeur de son métier.

■ **Les grandes étapes de la fabrication**

Comme évoqué, l'intégralité de la fabrication des produits est sous-traitée en Asie (Chine, Taiwan, Philippines, Japon). Ce choix permet à CYBERGUN de contrôler la fabrication sans en subir les contraintes. En effet, la production est toutefois placée sous le contrôle de CYBERGUN qui assure une veille régulière du processus de fabrication des produits. A ce titre, la Société entretient des relations privilégiées avec ses partenaires industriels.

En amont de la fabrication, CYBERGUN intervient dès la conception des produits, au niveau des outillages et des packagings. Le Groupe réalise la conception et effectue les travaux de Recherche et Développement qui déterminent la base de travail des sous-traitants. C'est CYBERGUN qui fournit à ses fournisseurs les moules de fabrication dont elle détient l'exclusivité de par ses licences.

La qualité des produits est vérifiée sur les sites de fabrication, par la filiale CYBERGUN HONG KONG. Le contrôle de qualité est effectué au niveau des chaînes de production ainsi qu'à l'embarquement des marchandises.

Une fois les produits montés, emballés puis vérifiés, ils sont directement expédiés aux Etats-Unis et en Europe. En 2017, le Groupe a mis en place une nouvelle politique commerciale en Europe de rationalisation des ressources engagées, cette nouvelle politique a entraîné au cours du début de l'année 2018, la fermeture du site de Bondoufle et une externalisation de la logistique Europe auprès d'un sous-traitant. Le nouveau siège social du Groupe a été transféré à Suresnes (Hauts-De-Seine). Le Groupe dispose également d'une plateforme de logistique aux Etats-Unis. En 2016, le Groupe a fusionné ses 2 entrepôts de Minneapolis et de Dallas, l'ensemble du stock des filiales américaines a été rassemblé dans un unique entrepôt situé à Dallas. Le Groupe est capable d'assurer des livraisons en J+1.

Le processus industriel

Source : CYBERGUN

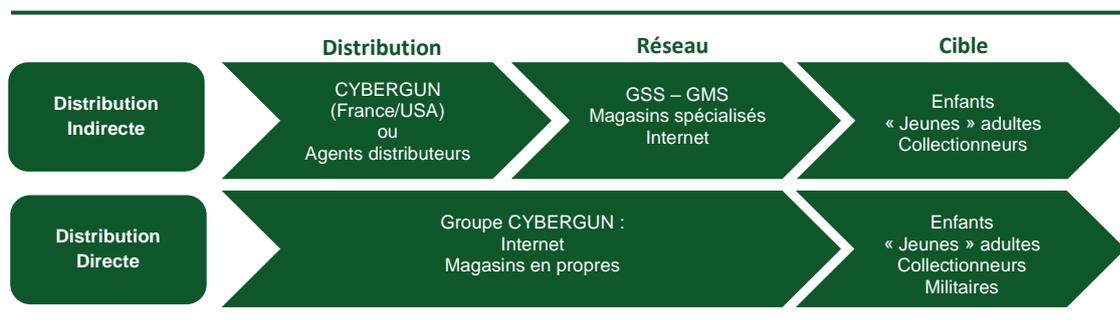


■ La distribution

La distribution des produits du Groupe est aujourd'hui principalement réalisée via un réseau de distributeurs (Grande Surface Spécialisée, Grandes et Moyennes Surfaces, magasins spécialisés, etc.) en Europe et aux Etats-Unis. A partir de 2016, le Groupe a réorienté son business model en diversifiant sa stratégie de distribution avec le lancement de la vente directe en Europe et aux Etats-Unis.

Le processus commercial

Source : CYBERGUN



La distribution indirecte

CYBERGUN a fait le choix stratégique de travailler avec des partenaires fiables et indépendants, répartis à travers toute l'Europe et les Etats-Unis. Le Groupe alimente les professionnels de la grande distribution et de la distribution spécialisée (spécialistes « outdoor » et magasins de jouets) qui

adressent directement le consommateur final. En Asie, CYBERGUN a opté pour la concession de sous licence. A ce jour, le Groupe dispose de plus de 10 000 points de vente dans le monde. La Société n'a pas d'engagement contractuel de reprise des stocks vendus aux distributeurs lorsque ceux-ci ne parviennent pas à vendre à des clients finaux.

Sur le marché nord-américain, la commercialisation des produits s'opère à travers environ 7 000 points de vente constitués essentiellement de « Chain Stores » (Grandes Surfaces Spécialisées). CYBERGUN est présent en Amérique du Nord depuis plus de 10 ans par l'intermédiaire de SOFTAIR USA, devenue filiale à 100% en avril 2004. SOFTAIR USA livre essentiellement les grossistes nationaux précités tandis que l'acquisition de PALCO a permis d'approvisionner un réseau de plus de 1 600 détaillants. Depuis 2004, CYBERGUN exploite également le canal des « GSA » (Grandes Surfaces Alimentaires). Enfin, la distribution s'effectue également au travers des magasins de jouets pour la gamme de produits destinés aux enfants.

En Europe, CYBERGUN travaille avec des distributeurs ou grossistes souvent exclusifs et parfois liés par un contrat d'achat sur l'année. Le Groupe est présent dans plus de 20 pays en Europe. Les produits sont distribués à travers environ 3 000 points de vente répartis dans toute l'Europe. En France, CYBERGUN compte environ 750 points de ventes.

CYBERGUN est également présent au Japon, en plein cœur de Tokyo, grâce à l'ouverture en 2016 d'une nouvelle filiale en association avec 2 entreprises asiatiques, le Groupe détient 33% du capital et le contrôle opérationnel de cette entité aux côtés notamment d'un distributeur japonais d'AirSoft, spécialisé dans le domaine depuis plus de 10 ans.

La distribution directe

En 2016, le Groupe a mis en place une nouvelle stratégie de vente directe via l'acquisition de la société DOLOMEDE qui détenait deux sites internet internationaux de vente en ligne de produits Softair et accessoires associés, à présent détenus par le Groupe :

- AD1 (www.ad1-airsoft.com) sur le marché européen ;
- SHORTY USA (www.shortyusa.com) sur le marché américain.

La stratégie européenne de vente directe sur Internet, qui s'articulera autour du site AD1 aujourd'hui disponible en France et déployé progressivement sur les pays ciblés, vise à contrôler la chaîne de valeur, notamment dans un souci de meilleure maîtrise des prix de vente. Cette politique doit avoir comme double effet une amélioration des marges tout en soutenant les réseaux actuels de distribution des produits en créant un référentiel de prix homogène pour les produits du groupe. En parallèle, la nouvelle version du site Internet AD1 permettra de créer une véritable expérience « phygitale » en associant achat en ligne et livraison en boutiques. CYBERGUN pourra ainsi renforcer le trafic dans les réseaux de distribution clients du Groupe. Ces partenaires pourront notamment proposer des prestations de SAV et ainsi fidéliser à leur niveau des clients finaux toujours plus exigeants en termes de prix et de service.

Concernant la stratégie aux Etats-Unis, le groupe CYBERGUN compte s'appuyer sur le site SHORTY USA et notamment une base de 100 000 fans sur Facebook et un portefeuille de clients présents dans tous les Etats-Unis. Là encore, CYBERGUN comble un fossé en devenant un acteur à part entière sur le marché de la vente en ligne. Sur ce marché, outre la stratégie déployée en Europe, le Groupe prévoit également la mise en place d'une offre OUTLET très prisée localement. Cette offre permettra d'accélérer la rotation des stocks sur certains produits en fin de vie.

En 2018, CYBERGUN a décidé d'accélérer le déploiement de sa stratégie de vente directe en France et a réalisé trois acquisitions stratégiques de sociétés de distribution de produits Softair :

- JM DEVELOPPEMENT (Destockage-games.com) ;
- TON MARQUAGE.COM (Shop-Gun.fr, airsoft-horizon.fr, shopgun-defense.com ainsi que le réseau SHOPGUN composé de 6 boutiques en propre et franchisées) ;
- OPEN SPACE SAS (Shootgame.fr ainsi que 2 boutiques en propre).

CYBERGUN dispose ainsi d'une force de frappe nationale sans précédent alliant le web et la présence physique. Cette politique désintermédiée, qui se caractérise par une présence accrue sur internet et par la possession de magasins en propre, a le double avantage de permettre l'animation d'une communauté d'utilisateurs pour entretenir une dynamique de croissance tout en intégrant une marge commerciale à deux chiffres jusqu'ici captée par les revendeurs.

6.1.5. LES LICENCES DE MARQUE

L'exploitation de licences de marques est au cœur de la stratégie de CYBERGUN. Entre 1997, année de la première signature de licence, et aujourd'hui, la Société a multiplié les accords avec les grands fabricants d'armes.

■ Un portefeuille de licences unique au monde

CYBERGUN est la seule société au monde à détenir et à exploiter des licences de la majorité des fabricants d'armes. Cet avantage concurrentiel est aujourd'hui une barrière à l'entrée sur ce marché car la Société a acquis une expérience dans ce domaine et un fort pouvoir de négociation avec les grands fabricants.

La Société a conclu un certain nombre de contrats de licences exclusives avec des fabricants d'armes lui conférant le droit de reproduire et de commercialiser des fac-similés d'armes ; ces contrats de licences ont des durées variables et sont renouvelés et renégociés périodiquement.

A ces contrats sont associés le paiement par CYBERGUN de redevances calculées sur les ventes et de sommes fixes définies contractuellement dans certains cas (cf. § 4.1.5).

A ce jour, CYBERGUN dispose d'un portefeuille d'une trentaine de licences exclusives mondiales.

Les principales licences de marques de CYBERGUN

Source : CYBERGUN



Chaque licence donne à CYBERGUN le droit de concevoir, d'exploiter et de développer des produits portant la marque concernée. La Société réalise à partir d'exemplaires originaux les moules pour reproduire et fabriquer la réplique exacte en série par le biais de la sous-traitance.

Le modèle contractuel de ces licences est classique, le licencié s'engage à reverser une somme minimum correspondant dans la plupart des cas à un pourcentage d'un objectif réalisé sur l'année. En moyenne, la durée de vie d'un contrat de licence est de 10 ans.

CYBERGUN affiche clairement sa volonté de poursuivre sa politique de licences en obtenant le renouvellement des contrats arrivant à échéance et en procédant à l'acquisition de nouvelles licences. Dernièrement, CYBERGUN a annoncé la signature d'une nouvelle licence avec le manufacturier d'armes autrichien GLOCK pour le marché civil et militaire.

■ Une politique volontariste de lutte contre la contrefaçon

L'industrie du jouet est souvent la cible des sociétés pirates peu soucieuses de la sécurité des consommateurs et notamment de celle des enfants. Pour des jouets comme les pistolets à billes, la contrefaçon représente un risque important pour la sécurité (puissance non réglementaire, enrayement, etc.).

CYBERGUN a procédé à l'enregistrement de ses marques à l'Institut National de la Propriété Industrielle. Ainsi, tout acte d'utilisation de ces marques sans autorisation préalable de la société est considéré comme un acte de contrefaçon. La répression des actes de contrefaçon pour importation, exportation ou production, est prévue par la loi n° 94102 du 5 février 1994 modifiée par la loi n° 2004-204 du 9 mars 2004, qui a considérablement élevé le niveau des sanctions pénales prévues à l'article L 716-9 du Code de la Propriété Intellectuelle. Désormais, la contrefaçon de tout droit de propriété intellectuelle et donc de marque est puni d'un emprisonnement de 4 ans et d'une amende de 400 000 €.

CYBERGUN est aujourd'hui particulièrement bien équipé pour lutter contre les contrefacteurs. Les licences sont gérées par le département juridique de CYBERGUN dont l'expertise est un élément essentiel du bon fonctionnement de l'exploitation des différents contrats. Ce département est chargé de la gestion complète des licences mais aussi des procédures de lutte contre les pirates.

De nombreuses saisies ont été effectuées par les douanes, qui travaillent toujours en collaboration avec CYBERGUN dans le cadre d'un agrément renouvelé chaque année depuis plus de 10 ans.

Par ailleurs, la Société a également étendue sa surveillance aux sites internet susceptibles de commercialiser des contrefaçons.

6.2. LES MARCHÉ DU JOUET ET DE L'ÉQUIPEMENT MILITAIRE

6.2.1. LES DONNEES DU MARCHÉ

■ Le marché du jouet

En 2016, les dépenses de jouets ont atteint le seuil de 90 milliards de dollars dans le monde. 70% des jouets vendus dans le monde sont fabriqués en Chine. La production chinoise est concentrée dans la province méridionale du Guangdong. L'industrie y est très fragmentée, avec plus de 8.000 fabricants de jouets et peut-être jusqu'à 20.000 (non déclarés), selon certaines estimations. Ce sont 4 millions d'ouvriers chinois qui travaillent dans ce secteur. L'UE compte environ 80 millions d'enfants de moins de 14 ans et quelques 2 000 entreprises employant directement plus de 100 000 personnes dans le secteur du jouet et du jeu. La majorité des entreprises sont des PME. Actuellement, les principaux

partenaires commerciaux de l'Europe demeurent les États-Unis pour les exportations et l'Extrême-Orient (principalement la Chine) pour les importations.

Au premier semestre 2017, les ventes globales de jouets ont crû de 3% sur les marchés suivis par la société d'études NPD Group (essentiellement l'Amérique du Nord et l'Europe). Certains pays ont connu une forte croissance, comme la Russie et le Mexique, tandis que le cœur de la vieille Europe a connu une progression modeste (1% en France et en Italie, 2% en Allemagne), voire un recul (-1% au Royaume-Uni), l'Espagne affichant à l'inverse un fort dynamisme (+7%). Alors que les ventes de jouets sont traditionnellement concentrées sur les derniers mois de l'année, elles devraient au total croître de 4% sur l'ensemble de l'année 2017. En Asie, le marché japonais est pénalisé par le vieillissement de la population, tandis qu'en Chine le marché, en croissance, est encore dominé par les industriels locaux. Le secteur mise aussi sur le développement des jouets connectés. La société d'études britannique Juniper Research, qui évalue le marché à 4,9 milliards de dollars en 2017, table sur un triplement du chiffre d'affaires en cinq ans. Parmi les premiers succès du genre, le robot-boule commandé par une application Sphero, lancé en 2015, ou le robot Cozmo.

En France, selon NPD Group, fournisseur de données sur le marché du jouet, le secteur a réalisé un chiffre d'affaires de 3,43 milliards d'euros en 2016 (hors jeux-vidéo) en hausse de +0,8% par rapport à 2015 qui avait déjà été une année de forte croissance pour ce secteur (+3,7%). La France est le 5ème pays consommateur de jouets en Europe derrière l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre. On enregistre en France 226 millions de jouets vendus, ce qui représente une dépense annuelle par enfant d'environ 248 € en 2016. L'essentiel des ventes proviennent des spécialistes du jouet avec 41,4% de parts de marché (-1,9% vs 2015), 32,8% pour la grande distribution (-1%) et d'internet avec 17% des ventes en forte progression de +15% par rapport à 2015. Le secteur français est constitué d'une vingtaine de fabricants de plus de 10 salariés (60 entreprises de moins de 20 salariés en 1995) qui réalisent 450 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel global. Il comprend également une quinzaine de filiales françaises de commercialisation de grandes marques internationales employant en France plusieurs centaines de salariés et un grand nombre de très petites entreprises de design ou de fabrication de jouets.

Les jouets et les jeux sont essentiels au développement de l'enfant. Aussi la sécurité de leur utilisation doit-elle être garantie. C'est à la fois un enjeu de société et un enjeu économique. Force est de constater que le coût faible prévaut sur la qualité et la sécurité sur les marchés. "Le fabricant, qui se trouve souvent en Chine, l'importateur et le vendeur : tout le monde est désormais responsable. Si un consommateur en France a un problème avec un jouet, il peut se retourner contre le magasin qui le lui a vendu", explique Elisabeth Chesnais, journaliste à UFC-Que choisir. De fait, la Direction générale des douanes a saisi en 2016, 873 400 jouets qui n'étaient pas conformes aux normes européennes, soit plus de 18 % des 4,8 millions contrôlés représentant 9,5% des saisies. Selon les données annuelles publiées par Bruxelles, plus d'un produit sur deux notifié comme dangereux dans l'Union Européenne (UE) est d'origine chinoise.

Les écarts normatifs entre producteurs déséquilibrent les échanges. C'est pourquoi de nombreuses normes européennes ont tenté d'entraver l'importation de jouets peu sûrs. Ces normes s'appliquent désormais à « tous produits qui sont conçus pour être utilisés, exclusivement ou non, à des fins de jeu par des enfants de moins de quatorze ans ou destinés à cet effet » (décret du 22 février 2010). Outre les exigences que ces textes préconisent déjà, le dispositif est renforcé par des exigences chimiques portant notamment sur les vernis, la peinture, la composition des matériaux. Contrairement aux idées reçues, les fabricants étrangers sont soumis à des règles identiques aux règles européennes, et en première ligne, les jouets chinois.

■ Le marché de l'équipement militaire

Les dépenses militaires mondiales se sont établies à 1 686 milliards de dollars en 2016 soit une hausse de +0,4% par rapport à 2015, ce qui représente 2,2% du PIB mondial. Il s'agit « de la première augmentation annuelle consécutive depuis 2011 où les dépenses avaient atteint leur sommet (...) », indique le SIPRI (Institut international de recherche sur la paix de Stockholm). Les Etats-Unis occupent toujours la première place, avec une progression de 1,7% entre 2015 et 2016, à 611 milliards de dollars soit 36% du total des dépenses mondiales. La Chine, deuxième, pointe loin derrière avec 215 milliards de dollars, bien que les dépenses aient augmenté de 5,4%. La Russie complète le trio de tête avec 69,2 milliards de dollars en hausse de 5,9% par rapport à l'année précédente.

La chute des revenus du pétrole et les problèmes économiques liés au choc pétrolier ont contraint certains pays à diminuer leurs dépenses militaires, c'est le cas notamment de l'Arabie Saoudite qui a diminué ses dépenses de 30% par rapport à l'an dernier à 63,7 milliards de dollars (soit une baisse de 25,8 milliards) ; suivis d'autres pays exportateurs de pétrole, Venezuela (-56%), Sud Soudan (-54%), Azerbaïdjan (-36 %), Irak (-36%).

La majorité des pays européens dépense entre 1% et 2% de leur PIB dans le domaine militaire. Ainsi, à l'échelle européenne, 1,41% du PIB des 28 y a été consacré en 2016. Les pays membres ont alloué 231 milliards d'euros aux dépenses de défense en 2016. Sur les 28 Etats membres, 4 ont dépensé moins de 1% de leur PIB dans la défense en 2016 : la République tchèque, la Belgique, l'Espagne et le Luxembourg. En revanche, ceux qui ont dépensé le plus, en volume, sont le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne.

Globalement, le marché de l'équipement des armées et des forces nationales en général se porte bien, en grande partie porté par les Etats-Unis et la Chine. Ce qui laisse entrevoir de bonnes opportunités pour CYBERGUN qui est largement présent aux Etats-Unis. La France, marché sur lequel le Groupe commence à commercialiser sa nouvelle offre devrait faire office de tremplin avant de s'étendre à d'autres marchés nationaux.

En France, le budget 2018 du ministère des Armées est en nette hausse de 1,7 milliard d'euros par rapport à celui de 2017 pour s'établir à 34,4 milliards d'euros soit 1,82% du PIB français et devrait croître sur un même rythme jusqu'en 2022 pour atteindre un objectif de 2% du PIB en 2025. En 2018 la part allouée à l'équipement des armées devrait atteindre 18,5 milliards d'euros de crédits (+1,2 milliards). Du côté des effectifs, l'Etat poursuit leur remontée avec 500 créations nettes d'emplois alors que le ministère a perdu 8 000 postes entre 2007 et 2015, selon les chiffres du ministère de la Défense. La hausse des dépenses liées au renouvellement des équipements militaires ainsi qu'à l'augmentation des effectifs fait suite à l'un des axes de campagne d'Emanuel Macron pour atteindre à terme 2% du PIB, afin de pallier une diminution des dépenses de ce secteur depuis plusieurs années.

Ces indicateurs laissent entrevoir un marché à fort potentiel pour CYBERGUN qui s'est lancé en 2015 dans l'approvisionnement de répliques d'armes pour l'entraînement des forces de polices, de gendarmeries et des armées.

6.3. EVENEMENTS EXCEPTIONNELS AYANT INFLUENCE L'ACTIVITE

Néant.

6.4. DEGRE DE DEPENDANCE

6.4.1. A L'EGARD DES BREVETS, LICENCES ET AUTRES COMPETENCES TECHNOLOGIQUES, DE CONTRATS INDUSTRIELS OU COMMERCIAUX

Comme évoqué, le business modèle de CYBERGUN repose en grande partie sur l'exploitation de licences de grandes marques d'armes à feu (COLT, SIG SAUER, FAMAS, GLOCK etc.). Par conséquent, la Société a une certaine dépendance vis-à-vis de ces licences jugées essentielles pour son activité.

La politique de CYBERGUN en matière de gestion des risques liés aux licences est traitée dans le paragraphe 4.1.5 du présent document de référence.

Dans le cadre de son activité, CYBERGUN commercialise des produits qui sont fabriqués par des sous-traitants localisés en Asie. A ce titre, une partie de l'activité de la Société est dépendante de la continuité d'exploitation de ces tiers.

Le paragraphe 4.1.3 du présent document traite des risques rattachés aux fournisseurs et aux sous-traitants.

6.5. POSITIONNEMENT ET CONCURRENCE

Compte tenu de la niche que représente la réplique d'armes à feu dans le marché des jeux et jouets et de l'équipement militaire, il n'existe, à notre connaissance, aucune étude détaillant les parts de marché des principaux intervenants. Néanmoins, au vue de la qualité du portefeuille de licences de CYBERGUN et sa forte capacité d'innovation, le Groupe apparaît clairement comme un acteur incontournable sur son marché.

La concurrence de CYBERGUN est constituée de concurrents possédant des portefeuilles de licences beaucoup moins fournis et donc incomparables. Il s'agit d'acteurs disposant de licences non détenues par CYBERGUN, de moindre renommée.

Les principaux concurrents directs du Groupe sont des sociétés qui proposent des produits Softair (sous licences ou hors licences).

Les pirates qui fabriquent et commercialisent illégalement des répliques d'armes représentent également une forme de concurrence au niveau de CYBERGUN. Depuis de nombreuses années, le Groupe est particulièrement réactif en matière de lutte contre la contrefaçon. La société combat activement cette forme de concurrence illégale en exploitant les licences de marques et en engageant des poursuites judiciaires contre les contrefacteurs identifiés

7. ORGANIGRAMME

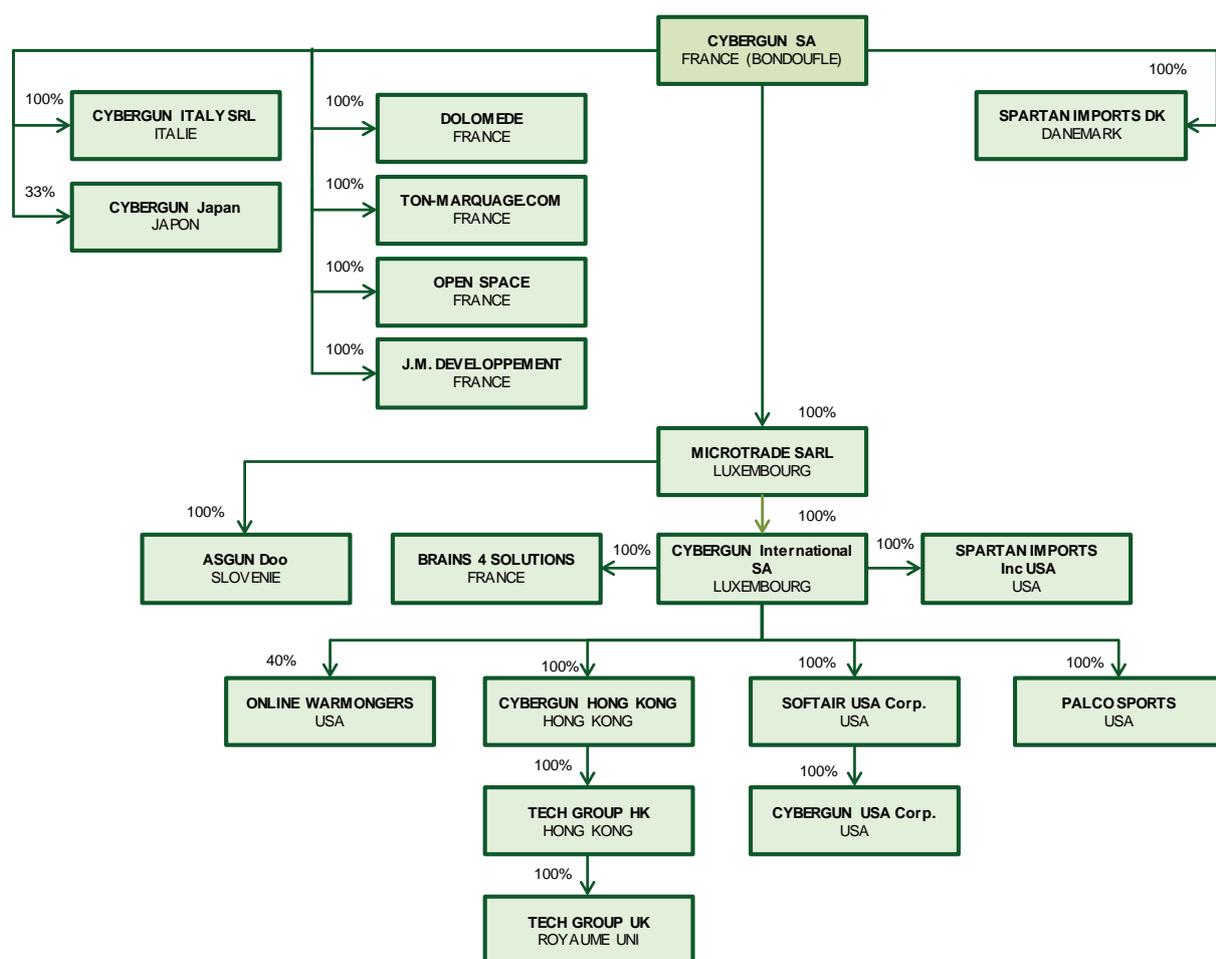
7.1. PERIMETRE DU GROUPE

7.1.1. ORGANIGRAMME JURIDIQUE

A la date du document de référence, l'organigramme juridique du Groupe CYBERGUN est le suivant :

Organigramme juridique du Groupe

Source : CYBERGUN



Toutes les sociétés ont des droits de vote égaux au pourcentage de détention sauf indication contraire.

7.1.2. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leur exercice comptable annuel le 31 mars.

■ Périmètre de consolidation du Groupe

A la date du document de référence, le périmètre de consolidation du Groupe est le suivant :

Nom	Siège	N° Siren	% d'intérêt	Méthode
CYBERGUN SA	40 boulevard Henri Sellier 92150 Suresnes FRANCE	33764379500046	Société mère	
Sarl BRAINS 4 SOLUTIONS (B4S)	8 rue de l'Arc 77240 Vert Saint Denis	51100631400013	100%	IG
MICROTRADE SARL	3 rue des foyers L1537 LUXEMBOURG	N/A	100%	IG
CYBERGUN USA, Corp.	PO BOX 35033, Scottsdale, AZ 85255 USA	N/A	100%	IG
SOFTAIR USA Inc.	Vineyard Center II 1452 Hugues Road Suite 107 GRAPEVINE TX 76051 /USA	N/A	100%	IG
CYBERGUN INTERNATIONAL SA	3 rue des foyers L1537 LUXEMBOURG	N/A	100%	IG
ASGUN Doo	DolenjskaCesta 133 LJUBLJANA 8575 Monticello Lane North	N/A	100%	IG
PALCO SPORTS	MAPLE GROVE MN 55369	N/A	100%	IG
CYBERGUN HONG KONG	1401, 14 th Floor World Commerce Center, HarbourCity 7-11 Canton Road TsimShaTsui, Kowloon HONG KONG	N/A	100%	IG
TECH GROUP UK	Unit D2 Sowton Industrial Estate Exeter Devon EX2 7 LA ENGLAND	N/A	100%	IG
TECH GROUP HK	11 B 9/F block B Hung Hom Commercial Center 339 Ma Tai Wai Road Hung Hom Kowloon HONG KONG	N/A	100%	IG
SPARTAN IMPORTS DK (ex X-GUNS)	True Møllevvej 11 8381 Tilst DENMARK	N/A	100%	IG
SPARTAN IMPORTS Inc. USA	213 Lawrence Avenue South San Francisco CA 94080 USA	N/A	100%	IG
CYBERGUN Italia srl	Milano Piazza Cavour 3 CAP 20121 ITALIE	N/A	100%	IG

ONLINE GROUP, INC	WARMONGERS	1800 Thayer Avenue, Suite A Los Angeles, CA 90025, USA	N/A	40%	ME
DOLOMEDE		L'Ouche de la Muraille 85130 SAINT AUBIN DES ORMEAUX	43198453300015	100%	IG
CYBERGUN Japan		602 Star Court Nihonbashi. Building. Nihonbashi Koami-cho 3-18. Chuo Ku, 103- 0016 TOKYO.	N/A	33%	IG
TON-MARQUAGE.COM		505, rue Gloriette 77170 BRIE- COMTE-ROBERT	48475639000015	100%	IG
OPEN SPACE		411, rue André Citroën ZA La Palud 83600 FREJUS	45336183400030	100%	IG
J.M. DEVELOPPEMENT		50, rue Michel Cazaux ZA de Courtine III 84000 AVIGNON	52090030900037	100%	IG

IG : Intégration Globale
ME : Mise en Equivalence

CYBERGUN a finalisé en 2018, l'acquisition de 3 sociétés de distribution :

- JM DEVELOPPEMENT (Destockage-games.com) ;
- TON MARQUAGE.COM (Shop-Gun.fr, airsoft-horizon.fr, shopgun-defense.com ainsi que le réseau SHOPGUN composé de 6 boutiques en propre et franchisées) ;
- OPEN SPACE SAS (Shootgame.fr ainsi que 2 boutiques en propre).

En association avec 2 autres investisseurs, CYBERGUN a créé une filiale au Japon en juin 2016 afin de servir l'un des plus gros marchés mondiaux de l'airsoft. Bien que détenue à 33% par CYBERGUN SA, CYBERGUN JAPAN est consolidée suivant la méthode de l'intégration globale, la tête de groupe exerçant un contrôle majoritaire contractuel.

En janvier 2016, le groupe CYBERGUN a pris le contrôle de la société DOLOMEDE (vente en ligne de produits Softair et accessoires associés) en acquérant 100 % de ses titres.

La société CYBERGUN n'exerce aucune influence notable sur la société FREIBURGHaus en raison de la présence d'un actionnaire très majoritaire. Celle-ci a par conséquent toujours été exclue du périmètre de consolidation. Le 18 février 2016, la société FREIBURGHaus a décidé lors d'une assemblée générale ordinaire de procéder à la liquidation judiciaire de la société.

8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

8.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET PROPRIETES IMMOBILIERES LOUEES

8.1.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les principales immobilisations corporelles détenues par le Groupe CYBERGUN sont les moules de production servant à la fabrication des produits.

8.1.2. PROPRIETES IMMOBILIERES LOUEES

La Société CYBERGUN n'est propriétaire d'aucun bien immobilier. L'ensemble des locaux occupés par la Société et ses filiales est loué.

Les locaux loués par la Société et ses filiales sont présentés ci-après :

Filiale	Pays	Type de bâtiment	Adresse	Loyer annuel	Echéance du bail
CYBERGUN SA	France	Bureaux & Entrepôts	9/11 RUE Henri Dunant - 91070 Bondoufle	251 K EUR	Février 2018
CYBERGUN SA*	France	Bureaux	40 Boulevard Henri Sellier - 92150 Suresnes	180 K EUR	Décembre 2026
CYBERGUN SA	France	Bureaux & Entrepôts	505 Rue Gloriette - 77150 Brie Comte Robert	18 K EUR	Novembre 2018
TON-MARQUAGE.COM	France	Bureaux & Entrepôts & Boutique	505 Rue Gloriette - 77150 Brie Comte Robert	48 K EUR	Juin 2024
TON-MARQUAGE.COM	France	Boutique	5 Rue Maurice Princet, 51100 Reims	20 K EUR	Février 2019
TON-MARQUAGE.COM	France	Boutique	4-6 Rue Langevin, 78130 Les Mureaux	22 K EUR	Juin 2025
TON-MARQUAGE.COM	France	Boutique	14 Rue Laplace, 33700 Mérignac	16 K EUR	Janvier 2022
OPEN SPACE	France	Bureaux & Entrepôts & Boutique	407/411 Rue André Citroën, ZA de la Palud - 83600 Fréjus	22 K EUR	Juin 2020
OPEN SPACE	France	Boutique	2208 Avenue de Grasse - 06160 Antibes	11 K EUR	Septembre 2023
JM DEVELOPPEMENT	France	Bureaux & Entrepôts	50 Rue Marcel Cazaux ZI Courtine 3 - 84000 Avignon	21 K EUR	Août 2021
SPARTAN IMPORT DK	Danemark	Bureaux	True Mollevej 11 - 8383 Tilst	158 K SKK	Janvier 2018
CYBERGUN ITALIE	Italie	Bureaux	Via Pacinotti 25 - 21100 Varese	16 K EUR	Décembre 2022
SOFTAIR USA	USA	Bureaux & Entrepôts	4265 Trade Center Drive, Grapevine - 75211 Texas	276 K USD	Décembre 2021
PALCO MARKETING INC	USA	Bureaux	750 S Plaza Drive, Suite 101, Mendota Heights - MN 55120	33 K USD	Décembre 2019
PALCO MARKETING INC	USA	Entrepôts	8555 Revere Lane North, Suite 600, Maple Grove - MN 55369	357 K USD	Décembre 2022
CYBERGUN HK LTD	Hong Kong	Bureaux	Unit 22, 1/f, office building block 2, 96 Siena Av, DB North, Lantau Island - HK	24 K HKD	Août 2019
CYBERGUN HK LTD	Hong Kong	Bureaux	11 th floor of Yeung Yiu Chung n°8 Industrial Building, n°20 Wang Hoi Road, Kowloon Bay - Kowloon	22 K HKD	Août 2017

* Les locaux situés au 40 Boulevard Henri Sellier - 92150 Suresnes appartiennent aux sociétés HBR (dont Monsieur Hugo BRUGIERE est le président) et BM INVEST (dont Monsieur Claude SOLARZ est le président).

8.2. FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX POUVANT INFLUENCER L'UTILISATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A la connaissance de CYBERGUN, aucun facteur de nature environnementale n'a eu ou n'est susceptible d'influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, les opérations du Groupe.

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

Les informations relatives à l'endettement financier de la société sont présentées aux chapitre 4.2 et 4.3 du document de référence.

9.1. SITUATION FINANCIERE

Les données présentées sont issues des comptes semestriels consolidés non audités au 30 septembre 2017 et 2016 et des comptes annuels consolidés audités pour les exercices clos au 31 mars 2017 et 2016 (établis en norme IFRS).

■ Bilan actif consolidé

Bilan - actif (en K€)	30/09/2017	30/09/2016	31/03/2017	31/03/2016
	publié	publié	publié	publié
	6 mois	6 mois	12 mois	12 mois
ACTIFS NON-COURANTS				
Goodwill	4 989	7 719	5 479	7 572
Autres immobilisations incorporelles	3 239	3 400	3 346	3 481
Immobilisations corporelles	871	1 207	1 073	1 320
Participations entreprises associées	2 661	2 661	2 661	2 661
Autres actifs financiers non courants	351	445	361	325
Actifs d'impôts non courants	1 407	62	1 631	62
Total actifs non courants	13 518	15 494	14 551	15 422
ACTIFS COURANTS				
Stocks et en-cours	9 016	14 894	10 502	15 736
Créances clients	9 966	9 850	9 440	10 410
Actifs d'impôts courants	177	2 358	326	2 277
Autres actifs courants	2 235	4 008	2 278	4 048
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 026	1 553	1 538	1 925
Total actifs courants	23 420	32 664	24 085	34 397
Total actif	36 938	48 158	38 636	49 819

■ Bilan passif consolidé

Bilan - passif (en K€)	30/09/2017 publié 6 mois	30/09/2016 publié 6 mois	31/03/2017 publié 12 mois	31/03/2016 publié 12 mois
CAPITAUX PROPRES				
Capital émis	11 993	7 580	11 078	28 578
Autres réserves	-10 307	3 900	4 674	-9 139
Résultat de l'exercice	-4 017	-3 362	-14 895	-8 088
Intérêts minoritaires	30	-	34	-
Total capitaux propres	-2 301	8 118	891	11 351
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts et dettes financières à long terme	10 435	9 766	10 570	9 761
Passifs d'impôts différés	-	-	-	-
Provisions à long terme	3 498	3 479	3 497	3 479
Total passifs non courants	13 933	13 245	14 067	13 240
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs	8 078	7 837	6 454	7 010
Emprunts à court terme (dont cours bancaires courants et intérêts courus)	3 651	4 714	3 121	4 633
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	263	159	263	263
Passifs d'impôt courant	190	207	271	238
Provisions à court terme	554	1 279	923	1 019
Autres passifs courants	12 569	12 598	12 647	12 065
Total passifs courants	25 305	26 795	23 678	25 229
Total capitaux propres et passifs	36 937	48 158	38 636	49 819

30 septembre 2017

Au 30/09/2017, le total des actifs non courants s'élève à 13 518 K€ (contre 14 551 K€ au 31/03/2017).

Suite au test d'impairment effectué au cours de l'exercice clos au 31 mars 2017, le Groupe a constaté une dépréciation du goodwill de 2 500 K€ dans les comptes consolidés. Au 30/09/2017, la variation négative du goodwill pour 491 K€ est exclusivement à mettre en relation avec l'écart de conversion résultant de l'évolution de la parité Euro/Dollar.

Dans le cadre de la clôture annuelle au 31 mars 2017, les actifs d'impôts différés relatifs à l'activation des déficits reportables aux Etats-Unis (1 661 K\$ soit 1 631 K€) ont été reclassés de courant à non courant. Au 30 septembre 2017, la baisse de 224 K€ par rapport à la clôture annuelle, soit un solde de 1 407 K€ correspond exclusivement à l'impact de l'écart de conversion résultant de l'évolution de la parité Euro/Dollar.

Au 30/09/2017, le total des actifs courants s'élève à 23 420 K€ (contre 24 085 K€ au 31/03/2017).

Au 30/09/2017, la valeur nette du stock de marchandises du Groupe s'élève à 9 016 K€ (contre 10 502 K€ au 31/03/2017). Au cours de l'exercice clos au 31/03/2017 et au cours de la période close au 30/09/2017, le Groupe a poursuivi sa stratégie d'assainissement de son stock via une rationalisation et un écoulement massif des produits à rotation lente et à plus faible marge.

Au 30/09/2017, le total des capitaux propres s'élève à -2 301 K€ (contre 891 K€ au 31/03/2017).

Au 30 septembre 2017, les autres réserves ressortent à -10 307 K€ contre 4 674 K€ au 31/03/2017. Cette évolution est à mettre en relation avec l'affectation du résultat de l'exercice N-1 en réserves.

31 mars 2017

Au 31/03/2017, le total des actifs non courants s'élève à 14 551 K€ (contre 15 422 K€ au 31/03/2016).

Le test d'impairment effectué à la clôture de l'exercice clos au 31/03/2017 sur l'activité tir de loisir a amené le Groupe à constater une dépréciation de 2 500 K€ dans les comptes consolidés.

Les actifs d'impôts différés relatifs à l'activation des déficits reportables aux Etats-Unis ont été reclassés du courant en non courant pour 1,6 M€.

Au 31/03/2017, le total des actifs courants s'élève à 24 085 K€ (contre 34 397 K€ au 31/03/2016).

Au 31/03/2017, grâce à la mise en place d'une nouvelle stratégie de rationalisation des stocks, la valeur nette du stock de marchandises du Groupe s'élève à 10 502 K€ (contre 15 736 K€ au 31/03/2016).

Au 31/03/2017, le total des capitaux propres s'élève à 891 K€ (contre 11 351 K€ au 31/03/2016).

Au 31/03/2017, le capital émis s'élève à 11 078 K€ contre 28 578 K€ au 31/03/2016. Le Groupe a procédé au regroupement des actions de son capital social de telle sorte que 10 actions ordinaires donnent droit à une action nouvelle de 0,87 € de valeur nominale.

Au 31/03/2017, les autres réserves ressortent à 4 674 K€ contre -9 139 K€ au 31/03/2016. Cette évolution est à mettre en relation avec la réduction de capital opérée en septembre 2016 par imputation du report à nouveau suite à la décision de l'AGM du 12 septembre 2016.

■ Compte de résultat consolidé

Compte de résultat en K€	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2016	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2016
	publié	publié	proforma*	publié	publié	proforma*
	6 mois	6 mois	6 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Chiffre d'affaires	16 730	18 692	18 692	33 724	41 290	41 290
Achats consommés	-12 273	-13 676	-13 145	-24 850	-28 882	-27 211
Marge brute	4 457	5 016	5 547	8 873	12 408	14 079
<i>Marge brute en % du CA</i>	<i>27%</i>	<i>27%</i>	<i>30%</i>	<i>26%</i>	<i>30%</i>	<i>34%</i>
Autres produits de l'activité	14	78	78	300	380	380
Charges externes	-2 866	-4 304	-3 266	-6 823	-10 464	-9 288
Impôts, taxes et versements assimilés	-78	-78	-78	-198	-165	-165
Charges de personnel	-2 654	-3 311	-3 142	-5 890	-7 117	-6 407
Dotations aux amortissements et provisions	433	-611	-611	-1 530	-102	-102
Gains et pertes de change	52	26	26	-89	-162	-162
Résultat opérationnel courant	-641	-3 185	-1 447	-5 356	-5 221	-1 664
<i>Marge opérationnelle courante en % du CA</i>	<i>-4%</i>	<i>-17%</i>	<i>-8%</i>	<i>-16%</i>	<i>-13%</i>	<i>-4%</i>
Autres produits et charges opérationnels	-1 675	-12	-1 750	-6 074	32	-3 525
Dépréciation de l'écart d'acquisition	-	-	-	-2 500	-1 800	-1 800
Résultat opérationnel	-2 317	-3 197	-3 197	-13 929	-6 989	-6 989
Produits/Pertes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	-	-	-	-	-
Charge d'intérêts des emprunts obligataires	-164	-149	-149	-299	-370	-370
Coût brut des autres emprunts	-22	44	44	-77	-372	-372
Coût de l'endettement financier net	-186	-105	-105	-375	-742	-742
Autres produits et charges financiers	-1 497	-34	-34	-16	-678	-678
Impôts sur le résultat	-17	-27	-27	-574	-460	-460
QP de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	780	780
Résultat net de la période	-4 017	-3 363	-3 363	-14 895	-8 088	-8 088
<i>Marge nette en % du CA</i>	<i>-24%</i>	<i>-18%</i>	<i>-18%</i>	<i>-44%</i>	<i>-20%</i>	<i>-20%</i>

* A compter du 31/03/2017, les charges relatives à la réorganisation/restructuration du Groupe ont été présentés dans la ligne "Autres produits et charges opérationnels".

9.1.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

30 septembre 2017

Au 30 septembre 2017 (1^{er} semestre de l'exercice 2017/2018), CYBERGUN a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 16,7 M€ (-11% par rapport à l'exercice précédent).

La contraction des résultats du Groupe au regard de la clôture semestrielle N-1 se concentre exclusivement sur la zone US qui a fait face à un début d'année difficile illustré par la baisse de 3,2 M€ de son chiffre d'affaires mais dont la situation est désormais stabilisée. A l'inverse, les marchés Europe

et Asie affichent des niveaux de performances encourageants avec des hausses de chiffre d'affaires de respectivement 0,4 M€ et 0,8 M€ sur le semestre.

31 mars 2017

Au 31 mars 2017 (exercice annuel 2016/2017), CYBERGUN a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 33,7 M€ (-18% par rapport à l'exercice précédent).

Cette baisse importante trouve notamment sa source sur la zone US avec le retrait des produits airsoft du client principal aux Etats-Unis (impact de -5 M€ vs N-1) et la mise en liquidation de clients « chaîne stores » américains qui représentaient un chiffre d'affaires significatif (TSA / impact de 2 M\$ et Gander Mountain / impact de 1 M\$).

9.1.2. MARGE BRUTE

30 septembre 2017

Au 30 septembre 2017 (1^{er} semestre de l'exercice 2017/2018), CYBERGUN a réalisé une marge brute de 4,5 M€ (27% du chiffre d'affaires), contre 5,0 M€ (27% du chiffre d'affaires) au 30 septembre 2016.

Sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2017/2018, le taux de marge brute reste stable par rapport au taux constaté sur le semestre précédent.

31 mars 2017

La marge brute de l'exercice 2016/2017 s'établit à 8,9 M€ (26% du chiffre d'affaires), contre 12,4 M€ au 31 mars 2016 (30% du chiffre d'affaires).

La dégradation importante de la marge brute trouve plusieurs explications, parmi lesquelles un « write-off » exceptionnel de 800 K\$ sur l'inventaire rapatrié de l'ancien prestataire logistique vers le nouveau site de Dallas, la vente massive de slow-moving à plus faible marge contribuant à assainir le stock, ainsi que des retours importants dus à des problèmes de qualité sur un produit bien identifié conduisant à des sorties de stock de l'ordre de 880 K\$ sans contrepartie finale en termes de chiffre d'affaires.

9.1.3. RESULTAT OPERATIONNEL

30 septembre 2017

Au 30 septembre 2017 (1^{er} semestre de l'exercice 2017/2018), CYBERGUN a réalisé un résultat opérationnel de -2,3 M€, contre -3,2 M€ au 30 septembre 2016.

Les résultats du 1^{er} semestre sont à mettre en relation avec le mauvais démarrage de la zone US qui vient annuler l'impact des efforts de restructurations des deux autres zones d'influences du Groupe. Après prise en compte des opérations de dotations nettes aux amortissement et provisions et de gains et pertes de change, le Groupe améliore son résultat opérationnel courant, qui à -0,6 M€ se rapproche de l'équilibre financier. Le résultat opérationnel du Groupe, après comptabilisation des coûts exceptionnels et non récurrents, s'établit au 30 septembre 2017 à -2,3 M€ contre -3,2 M€ sur la même période de l'année précédente, soit une amélioration de 0,9 M€ sur une base semestrielle.

31 mars 2017

Le résultat opérationnel de l'exercice 2016/2017 s'établit à -13,9 M€, contre -7,0 M€ au 31 mars 2016.

Cette baisse des résultats est due essentiellement à une régression importante de la marge brute. Le résultat opérationnel courant ressort à -5,4 M€, contre -5,2 M€ pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,2 M€. Après prise en compte des autres produits et charges opérationnelles et la

dépréciation du goodwill, le résultat opérationnel s'établit à -13,9 M€, contre -7,0 M€ en 2015/2016, soit une variation de -6,9 M€.

9.1.4. RESULTAT NET

30 septembre 2017

Au 30 septembre 2017, après prise en compte du coût de l'endettement financier net (-0,2 M€) et des autres produits et charges financiers (-1,5 M€), le résultat net semestriel du Groupe, s'établit en perte à -4,0 M€, à comparer à une perte de -3,4 M€ à fin septembre 2016.

31 mars 2017

Au 31 mars 2017, après prise en compte du coût de l'endettement financier net (-0,4 M€) et de l'impôt (-0,6 M€), le résultat net annuel du Groupe s'établit en perte à -14,9 M€, à comparer à une perte de -8,1 M€ à fin mars 2016.

9.2. RESULTAT D'EXPLOITATION

9.2.1. FACTEURS INFLUENCANT SENSIBLEMENT LE REVENU D'EXPLOITATION

En dehors de facteurs exogènes, le développement des activités de CYBERGUN dépend du dynamisme des marchés adressés (Etats-Unis, Europe et reste du monde).

9.2.2. CHANGEMENTS IMPORTANTS DANS LES ETATS FINANCIERS

Aucun changement important n'est intervenu sur le périmètre du Groupe impactant sensiblement les états financiers de celui-ci.

9.2.3. FACTEURS EXTERNES IMPORTANTS INFLUANT SENSIBLEMENT LES OPERATIONS DE L'EMETTEUR

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte les opérations du Groupe.

Les facteurs de risque de la Société sont présentés au paragraphe 4 du présent document de référence.

10. TRESORERIE ET CAPITAUX

10.1. INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En K€	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de la période	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux propres
Capitaux propres au 31/03/2015	21 950	5 928	-2 482	925	-12 971	13 350	-	13 350
Résultat au 31/03/2016	-	-	-	-	-8 088	-8 088	-	-8 088
Instrument dérivés - couverture des investissements nets à l'étranger	-	-	-	-	-	-	-	-
Instrument dérivés - couverture des flux de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
Pertes/profits nets comptabilisés en capitaux propres	-	-	-146	-455	-	-601	-	-601
Total des charges et produits comptabilisés	-	-	-146	-455	-8 088	-8 689	-	-8 689
Affectation du résultat en réserves	-	-	-12 971	-	12 971	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital en numéraire	5 357	33	-	-	-	5 390	-	5 390
Augmentation de capital par incorporation de créances	795	5	-	-	-	800	-	800
Augmentation de capital par conversion d'obligations en actions	475	25	-	-	-	500	-	500
Acquisition ou cession de titres en autocontrôle	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre et divers	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 31/03/2016	28 578	5 990	-15 599	470	-8 088	11 351	-	11 351
Résultat au 31/03/2017	-	-	-	-	-14 895	-14 895	-	-14 895
Instrument dérivés - couverture des investissements nets à l'étranger	-	-	-	-	-	-	-	-
Instrument dérivés - couverture des flux de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
Pertes/profits nets comptabilisés en capitaux propres	-	-	214	266	-	480	-	480
Total des charges et produits comptabilisés	-	-	214	266	-14 895	-14 415	-	-14 415
Affectation du résultat en réserves	-	-	-8 088	-	8 088	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital en numéraire	2 069	262	-	-	-	2 331	34	2 364
Augmentation de capital par conversion d'obligations en actions	780	20	-	-	-	800	-	800
Augmentation de capital par incorporation de créances	649	142	-	-	-	791	-	791
Réduction du capital	-20 998	-	20 998	-	-	-	-	-
Acquisition ou cession de titres en autocontrôle	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre et divers	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 31/03/2017	11 078	6 414	-2 475	736	-14 895	858	34	891

En K€	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de la période	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux propres
Capitaux propres au 31/03/2017	11 078	6 414	-2 475	736	-14 895	858	34	891
Résultat au 30/09/2017	-	-	-	-	-4 017	-4 017	-	-4 017
Instrument dérivés - couverture des investissements nets à l'étranger	-	-	-	-	-	-	-	-
Instrument dérivés - couverture des flux de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
Pertes/profits nets comptabilisés en capitaux propres	-	-	-266	169	-	-97	-3	-100
Total des charges et produits comptabilisés	-	-	-266	169	-4 017	-4 114	-3	-4 117
Affectation du résultat en réserves	-	-	-14 895	-	14 895	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital par conversion d'obligations en actions	390	10	-	-	-	400	-	400
Augmentation de capital par incorporation de créances	525	-	-	-	-	525	-	525
Réduction du capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition ou cession de titres en autocontrôle	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre et divers	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 30/09/2017	11 993	6 424	-17 636	905	-4 017	-2 331	31	-2 301

10.2. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En K€	30/09/2017 publié 6 mois	30/09/2016 publié 6 mois	31/03/2017 publié 12 mois	31/03/2016 publié 12 mois
Résultat net consolidé	-4 017	-3 362	-14 895	-8 088
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-	780
Charges liées aux stock-options	-	-	-	-
Produits et charges comptabilisés dans les capitaux propres	-	-	-	-12
Plus et moins-values de cession	11	2	131	-1
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie	-	-7	-7	-202
Annulation dépréciation du goodwill	-	-	2 500	1 800
Annulation de la (charge) produit d'impôt	-	-	574	460
Annulation du coût de l'endettement	186	105	375	742
Annulation amortissements et provisions	-131	599	636	497
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement	-3 951	-2 664	-10 685	-4 025
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation **	3 585	2 207	7 743	-1 438
Impôts payés	-17	-	-58	-59
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	-383	-457	-3 000	-5 522
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corp et incorp nette des variations des fournisseurs d'immo.	-16	-123	-368	-303
Variation des prêts et avances donnés/reçus	-7	-120	-31	158
Valeur de cessions des immobilisations corp. et incorp.	5	-	-	2
Plus ou moins-values sur immobilisations financières	-	-	-	-
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales	-	-	-	54
Variation des autres actifs financiers non courants	-	-	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-17	-244	-399	-90
Activité de financement				
Augmentation de capital reçue	-	-	3 164	5 390
Émission d'emprunt	400	-	1 000	500
Remboursement d'emprunt	-107	-107	-216	-190
Variation comptes courants BM et RI	-	520	1 115	500
Variation autres comptes courants externes	-	24	-	-
Intérêts payés	-174	-104	-373	-396
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	120	333	4 691	5 304
Variation de trésorerie	-280	-368	1 292	193
Trésorerie d'ouverture	-1 515	-2 644	-2 644	-3 058
Trésorerie de clôture*	-1 546	-3 096	-1 515	-2 644
Incidence des variations des cours devises	249	-84	-163	221
Variation de trésorerie	-280	-367	1 292	193
Détail de la trésorerie de clôture				
Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs	2 026	1 553	1 538	1 925
Concours bancaires courants ***	-3 572	-4 649	-3 054	-4 569

* Le rapprochement entre la trésorerie inscrite au bilan et la trésorerie de clôture du tableau ci-dessus est le suivant : Trésorerie de clôture (tableau de flux de trésorerie) = trésorerie (bilan/actif) + titres de placement (bilan/actif) - concours bancaires courants (bilan/passif).

** Au 31/03/2017 : Variation des stocks : -5 765 K€ ; variation des créances d'exploitation : -2 350 K€ ; variation des dettes d'exploitation : - 634 K€ ; variation des créances hors exploitation : -1068 K€ ; variation des dettes hors exploitation : -806K€

Au 31/03/2016 : Variation des stocks : +1 926 K€ ; variation des créances d'exploitation : +371 K€ ; variation des dettes d'exploitation : +385 K€ ; variation des créances hors exploitation : -1 687 K€ ; variation des dettes hors exploitation : -1 213 K€

Au 30/09/2017 : La variation du BFR à hauteur de 3,6 M€ est essentiellement à mettre en relation avec les efforts (i) de réduction et de rationalisation des stocks dont l'impact est estimé sur la trésorerie à +1,8 M€, (ii) d'optimisation des délais de règlement des fournisseurs se traduisant par une hausse du poste et un impact positif de 1,6 M€ sur la trésorerie. Compte tenu de la variation de BFR, le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ressort à (0,4) M€ sur le semestre et se rapproche de l'équilibre. Le flux de trésorerie provenant des activités de financement est positif pour 0,1 M€. Le faible recours du groupe au tirage auprès de son partenaire Yorkville sur le semestre (0,4 M€) traduit la capacité grandissante du groupe à s'autofinancer, à assumer ses échéances de remboursement notamment dans le cadre du protocole bancaire établi en 2014 (0,1 M€) et donc de maintenir la réduction progressive de l'endettement.

*** Il s'agit des emprunts et lignes de tirage auprès de BBVA, Nordéa, Newstar/Encina.

10.3. CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DES FINANCEMENTS

■ Emprunts et dettes financières

Les avances en compte courant sont comptabilisées dans les autres passifs courants et sont par conséquent exclus du calcul de l'endettement financier brut. Au 30 septembre 2017, l'endettement financier brut du Groupe s'élève à 14,3 M€ et le montant des avances en compte courant s'élève à 8 M€, soit un endettement total de 22,3 M€.

Au 30 septembre 2017, la situation d'endettement est la suivante :

En K€ au 30 septembre 2017	Total	- 1 an	A 5 ans	+ 5 ans	Emprunts souscrits en euros	Emprunts souscrits en dollars	Emprunts souscrits en Livres
Emprunt obligataire	10 050	1 050	9 000	-	10 050	-	-
Emprunts auprès des banques	465	213	252	-	216	249	-
Concours bancaires courants	3 572	3 572	-	-	289	3 283	-
Autres dettes financières	184	184	-	-	184	-	-
Intérêts courus non échus	79	79	-	-	75	5	-
Total	14 350	5 098	9 252	-	10 814	3 537	-

Au 31 mars 2017, l'endettement financier net du Groupe s'établit comme suit :

En K€ au 31 mars 2017	Total	- 1 an	A 5 ans	+ 5 ans	Emprunts souscrits en euros	Emprunts souscrits en dollars	Emprunts souscrits en Livres
Emprunt obligataire	10 050	1 050	9 000	-	10 050	-	-
Emprunts auprès des banques	600	213	387	-	279	321	-
Concours bancaires courants	3 054	3 054	-	-	241	2 813	-
Autres dettes financières	184	184	-	-	184	-	-
Intérêts courus non échus	67	67	-	-	60	7	-
Total	13 955	4 568	9 387	-	10 814	3 141	-

■ Emprunt obligataire

Le 22 septembre 2010, CYBERGUN SA a émis un emprunt obligataire dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant : 90 000 obligations émises au nominale de 100 euros, soit 9 MEUR

Durée : 6 ans

Taux fixe d'intérêt de 8%, coupon versé trimestriellement

Remboursement prévu in fine avec possibilité d'un remboursement anticipé au pair des obligations à partir d'octobre 2011

Obligations cotées sur Euronext Growth Paris (ex. Alternext) sous le code ISIN FR0010945725 et le code Mnémonique CYBO

Suite à l'AG des porteurs d'obligations du 9 janvier 2014, les nouvelles caractéristiques des obligations sont :

- échéance de remboursement au pair (100 €) : 18 octobre 2020 ;
- coupons :
 - 3,32 % par an de l'année civile 2014 à l'année civile 2018 ;
 - 5,00 % pour l'année civile 2019 ;
 - 10,00 % pour l'année civile 2020.
- montant cumulé des intérêts versés pour chaque obligation : 55,10 €.

Les intérêts continueront à être versés trimestriellement et le taux actuariel de l'emprunt est désormais de 5,78 %.

■ **Financement des acquisitions des sociétés TON MARQUAGE.COM, OPEN SPACE et JM DEVELOPPEMENT**

CYBERGUN a réalisé trois acquisitions stratégiques de sociétés de distribution de produits Softair rémunérées en obligations convertibles en actions (OCA) et en bons d'attribution d'actions ordinaires (BAA) :

- TON MARQUAGE.COM (Shop-Gun.fr, airsoft-horizon.fr, shopgun-defense.com ainsi que le réseau SHOPGUN composé de 6 boutiques en propre et franchisées) ;
- OPEN SPACE SAS (Shootgame.fr ainsi que 2 boutiques en propre) ;
- JM DEVELOPPEMENT (Destockage-games.com).

La Société a émis 1 700 000 OCA d'un euro de valeur nominale chacune en rémunération partielle des apports et a émis 300 000 BAA en complément de rémunération. Ces BAA émis dans le cadre de l'acquisition de TON MARQUAGE.COM, sont attribuables sous conditions d'atteinte d'objectifs de performances financières et opérationnelles de TON MARQUAGE.COM sur les 2 prochains exercices. A la date du présent document, 1 200 000 OCA ont été converties et le solde des OCA émises est de 500 000.

Le tableau ci-dessous présente les instruments dilutifs, à la date du présent document, dans le cadre de ces acquisitions :

	Nombre d'instruments émis	Nombre d'instruments convertis ou attribués	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions maximum pouvant potentiellement être émises
OCA TON MARQUAGE.COM	500 000	500 000	574 712	0
BAA TON MARQUAGE.COM	300 000	0	0	431 034
OCA OPEN SPACE	700 000	700 000	804 598	0
OCA JM DEVELOPPEMENT	500 000	0	0	654 414
Total	2 000 000	1 200 000	1 379 310	1 085 448

A la date du présent document, le nombre d'actions pouvant potentiellement être émises dans le cadre des acquisitions des sociétés TON MARQUAGE.COM, OPEN SPACE et JM DEVELOPPEMENT s'élève à 1 085 448 actions.

Par ailleurs, concernant l'acquisition de JM DEVELOPPEMENT, en complément des 500 000 OCA en rémunération des apports partiels, CYBERGUN a acquis le solde des titres de JM DEVELOPPEMENT pour un montant de 1 000 K€ (500 K€ payés en numéraire lors de l'acquisition et 500 K€ sous forme de crédit vendeur sur une période de 2 ans).

■ **Autres financements postérieurs au 30 septembre 2017**

Obligations convertibles en actions Yorkville (OCA)

Dans le cadre de la 16^{ème} résolution de son assemblée générale du 12 septembre 2016, CYBERGUN a signé avec Yorkville Advisors Global un contrat d'émission d'obligations convertibles en actions (OCA), pour un montant nominal maximum d'emprunt obligataire de 3 M€ représentant un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 3 M€. En décembre 2017, le Groupe a procédé à l'émission de la dernière tranche d'OCA, pour un montant de 0,8 M€ et a clôturé la ligne de financement en OCA autorisée par l'assemblée générale du 12 septembre 2016.

Dans le cadre de la 4^{ème} résolution de son assemblée générale du 29 mars 2017, la direction de CYBERGUN a resouscrit, le 15 décembre 2017, une ligne d'obligations convertibles auprès de son partenaire Yorkville Advisors Global, pour un montant nominal maximum d'emprunt obligataire de 3 M€ représentant un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 3 M€. Suite à des tirages intervenus en décembre 2017 (700 K€), en janvier 2018 (500 K€) et en février 2018 (1,8 M€), le Groupe a clôturé la ligne de financement en OCA autorisée par l'assemblée générale du 29 mars 2017.

Dans le cadre de la 2^{ème} résolution de son assemblée générale du 5 mars 2018, CYBERGUN a signé avec Yorkville Advisors Global un contrat d'émission d'obligations convertibles en actions (OCA), pour un montant nominal maximum d'emprunt obligataire de 5 M€ représentant un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 5 M€. Début juin 2018, CYBERGUN a mis en place cette nouvelle ligne de financement en obligations convertibles en actions et a procédé au tirage d'une première tranche de 100 OCA pour un montant nominal total de 1 M€. A la date du présent document, la ligne obligataire non convertie de ce contrat est de 5 M€ et le Groupe dispose d'une faculté de tirage résiduel de 4 M€. Les modalités des OCA sont présentées au paragraphe 21.1.4 du présent document de référence.

Tableau de suivi du contrat de financement :

Date	Montant du contrat	Tirage	Conversion	Emprunt obligataire	Possibilité de tirage résiduel
12/09/2016	3 000 000				3 000 000
09/11/2016		100 000		100 000	2 900 000
30/11/2016			50 000	50 000	2 900 000
19/12/2016			50 000		2 900 000
03/01/2017		200 000		200 000	2 700 000
16/01/2017			100 000	100 000	2 700 000
31/01/2017			100 000		2 700 000
31/01/2017		500 000		500 000	2 200 000
02/02/2017			500 000		2 200 000
20/02/2017		1 000 000		1 000 000	1 200 000
23/04/2017			100 000	900 000	1 200 000
27/04/2017			150 000	750 000	1 200 000
07/05/2017			150 000	600 000	1 200 000
05/07/2017		400 000		1 000 000	800 000
14/08/2017			300 000	700 000	800 000
07/12/2017			200 000	500 000	800 000
10/12/2017			100 000	400 000	800 000
10/12/2017			400 000		800 000
15/12/2017		800 000		800 000	
03/01/2018			300 000	500 000	
08/01/2018			500 000		
15/12/2017	3 000 000				3 000 000
15/12/2017		700 000		700 000	2 300 000
05/01/2018		500 000		1 200 000	1 800 000
08/01/2018			200 000	1 000 000	1 800 000
10/01/2018			500 000	500 000	1 800 000
30/01/2018		1 800 000		2 300 000	
14/03/2018			100 000	2 200 000	
27/03/2018			100 000	2 100 000	
05/04/2018			250 000	1 850 000	
05/04/2018			50 000	1 800 000	
05/04/2018			200 000	1 600 000	
07/04/2018			200 000	1 400 000	
18/06/2018			100 000	1 300 000	
05/03/2018	5 000 000				5 000 000
03/06/2018		1 000 000		1 000 000	4 000 000

Augmentation de capital par compensation de créances

Par acte sous seing privé en date du 1^{er} décembre 2011, CRYSTAL COVE, dont Eric Gruau est le gérant, a prêté à CYBERGUN 700 000 € pour une durée de 5 ans, remboursable in fine au taux de 5 %. Au 31 mars 2017, le solde du prêt représente 183 500 €.

Le 9 avril 2018, la créance d'un montant de 150 000 € a été convertie et a donné lieu à la création de 165 231 actions nouvelles CYBERGUN.

■ **Avances en compte courant**

A la date du présent document, le montant total des avances en compte courant (hors intérêts courus) s'élève à 8,8 M€.

Au 30/09/2017, le montant total des avances en compte courant (hors intérêts courus) s'élevait à 8 M€. Ces avances en compte courant sont comptabilisées dans le poste autres passifs courants du bilan. Le détail des autres passifs courants est présenté à l'annexe 6.13 des comptes consolidés au 30 septembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente le détail des avances en comptes courant (hors intérêts courus) à la date du présent document :

En €	Montant du compte courant
RESTARTED INVESTMENT*	4 923 430
BM INVEST**	614 125
INGECO représentée par Amaury de Botmiliau	1 989 436
Amaury de Botmiliau	510 564
SARL D. AMPI	335 000
EURL DE LA BORNE	330 000
JUNON FINANCE représentée par Philippe PEDRINI	100 000
Total	8 802 555

* Contrôlée par la société BM INVEST, elle-même contrôlée par M. Claude SOLARZ.

** Contrôlée par M. Claude SOLARZ

Afin de compléter les ressources financières disponibles de la Société, CYBERGUN prévoit de lancer une augmentation de capital ouverte au public. Cette augmentation de capital sera réalisée avec maintien du droit préférentiel de souscription et bénéficie d'intentions de souscription à hauteur de 74,3% par RESTARTED INVESTMENT, BM INVEST, INGECO, Amaury de Botmiliau, SARL D. AMPI, EURL DE LA BORNE et JUNON FINANCE, qui auront la faculté de souscrire par compensation de la créance financière qu'ils détiennent à l'encontre de CYBERGUN et en numéraire.

Dans l'hypothèse où RESTARTED INVESTMENT, BM INVEST, INGECO, Amaury de Botmiliau, SARL D. AMPI, EURL DE LA BORNE et JUNON FINANCE étaient amenés à souscrire, par compensation l'intégralité de leur créance de 8,8 M€, le solde de cette créance en principal serait nul.

10.4. RESTRICTION EVENTUELLE A L'UTILISATION DES CAPITAUX

Il n'existe aucune restriction éventuelle portant sur l'utilisation des capitaux par le Groupe.

10.5. SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES POUR HONORER LES ENGAGEMENTS PRIS

Compte tenu de la conjoncture économique difficile, l'entreprise s'est organisée pour disposer, si elle en avait la nécessité, de sources de financement complémentaires.

Au 30/09/2017, la trésorerie de CYBERGUN s'élève à 2,0 M€ et l'endettement financier brut à 14,3 M€. Les avances en compte courant sont comptabilisées dans les autres passifs courants et sont par conséquent exclus du calcul de l'endettement financier brut. Au 30 septembre 2017, le montant des avances en compte courant s'élève à 8 M€, soit un endettement total de 22,3 M€.

A la date du présent document, les sources de financement attendues sont :

- La réalisation d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription. RESTARTED INVESTMENT et BM INVEST entendent souscrire à cette opération, pour un montant représentant jusqu'à 47,3% du montant de cette augmentation de capital, par compensation des créances qu'elles détiennent à l'encontre de CYBERGUN.

Les souscriptions par compensation des créances financières de RESTARTED INVESTMENT et BM INVEST qui interviendraient si les souscriptions à titres irréductibles et à titres réductibles n'ont pas absorbé la totalité de l'émission envisagée permettraient de réduire l'endettement de la Société de 5,6 M€.

- La mise en place en novembre 2016 d'une nouvelle ligne de financement court terme aux Etats-Unis avec le groupe financier américain ENCINA. Ce nouveau financement qui se substitue au précédent financement avec l'établissement STERLING présente plusieurs avantages déterminants : une disponibilité supplémentaire avec une base de financement pouvant aller jusqu'à 7.5 MUSD (contre 5 MUSD précédemment) ainsi que des coûts globaux moins importants (intérêts, frais d'audit).
- La mise en place d'un contrat d'émission d'obligations convertibles en actions (OCA) avec Yorkville Advisors Global autorisé par l'AGE du 5 mars 2018, pour un montant maximum d'emprunt obligataire de 5 M€ représentant un montant nominal maximum d'augmentation de capital du même montant. Début juin 2018, CYBERGUN a mis en place cette nouvelle ligne de financement en obligations convertibles en actions et a procédé au tirage d'une première tranche de 100 OCA pour un montant nominal total de 1 M€. A la date du présent document, la ligne obligataire non convertie de ce contrat est de 5 M€ et le Groupe dispose d'une faculté de tirage résiduel de 4 M€. Les modalités des OCA sont présentées au paragraphe 21.1.4 du présent document de référence.

11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

11.1. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

En janvier 2015, CYBERGUN a vu sa qualification « Entreprise Innovante » renouvelée pour 3 ans supplémentaires par BPI France (qualification en cours de renouvellement).

L'innovation occupe une place importante dans le modèle économique de CYBERGUN. La politique du Groupe en matière de Recherche et Développement (R&D) consiste à améliorer continuellement la qualité des pistolets et à élargir la gamme de billes proposées notamment au travers de billes biodégradables.

Le tableau ci-dessous présente les dépenses de R&D engagées au 31 mars 2017 et 31 mars 2016 :

En K€	31/03/2017	31/03/2016
Dépenses de R&D engagées	415	412
<i>Crédit d'Impôt Recherche</i>	96	82

11.2. BREVETS

Néant.

11.3. MARQUES, NOMS DE DOMAINES ET PROPRIETES INTELLECTUELLES

CYBERGUN SA a déposé plus de 200 marques pour la plupart internationales ou communautaires. Plusieurs autres marques sont enregistrées sur les filiales du Groupe.

Les marques AIR SOFT GUN et SOFT AIR sont déposées auprès de l'INPI et du BIOMPI (Arrangement de Madrid), pour une quinzaine de pays et pour une période de 10 ans.

12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12.1. PRINCIPALES TENDANCES ENTRE LE 30 SEPTEMBRE 2017 ET LA DATE DU DOCUMENT DE REFERENCE

■ Chiffre d'affaires annuel 2017-2018

Compte tenu des 3 acquisitions stratégiques annoncées en octobre 2017 et finalisées début 2018, CYBERGUN présente, outre les données consolidées, un chiffre d'affaires proforma intégrant l'apport net de :

- JM DEVELOPPEMENT (Destockage-games.com) ;
- TON MARQUAGE.COM (Shop-Gun.fr, airsoft-horizon.fr, shoptgun-defense.com ainsi que le réseau SHOPGUN composé de boutiques en propre et franchisées) ;
- OPEN SPACE SAS (Shootgame.fr ainsi que 2 boutiques en propre).

Cette présentation permet d'offrir une image fidèle du nouveau périmètre d'activité. Elle fait ressortir un chiffre d'affaires annuel de 36,0 M€ sur l'exercice clos au 31 mars 2018 contre un chiffre d'affaires de 33,7 M€ sur l'ancien périmètre lors de l'exercice clos au 31 mars 2017.

Normes IFRS – en M€	2016-2017 consolidé	2017-2018 consolidé	2017-2018 proforma ⁽¹⁾
Europe + Amérique Latine	15,3	13,9	17,9
Etats-Unis	15,2	14,1	14,1
Asie ⁽²⁾	3,2	4,0	4,0
Total	33,7	32,0	36,0

(3) Proforma intégrant le chiffre d'affaires de JM DEVELOPPEMENT, TON MARQUAGE.COM et OPEN SPACE SAS retraité des facturations intragroupe sur l'exercice 2017-2018

(4) Y compris distribution en Asie pilotée depuis la France en 2016-2017

Détails du passage du chiffre d'affaires publié au chiffre d'affaires proforma

Normes IFRS – en M€	2017-2018 consolidé Périmètre constant	Nouveau périmètre	Annulation intercos	2017-2018 consolidé Proforma
Europe + Amérique Latine	13,9	5,0	-1,0	17,9
- CYBERGUN SA	13,9	-	-1,0	12,9
- OPEN SPACE	-	1,1	-	1,1
- TON MARQUAGE.COM	-	1,9	-	1,9
- JM DEVELOPPEMENT	-	2,0	-	2,0
Etats-Unis	14,1	-	-	14,1
Asie	4,0	-	-	4,0
Total	32,0	5,0	-1,0	36,0

Europe stable à périmètre constant et en croissance sur le nouveau périmètre

CYBERGUN a réalisé un chiffre d'affaires 2017-2018 proforma de 17,9 M€ sur la zone Europe - Amérique Latine contre 15,3 M€ un an plus tôt grâce à l'intégration des réseaux de distribution en France. A périmètre constant, les facturations ressortent à 13,9 M€.

La dynamique du Groupe est portée par la montée en puissance du segment militaire et de l'entraînement des forces (SPARTAN MILITARY) et le renforcement de la vente directe en France. Ces deux leviers d'action ont un impact très favorable sur la rentabilité normative du Groupe.

La marge brute non audité est ainsi estimée à 6,4 M€ en données proforma à fin mars 2018 (4,6 M€ en données consolidées) contre 4,2 M€ un an plus tôt, soit une progression de 52%.

Etats-Unis résistent malgré deux défauts de clients majeurs

Aux Etats-Unis, l'AirSoft civil reste fortement pénalisé par la défaillance de plusieurs chaînes de distribution. Le manque à gagner lié aux faillites de deux clients du Groupe, Gander Mountain et The Sport Authority, s'élève à 5,3 MUSD sur le dernier exercice.

Grâce à son important travail de redéploiement, notamment vers les sites de vente en ligne comme Amazon.com, CYBERGUN a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 14,1 M€ sur la zone Etats-Unis (15,2 M€ un an plus tôt).

La marge brute à fin mars 2018 est ainsi attendue en hausse de 39% à 3,2 M€ contre 2,3 M€ un an plus tôt.

Asie en progression portée par la nouvelle politique commerciale

En Asie, CYBERGUN a réalisé un chiffre d'affaires de 4,0 M€ sur l'exercice contre 3,2 M€ un an plus tôt.

Pour mémoire, le Groupe se concentre désormais sur la conclusion d'accords de distribution avec des partenaires asiatiques plutôt que de distribuer lui-même dans un environnement où la contrefaçon est la règle. Ces accords, qui octroient aux partenaires une exclusivité commerciale, permettent à CYBERGUN de générer une marge brute à deux chiffres sans coûts de distribution associés.

La marge brute de l'exercice 2017-2018 est estimée à 0,5 M€ contre 0,7 M€ un an plus tôt.

Très nette amélioration en vue de la rentabilité

L'ensemble des actions engagées pour reconstituer les marges du Groupe auront un impact visible sur le niveau de marge brute à fin mars 2018. Le Groupe estime ainsi la marge brute proforma à 10,1 M€ (8,4 M€ en données consolidées), soit une progression annuelle de 42%.

En parallèle, comme annoncé, le Groupe a mis en œuvre sur l'exercice un vaste plan de réorganisation de ses activités en France, notamment à travers la fermeture du site historique de Bondoufle (Essonne), la sous-traitance de la logistique et un plan de licenciement économique et collectif concernant une vingtaine de postes.

Ce plan d'économies aura un impact favorable sur les résultats du Groupe même si l'EBITDA courant (EBITDA avant impact des autres produits et charges opérationnels tels que les charges de restructuration, le résultat de cessions et de mise au rebut des immobilisations et tout autre produit et charge ayant un caractère de non récurrence) préalablement annoncé à 1 M€ ne devrait finalement pas être atteint.

■ **Evolution de la situation financière post 30 septembre 2017**

Afin de compléter les ressources financières disponibles de la société, RESTARTED INVESTMENT et BM INVEST entendent souscrire prochainement à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription à titre irréductible et réductible, pour un montant représentant jusqu'à 47,3% du montant de cette augmentation de capital, par compensation des créances qu'elles détiennent à l'encontre de CYBERGUN. La créance de RESTARTED INVESTMENT d'un montant de 4,9 M€ est

principalement liée au rachat par RESTARTED INVESTMENT de l'ensemble de la dette auparavant détenue par les partenaires bancaires français de CYBERGUN.

Dans ce cadre, le groupe CYBERGUN prévoit de lancer une augmentation de capital ouverte au public. Cette opération, autorisée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 5 mars 2018 et qui doit recevoir le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), aurait les caractéristiques suivantes :

- Nombre maximum d'actions nouvelles : 13 465 214 actions ;
- Parité : 7 ABSAR pour 10 actions existantes, chaque action nouvelle sera assortie d'un (1) bon de souscription d'action remboursable de tranche 1 et d'un (1) bon de souscription d'action remboursable de tranche 2 (les « ABSAR ») ;
- Prix de souscription : 0,88 euro par ABSAR.

12.2. ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES PERSPECTIVES DE CYBERGUN

Les principaux faits marquants susceptibles d'influer les perspectives de CYBERGUN sont présentées ci-dessous :

■ Réduction de capital de CYBERGUN SA composant son capital social, motivée par les pertes réalisées sur l'exercice 2015-2016

Au cours de son assemblée générale mixte du 12 septembre 2016 et compte tenu de la perte réalisée au cours de dernier exercice (- 7 474 916 €) portant les capitaux propres de CYBERGUN SA à un niveau inférieur à la moitié de son capital social, le groupe décide de réduire le capital social de CYBERGUN SA par imputation d'une partie de son report à nouveau déficitaire (à hauteur de - 20 997 594 €) et par réduction corrélative de la valeur nominale de ses actions. A l'issue de cette opération, le capital du groupe s'élève à 7 580 345 € composé de 87 130 169 actions, chacune d'une valeur nominale de 0,087 € (contre 0,328 € avant cette réduction de capital). Cette décision permet au groupe CYBERGUN de mettre davantage en cohérence la valeur nominale de l'action avec sa valeur de marché, et est de nature favoriser les investissements futurs.

■ Regroupement des actions en octobre 2016 (10 actions anciennes pour une action nouvelle)

Faisant suite à la réduction de son capital social portant la valeur nominale de ses actions à 0,087 € et conformément à la 10^{ème} résolution proposée au cours de son assemblée générale mixte du 12 septembre 2016 et votée à l'unanimité, le groupe CYBERGUN a procédé au regroupement des actions de son capital social de telle sorte que 10 actions ordinaires donnent droit à une action nouvelle de 0,87 € de valeur nominale. A l'issue de cette opération finalisée le 25 octobre 2016 et motivée par la volonté du groupe de stabiliser la valeur de marché de ses actions et tout au moins de diminuer leur volatilité, de même que de les sortir de la catégorie des « penny stock », le capital social du groupe est composé de 8 713 016 actions à 0,87€ de valeur nominale.

■ Augmentation de capital de 790,5 K€ au 30 octobre 2016 par compensation de créances liquides et exigibles avec suppression du droit préférentiel de souscription

En octobre 2016, le groupe procède pour faire suite à l'une des délibérations de son assemblée générale mixte du 12 septembre 2016, à un renforcement de ses fonds propres à hauteur de 790,5 K€ par compensation de créances liquides et exigibles (concernant 3 investisseurs historiques : la société DAMPI SARL, L'EURL de la Borne et Monsieur Bernard LIATTI). Cette consolidation des capitaux propres se traduit précisément par une augmentation de capital (valeur nominale) de 648,8 K€ assortie d'une prime d'émission de 141,7 K€, et par l'émission de 745 293 actions nouvelles (ayant une valeur nominale de 0,87€ chacune et achetées au prix unitaire de 1,06 € correspondant à la moyenne pondérée des 10 derniers jours de bourse précédant la constatation de l'augmentation de capital intervenue le 30 octobre 2016). Cette augmentation de capital contribue au désendettement du groupe sans sortie de cash équivalente.

- **Augmentation de capital de 329 K€ au 3^{ème} trimestre de l'année fiscale 2016/2017 par exercice de BSA attribués lors d'une augmentation de capital précédente**

Suite à la réduction du capital effectuée en septembre 2016 (décision de l'assemblée générale mixte du 12 septembre), la valeur nominale des actions est revenue à un niveau inférieur à sa valeur de marché. Les conditions d'exercice des BSA, donnant accès à de nouvelles actions pour un prix légèrement supérieur à la valeur nominale mais inférieur à la valeur du marché (au 30 septembre 2016), constituent une opportunité pour les porteurs de se renforcer au capital du groupe à des conditions intéressantes.

A la date du présent document, l'ensemble des BSA attachés aux actions de l'augmentation de capital par émission d'ABSA (action à bons de souscription d'actions) avec maintien du droit préférentiel, d'octobre 2015, sont arrivés à échéance (BSA A : échéance 31 décembre 2016 et BSA B : échéance 31 décembre 2017).

- **Nouvelle ligne de financement court terme aux Etats-Unis avec le groupe financier ENCINA**

Le groupe CYBERGUN a finalisé en Novembre 2016 la négociation et la mise en place d'une nouvelle ligne de financement court terme aux Etats-Unis avec le groupe financier américain ENCINA. Ce nouveau financement qui se substitue au précédent financement avec l'établissement STERLING présente plusieurs avantages déterminants : une disponibilité supplémentaire avec une base de financement pouvant aller jusqu'à 7,5 M\$ (contre 5 M\$ précédemment) ainsi que des coûts globaux moins importants (intérêts, frais d'audit, etc.). Il permettra en outre une visibilité accrue notamment vis-à-vis des engagements fournisseurs, par une plus grande stabilité du financement dans le temps. Enfin, il dégage des marges de manœuvre financières supplémentaires pour contribuer plus rapidement au développement de la zone, de même qu'il permettra aux entités américaines de contribuer au financement des structures centrales de direction du Groupe ainsi que des royalties, jusque-là, à la seule charge de CYBERGUN SA (maison mère en France).

- **Réalisation de deux augmentations de capital successives : levée de 2 M€ auprès de l'investisseur néerlandais FINANCE4YOU - 2 et 20 février 2017**

En conformité avec la résolution 17 de l'AGM du 12 septembre 2016 donnant délégation au conseil d'administration d'effectuer sous certaines conditions des augmentations de capital dans le cadre de placements privés (avec suppression du DPS), ce dernier a procédé auprès de FINANCE4YOU à deux nouvelles augmentations de capital, chacune d'une valeur de 1 M€ représentant la création de 1 million d'actions nouvelles (prix d'émission fixé à 1€). Ces deux augmentations de capital contribuant au renforcement des fonds propres de CYBERGUN traduisent un engagement fort de l'un des actionnaires stables du groupe et permet notamment l'accélération de la reconquête commerciale.

- **Création de la filiale CYBERGUN JAPAN en juin 2016**

En association avec 2 autres investisseurs, dont un investisseur physique de nationalité japonaise, CYBERGUN crée une filiale au Japon afin de servir l'un des plus gros marchés mondiaux de l'airsoft (le Japon est le berceau de l'airsoft). D'ores et déjà présent sur ce marché mais à échelle réduite, le groupe CYBERGUN compte par cet investissement accroître significativement sa présence et devenir un acteur qui compte. CYBERGUN Japon qui possède un capital initial de 6 000 000 Yens (équivalent de 52 000 Euros) aura pour vocation la distribution sur le marché japonais de produits softair de gamme supérieure, sous licence CYBERGUN. Le groupe CYBERGUN détient 33% du capital de CYBERGUN Japan ainsi que le contrôle opérationnel de cette entité.

■ **Création de la Business Unit Spartan Military – Été 2016**

En 2016, le groupe CYBERGUN a créé une nouvelle division Spartan Military dont l'activité est de commercialiser des répliques d'armes pour l'entraînement des forces de police, gendarmerie, armées ainsi que d'autres organisations publiques ou privées. Cette division militaire est dirigée par un ancien Général de l'Armée de Terre, le Général Emmanuel MAURIN, ancien commandant du 2^{ème} Régiment Etranger Parachutiste, ancien patron de la 11^{ème} Brigade Parachutiste, ancien commandant de la Task Force Lafayette en Afghanistan et ancien patron de l'infanterie française en tant que commandant de l'école de l'Infanterie. Cette division qui aura vocation à opérer au niveau mondial représente un potentiel de plusieurs millions d'euros de chiffre d'affaires pour les années à venir et doit rapidement créer un relais de croissance fort pour l'ensemble du groupe dans un contexte de marché stagnant voire à la baisse sur l'activité traditionnelle B2B.

■ **Renforcement de la structure commerciale de la nouvelle Business Unit Spartan Military aux Etats-Unis**

Le général (2s) Jacques ARAGONES a rejoint fin 2017 le groupe CYBERGUN en tant que conseiller militaire pour la zone des Etats-Unis. Officier de la légion d'honneur, ancien chef de corps du 8^{ème} RPIMA, le général ARAGONES possède une très bonne connaissance des arcanes du Pentagone, pour avoir été l'Attaché terre de défense auprès de l'ambassade de France à Washington. La taille du marché américain, l'expérience du général ARAGONES, ainsi que l'adoption par les forces armées américaines de marques d'armes dont le groupe CYBERGUN possède les licences exclusives, permettent d'entrevoir des perspectives considérables sur ce marché stratégique que représentent les Etats-Unis.

■ **Signature et avancement de contrats majeurs pour l'avenir du groupe au sein de la nouvelle division Spartan Military**

En Novembre 2017, CYBERGUN a livré une commande à la Police Nationale en vue de finaliser l'équipement de l'ensemble de ses centres de formation. Le très bon retour d'expérience issu de ce premier déploiement permet d'envisager avec optimisme de futures commandes pour équiper cette fois les unités opérationnelles. Toujours en novembre 2017, CYBERGUN a également annoncé la signature d'une commande portant sur 2 300 répliques d'armes pour l'entraînement (Chiffre d'affaires estimé à 0,8 M€) afin d'équiper la gendarmerie nationale française. Cette commande constitue la phase 1 d'un processus de 3 phases et s'étalant jusqu'en 2019. Les perspectives à court terme du marché de la police, de la gendarmerie et des forces armées représentent un marché estimé à plus de 10 M€ sur le marché français. Enfin, le groupe CYBERGUN a annoncé la finalisation avec succès de la première phase de développement d'un produit innovant avec l'un des principaux fabricants mondiaux d'armes et le lancement de la phase 2. L'objectif est désormais d'assurer le développement de ce produit dans son intégralité, ce qui devrait permettre au groupe d'entrer en phase de production, et assurerait sur les 10 prochaines années un chiffre d'affaires annuel de plus de 10 M€.

■ **Finalisation des opérations de rapprochement entre CYBERGUN et 3 acteurs majeurs de l'Airsoft en France**

Suite à l'acquisition en janvier 2016 de la société DOLOMEDE (site internet AD1.fr) et afin (i) de créer une dynamique commerciale supplémentaire, (ii) de se rapprocher davantage de la communauté des joueurs et (iii) de capter des marges supplémentaires jusqu'alors engrangées par les détaillants, le groupe CYBERGUN a consolidé sa stratégie commerciale dans le secteur de l'internet par l'acquisition de 3 cibles françaises. Ainsi, le rapprochement avec les sociétés JM DEVELOPPEMENT (destockage-game.com), TON MARQUAGE (Shop Gun.fr ainsi que le réseau SHOP GUN composé de 6 boutiques en propre et en franchise) et OPEN SPACE SAS (Shootgame.fr ainsi que 2 boutiques en propre) permettra d'accroître significativement le rayonnement commercial du groupe à travers la combinaison d'une offre internet puissante et d'une présence physique nationale. Les managers de ces entités apporteront par ailleurs à CYBERGUN leurs expériences et expertises significatives du marché de

l'Airsoft et de l'Airgun B2C en prenant part en tant que directeurs et administrateurs du groupe à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques futures.

■ **Réorganisation profonde de la filiale française et mise en œuvre d'un plan de licenciement économique et collectif**

Dans le cadre de son projet de redéploiement stratégique sur l'activité "Airsoft / Airgun" civile, le groupe CYBERGUN en complément de ses opérations de croissance externe opère sur sa filiale française une profonde réorganisation interne destinée à diminuer ses coûts fixes, rationaliser puis optimiser les forces et ressources disponibles et ainsi créer une nouvelle dynamique pour atteindre les objectifs ambitieux qui ont été fixés. Les grandes étapes de cette réorganisation sont :

- Un plan de licenciement économique et collectif initié en octobre 2017 entraînant le départ de plus de 20 salariés du groupe en France principalement ;
- La fermeture du site de Bondoufle en février 2018, la sous-traitance des opérations de logistique à un prestataire externe et le déménagement des équipes sur un nouveau site à Suresnes (92) plus proche de Paris ;
- L'intégration des équipes des sociétés acquises.

■ **Nouveau contrat de financement Yorkville Advisors Global**

Conformément aux dispositions de la 4^{ème} résolution de son assemblée générale du 29 mars 2017, le groupe CYBERGUN a signé en décembre 2017 avec Yorkville Advisors Global un nouveau contrat de financement par émission d'obligations convertibles en actions. Le montant maximum de cet emprunt obligataire (équivalent au montant maximum de l'augmentation de capital résultant) est de 3 M€. Suite à des tirages intervenus en décembre 2017 (700 K€), en janvier 2018 (500 K€) et en février 2018 (1,8 M€), le Groupe a clôturé la ligne de financement en OCA autorisée par l'Assemblée générale du 29 mars 2017.

■ **Avenant au contrat de financement ENCINA**

En décembre 2017, le groupe a finalisé la signature d'un avenant au contrat de financement auprès de l'établissement ENCINA aux Etats-Unis. Cet avenant se traduit par la mise en place de conditions plus favorables en termes de financement du BFR et la baisse de 1,5 point du taux d'intérêt. Cet avenant incarne le renouvellement de la confiance de l'établissement ENCINA dans le projet de retournement du groupe sur le marché américain de l'Airsoft et ses perspectives de croissance sur le marché du militaire.

■ **Mise en place d'une ligne de financement en obligations convertibles en actions d'un montant maximal de 5 M€ et tirage d'une première tranche de 1 M€**

Début juin 2018, conformément à la deuxième résolution approuvée par l'Assemblée générale des actionnaires du 5 mars 2018, CYBERGUN a mis en place une ligne de financement en obligations convertibles en actions (OCA) d'un montant maximal de 5 M€. Cette ligne est destinée à enrichir les solutions de financement à la disposition de la Société pour soutenir son plan de développement, notamment son expansion dans le domaine militaire et de l'entraînement des forces. Dans le prolongement de la signature du contrat, CYBERGUN a procédé au tirage d'une première tranche de 100 OCA pour un montant nominal total de 1 M€. Les modalités des OCA sont présentées au paragraphe 21.1.4 du présent document de référence.

13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

Par prudence, la Société ne souhaite pas communiquer de prévisions ou d'estimations chiffrées sur ses résultats futurs.

14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

14.1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société est une société anonyme à Conseil d'Administration dont le fonctionnement est décrit dans les statuts et au paragraphe 21.2 du présent document.

Le 17 décembre 2015, Monsieur Hugo BRUGIERE a été nommé Directeur Général de CYBERGUN par le conseil d'administration, en lieu et place de Monsieur Bernard LIATTI démissionnaire. Monsieur Hugo BRUGIERE est maintenu dans ses fonctions d'administrateur.

L'assemblée générale des actionnaires du 18 septembre 2017 a ratifié les nominations de :

- Madame Brigitte MANCEL en remplacement de Monsieur Amaury de BOTMILIAU ;
- Monsieur Laurent PFEIFFER en remplacement de Monsieur Thierry LEVANTAL ;
- Monsieur Dimitri ROMANYSZYN en remplacement de Monsieur Philippe PEDRINI.

14.1.1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

■ Claude SOLARZ : Président du Conseil d'Administration (non exécutif)

Mandat actuel	Président du Conseil d'Administration
Adresse professionnelle	40 boulevard Henri Sellier, 92150 Suresnes
Date de première nomination	31 octobre 2014
Date d'échéance du mandat	31 mars 2021
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Néant
Autres mandats et fonctions exercés hors du Groupe	Administrateur de Paprec Holding SA Représentant permanent de BM Invest au conseil de surveillance de Paprec Group SAS Administrateur de FONCIERE VERTE SA Président de BM Invest SAS Président de Solenni SAS Gérant de la SCI Sorma Administrateur La Ferme d'Appremont SA Gérant de la SARL Les Iris Président de Paprec Entrepreneurs SAS Gérant de la SCI HERNANI Administrateur de LP PROMOTION SAS Représentant de la société BM INVEST au Conseil d'administration MCE5 SA Administrateur de SA Newton 21 Europe Représentant permanent de BM Invest au conseil d'administration SA H8 Collection Administrateur de la SAS LP Promotion
Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et ayant pris fin	Information non disponible

■ **Hugo BRUGIERE : administrateur et Vice-Président du Conseil d'Administration**

Mandat actuel	Administrateur et Vice-Président
Adresse professionnelle	40 boulevard Henri Sellier, 92150 Suresnes
Date de première nomination	10 septembre 2014
Date d'échéance du mandat	31 mars 2020
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Directeur général de Cybergun SA Gérant de la SRL Microtrade Directeur d'Asgun Administrateur de la SA Cybergun international Gérant de la SARL Brains 4 Solutions Directeur général de Cybergun USA Directeur général de Palco SPORTS Directeur général de Softair USA Directeur général de Spartan Imports USA Directeur de Spartan Imports Denmark Administrateur de Cybergun Japon
Autres mandats et fonctions exercés hors du Groupe	Gérant de la SARL Stud & Pass Président de la SAS HBR Investment Group Président de la SA Restarted Investment
Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et ayant pris fin	Néant

■ **GUIBOR SA représenté par Monsieur Dominique ROMANO : administrateur indépendant**

Mandat actuel	Administrateur
Adresse professionnelle	40 boulevard Henri Sellier, 92150 Suresnes
Date de première nomination	23 septembre 2015
Date d'échéance du mandat	31 mars 2021
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Néant
Autres mandats et fonctions exercés hors du Groupe	Président de la SA Guibor Président de la SAS Financière Du Parc Monceau Gérant de la SARL Compagnie des Hostels de Paris Associé – Gérant de la SCI Nobel Gérant des SCI Chappe & SCI du 11 rue Foyatier
Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et ayant pris fin	Néant

■ **Brigitte MANCEL : administrateur indépendant**

Mandat actuel	Administrateur
Adresse professionnelle	40 boulevard Henri Sellier, 92150 Suresnes
Date de première nomination	18 septembre 2017
Date d'échéance du mandat	31 mars 2021
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Néant
Autres mandats et fonctions exercés hors du Groupe	Néant
Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et ayant pris fin	Néant

■ **Dimitri ROMANYSZYN : administrateur indépendant**

Mandat actuel	Administrateur
Adresse professionnelle	40 boulevard Henri Sellier, 92150 Suresnes
Date de première nomination	18 septembre 2017
Date d'échéance du mandat	31 mars 2020
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Néant
Autres mandats et fonctions exercés hors du Groupe	Administrateur est Président de la société SASU Success Fab
Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et ayant pris fin	Néant

■ **Laurent PFEIFFER : administrateur indépendant**

Mandat actuel	Administrateur
Adresse professionnelle	40 boulevard Henri Sellier, 92150 Suresnes
Date de première nomination	18 septembre 2017
Date d'échéance du mandat	31 mars 2020
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Néant
Autres mandats et fonctions exercés hors du Groupe	Président du directoire de la société SA EMOVA GROUP Gérant de la SARL LA GENERALE DES VEGETAUX Gérant de la SARL FLORIA CREATION Gérant de la SARL MONCEAU FLEURS Gérant de la SARL MONCEAU FLEURS EXPANSION Président de la SASU ANR Gérant de la SARL ANR EXPANSION Gérant de la SARL ANR PRODUCTION Président de la SAS EMOVA HOLDING Gérant de la SARL EMOVA MARKET PLACE Président de SARL HAPPY INC. Gérant de la SARL EMOVA PRODUCTION Gérant de la SARL HAPPY EXPANSION Gérant de la SARL MAGIE FLORALE Gérant de la SARL RAPID'FLORE EXPANSION Gérant de la SARL CARTO-MANIA Président de la SAS FINAROSSES Gérant de la SARL PB PARTICIPATION Gérant de l'EURL GESTFLORE Gérant de SARL HAURAUNIZE Associé-Gérant de la SCI SAMUEL Président de la SAS DALLOYAU HOLDING Président de la SAS DALLOYAU
Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et ayant pris fin	Néant

Il n'existe aucun lien familial entre les six administrateurs.

A la date du présent document, il existe 4 administrateurs indépendants : GUIBOR SA représenté par Monsieur Dominique ROMANO, Brigitte MANCEL, Dimitri ROMANYSZYN et Laurent PFEIFFER.

La qualification d'administrateur indépendant repose sur les principes de gouvernement d'entreprise énoncés dans le Code AFEP-MEDEF d'octobre 2008 et actualisé en novembre 2016, et plus particulièrement la définition qui suit :

« Un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Ainsi, par administrateur indépendant, il faut entendre, non pas seulement administrateur non-exécutif c'est-à-dire n'exerçant pas de fonctions de direction de la société ou de son groupe, mais encore dépourvu de lien d'intérêt particulier (actionnaire significatif, salarié, autre) avec ceux-ci. ».

Par ailleurs, les critères examinés afin de qualifier un administrateur d'indépendant sont les suivants :

1. Ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes.
2. Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel

- ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.
3. Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement :
 - significatif de la société ou de son groupe,
 - ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité.
 4. Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.
 5. Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes.
 6. Ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.

	Claude SOLARZ	Hugo BRUGIERE	GUIBOR SA	Brigitte MANCEL	Dimitri ROMANYSZYN	Laurent PFEIFFER
Critère 1 Ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes.	Non conforme	Non conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Critère 2 Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Critère 3 Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Critère 4 Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Critère 5 Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes.	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Critère 6 Ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme

14.1.2. CONdamnATION POUR FRAUDE, PROCEDURE DE LIQUIDATION, SANCTION A L'EGARD DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

A la connaissance de la Société et hormis GUIBOR SA, aucun mandataire social n'a fait l'objet :

- D'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins ;
- D'une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, en tant que dirigeant ou mandataire social, au cours des cinq dernières années au moins ;
- D'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires au cours des cinq dernières années au moins.

En outre, à la connaissance de la Société, aucun mandataire social n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

14.1.3. COMITE DE DIRECTION

A la date du présent document de référence, le Comité de Direction de CYBERGUN est composé de la manière suivante :

- **Claude SOLARZ** : Président ;
- **Hugo BRUGIERE** : Directeur Général et Vice-Président ;
- **Baudouin HALLO** : Directeur Général Délégué ;
- **Alexandre COURTOUX** : Responsable finance ;
- **Gérard DUMOULIN** : Directeur des achats ;
- **Georges NIKOLOV** : Directeur commercial ;
- **Alexandre LOUIS** : Directeur marketing.

Le Comité de Direction est un lieu de partage d'informations et de réflexion stratégique où toutes les orientations présentes et futures de l'entreprise sont discutées et validées collectivement. Ce fonctionnement collégial fait que les décisions importantes prennent toujours en compte les impératifs stratégiques, techniques, juridiques et financiers.

14.2. CONFLITS D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE, ET DE DIRECTION GENERALE

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de conflit entre les intérêts privés des membres des organes d'administration de la Société et l'intérêt social.

Il est toutefois rappelé que :

- Dans le cadre des missions de conseil et de management de transition qu'elle réalise, la société HBR, dont Monsieur Hugo BRUGIERE est le président, procède à une facturation à CYBERGUN. Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2017, la société HBR a procédé à un avoir s'élevant à 60 K€ HT correspondant aux facturations de l'exercice précédent. CYBERGUN a donc enregistré un produit du même montant au cours du dernier exercice ;
- Dans le cadre des missions de conseil et de management qu'elle réalisait, la société BL CONSULTING, dont Monsieur Bernard LIATTI est gérant majoritaire, procédait à une facturation à CYBERGUN. Le 17 décembre 2015, Monsieur Hugo BRUGIERE a été nommé Directeur Général de CYBERGUN par le conseil d'administration, en lieu et place de Monsieur Bernard LIATTI démissionnaire. Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2017, la société BL CONSULTING n'a procédé à aucune facturation à CYBERGUN ;

- Dans le cadre des missions d'audit juridique qu'elle réalisait, la société VALLION SAS, dont Monsieur Thierry LEVANTAL est président, procédait à une facturation à CYBERGUN. L'assemblée générale des actionnaires du 18 septembre 2017 a ratifié la nomination de Monsieur Laurent PFEIFFER en remplacement de Monsieur Thierry LEVANTAL. Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2017, la société VALLION SAS n'a procédé à aucune facturation à CYBERGUN.

Les rapports des contrôleurs légaux sur les conventions règlementées sont présentés au paragraphe 19.1 du présent document.

15. REMUNERATIONS ET AVANTAGES

15.1. REMUNERATION ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

15.1.1. REMUNERATION GLOBALE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A la date du présent document de référence, les membres du Conseil d'Administration sont Claude SOLARZ, Hugo BRUGIERE, GUIBOR SA représenté par Dominique ROMANO, Brigitte MANCEL, Dimitri ROMANYSZYN et Laurent PFEIFFER.

Au titre de l'exercice 2016/2017, clos au 31 mars 2017, les membres du Conseil d'Administration sont Claude SOLARZ, Hugo BRUGIERE, GUIBOR SA représenté par Dominique ROMANO, Brigitte MANCEL, Dimitri ROMANYSZYN et Laurent PFEIFFER.

Au titre de l'exercice 2015/2016, clos au 31 mars 2016, les membres du Conseil d'Administration étaient Claude SOLARZ, Hugo BRUGIERE, GUIBOR SA représenté par Dominique ROMANO, Thierry LEVANTAL, Philippe PEDRINI, et INGECO SARL représenté par Amaury de BOTMILIAU.

L'assemblée générale des actionnaires du 18 septembre 2017 a ratifié les nominations de :

- Madame Brigitte MANCEL en remplacement de Monsieur Amaury de BOTMILIAU ;
- Monsieur Laurent PFEIFFER en remplacement de Monsieur Thierry LEVANTAL ;
- Monsieur Dimitri ROMANYSZYN en remplacement de Monsieur Philippe PEDRINI.

Au cours des deux derniers exercices, le conseil d'administration a expressément renoncé à tout jeton de présence et le Président du Conseil d'Administration n'a pas été rémunéré.

Les détails des montants bruts des jetons de présence et autres rémunérations perçus par les membres du Conseil d'Administration au cours des deux derniers exercices sont présentés dans les tableaux suivants :

Claude SOLARZ	Rémunération brute au cours de l'exercice 2016/2017 (31/03/2017)	Rémunération brute au cours de l'exercice 2015/2016 (31/03/2016)
Jetons de présence	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Total Claude SOLARZ	0 €	0 €

Hugo BRUGIERE	Rémunération brute au cours de l'exercice 2016/2017 (31/03/2017)	Rémunération brute au cours de l'exercice 2015/2016 (31/03/2016)
Jetons de présence	0 €	0 €
Autres rémunérations*	100 000 €	246 500 €
Total Hugo BRUGIERE	100 000 €	246 500 €

*Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2017, la société HBR, dont Monsieur Hugo BRUGIERE est le président, a procédé à un avoir auprès de CYBERGUN s'élevant à 60 K€ HT correspondant aux facturations de l'exercice précédent. CYBERGUN a donc enregistré un produit du même montant au cours du dernier exercice. Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016, la société HBR a procédé à une facturation à CYBERGUN s'élevant à 246 500 € HT.

GUIBOR SA représenté par Monsieur Dominique ROMANO	Rémunération brute au cours de l'exercice 2016/2017 (31/03/2017)	Rémunération brute au cours de l'exercice 2015/2016 (31/03/2016)
Jetons de présence	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Total GUIBOR SA	0 €	0 €

Brigitte MANCEL	Rémunération brute au cours de l'exercice 2016/2017 (31/03/2017)	Rémunération brute au cours de l'exercice 2015/2016 (31/03/2016)
Jetons de présence	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Total Brigitte MANCEL	0 €	0 €

Dimitri ROMANYSZYN	Rémunération brute au cours de l'exercice 2016/2017 (31/03/2017)	Rémunération brute au cours de l'exercice 2015/2016 (31/03/2016)
Jetons de présence	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Total Dimitri ROMANYSZYN	0 €	0 €

Laurent PFEIFFER	Rémunération brute au cours de l'exercice 2016/2017 (31/03/2017)	Rémunération brute au cours de l'exercice 2015/2016 (31/03/2016)
Jetons de présence	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Total Laurent PFEIFFER	0 €	0 €

SARL INGECO représentée par Monsieur Amaury de BOTMILIAU	Rémunération brute au cours de l'exercice 2016/2017 (31/03/2017)	Rémunération brute au cours de l'exercice 2015/2016 (31/03/2016)
Jetons de présence	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Total SARL INGECO	0 €	0 €

Thierry LEVANTAL	Rémunération brute au cours de l'exercice 2016/2017 (31/03/2017)	Rémunération brute au cours de l'exercice 2015/2016 (31/03/2016)
Jetons de présence	0 €	0 €
Autres rémunérations*	0 €	7 200 €
Total Thierry LEVANTAL	0 €	7 200 €

*Dans le cadre des missions d'audit juridique qu'elle réalisait, la société VALLION SAS, dont Monsieur Thierry LEVANTAL est président, procédait à une facturation à CYBERGUN. L'assemblée générale des actionnaires du 18 septembre 2017 a ratifié la nomination de Monsieur Laurent PFEIFFER en remplacement de Monsieur Thierry LEVANTAL. Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2017, la société VALLION SAS n'a procédé à aucune facturation à CYBERGUN. Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016, la société VALLION SAS a procédé à une facturation à CYBERGUN s'élevant à 7 200 € HT.

Philippe PEDRINI	Rémunération brute au cours de l'exercice 2016/2017 (31/03/2017)	Rémunération brute au cours de l'exercice 2015/2016 (31/03/2016)
Jetons de présence	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Total Philippe PEDRINI	0 €	0 €

15.1.2. REMUNERATION GLOBALE DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

A date du présent document de référence, les dirigeants mandataires sociaux sont Monsieur Claude SOLARZ (Président du Conseil d'Administration), Monsieur Hugo BRUGIERE (Directeur Général et Vice-Président du Conseil d'Administration) et Monsieur Baudouin HALLO (Directeur général Délégué).

Au titre de l'exercice 2016/2017, clos au 31 mars 2017, les dirigeants mandataires sociaux sont Monsieur Claude SOLARZ (Président du Conseil d'Administration), Monsieur Hugo BRUGIERE (Directeur Général et Vice-Président du Conseil d'Administration) et Monsieur Baudouin HALLO (Directeur général Délégué).

Au titre de l'exercice 2015/2016, clos au 31 mars 2016, les dirigeants mandataires sociaux étaient Monsieur Claude SOLARZ (Président du Conseil d'Administration), Monsieur Hugo BRUGIERE (Vice-Président du Conseil d'Administration) et Monsieur Bernard LIATTI (Directeur Général).

Le 17 décembre 2015, Monsieur Hugo BRUGIERE a été nommé Directeur Général de CYBERGUN par le conseil d'administration, en lieu et place de Monsieur Bernard LIATTI démissionnaire. Monsieur Hugo BRUGIERE a été maintenu dans ses fonctions d'administrateur. En février 2017, Monsieur Baudouin HALLO a également été nommé Directeur Général Délégué.

L'ensemble des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux au titre des exercices clos au 31/03/2017 et au 31/03/2016, figure dans les tableaux de synthèse suivants :

Claude SOLARZ – Président du Conseil d'Administration (non exécutif)	31/03/2017	31/03/2016
Rémunérations dues au titre de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Total	0 €	0 €

Hugo BRUGIERE – Directeur Général (depuis décembre 2015) et Vice-Président du Conseil d'Administration	31/03/2017	31/03/2016
Rémunérations dues au titre de l'exercice	100 000 €	0 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Total	100 000 €	0 €

Baudouin HALLO – Directeur Général Délégué (depuis février 2017)	31/03/2017	31/03/2016
Rémunérations dues au titre de l'exercice	62 500 €	0 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Total	62 500 €	0 €

Bernard LIATTI – Directeur général (jusqu’à décembre 2015)	31/03/2017	31/03/2016
Rémunérations dues au titre de l'exercice	0 €	90 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0 €	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0 €	0
Total	0 €	90 000 €

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2017, la société HBR, dont Monsieur Hugo BRUGIERE est le président, a procédé à un avoir auprès de CYBERGUN s'élevant à 60 K€ HT correspondant aux facturations de l'exercice précédent. CYBERGUN a donc enregistré un produit du même montant au cours du dernier exercice. Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016, la société HBR a procédé à une facturation à CYBERGUN s'élevant à 246 500 € HT.

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2017, la société BL CONSULTING, dont Monsieur Bernard LIATTI est gérant majoritaire, n'a procédé à aucune facturation à CYBERGUN. Le 17 décembre 2015, Monsieur Hugo BRUGIERE a été nommé Directeur Général de CYBERGUN par le conseil d'administration, en lieu et place de Monsieur Bernard LIATTI démissionnaire. Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016, la société BL CONSULTING a procédé à une facturation à CYBERGUN s'élevant à 144 640 € HT.

Les rapports des contrôleurs légaux sur les conventions règlementées sont présentés au paragraphe 19.1 du présent document.

Il n'existe pas d'engagement pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, un régime de retraite supplémentaire, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions postérieurement à celles-ci.

Le détail sur les rémunérations dues et versées au titre des exercices clos au 31/03/2017 et au 31/03/2016 sont les suivants :

Claude SOLARZ – Président du Conseil d'Administration (non exécutif)	31/03/2017		31/03/2016	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	0 €	0 €	0 €	0 €

	31/03/2017		31/03/2016	
Hugo BRUGIERE – Directeur Général (depuis décembre 2015) et Vice-Président du Conseil d'Administration	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	100 000 €	100 000 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	100 000 €	100 000 €	0 €	0 €

	31/03/2017		31/03/2016	
Baudouin HALLO – Directeur Général Délégué (depuis février 2017)	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	62 500 €	62 500 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	62 500 €	62 500 €	0 €	0 €

	31/03/2017		31/03/2016	
Bernard LIATTI – Directeur Général (jusqu'à décembre 2015)	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	0 €	0 €	90 000 €	90 000 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €	90 000 €	0 €
Total	0 €	0 €	180 000 €	90 000 €

15.1.3. DESCRIPTION DE LA POLITIQUE DE REMUNERATION POUR L'EXERCICE CLOS AU 31/03/2018

Au titre de l'exercice clos au 31 mars 2018, il est prévu que le conseil d'administration renonce à tout jeton de présence et que le président du conseil d'administration ne soit pas rémunéré.

La rémunération d'Hugo BRUGIERE (Directeur Général) sera maintenue à 100 K€ au titre de l'exercice clos au 31 mars 2018.

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018, la société HBR, dont Monsieur Hugo BRUGIERE est le président, procédera à une facturation à CYBERGUN s'élevant à 217 K€.

La rémunération de Baudouin HALLO (Directeur Général Délégué) sera portée à 70 K€ au titre de l'exercice clos au 31 mars 2018.

15.1.4. OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS DE L'EMETTEUR ATTRIBUEES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

A la date du présent document de référence, aucun mandataire social et dirigeant mandataire social ne bénéficie d'options sur les actions de la Société.

15.1.5. ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUEES AU MANDATAIRES SOCIAUX ET DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

A la date du présent document, aucun mandataire social et dirigeant mandataire social ne bénéficie d'actions de performance de la Société.

15.1.6. REGIME COMPLEMENTAIRE DE RETRAITE, CONTRAT DE TRAVAIL

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Claude SOLARZ		X		X		X		X
Hugo BRUGIERE		X		X		X		X
Baudouin HALLO		X		X		X		X
Bernard LIATTI		X		X		X		X

15.2. SOMMES PROVISIONNEES OU CONSTATEES PAR LA SOCIETE AUX FINS DE VERSEMENT DE PENSIONS, DE RETRAITE OU D'AUTRES AVANTAGES

Les avantages du personnel postérieurs à l'emploi concernent uniquement les engagements du Groupe en matière d'indemnités de fin de carrière. L'engagement du Groupe pour les salariés des sociétés françaises est pris en compte sous forme de provision.

En K€	31/03/2017	31/03/2016
Indemnités de départ à la retraite*	114	95

* La provision constatée au 31 mars 2017 ne concerne que les salariés français ; la valeur des droits relatifs aux salariés des sociétés étrangères a été estimée « non significative ».

Sur la base du mode de fonctionnement de chaque régime et des données fournies par chaque pays, les obligations futures de l'employeur ont été évaluées sur la base d'un calcul actuariel appelé « méthode des unités de crédit projetées » (« projected unit credit method »). Cette méthode consiste à déterminer la valeur des prestations futures probables et actualisées de chaque salarié au moment de son départ en fin de carrière.

Ces calculs actuariels intègrent diverses hypothèses :

- Obligations définies par les conventions collectives (convention 3130 Jeux, jouets et articles de fête) ;
- Méthode prospective fondée sur les salaires et les droits de fin de carrière ;
- Tables de mortalités : 00-02 ;

- Dates de départ à la retraite (63 ans) ;
- Taux de progression des salaires (1,00 %) ;
- Taux de rotation du personnel en fonction de la tranche d'âge : cadre 10% dégressif jusqu'à 50 ans et non cadre 5% dégressif jusqu'à 50 ans ;
- Taux d'actualisation annuel de 2% ;
- Charges patronales : 45% pour les non-cadres et 50% pour les cadres.

Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en compte de résultat.

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1. MANDATS DES ADMINISTRATEURS

- **Claude SOLARZ : Président du Conseil d'Administration (non exécutif)**
 - Première nomination : 31 octobre 2014 ;
 - Date d'expiration du mandat en cours : 31 mars 2021.

- **Hugo BRUGIERE : administrateur et Vice-Président du Conseil d'Administration**
 - Première nomination : 10 septembre 2014 ;
 - Date d'expiration du mandat en cours : 31 mars 2020.

- **GUIBOR SA représenté par Monsieur Dominique ROMANO : administrateur indépendant**
 - Première nomination : 23 septembre 2015 ;
 - Date d'expiration du mandat en cours : 31 mars 2021.

- **Brigitte MANCEL : administrateur indépendant**
 - Première nomination : 18 septembre 2017 ;
 - Date d'expiration du mandat en cours : 31 mars 2021.

- **Dimitri ROMANYSZYN : administrateur indépendant**
 - Première nomination : 18 septembre 2017 ;
 - Date d'expiration du mandat en cours : 31 mars 2020.

- **Laurent PFEIFFER : administrateur indépendant**
 - Première nomination : 18 septembre 2017 ;
 - Date d'expiration du mandat en cours : 31 mars 2020.

16.2. CONTRATS DE SERVICES LIANT LES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET LA SOCIETE

A la date du présent document de référence, il existe un contrat de prestations de services, au titre de missions de représentation de la société CYBERGUN auprès d'investisseurs dans le cadre des opérations de financement et d'augmentation de capital, entre la société CYBERGUN et la société HBR, détenue à 52% par Monsieur Hugo BRUGIERE (Président de la société HBR). La facturation de la société HBR est basée sur un modèle de success fees sur les opérations de financement selon un pourcentage des sommes levées et encaissées. Les modalités de ce contrat de prestations de services sont présentées au paragraphe 19.1 du présent document.

A la date du présent document de référence, il n'existe pas d'autres contrats de services liant les membres des organes de direction avec la Société ou ses filiales en dehors de ceux présentés au chapitre 19 du présent document de référence et relatifs aux conventions réglementées.

16.3. COMITES D'AUDIT ET DE REMUNERATION

A la date du présent document de référence, il n'existe pas de comités d'audit et de rémunération. Étant donné la taille et la structure de la société, il n'existe pas de comité d'audit et/ou de rémunération, la société se place dans le cadre de l'exemption de l'article 823-20 4° du code de commerce. Le Conseil d'Administration assume la mission attribuée au comité d'audit.

16.4. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE - APPLICATIONS DES RECOMMANDATIONS AFEP/MEDEF

CYBERGUN a défini les modalités d'application des recommandations de l'AFEP MEDEF, d'octobre 2008 et actualisé en novembre 2016, en fonction de ses spécificités (taille, secteur d'activité, etc.). Compte tenu de sa taille relativement modeste, CYBERGUN ne se conforme pas à l'intégralité des dispositions mises en avant par les recommandations AFEP-MEDEF.

Recommandations	Appliqué/Non appliqué
1 : Le conseil d'administration : instance collégiale	Appliqué
2 : La diversité des modes d'organisation de la gouvernance	Appliqué
3 : Le conseil d'administration et la stratégie	Appliqué
4 : Le conseil d'administration et la communication aux marchés	Appliqué
5 : Le conseil d'administration et l'assemblée générale des actionnaires	Appliqué
6 : La composition du conseil d'administration : les principes directeurs (1)	Non appliqué
7 : La représentation des actionnaires salariés et des salariés (2)	Non appliqué
8 : Les administrateurs indépendants	Appliqué
9 : L'évaluation du conseil d'administration (3)	Non appliqué
10 : Les séances du conseil et les réunions des comités	Appliqué
11 : L'accès à l'information des administrateurs	Appliqué
12 : La formation des administrateurs	Appliqué
13 : La durée des fonctions des administrateurs	Appliqué
14 : Les comités du conseil : principes généraux (4)	Non appliqué
15 : Le comité d'audit (4)	Non appliqué
16 : Le comité en charge des nominations (4)	Non appliqué
17 : Le comité en charge des rémunérations (4)	Non appliqué
18 : Le nombre de mandats des dirigeants mandataires sociaux et des administrateurs	Appliqué
19 : La déontologie de l'administrateur	Appliqué
20 : La rémunération des administrateurs (5)	Non applicable
21 : La cessation du contrat de travail en cas de mandat social	Appliqué
22 : L'obligation de détention d'actions des dirigeants mandataires sociaux (6)	Non appliqué
23 : La conclusion d'un accord de non-concurrence avec un dirigeant mandataire social	Appliqué
24 : Les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux :	

24.1 - Principes de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et rôle du conseil d'administration	Appliqué
24.2 - Principes de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux non exécutifs (7)	Non applicable
24.3 - Eléments de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs :	
• Rémunération fixe des dirigeants mandataires sociaux exécutifs	Appliqué
• Rémunération variable annuelle des dirigeants mandataires sociaux exécutifs (8)	Non appliqué
• Rémunérations de long terme des dirigeants mandataires sociaux exécutifs (8)	Non appliqué
• Rémunérations exceptionnelles des dirigeants mandataires sociaux exécutifs (8)	Non appliqué
• Prise de fonctions des dirigeants mandataires sociaux exécutifs (9)	Non applicable
• Départ des dirigeants mandataires sociaux (10)	Non appliqué
• Régimes de retraite supplémentaires des dirigeants mandataires sociaux (11)	Non applicable
25 : L'information sur les rémunérations et les politiques d'attribution	Appliqué
26 : La consultation des actionnaires sur la rémunération des dirigeants	Appliqué
27 : Mise en œuvre des préconisations	Appliqué

- (1) La Société ne dispose pas à ce jour d'un équilibre en termes de représentation des femmes et des hommes au sein de son conseil d'administration. La Société cherche à rééquilibrer cette répartition mais n'a pas encore identifié, à ce jour, de profils permettant d'augmenter la représentation de femmes au sein de son conseil d'administration.
- (2) La Société n'a pas à ce jour mis en place de dispositions de représentation des actionnaires salariés et des salariés compte tenu de la taille non significative de l'actionnariat salarié. Par ailleurs, la présence régulière de salariés membres de la direction aux conseils d'administration, assure selon la Société une bonne représentation des salariés de Cybergun.
- (3) La Société n'a pas à ce jour mis en place une procédure d'évaluation du fonctionnement des travaux du conseil eu égard à la taille de sa structure et à son mode de fonctionnement.
- (4) La Société n'a pas à ce jour mis en place de comités spécifiques créés par le conseil (comité d'audit, comité en charge des nominations et comité en charge des rémunérations) eu égard à la taille de sa structure et à son mode de fonctionnement.
- (5) Au cours des deux derniers exercices, le conseil d'administration a expressément renoncé à tout jeton de présence. Par ailleurs, au titre de l'exercice clos au 31 mars 2018, il est prévu que le conseil d'administration renonce à tout jeton de présence.
- (6) La Société n'a pas à ce jour mis en place d'objectif de détention d'actions des dirigeants mandataires sociaux. Cependant, les dirigeants mandataires sociaux actuels du Groupe sont également actionnaires indirects de Cybergun SA au travers de la structure Restarted Investment dont ils sont actionnaires.
- (7) Au cours des deux derniers exercices, le président du conseil d'Administration n'a pas été rémunéré. Par ailleurs, au titre de l'exercice clos au 31 mars 2018, il est prévu que le président du conseil d'administration ne soit pas rémunéré.
- (8) Compte tenu des performances financières et des résultats du Groupe sur les 3 derniers exercices, il n'est pas prévu de mettre en place des rémunérations variables, des rémunérations de long terme complémentaires et des rémunérations exceptionnelles.
- (9) La Société n'a procédé à aucun versement d'indemnité de prise de fonctions de dirigeants mandataires sociaux exécutifs.
- (10) La Société n'a pas à ce jour mis en place de procédure relative au départ des dirigeants mandataires sociaux eu égard à la taille de sa structure, à son mode de fonctionnement et à la stabilité de ses équipes dirigeantes.

(11) La Société n'a pas mis en place de régimes de retraite supplémentaires des dirigeants mandataires sociaux.

Le Conseil d'administration se réunit également régulièrement afin de discuter et le cas échéant entériner les décisions stratégiques de l'entreprise.

La gestion au quotidien est assurée par le Directeur Général assisté du Directeur Général Délégué.

16.5. CONTRÔLE INTERNE

16.5.1. RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ADMINISTRATIF ET SUR LE CONTRÔLE INTERNE

Les actions de la Société n'étant pas admises aux négociations sur un marché réglementé, le Président du Conseil d'administration n'est pas tenu d'établir de rapport relatif aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en œuvre par la Société, conformément à l'article L 225-37 du Code de commerce.

17. SALARIES

17.1. NOMBRE DE SALARIES

Au 30 septembre 2017, le Groupe CYBERGUN compte 79 collaborateurs.

	Effectif moyen au 30/09/17	Effectif moyen au 31/03/17	Effectif moyen au 31/03/16	Effectif moyen au 31/03/15
Employés	57	70	71	80
Cadres	22	20	19	20
Total	79	90	90	100
<i>Dont effectifs en France</i>	<i>51</i>	<i>49</i>	<i>42</i>	<i>40</i>
<i>Dont effectifs hors de France</i>	<i>28</i>	<i>41</i>	<i>48</i>	<i>60</i>

Les charges de personnel s'élèvent à 2 654 k€ au 30 septembre 2017 soit une baisse de 657 K€ par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent. Cette baisse également illustrée par le passage d'un effectif « hors France » de 41 à 28 salariés est à mettre en relation avec des plans de restructuration mis en œuvre l'année précédente concernant la zone Asie et les filiales américaines du groupe.

En octobre 2017, le groupe CYBERGUN a annoncé la mise en place d'un plan de licenciement économique et collectif dans le cadre de sa stratégie de réorganisation interne de la filiale française. Ce projet devrait ainsi permettre à la société d'alléger significativement sa masse salariale.

17.2. PARTICIPATIONS ET OPTIONS DES DIRIGEANTS

Néant.

17.3. CONTRATS D'INTERESSEMENT ET DE PARTICIPATION DES SALARIES

Néant.

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Au cours de son assemblée générale mixte du 12 septembre 2016 et compte tenu de la perte réalisée au cours de dernier exercice (- 7 474 916 €) portant les capitaux propres de CYBERGUN SA à un niveau inférieur à la moitié de son capital social, le groupe a décidé de réduire le capital social de CYBERGUN SA par imputation d'une partie de son report à nouveau déficitaire (à hauteur de - 20 997 594 €) et par réduction corrélative de la valeur nominale de ses actions. A l'issue de cette opération, le capital du groupe s'élève à 7 580 345 € composé de 87 130 169 actions, chacune d'une valeur nominale de 0,087 € (contre 0,328 € avant cette réduction de capital). Cette décision permet au groupe CYBERGUN de mettre davantage en cohérence la valeur nominale de l'action avec sa valeur de marché, et est de nature favoriser les investissements futurs.

Faisant suite à la réduction de son capital social portant la valeur nominale de ses actions à 0,087 € et conformément à la 10^{ème} résolution proposée au cours de son assemblée générale mixte du 12 septembre 2016 et votée à l'unanimité, le groupe CYBERGUN a procédé au regroupement des actions de son capital social de telle sorte que 10 actions ordinaires donnent droit à une action nouvelle de 0,87 € de valeur nominale. A l'issue de cette opération finalisée le 25 octobre 2016 et motivée par la volonté du groupe de stabiliser la valeur de marché de ses actions et tout au moins de diminuer leur volatilité, de même que de les sortir de la catégorie des « penny stock », le capital social du groupe est composé de 8 713 016 actions à 0,87€ de valeur nominale.

■ Structure du capital

A la date du présent document de référence, la structure de l'actionariat de la Société est la suivante :

Actionnaires	Situation à la date du document de référence sur une base non diluée		Situation à la date du document de référence sur une base pleinement diluée			
	Actions	% capital et droits de vote exerçables en AG**	Nombre d'actions pouvant être émises par conversion des OCA Yorkville	Nombre d'actions pouvant être émises par conversion des OCA et exercice des BAA émis dans le cadre des acquisitions récentes	Actions post exercice OCA Yorkville, OCA et BAA des acquisitions récentes	% capital et droits de vote exerçables en AG post exercice des OCA Yorkville, OCA et BAA des acquisitions récentes*
RESTARTED INVESTMENT*	4 015 466	20,87%	-	-	4 015 466	14,57%
YORKVILLE ADVISORS GLOBAL	-	0,00%	7 241 378	-	7 241 378	26,27%
AUTRES ACTIONNAIRES***	-	0,00%	-	1 085 448	1 085 448	3,94%
AUTO-DETENTION	-	0,00%	-	-	-	0,00%
PUBLIC	15 220 555	79,13%	-	-	15 220 555	55,22%
TOTAL	19 236 021	100,00%	7 241 378	1 085 448	27 562 847	100,00%

*Contrôlée par la société BM Invest SAS, elle-même contrôlée par M. Claude SOLARZ.

**Le pourcentage des droits de vote est identique au pourcentage du capital détenu. Les droits de vote présentés sont les droits de vote pris en compte dans le cadre des Assemblées Générales. Le calcul des franchissements de seuils de participations n'est pas basé sur ce nombre de droits de vote mais sur le nombre de droits de vote théoriques. Le nombre de droits de vote théoriques est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions temporairement privées de droits de vote.

***Cédants personnes physiques ou morales des sociétés TON MARQUAGE.COM, OPEN SPACE et JM DEVELOPPEMENT.

L'actionnariat de la Société se présentait ainsi au 31 mars 2017 :

Actionnaires	Actions	Droits de vote exerçables en AG	% capital	% droits de vote exerçables en AG**
RESTARTED INVESTMENT*	4 015 466	4 015 466	31,53%	31,53%
AUTO-DETENTION	0	0	0,00%	0,00%
PUBLIC	8 717 962	8 717 962	68,47%	68,47%
TOTAL	12 733 428	12 733 428	100,00%	100,00%

*Contrôlée par la société BM Invest SAS, elle-même contrôlée par M. Claude SOLARZ.

**Les droits de vote présentés sont les droits de vote pris en compte dans le cadre des Assemblées Générales. Le calcul des franchissements de seuils de participations n'est pas basé sur ce nombre de droits de vote mais sur le nombre de droits de vote théoriques. Le nombre de droits de vote théoriques est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions temporairement privées de droits de vote.

L'actionnariat de la Société se présentait ainsi au 31 mars 2016 :

Actionnaires	Actions	Droits de vote exerçables en AG	% capital	% droits de vote exerçables en AG**
RESTARTED INVESTMENT*	40 166 941	40 166 941	46,10%	46,10%
AMIRAL GESTION	7 271 423	7 271 423	8,35%	8,35%
AUTO-DETENTION	0	0	0,00%	0,00%
PUBLIC	39 691 659	39 691 659	45,55%	45,55%
TOTAL	87 130 023	87 130 023	100,00%	100,00%

*Contrôlée par la société BM Invest SAS, elle-même contrôlée par M. Claude SOLARZ.

**Les droits de vote présentés sont les droits de vote pris en compte dans le cadre des Assemblées Générales. Le calcul des franchissements de seuils de participations n'est pas basé sur ce nombre de droits de vote mais sur le nombre de droits de vote théoriques. Le nombre de droits de vote théoriques est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions temporairement privées de droits de vote.

L'actionnariat de la Société se présentait ainsi au 31 mars 2015 :

Actionnaires	Actions	Droits de vote exerçables en AG	% capital	% droits de vote exerçables en AG**
RESTARTED INVESTMENT*	40 984 512	40 984 512	61,24%	61,24%
AUTO-DETENTION	0	0	0,00%	0,00%
PUBLIC	25 939 903	25 939 903	38,76%	38,76%
TOTAL	66 924 415	66 924 415	100,00%	100,00%

*Contrôlée par la société BM Invest SAS, elle-même contrôlée par M. Claude SOLARZ.

**Les droits de vote présentés sont les droits de vote pris en compte dans le cadre des Assemblées Générales. Le calcul des franchissements de seuils de participations n'est pas basé sur ce nombre de droits de vote mais sur le nombre de droits de vote théoriques. Le nombre de droits de vote théoriques est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions temporairement privées de droits de vote.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote de la Société.

■ Franchissements de seuils (déclarations au cours des 3 derniers exercices)

Référence	Date de déclaration	Date effective	Déclaration d'intention	Type	Seuil	Type de transaction	Société(s) ou personne(s) Déclarante(s)	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
216C1850	09/08/2016	31/12/2015	Non	Baisse	50% du capital et des droits de vote	Augmentation de capital	Restarted Investment	40 154 669	47,41%	40 154 669	47,41%
216C0528	19/02/2016	05/11/2015	Non	Hausse	5% du capital et des droits de vote	Rectificatif : Procuration portant sur les droits de vote	M. Diede van den Ouden	4 359 236	5,43%	4 359 236	5,43%
		20/01/2016	Non	Baisse	5% du capital et des droits de vote	Rectificatif : Procuration portant sur les droits de vote	M. Diede van den Ouden	0	0%	0	0%
		28/10/2015	Non	Hausse	5% du capital et des droits de vote	Acquisition d'actions	Better Options LLP	5 127 729	6,39%	5 127 729	6,39%
		19/01/2016	Non	Baisse	5% du capital et des droits de vote	Cession d'actions	Better Options LLP	3 727 590	4,40%	3 727 590	4,40%
		216C0390	03/02/2016	15/01/2016	Non	Hausse	5% du capital et des droits de vote	Acquisition d'actions	Amiral Gestion	4 412 803	5,21%
216C0204	20/01/2016	19/01/2016	Non	Baisse	5% du capital et des droits de vote	Cession d'actions	M. Diede van den Ouden	0	0%	0	0%
215C1609	05/11/2015	29/10/2015	Non	Hausse	5% du capital et des droits de vote de la société	Augmentation de capital	M. Diede van den Ouden	4 359 236	5,43%	4 359 236	5,43%
215C0551	29/04/2015	15/04/2015	Non	Baisse	2/3 du capital et des droits de vote	Augmentation de capital	Restarted Investment	44 513 591	61,24%	44 513 591	61,24%
215C0006	05/01/2015	23/12/2014	Oui	Hausse	25%, 30%, 1/3, 50% et 2/3 du capital et des droits de vote	Augmentation de capital	Restarted Investment	47 833 154	72,30%	47 833 154	72,30%
214C1876	11/09/2014	05/09/2014	Non	Baisse	10% du capital et des droits de vote	Augmentation de capital	Jérôme Marsac	1 142 612	6,29%	1 142 612	6,29%

Référence	Date de déclaration	Date effective	Déclaration d'intention	Type	Seuil	Type de transaction	Société(s) ou personne(s) Déclarante(s)	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
214C1868	10/09/2014	05/09/2014	Oui	Hausse	5%, 10%, 15% et 20% du capital et des droits de vote	Augmentation de capital	Restarted Investment	4 020 479	22,14%	4 020 479	22,14%
214C0340	05/03/2014	26/02/2014	Non	Baisse	25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote	Cession d'actions	M. Amaury de Botmiliau	353 542	2,95%	353 542	2,95%

18.2. DROITS DE VOTE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

A la date du présent document de référence, l'ensemble des actionnaires de la Société CYBERGUN bénéficie de droits de vote simple.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et de l'assemblée générale spéciale des titulaires d'actions à droit de vote double, réunie le 23 septembre 2009, a décidé de supprimer le droit de vote double visé à l'article 16 des statuts de la Société.

18.3. DETENTION OU CONTROLE DE CYBERGUN

A la date du présent document de référence, RESTARTED INVESTMENT détient 20,87% du capital et des droits de vote.

L'existence d'administrateurs indépendants et le fonctionnement régulier des organes de gouvernance de l'entreprise, tel que décrit dans le chapitre 16, ainsi que la dissociation des fonctions de Président (Claude SOLARZ) et de Directeur Général (Hugo BRUGIERE), permettent d'assurer l'entreprise contre tout exercice abusif du contrôle de la société.

18.4. ACCORD POUVANT ENTRAINER UN CHANGEMENT DE CONTROLE

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.

19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

19.1. RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

19.1.1. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

■ Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

Conventions et engagements non autorisés préalablement

En application des articles L.225-42 et L.823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que les conventions et engagements suivants n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

- Convention avec Eric Gruau (ancien Directeur Général) et la société CRYSTAL COVE (2011)

Par acte sous seing privé en date du premier décembre 2011, CRYSTAL COVE a prêté à CYBERGUN 700 000 € pour une durée de 5 ans, remboursable in fine au taux de 5 %.

Par une convention du 15 mai 2013, CYBERGUN s'est engagé à rembourser 250 000 € et à transformer le solde de la créance en actions CYBERGUN lors de la prochaine augmentation de capital.

Au 31 mars 2017, le solde du prêt représente 183 500 €.

Ces conventions concernant Eric Gruau, directeur général lors de la signature de la convention de prêt, ont été conclues sans autorisation du conseil d'administration et n'ont donc pas été soumises à l'approbation de l'organe délibérant.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- Convention avec la société Restarted Investment (conseil d'administration du 09/10/2014)

Suite à la reprise de 19,2 millions d'euros de dette bancaire de Cybergun par Restarted Investment, une convention de prêt a été établie pour le solde de la dette bancaire non transformée en capital.

Les administrateurs concernés sont : Claude SOLARZ, Philippe PEDRINI, la société INGECO, représentée par Amaury de Botmiliau.

La charge d'intérêt sur la période ressort à 179 907,22 € à laquelle est venue se déduire un produit financier exceptionnel de 261 162,02 du fait du renoncement de la société RI au bénéfice des intérêts courus sur son apport en compte courant et comptabilisés jusqu'au 31/12/2015.

- Convention avec la société BM Invest (conseil d'administration du 16/11/2015)

Une convention de prêt a été établie en novembre 2015 entre la société BM Invest (actionnaire de Restarted Investment) et Cybergun pour un montant de 500 000 € portant intérêt au taux de 10%.

Ce prêt a au cours de l'exercice et pour ne pas pénaliser la société, été converti en compte courant portant intérêt dans les mêmes conditions soit 10%.

Les administrateurs concernés sont : Claude SOLARZ, Philippe PEDRINI et Hugo Brugière.

La charge d'intérêt pour l'exercice clos au 31 mars 2017 s'élève à 86 732,16 €, non réglés à ce jour à la société BM INVEST.

- Convention avec la société HBR (conseils d'administration du 28/07/2015, 09/09/2015, 16/09/2015, 17/12/2015)

Au titre des missions de conseil et de management de transition effectuées par Hugo Brugière et Baudouin Hallo, l'exercice antérieur, la société HBR dont le président est Hugo Brugière, a procédé au titre de l'exercice clos au 31 mars 2017 à un avoir s'élevant à 60 000 € HT correspondant aux facturations de l'exercice précédent, et dont CYBERGUN a enregistré un produit du même montant au cours du dernier exercice.

- Convention avec la société VALLION SAS (conseil d'administration du 06/01/2015)

Une lettre de mission a été contractualisée afin que la société VALLION assiste Cybergun dans le litige qui l'oppose aux associés de la société OW.

Au 31 mars 2017, aucune prestation n'a été facturée au titre de cette mission.

Le 3 août 2017

Les Commissaires aux Comptes

BM&A
Eric SEYVOS

RSM OUEST AUDIT
Jean-François MERLET

ADH EXPERTS
Guirec LE GOFFIC

■ **Informations complémentaires sur les conventions réglementées**

Convention avec la société CRYSTAL COVE

Eric GRUAU est le gérant et l'actionnaire majoritaire de la société CRYSTAL COVE.

Convention avec la société RESTARTED INVESTMENT

La convention avec la société RESTARTED INVESTMENT a été conclue le 09/10/2014.

Les administrateurs visés par cette convention sont : Claude SOLARZ (Président et actionnaire majoritaire de BM INVEST, société qui contrôle la société RESTARTED INVESTMENT), Philippe PEDRINI (Représentant de la société BM INVEST, agissant en tant que vice-président de RESTARTED INVESTMENT) et la société INGECO (Président de la société RESTARTED INVESTMENT), représentée par Amaury de Botmiliau.

Convention avec la société BM INVEST

Les administrateurs visés par cette convention sont : Claude SOLARZ (Président de BM INVEST), Philippe PEDRINI (Directeur Général de BM INVEST).

Convention avec la société VALLION SAS

Thierry LEVANTAL, administrateur de CYBERGUN jusqu'en septembre 2017 (l'assemblée générale des actionnaires du 18 septembre 2017 a ratifié la nomination de Monsieur Laurent PFEIFFER en remplacement de Monsieur Thierry LEVANTAL), est le président de la société VALLION SAS.

Il existe un contrat de prestations de services, au titre de missions d'assistance dans le recouvrement des sommes à recevoir dans le cadre du litige avec la société OW, entre la société CYBERGUN et la société VALLION SAS.

Convention avec la société HBR

La convention avec la société HBR a été conclue le 28/07/2015 (renouvelée annuellement par tacite reconduction).

Il existe un contrat de prestations de services, au titre de missions de représentation de la société CYBERGUN auprès d'investisseurs dans le cadre des opérations de financement et d'augmentation de capital, entre la société CYBERGUN et la société HBR. La facturation de la société HBR est basée sur un modèle de success fees sur les opérations de financement selon un pourcentage des sommes levées et encaissées.

19.1.2. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

■ Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés (clos au 31 mars 2016)

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L.225.40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration :

- Convention avec la société BM Invest (conseil d'administration du 16/11/2015)

Une convention de prêt a été établie en novembre 2015 avec la société BM Invest (actionnaire de Restarted Investment) et Cybergun pour un montant de 500 000 €.

Ce prêt est remboursable in fine en novembre 2016.

Les administrateurs concernés sont : Claude SOLARZ, Philippe PEDRINI, la société INGECO, représentée par Amaury de Botmiliau.

La charge d'intérêt sur la période ressort à 17 123 €.

- Convention avec la société HBR (conseils d'administration du 28/7/2015, 9/9/2015, 16/9/2015, 17/12/2015)

Dans le cadre des missions de conseil et de management de transition effectuées par Hugo Brugière et Baudouin Hallo, la société HBR dont le président est Hugo Brugière, a procédé au titre de l'exercice à une facturation s'élevant à 246 500 € HT (composée pour 86 500 € HT d'honoraires relatifs à des missions de conseil et 160 000 € HT relatifs à la bonne finalisation d'augmentations de capital).

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- Convention avec la société Restarted Investment (conseil d'administration du 9/10/2014)

Suite à la reprise de 19,2 millions d'euros de dette bancaire de Cybergun par Restarted Investment, une convention de prêt a été établie pour le solde de la dette bancaire non transformée en capital.

Les administrateurs concernés sont : Claude SOLARZ, Philippe PEDRINI, la société INGECO, représentée par Amaury de Botmiliau.

La charge d'intérêt sur la période ressort à 252 645 €.

- Convention avec la société BL CONSULTING (conseil d'administration du 6/1/2015)

Dans le cadre des missions de conseil et de management qu'elle réalise, la société BL CONSULTING, dont Monsieur Bernard LIATTI est gérant majoritaire, procède à une facturation à Cybergun SA, dans le cadre d'une lettre de mission couvrant la période du 1/11/2014 au 31/10/2017. Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016, ces prestations s'élèvent à 144 640 EUR.

- Conventions avec la société VALLION SAS (conseil d'administration du 6/1/2015)

Dans le cadre des missions d'audit juridique qu'elle réalise, la société VALLION SAS, dont Monsieur Thierry Levantal est président, a procédé à une facturation à Cybergun SA. Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016, ces prestations s'élèvent à 7 200 EUR.

De plus, une lettre de mission a été contractualisée afin que la société VALLION assiste Cybergun dans le litige qui l'oppose aux associés de la société OW.

Le 29 juillet 2016

Les Commissaires aux Comptes

RSM OUEST AUDIT
Jean-François MERLET

ADH EXPERTS
Guirec LE GOFFIC

20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

20.1. INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES

20.1.1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 MARS 2017 (EXERCICE 2016/2017)

■ Bilan consolidé

Actif en K€	Note	31/03/2017	31/03/2016
ACTIFS NON-COURANTS			
Goodwill	3.1.1	5 479	7 572
Autres immobilisations incorporelles	3.1.2	3 346	3 481
Immobilisations corporelles	3.2	1 073	1 320
Participations entreprises associées	3.3.1	2 661	2 661
Autres actifs financiers non courants	3.3.2	361	325
Actifs d'impôts non courants	3.4	1 631	62
Total actifs non courants		14 551	15 422
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours	3.5	10 502	15 736
Créances Clients	3.6	9 440	10 410
Actifs d'impôts courants	3.7.1	326	2 277
Autres actifs courants	3.7.2	2 278	4 048
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.8	1 538	1 925
Total actifs courants		24 085	34 397
Total actif		38 636	49 819

Passif en K€	Note	31/03/2017	31/03/2016
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	4.1	11 078	28 578
Autres réserves	4.1.1	4 674	-9 139
Résultat de l'exercice	4.2	-14 895	-8 088
Intérêts minoritaires		34	
Total capitaux propres		891	11 351
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières à long terme	4.3.1	10 570	9 761
Provisions à long terme	4.4	3 497	3 479
Total passifs non courants		14 067	13 240
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs	4.5	6 454	7 010
Emprunts à court terme (dont concours bancaires courants et intérêts courus)	4.3.2	3 121	4 633
Part courante des emprunts et dettes financières à long terme	4.3.3	263	263
Passifs d'impôt		271	238
Provisions à court terme	4.4	923	1 019
Autres passifs courants	4.6	12 647	12 065
Total passifs courants		23 678	25 229
Total des capitaux propres et des passifs		38 636	49 819

■ **Compte de résultat consolidé**

K€	Note	31/03/2017	31/03/2016 Proforma	31/03/2016 Publié
Chiffre d'affaires	5.1	33 724	41 290	41 290
Achats consommés		-24 850	-27 211	-28 882
Marge brute	5.2	8 873	14 079	12 408
<i>Marge brute en pourcentage</i>		26,31%	34,10%	30,05%
Autres produits de l'activité		300	380	380
Charges externes	5.5	-6 823	-9 288	-10 464
Impôts taxes et versements assimilés		-198	-165	-165
Charges de personnel	5.8	-5 890	-6 407	-7 117
Dotations aux amortissements et provisions	5.6	-1 530	-102	-102
Gains et pertes de change	5.7	-89	-162	-162
Résultat opérationnel courant		-5 356	-1 664	-5 221
Autres produits et charges opérationnels	5.9	-6 074	-3 525	32
Dépréciation de l'écart d'acquisition	5.6	-2 500	-1 800	-1 800
Résultat opérationnel		-13 929	-6 989	-6 989
Produits/Pertes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie				
Charge d'intérêts des emprunts obligataires		-299	-370	-370
Coût brut des autres emprunts		-77	-372	-372
Coût de l'endettement financier net	5.10	-375	-742	-742
Autres produits et charges financiers	5.10	-16	-678	-678
Impôts sur le résultat	5.11	-574	-460	-460
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence	5.12		780	780
Résultat net avant résultat des activités abandonnées		-14 895	-8 088	-8 088
Résultat net d'impôt provenant des activités abandonnées ou en cours de cession				
Résultat net de la période		-14 895	-8 088	-8 088
Dont part revenant au Groupe		-14 895	-8 088	-8 088
Dont part revenant aux minoritaires				
Résultat par action (**)				
De base		-1,530	-1,033	-1,033
Dilué		-1,530	-1,033	-1,033

(*) A compter du 31/03/2017, les charges relatives à la réorganisation/restructuration du Groupe ont été présentés dans la ligne "Autres produits et charges opérationnels".

(**) Conformément à l'IAS 33, le résultat par action a été déterminé, avec effet rétrospectif, en tenant compte des augmentations de capital intervenues au cours de la période portant le nombre total d'actions à 12 733 428.

■ **Résultat global**

En K€ - Les montants indiqués sont présentés nets des effets d'impôts éventuels	31/03/2017	31/03/2016 Proforma	31/03/2016 Publié
Résultat de la période	-14 895	-8 088	-8 088
Variation des écarts de conversion	266	365	365
Écarts de conversion de l'endettement (IAS 21)	214	213	213
Instruments de taux – Couverture des investissements nets à l'étranger			
Instruments de change – Couverture des investissements nets à l'étranger			
Instruments de change – Couverture de flux de trésorerie			
Plus ou moins-values de cession des actions propres			
IFRS 2 Paiements fondés en action			
Impôt différés sur éléments pouvant être reclassés en résultat			
<i>Sous-total des pertes et profits comptabilisés directement en capitaux propres</i>	<i>480</i>	<i>578</i>	<i>578</i>
Résultat global	-14 415	-7 510	-7 510
Dont part revenant au Groupe	-14 415	-7 510	-7 510
Dont part revenant aux minoritaires			

■ Tableau de variation des capitaux

En K€	Note	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de la période	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux propres
Capitaux propres au 31/03/2016		28 578	5 990	-15 599	470	-8 088	11 351		11 351
Résultat au 31/03/2017						-14 895	-14 895		-14 895
Instrument dérivés - couverture des investissements nets à l'étranger									
Instrument dérivés - couverture des flux de trésorerie									
Pertes/profits nets comptabilisés en capitaux propres				214	266		480		480
Total des charges et produits comptabilisés				214	266	-14 895	-14 415		-14 415
Affectation du résultat en réserves				-8 088		8 088			
Distribution de dividendes									
Augmentation de capital en numéraire	1.1.5 & 1.1.7	2 069	262				2 331	34	2 364
Augmentation de capital par conversion d'obligations en actions	1.1.3	780	20				800		800
Augmentation de capital par incorporation de créances	1.1.4	649	142				791		791
Réduction du capital	1.1.1	-20 998		20 998					
Acquisition ou cession de titres en autocontrôle									
Changements de méthodes comptables									
Variations de périmètre et divers									
Capitaux propres au 31/03/2017		11 078	6 414	-2 475	736	-14 895	858	34	891

■ **Tableau des flux de trésorerie**

En K€	31/03/2017	31/03/2016
Résultat net consolidé	-14 895	-8 088
Résultat des sociétés mises en équivalence		780
Produits et charges comptabilisés dans les capitaux propres		-12
Plus et moins-values de cession	131	-1
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie	-7	-202
Annulation dépréciation du goodwill	2 500	1 800
Annulation de la (charge) produit d'impôt	574	460
Annulation du coût de l'endettement	375	742
Annulation amortissements et provisions	636	497
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement	-10 685	-4 025
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation (1)	7 743	-1 438
Impôts payés	-58	-59
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	-3 000	-5 522
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corp et incorp nette des variations des fournisseurs d'immo.	-368	-303
Variation des prêts et avances donnés/reçus	-31	158
Valeur de cessions des immobilisations corp. et incorp.		2
Plus ou moins values sur immobilisations financières		
Trésor.nette /acquisitions & cessions de filiales		54
Variation des autres actifs financiers non courants		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-399	-90
Activité de financement		
Augmentation de capital reçue	3 164	5 390
Émission d'emprunt	1 000	500
Remboursement d'emprunt	-216	-190
Variation comptes courants BM et RI	1 115	500
Intérêts payés	-373	-396
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	4 691	5 304
Variation de trésorerie	1 292	193
Trésorerie d'ouverture	-2 644	-3 058
Trésorerie de clôture	-1 515	-2 644
Incidence des variations des cours devises	-163	221
Variation de trésorerie	1 292	193
Détail de la trésorerie de clôture		
Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs	1 538	1 925
Concours bancaires courants (2)	-3 054	-4 569

1 - Au 31/03/2017 : Variation des stocks : -5765K€ ; variation des créances d'exploitation : -2 350 K€ ; variation des dettes d'exploitation : - 634 K€ ; variation des créances hors exploitation : -1068 k€ ; variation des dettes hors exploitation : -806k€

Au 31/03/2016 : Variation des stocks : +1926K€ ; variation des créances d'exploitation : +371 K€ ; variation des dettes d'exploitation : +385 K€ ; variation des créances hors exploitation : -1 687 k€ ; variation des dettes hors exploitation : -1213k€

2 - Il s'agit des emprunts et lignes de tirage auprès de BBVA, Nordéa, Newstar/Encina.

■ Annexes des comptes consolidés

1 - Informations générales

CYBERGUN est une société anonyme dont le siège social est situé en France, 9/11 rue Henri Dunant, zone d'activités les Bordes, BONDOUFLE (91070).

CYBERGUN est coté sur ALTERNEXT depuis le 30 janvier 2014.

Les comptes consolidés au 31 mars 2017 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 24 juillet 2017.

Ils sont exprimés en milliers d'euro (KEUR).

1.1. Faits marquants de l'exercice

1.1.1 Réduction de capital de Cybergun SA composant son capital social, motivée par les pertes réalisées sur l'exercice 2015-2016

Au cours de son assemblée générale mixte du 12 septembre 2016 et compte tenu de la perte réalisée au cours de dernier exercice (- 7 474 916 €) portant les capitaux propres de Cybergun SA à un niveau inférieur à la moitié de son capital social, le groupe décide de réduire le capital social de Cybergun SA par imputation d'une partie de son report à nouveau déficitaire (à hauteur de – 20 997 594 €) et par réduction corrélative de la valeur nominale de ses actions.

A l'issue de cette opération, le capital du groupe s'élève à 7 580 345 € composé de 87 130 169 actions, chacune d'une valeur nominale de 0,087 € (contre 0,328 € avant cette réduction de capital).

Cette décision permet au groupe Cybergun de mettre davantage en cohérence la valeur nominale de l'action avec sa valeur de marché, et est de nature favoriser les investissements futurs.

1.1.2 Regroupement des actions en Octobre 2016 (10 actions anciennes pour une action nouvelle)

Faisant suite à la réduction de son capital social portant la valeur nominale de ses actions à 0.087 € et conformément à la 10ème résolution proposée au cours de son assemblée générale mixte du 12 septembre 2016 et votée à l'unanimité, le groupe Cybergun a procédé au regroupement des actions de son capital social de telle sorte que 10 actions ordinaires donnent droit à une action nouvelle de 0.87 € de valeur nominale.

A l'issue de cette opération finalisée le 25 octobre 2016 et motivée par la volonté du groupe de stabiliser la valeur de marché de ses actions et tout au moins de diminuer leur volatilité, de même que de les sortir de la catégorie des « penny stock », le capital social du groupe est composé de 8 713 016 actions à 0.87€ de valeur nominale.

1.1.3 Contrat d'émission d'obligations convertibles en actions (OCA) pour une valeur maximale de 3 M€ avec Yorkville Advisors Global (YA II CD, Ltd), avec suppression du droit préférentiel de souscription

Dans le cadre de la 16ème résolution de son assemblée générale du 12 septembre 2016, et faisant suite aux décisions de réduire son capital social et de regrouper les actions de la société, Cybergun a signé avec Yorkville Advisors Global un contrat d'émission d'obligations convertibles en actions, pour un montant nominal maximum d'emprunt obligatoire de 3 M€ représentant un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 3 M€.

La décision de l'AGM prévoit l'attribution gratuite de 300 bons d'émission (warrants) permettant à Yorkville Advisors Global de souscrire dans le cadre de plusieurs tranches d'émission (la première

tranche à hauteur de 250 000€ et 500 000€ pour les tranches suivantes) à des obligations convertibles de valeur nominale de 10 000€ chacune.

Le contrat prévoit à la seule discrétion du détenteur des actions convertibles, leur conversion en actions ordinaires totalement assimilables aux actions ordinaires existantes et librement négociables sur le marché Alternext Euronext Paris. Les conditions de la conversion en actions s'établissent sur la base d'un prix d'achat de l'action équivalent à 90% du plus bas cours moyen pondéré des 10 jours de bourse précédant la demande de conversion, sans que ce prix soit inférieur à la valeur nominale de l'action.

A fin mars 2017, Yorkville Advisors Global a souscrit l'équivalent de 1.8 M€ d'obligations convertibles, dont 0,8M€ ont été converties dans le capital du groupe Cybergun.

1.1.4 Augmentation de capital de 790.5 K€ au 30 octobre 2016 par compensation de créances liquides et exigibles avec suppression du droit préférentiel de souscription

En octobre 2016, le groupe procède pour faire suite à l'une des délibérations de son assemblée générale mixte du 12 septembre 2016, à un renforcement de ses fonds propres à hauteur de 790.5 K€ par compensation de créances liquides et exigibles (concernant 3 investisseurs historiques : la société DAMPI SARL, L'EURL de la Borne et Monsieur Bernard LIATTI).

Cette consolidation des capitaux propres se traduit précisément par une augmentation de capital (valeur nominale) de 648.8 K€ assortie d'une prime d'émission de 141.7 K€, et par l'émission de 745 293 actions nouvelles (ayant une valeur nominale de 0.87€ chacune et achetées au prix unitaire de 1.06 € correspondant à la moyenne pondérée des 10 derniers jours de bourse précédant la constatation de l'augmentation de capital intervenue le 30 octobre 2016).

Cette augmentation de capital contribue au désendettement du groupe sans sortie de cash équivalente.

1.1.5 Augmentation de capital de 329 K€ au 3ème trimestre de l'année fiscale 2016/2017 par exercice de BSA attribués lors d'une augmentation de capital précédente

Suite à la réduction du capital effectuée en septembre 2016 (décision de l'assemblée générale mixte du 12 septembre), la valeur nominale des actions est revenue à un niveau inférieur à sa valeur de marché. Les conditions d'exercice des BSA, donnant accès à de nouvelles actions pour un prix légèrement supérieur à la valeur nominale mais inférieur à la valeur du marché (au 30 septembre 2016), constituent une opportunité pour les porteurs de se renforcer au capital du groupe à des conditions intéressantes.

Seuls les BSA B restent exerçables en date du 31 Mars 2017 et ce jusqu'au 31 décembre 2017.

1.1.6 Nouvelle ligne de financement court terme aux Etats Unis avec le groupe financier ENCINA

Le groupe Cybergun a finalisé en Novembre 2016 la négociation et la mise en place d'une nouvelle ligne de financement court terme aux Etats Unis avec le groupe financier américain ENCINA. Ce nouveau financement qui se substitue au précédent financement avec l'établissement STERLING présente plusieurs avantages déterminants : une disponibilité supplémentaire avec une base de financement pouvant aller jusqu'à 7.5 M\$ (contre 5 M\$ précédemment) ainsi que des coûts globaux moins importants (intérêts, frais d'audit, etc.). Il permettra en outre une visibilité accrue notamment vis-à-vis de nos engagements fournisseurs, par une plus grande stabilité du financement dans le temps.

Enfin, il dégage des marges de manœuvre financières supplémentaires pour contribuer plus rapidement au développement de la zone, de même qu'il permettra aux entités américaines de contribuer au financement des structures centrales de direction du groupe ainsi que des royalties, jusque-là, à la seule charge de Cybergun SA (maison mère en France).

1.1.7 Réalisation de deux augmentations de capital successives : levée de 2 M€ auprès de l'investisseur néerlandais FINANCE4YOU - 2 et 20 février 2017

En conformité avec la résolution 17 de l'AGM du 12 septembre 2016 donnant délégation au conseil d'administration d'effectuer sous certaines conditions des augmentations de capital dans le cadre de placements privés (avec suppression du DPS), ce dernier a procédé auprès de FINANCE4YOU à deux nouvelles augmentations de capital, chacune d'une valeur de 1 M€ représentant la création de 1 million d'actions nouvelles (prix d'émission fixé à 1€).

Ces deux augmentations de capital contribuant au renforcement des fonds propres de CYBERGUN traduisent un engagement fort de l'un des actionnaires stables du groupe et permet notamment l'accélération de la reconquête commerciale.

1.1.8 Création de la filiale CYBERGUN JAPAN en juin 2016

En association avec 2 autres investisseurs, dont un investisseur physique de nationalité japonaise, Cybergun crée une filiale au Japon afin de servir l'un des plus gros marchés mondiaux de l'airsoft (le Japon est le berceau de l'airsoft).

D'ores et déjà présente sur ce marché mais à échelle réduite, le groupe Cybergun compte par cet investissement accroître significativement sa présence et devenir un acteur qui compte.

Cybergun Japon qui possède un capital initial de 6 000 000 Yens (équivalent de 52 000 Euros) aura pour vocation la distribution sur le marché japonais de produits softair de gamme supérieure, sous licence Cybergun.

Le groupe Cybergun détient 33% du capital de Cybergun Japan ainsi que le contrôle opérationnel de cette entité (voir note 1.5.2 pour la méthode de consolidation).

1.1.9 Création de la Business Unit Spartan Military – Été 2016

A l'été 2016, Le groupe Cybergun a créé une nouvelle division Spartan Military dont l'activité sera de commercialiser des répliques d'armes pour l'entraînement des forces de police – gendarmerie – armées ainsi que d'autres organisations publiques ou privées.

Cette division militaire est dirigée par un ancien Général de l'Armée de Terre, le Général Emmanuel MAURIN, ancien commandant du 2ème Régiment Etranger Parachutiste, ancien patron de la 11ème Brigade Parachutiste, ancien commandant de la Task Force Lafayette en Afghanistan et ancien patron de l'infanterie française en tant que commandant de l'école de l'Infanterie.

Cette division qui aura vocation à opérer au niveau mondial représente un potentiel de plusieurs millions d'euros de chiffre d'affaires pour les années à venir (avec des niveaux de marge intéressants) et doit rapidement créer un relais de croissance fort pour l'ensemble du groupe dans un contexte de marché stagnant voire à la baisse sur l'activité traditionnelle B2B.

Au 31 Mars 2017, des contacts avancés ont été pris dans plusieurs pays, et les appels d'offres en cours ainsi que des négociations avancées, permettent d'escompter un CA de plus de 5 M€ sur l'exercice budgétaire 2017- 2018.

Le groupe Cybergun a en liaison avec la création de cette Business Unit et le déploiement de sa stratégie sur ce nouveau pôle de développement, investit au cours de l'exercice 2016-2017 de l'ordre de 785 K€, en frais de personnel, R&D, marketing et développement commercial, dépenses associées directement ou indirectement à cette activité.

1.2. Changement de méthode ou de présentation

Aucun changement de méthode ou de présentation n'a été effectué.

1.3. Principes comptables et méthodes d'évaluation IFRS

Les comptes consolidés de CYBERGUN sont préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les méthodes comptables appliquées au 31 mars 2017 sont les mêmes que celles adoptées pour la préparation des états financiers annuels consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2016.

Les principes comptables retenus tiennent compte des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne et applicables à compter du 1er avril 2016 :

- Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2012-2014 ;
- Amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une activité conjointe » ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Clarifications sur les méthodes d'amortissement acceptables » ;
- Amendements à IAS 27 « Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels » ;
- Amendements à IAS 1 « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- Amendements à IAS 19 « Régime à prestations définies : contributions des membres du personnel ».

L'application de ces normes n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers au 31 mars 2017.

Le groupe n'a par ailleurs, pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations suivantes dont l'application n'est pas obligatoire au 31 mars 2017 :

- IFRS 9 Instruments financiers, application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 ;
- IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 ;
- IFRS 16 Contrats de location, application obligatoire à compter du 1er janvier 2019.

1.4. Estimations et jugements comptables déterminants

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

Les actifs non courants destinés à la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable ou de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS nécessite, de la part de la direction du groupe, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies et revues de manière constante à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les jugements exercés par la direction lors de l'application des IFRS pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important de variations au cours de la période ultérieure, ils sont exposés dans les notes relatives aux tests de dépréciation des Goodwill, autres immobilisations incorporelles, et immobilisations corporelles.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe. Aucun changement significatif concernant les méthodes d'estimation n'a été mis en place sur la période.

1.5. Périmètre de consolidation

Nom	Siège	N° Siren	% d'intérêt	Méthode
CYBERGUN SA	Zone d'activités les Bordes 9/11 rue Henri Dunant 91070 Bondoufle FRANCE	33764379500087		Société mère
Sarl BRAINS 4 SOLUTIONS (B4S)	8 rue de l'Arc 77240 Vert Saint Denis	51100631400013	100%	IG
MICROTRADE SARL	3 rue des foyers L1537 LUXEMBOURG	N/A	100%	IG
CYBERGUN USA, Corp.	PO BOX 35033, Scottsdale, AZ 85255 USA	N/A	100%	IG
SOFTAIR USA Inc.	Vineyard Center II 1452 Hugues Road Suite 107 GRAPEVINE TX 76051 /USA	N/A	100%	IG
CYBERGUN INTERNATIONAL SA	3 rue des foyers L1537 LUXEMBOURG	N/A	100%	IG
ASGUN Doo	DolenjskaCesta 133 LJUBLJANA	N/A	100%	IG
PALCO SPORTS	8575 Monticello Lane North MAPLE GROVE MN 55369	N/A	100%	IG
CYBERGUN HONG KONG	1401, 14 th Floor World Commerce Center, HarbourCity 7-11 Canton Road TsimShaTsui, Kowloon HONG KONG	N/A	100%	IG

	Unit D2 Sowton Industrial Estate			
TECH GROUP UK	Exeter Devon EX2 7 LA ENGLAND	N/A	100%	IG
TECH GROUP HK	11 B 9/F block B Hung Hom Commercial Center 339 Ma Tai Wai Road Hung Hom Kowloon HONG KONG	N/A	100%	IG
SPARTAN IMPORTS DK (ex X-GUNS)	True Møllevej 11 8381 Tilst Denmark	N/A	100%	IG
SPARTAN IMPORTS Inc. USA	213 Lawrence Avenue South San Francisco CA 94080 USA	N/A	100%	IG
CYBERGUN Italia srl	Milano Piazza Cavour 3 CAP 20121 ITALIE	N/A	100%	IG
ONLINE WARMONGERS GROUP, INC	1800 Thayer Avenue, Suite A Los Angeles, CA 90025, USA	N/A	40%	ME
DOLOMEDE	Zone d'activités les Bordes 9-11, rue Henri Dunant 91070 Bondoufle France	43198453300064	100%	IG
Cybergun Japan	602 Star Court Nihonbashi. Building. Nihonbashi Koami-cho 3-18. Chuo Ku, 103-0016 TOKYO	N/A	33%	IG

IG : Intégration Globale, MEE : Mise en Equivalence

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leur exercice comptable annuel le 31 mars.

1.5.1 Exclusion de périmètre

Société Freiburghaus

La société CYBERGUN n'exerce aucune influence notable sur la société FREIBURGHaus en raison de la présence d'un actionnaire très majoritaire. Celle-ci a, par conséquent, toujours été exclue du périmètre de consolidation. Cybergun détient 22% du capital de la société Freiburghaus. L'actionnaire mentionné détient le solde, soit 78% du capital.

Le 18 février 2016, la société Freiburghaus a décidé lors de l'assemblée générale ordinaire de procéder à sa liquidation judiciaire. Nous avons donc constaté une provision pour dépréciation sur la totalité de la valeur des titres détenus, soit 25K€.

1.5.2 Filiale

Une filiale est une entité contrôlée par Cybergun. Le contrôle est exclusif lorsque la maison mère est en mesure de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité (contrôle exclusif de droit, de fait ou contractuel). Les filiales dont Cybergun SA tête de groupe détient le contrôle exclusif sont consolidées suivant la méthode de l'intégration globale (concerne toutes les filiales du groupe Cybergun hormis OW).

Bien que détenue à 33% par Cybergun SA, Cybergun Japan est consolidée suivant la méthode de l'intégration globale, la tête de groupe exerçant un contrôle majoritaire contractuel.

Seule la société OW est consolidée suivant la méthode de la mise en équivalence, Cybergun SA ne possédant sur cette filiale qu'une influence notable.

1.6. Conversion des comptes et opérations libellés en monnaie étrangère

1.6.1 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères du groupe sont tenus dans leur monnaie de fonctionnement.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères y compris le goodwill sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis en euros au cours approchant les cours de change aux dates de transactions, ou bien au cours moyen de la période lorsque les cours ne connaissent pas de fluctuations importantes. Les capitaux propres sont conservés au taux historique. Les écarts de change résultant des conversions sont portés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

1.6.2 Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés dans le compte de résultat opérationnel.

En application de l'IAS 21, les avances en comptes courants auprès des filiales, dont le règlement n'est, ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible, constitue une part de l'investissement net du groupe. A ce titre, les écarts de change provenant de ces avances sont enregistrés en capitaux propres.

1.6.3 Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Euro contre devise :	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2015
Taux de clôture			
USD	1,0691	1,1385	1,0759
GBP	0,8555	0,7915	0,7273
DKK	7,4379	7,4512	7,4697
JPY	119,55	N/A	N/A
Taux moyen (du 1er avril au 31 mars)			
USD	1,0974	1,1033	1,2682
GBP	0,8413	0,7326	0,7854
DKK	7,4391	7,4613	7,4518
JPY	118,81	N/A	N/A

1.7. Immobilisations incorporelles

1.7.1. Goodwill

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Les goodwills résultent de l'acquisition des filiales, entreprises associées et coentreprises et correspondent à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition.

Les goodwills positifs ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation à chaque clôture annuelle. La valeur recouvrable des écarts d'acquisition est alors estimée soit sur la base d'une valeur de marché soit sur la base d'une valeur d'utilité. La valeur d'utilité est définie comme la somme des cash-flows actualisés relatifs aux unités génératrices de trésorerie auxquels les goodwills se rattachent. Quand la valeur de marché ou la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée de façon irréversible.

Le Groupe a une seule unité génératrice de trésorerie qui est son activité historique de distribution de répliques.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation issus des budgets prévisionnels établis par la direction sur une durée de 7 ans nécessaire pour appréhender les effets de la nouvelle stratégie et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs d'après la méthode du Médaf/WACC s'élève à 12,5% au 31 mars 2017 (9.65% au 31 mars 2016). L'évolution du WACC est principalement influencée par l'évolution de la prime de risque.

Comme chaque année, le groupe Cybergun a réalisé un test d'impairment du goodwill sur base d'une comparaison entre la valeur comptable et la valeur de marché.

Le Business Plan établit s'appuie sur la consolidation et le développement des marchés historiques et une croissance forte sur de nouveaux débouchés en capitalisant sur le savoir-faire technique développé par le groupe depuis sa création (recherche et développement), sa renommée et sa présence au sein d'un maillage mondial (marché européen, américain et asiatique).

Les principales hypothèses d'évolution du CA (croissance moyenne de 8,3% sur 7 ans) et de rentabilité (taux moyen d'EBITDA/CA de 7,5% à partir de mars 2019) traduisent la mise en œuvre d'un plan stratégique défini par la direction en fonction de l'état d'avancement du développement des produits et des opportunités commerciales.

Ces hypothèses tournent principalement, concernant l'évolution du chiffre d'affaires, autour des axes suivants :

- Consolidation des parts de marchés historiques et notamment sur l'Europe.
- Retour progressif concernant les Etats Unis à des niveaux de chiffres d'affaires conformes aux années précédant le dernier exercice, ce dernier ayant été largement pénalisé au cours du second semestre 2016-2017 par la mise en œuvre difficile de la réorganisation de la chaîne logistique (centralisation des activités à Dallas). Commercialisation auprès de nouvelles « chain stores » régionales et développement des ventes auprès des 2 plus gros distributeurs nationaux.
- Développement des ventes sur internet suite à l'acquisition en janvier 2016 de la société Doloméde
- Création en 2016 d'une filiale de distribution au Japon sur l'un des marchés mondiaux les plus importants dans le monde du softair.
- Création en Août 2016 du nouveau département militaire en France (utilisation à des fins d'entraînement des répliques d'armes par les forces de police, de gendarmerie et par les armées), avec des perspectives prometteuses, s'appuyant sur des contacts et négociations avancés au 31 mars 2017 sur plusieurs contrats majeurs. Décollage des ventes prévu en 2017-2018, le budget du groupe prévoyant concernant cette nouvelle division plus de 5 M€ de CA.
- Développement dans le cadre d'un contrat d'exclusivité d'un nouveau produit (hors softair) pour un grand fabricant d'armes réelles, avec la responsabilité de l'industrialisation et de la production à compter de 2019. Perspectives de chiffres d'affaires considérables avec marges solides sur une période de 10 ans

En ce qui concerne les coûts opérationnels, le Groupe bénéficiera pour les années à venir, et ce en années pleines, des actions massives de restructuration opérées aux Etats Unis en 2016-2017, concernant la réorganisation de la chaîne logistique par la centralisation des activités sur un site unique à Dallas.

Les principales hypothèses retenues pour le test d'impairment sont les suivantes :

	31/03/2017	31/03/2016
Taux de croissance à long terme	1,5%	1,5%
Coût moyen pondéré du capital « WACC »	12,5%	9.65%
Croissance moyenne du chiffre d'affaires	8,3%	5,5%

Selon le résultat du test, la valeur recouvrable des UGT du Groupe qui correspond à la somme des valeurs actualisées de flux de trésorerie futurs est inférieure à sa valeur comptable au 31 mars 2017. Le coût moyen pondéré du capital « WACC » retenu de 12,5% correspond à un niveau de risque des prévisions estimé élevé, compte tenu de la rupture significative entre les cash-flows prévisionnels et le résultat de la dernière année fiscale. Ce taux a notamment été revu à la hausse comparativement à l'année précédente, du fait de l'étude en cours de finalisation de la nouvelle stratégie du groupe, s'agissant plus particulièrement de son activité sur le marché civil dont le business modèle sera amené à évoluer. Il est à ce titre important de préciser que l'accroissement à venir du poids de l'activité militaire dans l'activité globale du groupe s'appuiera sur l'expertise capitalisée depuis la création du groupe dans le cadre du marché civil, en termes notamment de recherche et développement, de réseaux constitués et de maillage commercial à l'échelle internationale. Les 2 pôles d'activité bien que s'adressant à des marchés et des clientèles complémentaires s'appuient donc sur des savoir-faire techniques et relationnels communs.

Malgré les hypothèses de croissance retenues s'appuyant notamment sur le développement de nouveaux produits, la réorganisation opérationnelle/stratégique autour des activités civiles et militaires ainsi que les expériences métier/client historiques accumulées, le groupe a décidé de déprécier le goodwill de 2,5 M€. En effet selon les résultats du test, la valeur recouvrable des UGT du groupe qui correspond à la somme des valeurs actualisées de flux de trésorerie futurs est inférieure à sa valeur comptable au 31 mars 2017.

Le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini sont les hypothèses les plus sensibles concernant l'évaluation des tests de dépréciation. Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de dépréciation additionnelle sur les écarts d'acquisition à la variation du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini :

		Taux d'actualisation				
		-2,6	10,50%	11,50%	12,50%	13,50%
Taux Croissance à l'infini	0,0%	0,7	(1,6)	(3,5)	(5,2)	(6,5)
	1,0%	1,7	(0,8)	(2,9)	(4,7)	(6,2)
	1,5%	2,3	(0,4)	(2,6)	(4,5)	(6,0)
	2,0%	3,0	0,1	(2,3)	(4,2)	(5,8)

Les goodwills négatifs (qui selon IFRS 3 sont définis comme : « excédent de la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis par rapport à leur coût ») sont comptabilisés immédiatement en résultat.

1.7.2. Brevets et licences

Les licences exclusives de reproduction sont amorties en linéaire sur la durée des contrats.

A la clôture de chaque exercice et pour chaque licence lorsqu'il existe des indicateurs de perte de valeur (par exemple ventes qui ne sont pas au niveau escompté ou en baisse), des cash-flows prévisionnels actualisés sont calculés. Lorsque ces derniers sont inférieurs à la valeur nette comptable des licences, une dépréciation est pratiquée.

Les logiciels informatiques sont amortis sur mode linéaire sur leur durée d'utilisation, avec un maximum de 5 ans.

Les frais internes relatifs aux dépôts de marques sont comptabilisés en charges. Il s'agit des coûts juridiques hors le dépôt lui-même ainsi que des frais induits (Téléphone, courrier, traductions etc...).

Il existe deux types de contrat de licences :

- Les licences acquises pour une certaine durée et ne donnant pas lieu à versement de royalties. Le droit d'acquisition est porté à l'actif et amorti sur la durée du contrat.
- Les contrats signés pour une certaine période moyennant le versement de royalties sur les ventes réalisées. Ces royalties correspondent à un pourcentage du chiffre d'affaires mais comportent pour la plupart des minima. Les royalties sont comptabilisées en charges d'exploitation.

La plupart des licences détenues par le Groupe revête les deux caractéristiques ci-dessus, à la fois portées au bilan au coût historique et faisant l'objet de versement de royalties en fonction du chiffre d'affaires.

La valorisation au coût historique des licences portées au bilan ne reflète pas leur valeur intrinsèque qui est significativement plus élevée.

1.7.3. Frais de développement

Selon la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de développement sont immobilisés dès lors que les six critères suivants sont respectés :

- Les projets sont clairement identifiés ;
- Les coûts de chaque projet sont individualisés et leur suivi est réalisé de manière fiable ;
- La faisabilité technique et industrielle du projet est démontrée ;
- Le Groupe a la capacité technique et financière de réaliser les projets ;
- Le Groupe a la volonté réelle de terminer les projets puis d'utiliser ou de commercialiser les produits issus des projets ;
- Il existe un marché potentiel pour la production issue de ces projets ou son utilité en interne est démontrée.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés qui remplissent les critères sont inscrits à l'actif du bilan. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas 6 ans.

1.7.4. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur (dépréciation). Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont les coûts peuvent être déterminés de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs existent, sont comptabilisés en immobilisations.

Aucun coût d'emprunt n'est incorporé aux coûts des immobilisations.

1.8. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont calculés en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilisation estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les agencements, installations techniques et autres immobilisations corporelles sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements calculés par application de taux homogènes au sein du groupe, sont déterminés par référence aux modes et aux durées d'utilisation suivantes :

Désignation	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Agencements	5 à 10 ans	Linéaire
Moules de production	10 ans	Linéaire
Mobilier	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 ans	Linéaire
Matériel de démonstration	5 ans	Linéaire

Ces durées d'amortissement sont revues et modifiées en cas de changement significatif ; ces changements sont appliqués de façon prospective.

1.9. Contrats de location

Suivant la norme IAS 17, les immobilisations utilisées dans le cadre d'un contrat de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan en immobilisation corporelle et au passif en dettes financières pour le montant des paiements à effectuer au titre du contrat de location.

Les loyers sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au titre de chaque période.

Le Groupe a fixé un seuil en fonction de sa taille et de l'activité de ses entités. Le retraitement des contrats de location financement figurant dans le bilan est effectué pour tous les biens dont la valeur d'origine est supérieure à 10 KEUR. Il n'existe aucun contrat de location financement au 31 mars 2017.

1.10. Perte de valeur des actifs corporels et incorporels

Conformément à la norme IAS 36 "Perte de valeur des actifs", lorsque des événements, des modifications d'environnement de marché ou des niveaux d'activité (chiffre d'affaires) indiquent un risque de perte de valeur, les immobilisations incorporelles et corporelles du Groupe font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable ; cette valeur est définie comme la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité.

Dans le cas où la valeur recouvrable des actifs serait inférieure à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles (hors Goodwill) à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée).

La valeur recouvrable des actifs est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur cession. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du groupe Cybergun.

La norme IAS 36 définit le taux d'actualisation à utiliser comme le taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle de la valeur temps par marché et les risques spécifiques à l'actif. C'est le taux de rendement que des seraient équivalents à ceux de l'actif ou de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) considéré.

Le taux d'actualisation utilisé pour les besoins du test de perte de valeur prend en compte la structure financière et le taux d'endettement des entreprises du secteur, c'est-à-dire des "comparables" et non ceux de l'entreprise ou du groupe auquel appartient l'actif ou l'UGT.

1.11. Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont constitués des actifs disponibles à la vente, des prêts et créances, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments dérivés et des emprunts.

1.11.1. Actifs disponibles à la vente

Les titres non consolidés sont classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente » car ils ne répondent pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées directement dans les capitaux propres.

1.11.2. Prêts et créances

Ils comprennent des dépôts et des cautions

1.11.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue, généralement de moins de 3 mois, aisément mobilisables ou cessibles à très court terme, convertibles en un montant de liquidités et ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur. Ils sont évalués selon la catégorie des actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat.

Les découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

1.11.4. Instruments dérivés

Le Groupe utilise divers instruments financiers afin de réduire son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt. Certaines opérations conformes à la politique de gestion des risques de taux et de change du Groupe ne répondant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisées comme des instruments à des fins de transaction.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur dans l'état de la situation financière consolidée. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat consolidé.

Pour Cybergun, les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon deux types de relations de couverture : de flux de trésorerie ou d'investissement net dans une activité à l'étranger :

- la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple une vente ou un achat attendu) et qui affecterait le résultat net présenté ;
- La couverture d'un investissement net à l'étranger couvre l'exposition au risque de change de l'actif net (y compris les prêts considérés comme faisant partie de l'investissement) de l'activité à l'étranger.

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme, d'un flux de trésorerie ou d'un investissement net à l'étranger est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en autres éléments du résultat global, la variation de juste valeur du sous-jacent n'étant pas enregistrée dans l'état de la situation financière consolidée. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée quant à elle en résultat. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat du ou des mêmes périodes que celles au cours desquelles l'actif acquis ou le passif émis affecte le résultat ;
- pour les couvertures d'un investissement net, la partie des profits ou des pertes sur l'instrument de couverture qui est considérée comme efficace est comptabilisée en autres éléments du résultat global dans les écarts de conversion, la partie inefficace est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé. Le profit ou la perte inscrit dans les écarts de conversion est comptabilisé en résultat lors de la sortie de l'investissement à l'étranger.

L'application des principes relatifs à la couverture des investissements nets est mesurée au travers de la lecture du résultat global.

1.12. Emprunts et autres passifs financiers

Les passifs financiers non dérivés comprennent les emprunts, autres financements et découverts bancaires.

1.13. Actions propres/Capital

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

1.14. Actions ordinaires/Capital

Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'option sur actions, sont comptabilisés en déduction des fonds propres.

1.15. Actions préférentielles/Capital

Il n'existe pas d'actions préférentielles.

1.16. Rachat d'instrument de capitaux propre/Capital

Si le groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

1.17. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice :

- il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doit supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou à des obligations actuelles pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

1.18. Stocks

Les stocks de marchandises et d'accessoires sont évalués au plus faible du coût et de sa valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût d'achat moyen unitaire pondéré.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les stocks acquis en devise sont valorisés au cours du jour d'achat.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks d'encours et de produits finis ne comprennent que ceux liés à la production.

Les stocks font l'objet, par référence, d'un calcul de rotation sur la base des historiques de ventes et des prévisions commerciales. Il est constaté une provision statistique sur la base des risques d'écoulement identifiés.

1.19. Avantages accordés aux salariés

1.19.1. Engagements de retraite

Selon les lois et usages de chaque pays, Cybergun participe à des régimes de retraite, prévoyance et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels que l'ancienneté, les salaires et les versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies :

- dans le cadre des régimes à cotisations définies, le complément de retraite est fixé par le capital accumulé du fait des contributions versées par le salarié et l'entreprise à des fonds extérieurs. Les charges correspondent aux cotisations versées au cours de l'exercice. Il n'y a aucun engagement ultérieur du Groupe envers ses salariés. Pour Cybergun, il s'agit généralement des régimes publics de retraite ou des régimes spécifiques à cotisations définies.
- dans le cadre des régimes (ou plans) à prestations définies, le salarié bénéficie de la part du Groupe d'une indemnité de fin de carrière fixée en fonction de paramètres tels que son âge, la durée de sa carrière, le montant de ses rémunérations. Au sein du Groupe, tel est le cas en France, et aux USA.

Sur la base du mode de fonctionnement de chaque régime et des données fournies par chaque pays, les obligations futures de l'employeur ont été évaluées sur la base d'un calcul actuariel appelé « méthode des unités de crédit projetées » (« projected unit credit method »). Cette méthode consiste à déterminer la valeur des prestations futures probables et actualisées de chaque salarié au moment de son départ en fin de carrière.

Pour les salariés français ces calculs actuariels intègrent diverses hypothèses :

- obligations définies par les conventions collectives : convention 3130 Jeux, jouets et articles de fête
- méthode prospective fondée sur les salaires et les droits de fin de carrière
- tables de mortalités : 00-02
- dates de départ à la retraite : 63 ans
- taux de progression des salaires : 1%
- taux de rotation du personnel en fonction de la tranche d'âge : 10% dégressif jusqu'à 50 ans pour les cadres et 5% dégressif pour les non cadres
- taux d'actualisation annuel : 2%
- charges patronales : 45% pour les non-cadres et 50 % pour les cadres ;
- les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en compte de résultat.

1.19.2. Paiements fondés en actions

Les programmes d'options sur actions permettent aux membres du personnel du Groupe d'acquérir des actions de la Société. La juste valeur des options attribuées est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est évaluée à la date d'attribution et répartie sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive. La juste valeur des options est évaluée en tenant compte des termes et conditions des options définis au moment de leur attribution :

- Plans de stock-options : la comptabilisation en résultat de cette rémunération est étalée sur la durée d'acquisition des droits.
- Actions gratuites : la charge comptable est déterminée sur la base du cours de l'action à la date d'attribution. Cette charge est prise en compte sur la durée d'acquisition des droits.

Le conseil d'administration de Cybergun procède à l'attribution d'actions gratuites au bénéfice des salariés du groupe dans le cadre de la délégation reçue par son assemblée générale extraordinaire.

Ces actions gratuites sont soit rachetées sur le marché, soient émises dans le cadre de l'article L225-197-1 du Code de commerce.

Les conditions et critères d'attribution suivants :

- Ancienneté du salarié,
- Implication du salarié dans le fonctionnement et les objectifs du groupe,
- Performance individuelle du salarié, comprenant la réalisation des objectifs individuels du salarié et sa participation à la réalisation des objectifs du groupe.

A l'issue de la période d'acquisition, les bénéficiaires sont tenus de conserver ces actions, sans pouvoir les céder pendant une période de conservation de deux ans.

Les plans d'attribution en cours suivants ont été approuvés : Néant.

Aucun paiement en action n'a été constaté au cours de l'exercice 2016/2017.

1.20. Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits finis et de prestations de services attachées à ces produits, les ventes de marchandises et les frais de port facturés.

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens ou la réalisation du service.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Dans le cas où l'existence de différé de paiement aurait un effet sur la détermination de la juste valeur, il en est tenu compte en actualisant les paiements futurs.

1.20.1. Ventes d'armes factices ou jouets

En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client que le transfert des risques est réalisé, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe. Dans le cas d'accords prévoyant une acceptation formelle des biens, équipements ou services reçus par le client, le chiffre d'affaires est, en principe, différé jusqu'à la date d'acceptation.

1.21. Autres produits et charges opérationnels

Les autres charges et produits opérationnels correspondent aux charges et produits hors gestion courante de la société. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

La non présentation de ces autres produits et charges opérationnels distinctement contribue à la fausse lecture de la performance économique récurrente de l'entreprise.

Les autres charges et produits opérationnels incluent les éléments suivants :

- résultat de cession et mises au rebut des immobilisations ;
- dépenses de financement exceptionnelles venant à l'appui de la restructuration ;
- dépenses liées à la réorganisation et à la restructuration ;
- tous produits et charges ayant un caractère non courant.

1.22. Coût du financement et autres charges et produits financiers

Le résultat financier est composé du coût de l'endettement financier net et des autres produits et charges financiers.

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie qui incluent les résultats de cession des valeurs mobilières de placement, les intérêts créditeurs ainsi que le résultat des couvertures de taux de change sur trésorerie,
- le coût de l'endettement financier brut qui inclut l'ensemble des charges d'intérêt sur les opérations de financement.

Les autres produits et charges financiers comprennent les résultats sur les cessions de titres non consolidés, les variations de juste valeur des instruments financiers (actifs, passifs et dérivés), les résultats de change et les autres produits et charges financiers.

1.23. Impôts

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

1.24. Impôt exigible

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture.

Le taux d'impôt retenu pour les différentes sociétés du groupe est le suivant :

	Taux d'impôt	Taux d'impôt
	31-mars-17	31-mars-16
CYBERGUN SA	33,33%	33,33%
B4S	33,33%	33,33%
ASGUN DOO	25,00%	25,00%
CYBERGUN ITALY	31,00%	31,00%
CYBERGUN HK	16,50%	16,50%
CYBERGUN INTERN.	8,00%	8,00%
CYBERGUN USA	40,00%	40,00%
MICROTRADE	30,88%	30,88%
PALCO SPORT	40,00%	40,00%
SOFTAIR USA	35,00%	35,00%
SPARTAN IMPORTS	44,00%	44,00%
TECH GROUP UK	23,70%	23,70%
TECH GROUP HK	16,50%	16,50%
TECH GROUP USA	40,00%	40,00%
SPARTAN DK	25,00%	25,00%
DOLOMEDE	33,33%	33,33%
CYBERGUN JAPAN	30,86%	N/A

1.25. Impôts différés

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour la plupart des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt adoptés à la clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'effet des éventuelles variations des taux d'imposition, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, est comptabilisé en compte de résultat.

Les impôts différés sont présentés au bilan séparément des actifs et passifs d'impôt exigible et classés dans les éléments non courants.

1.26. Résultat par action

Le groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par actions diluées est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, tenant compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent notamment les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

1.27. Capitaux propres

1.27.1. Capital

Le capital social de la société au 31 mars 2017 est de 11 078 098,89 euros composé de 12 733 428 actions, chacune entièrement libérée.

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le boni de liquidation à une part égale à la quotité de capital qu'elle représente.

1.27.2. Stock-options

Plan de stock-options réservé aux salariés : Néant au 31/03/2017.

1.27.3. Actions propres

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

En date du 31 mars 2017, le groupe ne détient pas d'actions propres.

2- Gestion du risque financier

2.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. La principale composante de cette dépréciation correspond essentiellement à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés.

2.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer

ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Généralement, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues pour une période de 60 jours, incluant les paiements nécessités par le service de sa dette. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir. De plus, le Groupe maintient ses lignes de crédit.

Le groupe a maintenu le niveau de son endettement long terme (obligations) tout en diminuant son endettement moyen terme de 0,2 M€ ainsi que son endettement court terme de 1.5 M€ (représenté par la facilité accordée aux Etats Unis par un établissement bancaire pour le financement d'une partie de son besoin en fond de roulement (Stock et créances clients).

Le groupe Cybergun a finalisé en Novembre 2016 la négociation et la mise en place d'une nouvelle ligne de financement court terme aux Etats Unis avec le groupe financier américain ENCINA. Ce nouveau financement qui se substitue au précédent financement avec l'établissement STERLING présente plusieurs avantages déterminants : une disponibilité supplémentaire avec une base de financement pouvant aller jusqu'à 7.5 M\$ (contre 5 M\$ précédemment) ainsi que des coûts globaux moins importants (intérêts, frais d'audit, etc.). Il permettra en outre une visibilité accrue notamment vis-à-vis de nos engagements fournisseurs, par une plus grande stabilité du financement dans le temps.

En cas de tension sur la trésorerie, le groupe privilégie le paiement de ses fournisseurs stratégiques de marchandises afin de ne pas remettre en cause son niveau d'activité et son cash-flow. Il accentue d'autre part ses efforts pour assurer une meilleure gestion de ses actifs et notamment dégager des ressources financières sur les postes clients et stocks ou subsistent des marges de manœuvre au 31 Mars 2017 (se référer au TFT qui fait ressortir une diminution du « cash burned » de 2,5M€ et notamment du fait de la diminution du stock de 33% sur l'année 2016/2017).

Le budget groupe pour l'exercice 2017/2018 fait ressortir un EBITDA positif supérieur à 1M€¹. Le Groupe dispose d'autre part à aujourd'hui d'une faculté de tirage résiduel de 1,2 M€ s'agissant de son contrat d'obligations convertibles avec Yorkville Advisors, ainsi que d'une possibilité à court terme d'accroître le niveau de sa ligne de trésorerie aux Etats Unis avec l'établissement ENCINA.

Pour faire face à ses besoins de trésorerie des douze prochains mois, le groupe dispose de diverses ressources de financement supplémentaires, notamment des engagements des actionnaires Yorkville et Vandenouden.

Les principales évolutions et mentions portant sur le risque de liquidité sont présentées en note 4.3. Emprunts et dettes financières.

2.3. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables.

Le groupe cherche à gérer dans la mesure du possible le risque de marché en procédant à des souscriptions d'instruments de couverture de taux et de devises.

Comme en N-1, qu'aucun instrument de couverture n'a été souscrit.

¹ L'information relative à l'EBITDA de 1 M€ à fin mars 2018 a été remise en cause dans un communiqué de presse du 5 juin 2018.

2.4. Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur les emprunts qui sont libellés dans une monnaie autre que l'euro, il s'agit pour l'essentiel du dollar américain (USD).

Le Groupe peut avoir à recourir à des contrats de change à terme pour couvrir son risque de change. Les contrats à terme ont, à la date de clôture, une échéance inférieure à un an. Si nécessaire, les contrats de change à terme sont renouvelés à leur date d'échéance.

Le Groupe est quelque peu exposé à un risque de change sur ses transactions courantes (d'achats et ventes), notamment sur la zone euro (achats de marchandises effectués principalement en USD).

Comme en N-1, qu'aucun instrument de couverture n'a été souscrit.

3 – Notes sur le bilan actif

3.1. Immobilisations incorporelles

3.1.1. Survaleur

k€	31/03/2017	31/03/2016
Valeur nette comptable début de période	7 572	9 590
Acquisitions		252
Cessions		
Variation de périmètre		
Variation des pertes de valeur	-2 500	-1 800
Ecart de conversion	407	-469
Valeur nette comptable fin de période	5 479	7 572
Valeur brute fin de période	12 984	12 261
Cumul de perte de valeur fin de période	-7 505	-4 689

La variation du goodwill brut est uniquement liée à l'écart de conversion.

Le test d'impairment effectuée à la clôture de l'exercice sur l'activité tir de loisir a amené le Groupe à constater une dépréciation de 2 500 K€ dans les comptes consolidés (cf. note 1.7.1).

3.1.2. Autres immobilisations incorporelles

En K€	Licences	Frais de développ.	Autres	Total	
Valeur brute					
au 31 mars 2016	6 394	1 269	123	7 786	
Acquisitions	21		26	47	
Sorties	-145			-145	
Variations de périmètre					
Ecart de conversion	42	60	0	103	
Autres					
au 31 mars 2017	6 313	1 329	149	7 791	
Amortissements et pertes de valeur cumulés					
au 31 mars 2016	3 037	1 184	83	4 305	
Amortissements	170	15	17	202	cf.5.4
Dépréciation de valeur					cf.5.4
Diminutions	-141			-141	
Variations de périmètre					
Ecart de conversion	25	55	0	81	
Autres					
au 31 mars 2016	3 091	1 254	100	4 445	
Valeur nette comptable					
au 31 mars 2016	3 357	85	39	3 481	
au 31 mars 2017	3 221	75	49	3 346	

Au 31 mars 2017, la valeur brute des licences est de 6 313 K€. Concernant les licences, le Groupe Cybergun confirme qu'aucun élément objectif et pertinent ne justifie une dépréciation.

3.2. Immobilisations corporelles

En K€	Machine & Equipement - Moules	Autres	Total	
Valeur brute				
au 31 mars 2016	3 514	2 707	6 221	
Acquisitions	286	35	321	
Sorties	-237	-680	-917	
Variations de périmètre				
Ecart de conversion	75	98	172	
Autres				
au 31 mars 2017	3 638	2 158	5 796	
Amortissements et pertes de valeur cumulés				
au 31 mars 2016	2 701	2 199	4 900	
Amortissements	234	240	474	cf.5.4
Dépréciation de valeur				cf.5.4
Reprises	-226	-565	-791	
Variations de périmètre				
Ecart de conversion	59	82	141	
Autres				
au 31 mars 2017	2 768	1 956	4 724	
Valeur nette comptable				
au 31 mars 2016	813	507	1 320	
au 31 mars 2017	870	202	1 072	

Les immobilisations corporelles brutes sont constituées essentiellement de moules de fabrication.

3.3. Participations entreprises associées et actifs financiers non courants

3.3.1. Participation dans les entreprises associées

En K€	Titres MEE	Autres Part. ent. associées	Total Part. ent. associées
31/03/2016	2 661		2 661
Acquisitions			
Cessions/Diminutions			
Dépréciation de valeur			
Variation de périmètre			
Ecart de conversion			
31/03/2017	2 661		2 661

Il s'agit de la participation dans la société OW (2661 K€), qui développait le jeu War Inc.

La totalité de la participation OW est provisionnée (cf. 4.4 provisions à long terme).

En application d'IAS 28, le total des actifs, passifs, chiffre d'affaires et résultat net de la société OW au 31.12.2013 s'élèvent à :

- Actif Total : 8,1 MUSD
- Passif (hors capitaux propres) : 0,1 MUSD
- Chiffre d'affaires : Néant
- Résultat net : Néant

Nous ne disposons pas d'information plus récente sur la situation financière et le résultat de la société OW depuis 31/12/2013.

3.3.2. Actifs financiers non courants

En K€	Prêts	Dépôts et cautionnements	Autres	Total
31/03/2016	36	289	0	325
Acquisitions/Augmentations	2	133		136
Cessions/Diminutions	-31	-76		-106
Autres mouvements				
Variation de périmètre				
Ecart de conversion		6		6
31/03/2017	7	354	0	361

L'essentiel des autres actifs non courants est constitué de dépôt de garantie et de prêts accordés aux salariés dont l'échéance est supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans.

La diminution des autres actifs non courants correspond principalement à la restitution du dépôt de garantie par Cofacredit ; en effet le montant des dépôts de garantie est égal à 10% des créances cédées.

L'augmentation de ce poste s'explique par le versement des dépôts et cautionnements versés au titre de la location du nouvel entrepôt de Dallas.

3.4. Actifs d'impôts non courants

En K€	31/03/2017	31/03/2016
Différences temporaires fiscalités locales		
Neutralisation de la marge intragroupe sur stocks		62
Activations des déficits reportables	1 631	
Actifs d'impôts différés	1 631	62
Passifs d'impôts différés		
Impôts différés nets	1 631	62

Les actifs d'impôts différés relatifs à l'activation des déficits reportables aux Etats-Unis ont été reclassés du courant en non courant pour 1,6M€.

3.5. Stock de marchandises

En K€		31/03/2017	31/03/2016
Valeurs brutes		11 967	17 328
Pertes de valeur	cf.3.5.1	-1 465	-1 591
Valeurs nettes		10 502	15 736

Le stock de marchandises comprend essentiellement des répliques de pistolets factices et produits associés.

Le stock de marchandises est localisé dans les zones suivantes :

Stock par zone en K€	31/03/2017	31/03/2016
France	4 176	5 876
USA	6 259	9 753
Reste du monde	67	107
Valeurs nettes	10 502	15 736

Au cours de la période, l'ensemble du stock des filiales américaines a été rassemblé dans un unique entrepôt situé à Dallas.

3.5.1. Variation des pertes de valeur sur les stocks

En K€	31/03/2016	Dotations nettes	Ecart de conversion	31/03/2017
Dépréciation sur stock de marchandises	1 591	-159	33	1 465

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée selon les règles suivantes :

- Les stocks dont le délai de rotation est supérieur à 36 mois sont dépréciés à hauteur de 60%
- Les stocks dont le délai de rotation est compris entre 24 et 36 mois sont dépréciés à hauteur de 33%
- Les stocks dont le délai de rotation est compris entre 12 et 24 mois sont dépréciés à hauteur de 20%

- Les stocks n'ayant pas fait l'objet de vente au cours des 12 derniers mois sont dépréciés à hauteur de 85%.

La reprise de la provision sur dépréciation des stocks est liée à la diminution significative des stocks à rotation lente, avec en parallèle une hausse en proportion des stocks dits « current » (pour ces derniers avec bonnes perspectives d'écoulement).

3.6. Créances clients

En K€	31/03/2017	31/03/2016
Créances clients brutes	13 002	12 886
Pertes de valeur	-3 562	-2 476
Créances clients nettes	9 440	10 410

3.6.1. Variation des pertes de valeur sur les créances

En K€	31/03/2016	Dotations nettes	Ecart de conversion	Autres et reclassement	31/03/2017
Dépréciation créances clients	2 476	1 053	39	-7	3 562
	cf.5.4				

La provision pour dépréciation des créances client est comptabilisée lorsque l'encaissement d'une créance devient incertain.

Le montant de la provision est déterminé selon les règles suivantes :

- Les créances dont la partie échue à 90 jours et plus est inférieure à 10k€ sont dépréciées systématiquement à 100% (à hauteur du montant échu à 90 jours et plus) ;
- Pour les créances dont la partie échue à 90 jours et plus est supérieure à 10k€, si cette partie représente moins de 30% du solde client, aucune provision n'est requise. A contrario, si cette partie représente plus de 30% du solde client, elles doivent être analysées individuellement et feront l'objet d'une dépréciation à 100% (à hauteur du montant échu à 90 jours et plus) s'il est estimé que le risque de non recouvrement est significatif.

Hormis les créances commerciales échues ayant fait l'objet d'une provision pour perte de valeur, le Groupe Cybergun estime n'être exposé à aucun risque significatif de recouvrement.

3.7. Actifs d'impôts courants et autres actifs courants

3.7.1. Actifs d'impôt courants

En K€	31/03/2017	31/03/2016
Actifs d'impôt courant	326	2 277

Au 31/03/2017, une partie de créances d'IS a été reprise aux Etats Unis, le solde restant à la date de clôture de 1,6M€ a été reclassé en actifs d'impôt non courant.

3.7.2. Autres actifs courants

En K€	31/03/2017	31/03/2016
Avances, acomptes sur commandes	579	1 549
Créances sociales	19	18
Créances fiscales	567	755
Comptes courants débiteurs	1	0
Créances sur cessions d'immobilisations		
Charges constatées d'avance	155	677
Autres créances	957	1 050
Autres actifs courants	2 278	4 048

Le détail des autres débiteurs est le suivant :

(1)

En K€	31/03/2017	31/03/2016
Cofacrédit (créances cédées, financées et dépôt de garantie)	0	29
Créances vis-à-vis des salariés	15	120
Autres	942	902
Total	957	1 050

3.8. Trésorerie et équivalent de trésorerie

En K€	31/03/2017	31/03/2016
Disponibilités	1 534	1 921
VMP - Obligations coupons courus	4	3
Total	1 538	1 925

Le montant des effets remis à l'encaissement non échus (compris dans la trésorerie) représente un montant de 241 K€ au 31/03/2017 et 346 K€ au 31/03/2016.

4 – Notes sur le bilan passif

4.1. Capital social

Le capital social de la société au 30 mars 2017 est de 11 078 098,89 euros composé de 12 733 428 actions, chacune entièrement libérée.

Faisant suite à la réduction de son capital social portant la valeur nominale de ses actions à 0,087 € et conformément à la 10ème résolution proposée au cours de son assemblée générale mixte du 12 septembre 2016 et votée à l'unanimité, le groupe Cybergun a procédé au regroupement des actions de son capital social de telle sorte que 10 actions ordinaires donnent droit à une action nouvelle de 0,87 € de valeur nominale.

Cette opération a pour objet de diminuer la volatilité de l'action Cybergun, de même que de les sortir de la catégorie des « penny stock ».

4.2. Autres réserves

Autres réserves 31/03/2016	-9 138
Affectation du résultat 31.03.2016	-8 088
Augmentation de capital en numéraire	262
Augmentation de capital par conversion d'obligations en actions	20
Augmentation de capital par incorporation de créances	142
Réduction du capital	20 998
Profits et pertes comptabilisés en capitaux propres	480
Cession de titres en autocontrôle	-0
Autres	
Autres réserves 31/03/2017	4 674

Au 31/03/2017, les autres réserves ressortent à 4 674 K€ contre -9 138 K€ au 31.03.2016.

La variation provient principalement de la réduction de capital opérée en septembre 2016 par imputation du report à nouveau suite à la décision de l'AGM du 12 septembre 2016.

Les profits et pertes comptabilisés en capitaux propres correspondent principalement aux écarts de conversion sur prêt/emprunts à long terme et sur écart d'acquisition.

4.3. Emprunts et dettes financières

4.3.1. Emprunts et dettes financières à long terme

En K€	31/03/2017	31/03/2016	Variation
Emprunts obligataires (1)	9 000	9 000	
Emprunts obligataires convertibles (2)	1 000		1 000
Emprunts bancaires	387	577	-191
Autres emprunts long terme	184	184	
Emprunts et dettes financières à LT	10 570	9 761	809

4.3.2. Emprunts à court terme

En K€	31/03/2017	31/03/2016	Variation
Concours bancaires (3)	3 054	4 569	-1 515
Intérêts courus non échus	67	64	3
Emprunts et dettes financières à courte terme	3 121	4 633	-1 512

4.3.3. Part courante des emprunts et dettes financières à long terme

En K€	31/03/2017	31/03/2016	Variation
Emprunts obligataires (2)	50	50	
Emprunts bancaires	213	213	
Part courante des emprunts et dettes financières à LT	263	263	

(1) Le 22 septembre 2010, Cybergun SA a émis un emprunt obligataire dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant : 90 000 obligations émises au nominale de 100 euros, soit 9 MEUR

Durée : 6 ans

Taux fixe d'intérêt de 8%, coupon versé trimestriellement

Remboursement prévu in fine avec possibilité d'un remboursement anticipé au pair des obligations à partir d'octobre 2011.

Obligations cotées sur NYSE Euronext Paris.

Suite à l'AG des porteurs d'obligations du 9 janvier 2014, les nouvelles caractéristiques des obligations sont :

- échéance de remboursement au pair (100 €) : 18 octobre 2020 ;

- coupons :

- 3.32 % par an de l'année civile 2014 à l'année civile 2018 ;

- 5.00 % pour l'année civile 2019 ;

- 10.00 % pour l'année civile 2020.

- montant cumulé des intérêts versés pour chaque obligation : 55.10 €.

Les intérêts continueront à être versés trimestriellement et le taux actuariel de l'emprunt est désormais de 5.78 %.

(2) L'AGO du 12/09/2016 a donné délégation au conseil d'administration de mettre en place une ligne d'Equity (obligations convertibles en actions) pour un montant maximum de 3 millions d'euros sur 24 mois au profit de la société YA GLOBAL MASTER SPV LTD (l'Obligataire) représentée par sa société de gestion (investment manager) Yorkville Advisors Global, LP.

(3) Le groupe Cybergun a finalisé en Novembre 2016 la négociation et la mise en place d'une nouvelle ligne de financement court terme aux Etats Unis avec le groupe financier américain ENCINA. Ce nouveau financement qui se substitue au précédent financement avec l'établissement STERLING présente plusieurs avantages déterminants : une disponibilité supplémentaire avec une base de financement pouvant aller jusqu'à 7.5 M\$ (contre 5 M\$ précédemment) ainsi que des coûts globaux moins importants (intérêts, frais d'audit...). Il permettra en outre une visibilité accrue notamment vis-à-vis de nos engagements fournisseurs, par une plus grande stabilité du financement dans le temps. Cette ligne de financement est indexée sur les deux postes principaux du besoin en fond de roulement, que sont les créances clients et le stock, et ce pour leur partie considérée comme éligible au financement (créances clients récentes, stock à forte rotation...).

4.4. Provisions à long terme et court terme

En K€	31/03/2017		31/03/2016	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Provisions pour risques (1)	3 400		3 400	
Provisions garanties & SAV		14		14
Provision litige (2)		301		597
Provision pour impôt-contrôle fiscal				39
Indemnités de départ la retraite (3)	97	17	79	16
Autres provisions pour risques et charges (4)		591		353
Total	3 497	923	3 479	1 019
Total Non courant + Courant	4 419		4 498	

(1) La provision pour risques a vocation à couvrir les risques résiduels liés à la société OW.

(2) Cette provision couvre les risques liés à des contentieux juridiques.

(3) La provision pour indemnités de départ à la retraite constatée au 31 mars 2017 ne concerne que les seuls salariés français ; la valeur des droits relatifs aux salariés des sociétés étrangères a été estimée non significative.

(4) Les autres provisions pour risques et charges sont liées à la restructuration du groupe.

Au cours de la période, les provisions ont évolué de la façon suivante :

En K€	31/03/2016	Dotations nettes	Ecart de conversion	Autres et reclassement	31/03/2017
Provisions pour risques	3 400				3 400
Provisions garanties & SAV	14				14
Provision litige	597	-296			301
Provision pour impôt-contrôle fiscal	39			-39	
Indemnités de départ la retraite	95	18			114
Autres provisions pour risques et charges	353	238			591
Total	4 498	-39		-39	4 419

4.5. Fournisseurs et autres passifs courants

K€	31/03/2017	31/03/2016
Fournisseurs	6 454	7 010

Il s'agit essentiellement de dettes fournisseurs d'achat de marchandises. Les échéances fournisseurs dépassées correspondent à l'équivalent de 1 mois d'achat de marchandises et de prestations de service.

4.6. Autres passifs courants

K€	31/03/2017	31/03/2016
Autres passifs courants	12 647	12 064
Avances et acomptes	238	178
Dettes sociales	867	846
Dettes fiscales	665	647
Restarted Investment	5 958	6 040
Créditeurs divers	4 471	3 947
Passif financiers dérivés		
Produits constatés d'avance	448	407

(1)

K€	31/03/2017	31/03/2016
Autres comptes courants créditeurs	2 749	1 991
Passif de sauvegarde Dolomède	147	216
Charges à payer - licences	586	702
Charges à payer - loyer	269	220
Autres	719	818
Total	4 470	3 947

4.7. Instruments dérivés

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer et réduire ses expositions aux risques de taux d'intérêt et de change.

Au 31 mars 2017, la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidée des instruments financiers dérivés est non significative.

4.7.1 Couverture d'investissement net à l'étranger

Néant.

5. Notes sur le compte de résultat

5.1. Chiffre d'affaires

En K€	31/03/2017	31/03/2016
Chiffre d'affaires	33 724	41 290

Répartition de l'activité par zone géographique :

En K€	COMPTES ANNUELS 31 MARS 2017			COMPTES ANNUELS 31 MARS 2016		
	France	Reste du monde	Total	France	Reste du monde	Total
Immobilisations incorporelles nettes	3 098	5 727	8 825	3 212	7 842	11 054
Immobilisations corporelles nettes	621	451	1 073	742	579	1 320
Chiffre d'affaires (12 mois)	15 893	17 830	33 724	14 606	26 684	41 290
Résultat opérationnel courant (*)	-3 424	-1 932	-5 356	-2 742	1 078	-1 664

(*) Dans les comptes annuels publiés au 31/03/2016, le résultat opérationnel courant hors change s'élève à -5 060K€, dont 4 282K€ pour la France et -778 K€ pour le reste du monde. L'impact du gain et perte de change affectant le résultat opérationnel est de -162 K€ pour la France. Les charges non récurrentes liées à la restructuration et réorganisation sont reclassées en "Autres produits et charges opérationnels" pour 1 702 K€ sur la France et 2 726 K€ sur le reste du monde.

Répartition sectorielle de l'activité :

Notre groupe opère sur un seul secteur d'activité et ne présente pas de secteurs opérationnels distincts au sens de la norme IFRS 8 (homogénéité dans la nature des produits et services, dans la typologie des clients).

5.2. Marge brute

En K€	31/03/2017	31/03/2016 Proforma	31/03/2016 Publié
Marge brute	8 873	14 079	12 408
<i>Marge brute en pourcentage</i>	26,3%	34,1%	30,1%

Au 31/03/2017, le taux de marge brute s'élève à 26,3% contre 34,1% au 31/03/2016 Proforma.

Les impacts liés aux opérations de vente à prix discounté des slow-moving (produits à rotation lente) et les pertes liées au stock défectueux sur la référence TG-1 (retour massif d'un client important aux Etats Unis) ainsi qu'un write-off de 763k€ en rapport avec le regroupement de la chaîne logistique ont été présentés sur la ligne « Autres produits et charge opérationnels » du compte de résultat (cf. note 5.7).

5.3. Passage du résultat net a l'EBITDA

En K€	Note	31/03/2017	31/03/2016
RESULTAT NET CONSOLIDE		(14 895)	(8 088)
Impôt sur le résultat	5.11	574	460
Quote-Part de résultat des sociétés mises en équivalence	5.12		(780)
Coût de l'endettement financier net	5.10	375	742
Autres produits et charges financiers (yc gain et perte de change)	5.10	109	840
Dotations aux amortissements et provisions	5.6	1 530	102
Dépréciation de l'écart d'acquisition	5.6	2 500	1 800
EBITDA		(9 807)	(4 924)
Autres produits et charges opérationnels	5.9	6 074	3 525
EBITDA courant		(3 733)	(1 400)

5.4. Caractère saisonnier des activités du groupe

Le secteur du tir de loisirs ne présente qu'un faible caractère saisonnier.

5.5. Charges externes

Les charges externes sont notamment constituées :

En K€	31/03/2017	31/03/2016 Proforma	31/03/2016 Publié
Sous traitance générale	-353	-1 112	-1 273
Entretien et réparations	-111	-113	-113
Locations et charges locatives	-1 076	-1 357	-1 364
Assurance (RC, mutirisques, transport et autres)	-421	-495	-495
Transport sur ventes	-935	-961	-961
Voyages, déplacements, missions, réceptions...	-506	-542	-638
Expositions & Marketing (publicité/promotion)	-486	-1 121	-1 240
Honoraires	-785	-870	-1 510
Commissions et courtages	-382	-475	-475
Frais postaux & télécommunications	-239	-283	-283
Redevances versées	-660	-818	-822
Pertes sur créances irrécouvrables		-141	-274
Services et commissions bancaires	-373	-545	-545
Jetons de présence	16	31	31
Autres divers	-510	-485	-501
Total des charges externes	-6 822	-9 288	-10 464

5.6. Dotation aux amortissements et provisions

En K€	31/03/2017	31/03/2016 Proforma	31/03/2016 Publié
Immobilisations incorporelles	-202	-247	-247
Immobilisations corporelles	-474	-517	-517
Dotations nettes aux provisions pour R&C	39	293	293
Dotations nettes aux provisions sur stock	159	1 345	1 345
Dotations nettes aux provisions de créances	-1 053	-976	-976
Dépréciation du goodwill	-2 500	-1 800	-1 800
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-4 030	-1 902	-1 902

5.7. Gains et pertes de change

En K€	31/03/2017	31/03/2016 Proforma	31/03/2016 Publié
Gains de change	-555	1 362	1 362
Pertes de change	808	-1 905	-1 905
Total résultat de change	252	-544	-544
<i>Dont résultat de change affectant le résultat opérationnel courant</i>	<i>-89</i>	<i>-162</i>	<i>-162</i>
<i>Dont résultat de change affectant le résultat financier</i>	<i>341</i>	<i>-382</i>	<i>-382</i>

5.8. Salaires et charges

En K€	31/03/2017	31/03/2016 Proforma	31/03/2016 Publié
Salaires	-4 249	-4 916	-5 462
Charges sociales	-1 631	-1 480	-1 644
Participation des salariés	-9	-11	-11
Total charges de personnel	-5 890	-6 407	-7 117

L'effectif employé comprend l'effectif salarié, c'est-à-dire l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunéré directement par le groupe et le personnel mis à disposition, personnel intérimaire et détaché ou prêté à l'entreprise, pour les entités consolidées par intégration globale.

	Effectif moyen au 31/03/2017	Effectif moyen au 31/03/2016
Employés	70	71
Cadres	20	19
Total	90	90
<i>Dont effectifs en France</i>	<i>49</i>	<i>42</i>
<i>Dont effectifs hors de France</i>	<i>41</i>	<i>48</i>

5.9 Autres produits et charges opérationnels

Les produits et charges opérationnels non récurrents s'analysent de la manière suivante :

En K€	31/03/2017	31/03/2016 Proforma	31/03/2016 Publié
Plus/moins value des immobilisation corporelles/incorporelles	-131	1	1
Charges exceptionnelles liées aux litiges	-924		
Restructuration - Réorganisations	-2 362	-1 350	
Autres produits et charges opérationnels	-2 657	-2 175	32
Total	-6 074	-3 524	32

Plus/moins-value des immobilisations corporelles/incorporelles

Il s'agit principalement de la mise au rebut de la valeur nette comptable résiduelle des actifs corporels et incorporels aux Etats-Unis suite au changement du progiciel comptable et du bureau de Minneapolis.

Risques exceptionnels et litiges

Ce poste est composé de deux litiges exceptionnels intervenus au titre de l'exercice : litige prudhommal en France pour 524k€ et litige commercial avec le client The Sport Authority (USA) suite à sa liquidation pour 400k€.

Restructuration – Réorganisation

Europe :

Fermeture encours de finalisation de la société ASGUN, filiale slovène et licenciement de ses salariés : les coûts liés à la fermeture et au fonctionnement de cette filiale de 178k€ ne se produiront pas dans le futur.

La restructuration de la filiale danoise, Spartan DK, et le licenciement de deux salariés représentent un coût exceptionnel de 60k€.

Asie :

Réorganisation de la filiale Cybergun Hong Kong et refonte de son business modèle : le départ de 4 salariés engendrera une économie sur la masse salariale de 290k€ sur l'exercice 2017/2018.

Etats-Unis :

Le coût lié à la réorganisation de la chaîne logistique et la centralisation des activités sur le nouveau site de Dallas s'élèvent à 1 835K€ au cours de cet exercice. Il représente principalement les coûts suivants :

- Coûts de transport inter-warehouse et surcoût en terme de loyer & de main-d'œuvre avant la réorganisation pour 918k€ ;
- Perte importante sur stock de 763k€ constatée suite à l'inventaire physique effectué après le déménagement dans le nouvel entrepôt ;
- Frais de douane au titre de la sortie de la Free Trade zone pour 107k€
- Coûts de la main-d'œuvre temporaire de 47k€ pour assurer le déménagement.

Les autres produits et charges opérationnels

Les autres charges et produits opérationnels incluent essentiellement :

- Les charges exceptionnelles en France pour 436k€ relatives à des opérations de refinancement (commissions diverses relatives à l'émission d'obligations convertibles) ainsi qu'à des frais d'avocats et autres prestataires sur des opérations ponctuelles (action de lobbying sur l'airsoft, frais associés à des litiges).
- Les coûts liés à l'obtention d'une nouvelle ligne de financement court terme avec un nouvel établissement financier ENCINA en remplacement de la ligne précédent STERLING ont été comptabilisés pour 550k€.
- Coûts liés au retour massif en 2016/2017 d'un seul produit (TG-1) en provenant d'un client américain important (Walmart) pour 806k€. Au 31 mars 2017, les problèmes de qualité liés à cette famille de produit ont été résolus.
- Pertes sur créances irrécouvrables pour 748 k€ (dont 580k€ concernent les clients USA).

Au final, les coûts de restructuration ainsi que les coûts non récurrents enregistrés sur la zone US au cours de l'exercice 2016-2017, sont supérieurs à 4.2 M€.

5.10 Résultat financier

En K€	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2016
		Proforma	Publié
Coût des emprunts obligataires	-299	-370	-370
Coût de l'endettement court et moyen terme	-77	-372	-372
Coût de l'endettement financier brut	-375	-742	-742
Produits/Pertes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Reprise prov. / Perte de valeur des placements de trésorerie			
Coût de l'endettement financier net	-375	-742	-742
Gains et pertes de change	341	-382	-382
Autres	-357	-296	-296
Autres produits et charges financiers	-16	-678	-678
Total	-391	-1 420	-1 420

5.11 Charges d'impôts

Charge d'impôts sur le résultat :

En K€	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2016
		Proforma	Publié
Charge d'impôt exigible	-513	53	53
Charge d'impôt différé	-62	406	406
Total charge d'impôt	-574	460	460

Rapprochement entre le taux d'impôt effectif et le taux d'impôt applicable :

En K€	31/03/2017	31/03/2016 Proforma	31/03/2016 Publié
Résultat de la période	-14 895	-8 088	-8 088
Quote part des résultats des sociétés mises en équivalence		-780	-780
Dépréciation du Goodwill	2 500	1 800	1 800
Charge d'impôt sur le résultat	574	460	460
Résultat avant impôt	-11 820	-6 608	-6 608
Taux d'impôt applicable à la Société	33,33%	33,33%	33,33%
Charges au taux d'impôt applicable à la Société	3 940	2 202	2 202
Impact des taux d'impôt des juridictions étrangères	-6	201	201
Déficit fiscal de l'année sans comptabilisation d'impôt différé	-3 903	-2 972	-2 972
Utilisations des déficits antérieurs	36	511	511
Crédit d'impôts / Restitution d'impôts	48	42	42
Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises			
Incidences différences permanentes	-688	-444	-444
Total charge d'impôt	-574	-460	-460

5.12 Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence

Aucune transaction n'est réalisée avec les sociétés mises en équivalence.

6 - Informations complémentaires

6.1. Engagements hors bilan

6.1.1. Existence d'emprunt assortis de clause de covenants

Au 31 mars 2017, le groupe a contracté une nouvelle ligne de financement court terme aux Etats Unis avec le groupe financier ENCINA (pas de covenants financiers sur cette nouvelle ligne de trésorerie).

6.1.2. Autres engagements hors bilan

En K€	31/03/2017	31/03/2016
Engagements donnés		
Nantissement du fonds de commerce (1)	21 610	21 610
Encours du factoring déconsolidé		
Effets à l'encaissement non échus	241	346

(1) Le protocole prévoit le nantissement possible du fonds de commerce de CYBERGUN SA au profit de Restarted Investment

6.2. Parties liées

Des conventions réglementées ont été signées avec Hugo Brugiere, Vice-Président du conseil d'administration et directeur général de Cybergun Sa.

Relation avec la société Restarted Investment

Acquisition en juillet 2014 par la société Restarted Investment de la dette bancaire de Cybergun d'un montant nominal de 21 M€ en vue de sa transformation en capital.

La société Restarted Investment a souscrit, par compensation de créances qu'elle détenait à l'encontre de Cybergun, 2 M€ en capital lors de l'augmentation de capital réalisée le 1er août 2014. A l'issue de cette augmentation de capital, Restarted Investment est devenue l'actionnaire majoritaire du groupe Cybergun.

La société Restarted Investment a souscrit à la seconde tranche d'augmentation de capital du mois de décembre 2014 par compensation de la plus grosse partie de sa créance résiduelle qu'elle détenait à l'encontre de Cybergun, soit 14.5 M€.

Suite à l'opération, le solde de la créance détenue par Restarted Investment vis-à-vis de Cybergun, a été converti en compte courant produisant des intérêts de 3.3 % à compter du 18 décembre 2014. L'actionnaire majoritaire RI a accepté une modification du protocole, n'exigeant pas le respect des échéances initiales de remboursement prévues, afin de ne pas pénaliser la trésorerie de la société.

Les intérêts courus concernant la créance RI et constatés dans les comptes de CYBERGUN en date du 31 décembre 2015 ont été abandonnés par Restarted Investment (ils sont de nouveau constatés en charge à compter du 1er janvier 2016). Les intérêts courus abandonnés au 31 décembre 2015 par Restarted Investment s'élèvent à 261 K€. Les intérêts constatés au bénéfice de RI sur l'année fiscale 2016-2017 s'élèvent à 180 K€.

6.3. La rémunération globale des organes d'administration

- La rémunération de Monsieur Hugo Brugière, Vice-Président et Directeur général depuis décembre 2015.

Hugo Brugière – Vice-Président du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/03/2017	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	100 000 €	100 000 €
Rémunération variable		
Rémunération exceptionnelle		
Autres rémunérations		
Avantages postérieurs à l'emploi		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paielements fondés sur des actions		
Jetons de présence		
Avantages en nature		
Total	100 000 €	100 000 €

- La rémunération de Monsieur Baudouin Hallo, Directeur général délégué

Baudouin Hallo – Directeur Général Délégué au titre de l'exercice clos au 31/03/2017	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	62 500 €	62 500 €
Rémunération variable		
Rémunération exceptionnelle		
Autres rémunérations		
Avantages postérieurs à l'emploi		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paielements fondés sur des actions		
Jetons de présence		
Avantages en nature		
Total	62 500 €	62 500 €

6.4. Distribution de dividendes

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes sur l'exercice.

6.5. Honoraires des Commissaires aux Comptes

En K€	RSM OUEST AUDIT				ADH EXPERT				BMA			
	31/03/2017		31/03/2016		31/03/2017		31/03/2016		31/03/2017		31/03/2016	
Missions	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :												
<i>Emetteur (Société mère)</i>	43	83%	61	100%	43	83%	80	98%	34	100%		
<i>Filiales intégrées globalement</i>		0%	0	0%		0%	0	0%		0%		
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes												
<i>Emetteur (Société mère)</i>	9	17%		0%	9	17%	2	2%		0%		
<i>Filiales intégrées globalement</i>		0%		0%		0%	0	0%		0%		
TOTAL AUDIT (I)	52	100%	61	100%	52	100%	82	100%	34	100%		
AUTRES PRESTATION RENDUES PAR LES RESEAUX AUX FILIALES INTEGREES GLOBALEMENT												
Juridique, fiscal et social	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
Autres	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
TOTAL AUTRES PRESTATIONS (II)		0%	0	0%		0%	0	0%		0%		
TOTAL GENERAL (I+II)	52	100%	61	100%	52	100%	82	100%	34	100%		

6.6. Evénements post-clôture

Néant.

20.1.2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 MARS 2016 (EXERCICE 2015/2016)

■ Bilan consolidé

Actif en K€	Note	31/03/2016	31/03/2015
ACTIFS NON-COURANTS			
Goodwill	3.1.1	7 572	9 590
Autres immobilisations incorporelles	3.1.2	3 481	3 745
Immobilisations corporelles	3.2	1 320	1 574
Participations entreprises associées	3.3.1	2 661	2 687
Autres actifs financiers non courants	3.3.2	325	488
Actifs d'impôts non courants	3.4	62	460
Total actifs non courants		15 422	18 544
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours	3.5	15 736	14 188
Créances Clients	3.6	10 410	11 143
Actifs d'impôts courants	3.7.1	2 277	2 669
Autres actifs courants	3.7.2	4 048	4 268
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.8	1 925	2 624
Total actifs courants		34 397	34 893
Total actif		49 819	53 436

Passif en K€	Note	31/03/2016	31/03/2015
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	4.1	28 578	21 951
Autres réserves	4.1.1	-9 139	4 370
Résultat de l'exercice	4.2	-8 088	-12 971
Intérêts minoritaires			
Total capitaux propres		11 351	13 350
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières à long terme	4.3.1	9 761	9 937
Passifs d'impôts différés	3.4		3
Provisions à long terme	4.4	3 479	3 485
Total passifs non courants		13 240	13 426
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs	4.5	7 010	6 217
Emprunts à court terme (dont concours bancaires courants et intérêts courus)	4.3.2	4 633	5 745
Part courante des emprunts et dettes financières à long terme	4.3.3	263	231
Passifs d'impôt		238	384
Provisions à court terme	4.4	1 019	1 305
Autres passifs courants	4.6	12 065	12 778
Total passifs courants		25 229	26 660
Total des capitaux propres et des passifs		49 819	53 436

■ **Compte de résultat consolidé**

K€	Note	31/03/2016 12 mois	31/03/2015 12 mois (*)
Chiffre d'affaires		41 290	45 982
Achats consommés		-28 882	-33 522
Marge brute	5.1.2	12 408	12 460
<i>Marge brute en pourcentage</i>		30,05%	27,10%
Autres produits de l'activité		380	384
Charges externes	5.3	-10 464	-11 239
Impôts taxes et versements assimilés		-165	-262
Charges de personnel	5.6	-7 117	-7 147
Dotations aux amortissements et provisions	5.4	-102	-4 087
Gains et pertes de change	5.5	-162	-340
Résultat opérationnel courant (*)		-5 221	-10 231
Autres produits et charges opérationnels	5.7	32	-503
Dépréciation de l'écart d'acquisition	5.4	-1 800	-2 600
Résultat opérationnel		-6 989	-13 334
Produits/Pertes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0	-330
Charge d'intérêts des emprunts obligataires	5.8.1	-370	-367
Coût brut des autres emprunts	5.8.1	-372	-479
Coût de l'endettement financier net	5.8.2	-742	-1 176
Autres produits et charges financiers	5.8.3	-678	1 233
Impôts sur le résultat	5.9	-460	306
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence	5.10	780	0
Résultat net avant résultat des activités abandonnées		-8 088	-12 971
Résultat net d'impôt provenant des activités abandonnées ou en cours de cession		0	0
Résultat net de la période		-8 088	-12 971
Dont part revenant au Groupe		-8 088	-12 971
Dont part revenant aux minoritaires			
Résultat par action (**)			
De base		-0,103	-0,398
Dilué		-0,103	-0,398

(*) Le résultat opérationnel courant au 31/03/2015 ont été retraité de la dépréciation de l'écart d'acquisition et s'élève à -10 231 K€ contre -12 831 K€ dans les précédentes publications.

(**) Conformément à l'IAS 33, le résultat par action a été déterminé, avec effet rétrospectif, en tenant compte des augmentations de capital intervenues au cours de la période portant le nombre total d'actions à 87 130 023.

■ **Résultat global**

En K€ - Les montants indiqués sont présentés nets des effets d'impôts éventuels	31/03/2016 12 mois	31/03/2015 12 mois
Résultat de la période	-8 088	-12 971
Variation des écarts de conversion	-455	2 741
Écarts de conversion de l'endettement (IAS 21)	-146	321
Instruments de taux – Couverture des investissements nets à l'étranger	0	0
Instruments de change – Couverture des investissements nets à l'étranger	0	0
Instruments de change – Couverture de flux de trésorerie	0	0
Plus ou moins-values de cession des actions propres	0	0
IFRS 2 Paiements fondés en action	0	0
Impôt différés sur éléments pouvant être reclassés en résultat	0	0
<i>Sous-total des pertes et profits comptabilisés directement en capitaux propres</i>	<i>-601</i>	<i>3 063</i>
Résultat global	-8 689	-9 908
Dont part revenant au Groupe	-8 689	-9 908
Dont part revenant aux minoritaires		

■ **Tableau de variation des capitaux**

En K€	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de la période	Total Capitaux propres
Capitaux propres au 31/03/2015	21 950	5 928	-2 482	925	-12 971	13 350
Résultat au 31/03/2016					-8 088	-8 088
Instrument dérivés - couverture des investissements nets à l'étranger						0
Instrument dérivés - couverture des flux de trésorerie						0
Pertes/profits nets comptabilisés en capitaux propres			-146	-455		-601
Total des charges et produits comptabilisés	0	0	-146	-455	-8 088	-8 689
Affectation du résultat en réserves			-12 971		12 971	0
Distribution de dividendes						0
Augmentation de capital en numéraire	5 357	33				5 390
Augmentation de capital par incorporation de créances	795	5				800
Augmentation de capital par conversion d'obligations en actions	475	25				500
Acquisition ou cession de titres en autocontrôle						0
Changements de méthodes comptables						0
Variations de périmètre et divers						0
Capitaux propres au 31/03/2016	28 578	5 990	-15 599	470	-8 088	11 351

■ **Tableau des flux de trésorerie**

En K€	31/03/2016	31/03/2015
Résultat net consolidé	-8 088	-12 971
Résultat des sociétés mises en équivalence	780	
Charges liées aux stock-options	0	77
Produits et charges comptabilisés dans les capitaux propres	-12	87
Plus et moins-values de cession	-1	181
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie	-202	890
Annulation dépréciation du goodwill	1 800	2 600
Annulation de la (charge) produit d'impôt	460	-308
Annulation du coût de l'endettement	742	845
Annulation amortissements et provisions	497	1 013
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement	-4 025	-7 584
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation (1)	-938	11 280
Impôts payés	-59	229
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	-5 022	3 925
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corp et incorp nette des variations des fournisseurs d'immo.	-303	-172
Variation des prêts et avances donnés/reçus	158	59
Valeur de cessions des immobilisations corp. et incorp.	2	10
Plus ou moins values sur immobilisations financières	0	11
Trésor.nette /acquisitions & cessions de filiales	54	
Variation des autres actifs financiers non courants	0	-132
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-90	-224
Activité de financement		
Augmentation de capital reçue	5 390	1 698
Émission d'emprunt	500	575
Remboursement d'emprunt	-190	-1 279
Intérêts payés	-396	-851
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	5 304	144
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie (2)	0	8 170
Variation de trésorerie	193	12 015
Trésorerie d'ouverture	-3 058	-14 309
Trésorerie de clôture	-2 644	-3 058
Incidence des variations des cours devises	221	-763
Variation de trésorerie	193	12 015
Détail de la trésorerie de clôture		
Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs	1 925	2 624
Concours bancaires courants (3)	-4 569	-5 682

1 - : au 31/03/2016 variation des stocks : +1 926 K€ - variation des clients : +371 K€ - variation des dettes fournisseurs : +385 K€

2 - : au 31/03/2015 conversion des concours bancaires par Restarted Investment (rachat dette) : 8 168 K€

3 - : Il s'agit des emprunts et lignes de tirage auprès de BBVA, Nordéa et Newstar.

■ Annexes des comptes consolidés

1 - Informations générales

CYBERGUN est une société anonyme dont le siège social est situé en France, 9/11 rue Henri Dunant, zone d'activités les Bordes, BONDOUFLE (91070).

CYBERGUN est coté sur ALTERNEXT depuis le 30 janvier 2014.

Les comptes consolidés au 31 mars 2016 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 29 juin 2016.

Ils sont exprimés en milliers d'euro (KEUR).

1.1. Faits marquants de l'exercice

1.1.1 Réalisation d'une augmentation de Capital : levée de 1,9 MEUR au mois d'Avril 2015

Augmentation de capital réservée au mois d'avril 2015 d'un montant de 1.9 M€ se concrétisant par le renforcement de la présence d'un actionnaire (VATEL CAPITAL) et par l'arrivée au capital du groupe de 2 nouveaux fonds d'investissement, le néerlandais BETTER OPTIONS et le britannique ATLAS CAPITAL MARKET.

L'arrivée de ces 2 derniers actionnaires démontrant par ailleurs l'internationalisation financière progressive du groupe.

1.1.2 Entrée de Dominique Romano au capital de CYBERGUN

Dominique ROMANO a acquis, pour 1 M€, 4.4% du capital de Cybergun via sa société GUIBOR à l'occasion d'une cession de bloc réalisée par RESTARTED INVESTMENT.

Investisseur chevronné, Dominique ROMANO dirige son propre fonds d'investissement, au travers de la société GUIBOR, qui possède une centaine de participations. Il est notamment connu pour avoir contribué à l'expansion de la société ventes-privée.com.

1.1.3 Réalisation d'une augmentation de Capital : levée de 2 MEUR au mois d'Octobre 2015

Le 26 octobre 2015, le groupe a réalisé avec succès une nouvelle augmentation de capital par l'émission d'ABSA (actions à bons de souscription d'actions) avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS). Le montant de cette augmentation s'élève à 2.04 M€.

Cette opération permettant à un groupe d'investisseurs néerlandais (dont BETTER OPTIONS) de se renforcer au capital du groupe pour détenir 10.9% du capital, soit un investissement global de 2.6 M€ depuis son arrivée.

1.1.4 Réalisation d'une augmentation de Capital : levée de 1,4 MEUR au mois de Décembre 2015

Réalisation d'une augmentation de capital réservée au mois de décembre 2015 d'un montant de 1.4 M€ par placement privé auprès d'un investisseur institutionnel dans le cadre de l'investissement fiscal dans les entreprises innovantes (ISF-TEPA).

En raison de cette opération et de la dilution associée, RESTARTED INVESTMENT franchira mécaniquement à la baisse le seuil des 50%, tout en réaffirmant être en mesure de pouvoir se renforcer le cas échéant.

1.1.5 Réalisation d'une augmentation de Capital d'un montant de 0,8 MEUR par compensation des créances en Mars 2016

Cette conversion de créances permet de poursuivre le désendettement continu du groupe et renforcer ses fonds propres.

1.1.6 Acquisition de la société Dolomede

En janvier 2016, le groupe Cybergun a pris le contrôle de la société Dolomede (vente en ligne de produits Softair et accessoires associés) en acquérant 100 % de ses titres.

Le prix d'acquisition fixé à 3€ symboliques s'explique par la situation de la société Dolomede alors en procédure de sauvegarde suite à un jugement d'ouverture de la procédure intervenu le 22 avril 2015 devant le Tribunal d'Orléans.

A travers cette acquisition, le groupe affirme très nettement sa volonté de ré orienter son business modèle, et de développer ses ventes directes aux clients / utilisateurs finaux tout en consolidant ses marges.

1.2. Changement de méthode ou de présentation

Aucun changement de méthode ou de présentation n'a été effectué.

1.3. Principes comptables et méthodes d'évaluation IFRS

Les comptes consolidés de CYBERGUN sont préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les méthodes comptables appliquées au 31 mars 2016 sont les mêmes que celles adoptées pour la préparation des états financiers annuels consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2015.

Les principes comptables retenus tiennent compte des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne et applicables à compter du 1er avril 2015 :

- Interprétation IFRIC 21 relative à la comptabilisation des droits et des taxes

L'application de cette norme n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers au 31 mars 2016.

Le groupe n'a par ailleurs, pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 31 mars 2016.

1.4. Estimations et jugements comptables déterminants

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

Les actifs non courants destinés à la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable ou de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS nécessite, de la part de la direction du groupe, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies et revues de manière constante à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les jugements exercés par la direction lors de l'application des IFRS pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important de variations au cours de la période ultérieure, ils sont exposés dans les notes relatives aux tests de dépréciation des Goodwill, autres immobilisations incorporelles, et immobilisations corporelles.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe. Aucun changement significatif concernant les méthodes d'estimation n'a été mis en place sur la période.

1.5. Périmètre de consolidation

Nom	Siège	N° Siren	% d'intérêt	Méthode
CYBERGUN SA	Zone d'activités les Bordes 9/11 rue Henri Dunant 91070 Bondoufle FRANCE	33764379500046		Société mère
Sarl BRAINS 4 SOLUTIONS (B4S)	8 rue de l'Arc 77240 Vert Saint Denis	51100631400013	100%	IG
MICROTRADE SARL	3 rue des foyers L1537 LUXEMBOURG	N/A	100%	IG
CYBERGUN USA, Corp.	PO BOX 35033, Scottsdale, AZ 85255 USA	N/A	100%	IG
SOFTAIR USA Inc.	Vineyard Center II 1452 Hugues Road Suite 107 GRAPEVINE TX 76051 /USA	N/A	100%	IG
CYBERGUN INTERNATIONAL SA	3 rue des foyers L1537 LUXEMBOURG	N/A	100%	IG
ASGUN Doo	DolenjskaCesta 133 LJUBLJANA	N/A	100%	IG
PALCO SPORTS	8575 Monticello Lane North MAPLE GROVE MN 55369	N/A	100%	IG

CYBERGUN HONG KONG	1401, 14 th Floor World Commerce Center, HarbourCity 7-11 Canton Road TsimShaTsui, Kowloon HONG KONG	N/A	100%	IG
TECH GROUP UK	Unit D2 Sowton Industrial Estate Exeter Devon EX2 7 LA ENGLAND	N/A	100%	IG
TECH GROUP HK	11 B 9/F block B Hung Hom Commercial Center 339 Ma Tai Wai Road Hung Hom Kowloon HONG KONG	N/A	100%	IG
SPARTAN IMPORTS DK (ex X-GUNS)	True Møllevvej 11 8381 Tilst Denmark	N/A	100%	IG
SPARTAN IMPORTS Inc. USA	213 Lawrence Avenue South San Francisco CA 94080 USA	N/A	100%	IG
CYBERGUN Italia srl	Milano Piazza Cavour 3 CAP 20121 ITALIE	N/A	100%	IG
ONLINE WARMONGERS GROUP, INC	1800 Thayer Avenue, Suite A Los Angeles, CA 90025, USA	N/A	0,4	ME
DOLOMEDE	L'Ouche de la Muraille 85130 SAINT AUBIN DES ORMEAUX	43198453300015	100%	IG

IG : Intégration Globale, MEE : Mise en équivalence

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leur exercice comptable annuel le 31 mars.

1.5.1 Exclusion de périmètre

Société Freiburghaus

La société CYBERGUN n'exerce aucune influence notable sur la société FREIBURGHHAUS en raison de la présence d'un actionnaire très majoritaire. Celle-ci a, par conséquent, toujours été exclue du périmètre de consolidation. Cybergun détient 22% du capital de la société Freiburghaus. L'actionnaire mentionné détient le solde, soit 78% du capital.

Le 18 février 2016, la société Freiburghaus a décidé lors de l'assemblée générale ordinaire de procéder à sa liquidation judiciaire. Nous avons donc constaté une provision pour dépréciation sur la totalité de la valeur des titres détenus, soit 25K€.

1.5.2 Filiale

Une filiale est une entité contrôlée par Cybergun SA. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

1.6. Conversion des comptes et opérations libellés en monnaie étrangère

1.6.1 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères du groupe sont tenus dans leur monnaie de fonctionnement.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères y compris le goodwill sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis en euros au cours approchant les cours de change aux dates de transactions, ou bien au cours moyen de la période lorsque les cours ne connaissent pas de fluctuations importantes. Les capitaux propres sont conservés au taux historique. Les écarts de change résultant des conversions sont portés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

1.6.2 Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés dans le compte de résultat opérationnel.

En application de l'IAS 21, les avances en comptes courants auprès des filiales, dont le règlement n'est, ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible, constitue une part de l'investissement net du groupe. A ce titre, les écarts de change provenant de ces avances sont enregistrés en capitaux propres.

1.6.3 Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Euro contre devise :	31/03/2016	31/03/2015	31/03/2014
Taux de clôture			
USD	1,1385	1,0759	1,3708
GBP	0,7915	0,7273	0,8282
DKK	7,4512	7,4697	7,4659
Taux moyen (du 1er avril au 31 mars)			
USD	1,1033	1,2682	1,3405
GBP	0,7326	0,7854	0,8433
DKK	7,4613	7,4518	7,4588

1.7. Immobilisations incorporelles

1.7.1. Goodwill

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Les goodwills résultent de l'acquisition des filiales, entreprises associées et coentreprises et correspondent à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition.

Les goodwills positifs ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation à chaque clôture annuelle. La valeur recouvrable des écarts d'acquisition est alors estimée soit sur la base d'une valeur de marché soit sur la base d'une valeur d'utilité. La valeur d'utilité est définie comme la somme des cash-flows actualisés relatifs aux unités génératrices de trésorerie auxquels les goodwills se rattachent. Quand la valeur de marché ou la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée de façon irréversible.

Le Groupe a une seule unité génératrice de trésorerie qui est son activité historique de distribution de répliques.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation issus des budgets prévisionnels établis par la direction sur une durée de 7 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs d'après la méthode du Médaf/WACC s'élève à 9,65% au 31 mars 2016 (8,3% au 31 mars 2015).

En termes de variation du chiffre d'affaires et des valeurs terminales, les hypothèses retenues sont raisonnables et conformes aux données de marché. Le Groupe a mis en place un plan offensif afin de relancer ses activités avec les objectifs suivants :

- Consolider ses parts de marchés historiques (Europe et Amérique du Nord) et développer les nouveaux marchés (Amérique du Sud et Asie)
- Créer une filiale de distribution au Japon sur l'un des marchés mondiaux les plus importants dans le monde du softair.
- Développer ses ventes sur internet par le biais de l'acquisition en janvier 2016 de la société Dolomede
- Créer un nouveau département militaire en France (utilisation des armes factices par les forces de police, de gendarmerie et par les armées dans le cadre de leur entraînement), avec des perspectives prometteuses.
- Introduire de nouveaux produits tels que calibre 0.22 (armes réelles) destiné au marché américain avec les débouchés considérables

Il est à préciser que l'augmentation du chiffre d'affaires pour l'année à venir, s'appuie pour partie et notamment pour le département militaire, sur des commandes d'ores et déjà passées ou sur des intentions nettement précisées.

En ce qui concerne les coûts opérationnels, le Groupe poursuit son plan de restructuration en Amérique du Nord notamment avec le projet de fusion des entrepôts de Dallas et de Mineapolis en un seul qui lui permettra de réaliser une économie annuelle nette estimée à 1 MUSD.

Les principales hypothèses retenues pour le test d'impairment sont les suivantes :

	31/03/2016	31/03/2015
Taux de croissance à long terme	1,5%	1,5%
Coût moyen pondéré du capital « WACC »	9.65%	8,3%
Croissance moyenne du chiffre d'affaires	5,5%	10,0%

Il est à noter que l'évolution du chiffre d'affaires de 2016/2017 ressort à 17,9 %, et se ventile à hauteur de 5,9 % sur les marchés historiques et 12,1 % sur les nouveaux marchés militaires.

Selon le résultat du test, la valeur recouvrable des UGT du Groupe qui correspond à la somme des valeurs actualisées de flux de trésorerie futurs est inférieure à sa valeur comptable au 31 mars 2016. Le coût moyen pondéré du capital « WACC » retenu de 9.65% correspond à un niveau de risque des prévisions estimé élevé, compte tenu de la rupture significative entre les cash-flows prévisionnels et le résultat de la dernière année fiscale, et ce malgré des hypothèses réalistes notamment sur le développement de nouvelles activités et l'ouverture de nouveaux marchés. En final, et compte tenu de ces deux aspects antagonistes, le groupe a décidé de déprécier le goodwill de 1.8 M€.

Le taux d'actualisation et le taux de croissance de l'activité sont les hypothèses les plus sensibles concernant l'évaluation des tests de dépréciation. Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de dépréciation additionnelle sur les écarts d'acquisition à la variation du taux d'actualisation et du chiffre d'affaires sur les flux du plan d'affaires sur les 3 premières années :

		Taux de variation du CA sur les flux du BP sur les 7 ans		
		6,0%	5,5%	5,0%
Taux d'actualisation	8,7%	3,7	0,4	-2,8
	9,2%	2,4	-0,7	-3,8
	9,7%	1,2	-1,8	-4,7
	10,2%	0	-2,8	-5,6
	10,7%	-1	-3,8	-6,5

Les goodwill négatifs (qui selon IFRS 3 sont définis comme : « excédent de la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis par rapport à leur coût ») sont comptabilisés immédiatement en résultat.

1.7.2. Brevets et licences

Les licences exclusives de reproduction sont amorties en linéaire sur la durée des contrats.

A la clôture de chaque exercice et pour chaque licence lorsqu'il existe des indicateurs de perte de valeur (par exemple ventes qui ne sont pas au niveau escompté ou en baisse), des cash-flows prévisionnels actualisés sont calculés. Lorsque ces derniers sont inférieurs à la valeur nette comptable des licences, une dépréciation est pratiquée.

Les logiciels informatiques sont amortis sur mode linéaire sur leur durée d'utilisation, avec un maximum de 5 ans.

Les frais internes relatifs aux dépôts de marques sont comptabilisés en charges. Il s'agit des coûts juridiques hors le dépôt lui-même ainsi que des frais induits (Téléphone, courrier, traductions etc...).

Il existe deux types de contrat de licences :

1. Les licences acquises pour une certaine durée sont portées à l'actif du bilan. Ces contrats sont amortis sur leur durée ; aucune royauté n'est versée.
2. Les contrats signés pour une certaine période moyennant le versement de royalties sur les ventes réalisées. Ces royalties correspondent à un pourcentage du Chiffre d'affaires mais comportent pour la plupart des minima. Les royalties sont comptabilisées en charges d'exploitation.
3. La plupart des licences détenues par le Groupe revête les deux caractéristiques ci-dessous, à la fois portées au bilan au coût historique et faisant l'objet de versement de royalties en fonction du chiffre d'affaires.

1.7.3. Frais de développement

Selon la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de développement sont immobilisés dès lors que les six critères sont respectés – confère le paragraphe 1.7.4 suivant.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés qui remplissent les critères sont inscrits à l'actif du bilan. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas 6 ans.

1.7.4. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur (dépréciation). Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont les coûts peuvent être déterminés de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs existent, sont comptabilisés en immobilisations.

Aucun coût d'emprunt n'est incorporé aux coûts des immobilisations.

1.8. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont calculés en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilisation estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les agencements, installations techniques et autres immobilisations corporelles sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements calculés par application de taux homogènes au sein du groupe, sont déterminés par référence aux modes et aux durées d'utilisation suivantes :

Désignation	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Agencements	5 à 10 ans	Linéaire
Moules de production	10 ans	Linéaire
Mobilier	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 ans	Linéaire
Matériel de démonstration	5 ans	Linéaire

Ces durées d'amortissement sont revues et modifiées en cas de changement significatif ; ces changements sont appliqués de façon prospective.

1.9. Contrats de location

Suivant la norme IAS 17, les immobilisations utilisées dans le cadre d'un contrat de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan en immobilisation corporelle et au passif en dettes financières pour le montant des paiements à effectuer au titre du contrat de location.

Les loyers sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au titre de chaque période.

Le Groupe a fixé un seuil en fonction de sa taille et de l'activité de ses entités. Le retraitement des contrats de location financement figurant dans le bilan est effectué pour tous les biens dont la valeur d'origine est supérieure à 10 KEUR. Il n'existe aucun contrat de location financement au 31 mars 2016.

1.10. Perte de valeur des actifs corporels et incorporels

Conformément à la norme IAS 36 "Perte de valeur des actifs", lorsque des événements, des modifications d'environnement de marché ou des niveaux d'activité (chiffre d'affaires) indiquent un risque de perte de valeur, les immobilisations incorporelles et corporelles du Groupe font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable ; cette valeur est définie comme la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité.

Dans le cas où la valeur recouvrable des actifs serait inférieure à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles (hors Goodwill) à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée).

La valeur recouvrable des actifs est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur cession. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du groupe Cybergun.

La norme IAS 36 définit le taux d'actualisation à utiliser comme le taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle de la valeur temps par marché et les risques spécifiques à l'actif. C'est le taux de rendement que des seraient équivalents à ceux de l'actif ou de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) considéré.

Le taux d'actualisation utilisé pour les besoins du test de perte de valeur prend en compte la structure financière et le taux d'endettement des entreprises du secteur, c'est-à-dire des "comparables" et non ceux de l'entreprise ou du groupe auquel appartient l'actif ou l'UGT.

1.11. Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont constitués des actifs disponibles à la vente, des prêts et créances, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments dérivés et des emprunts.

1.11.1. Actifs disponibles à la vente

Les titres non consolidés sont classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente » car ils ne répondent pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées directement dans les capitaux propres.

1.11.2. Prêts et créances

Ils comprennent des dépôts et des cautions

1.11.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue, généralement de moins de 3 mois, aisément mobilisables ou cessibles à très court terme, convertibles en un montant de liquidités et ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur. Ils sont évalués selon la catégorie des actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat.

Les découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

1.11.4. Instruments dérivés

Le Groupe utilise divers instruments financiers afin de réduire son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt. Certaines opérations conformes à la politique de gestion des risques de taux et de change du Groupe ne répondant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisées comme des instruments à des fins de transaction.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur dans l'état de la situation financière consolidée. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat consolidé.

Pour Cybergun, les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon deux types de relations de couverture : de flux de trésorerie ou d'investissement net dans une activité à l'étranger :

- la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple une vente ou un achat attendu) et qui affecterait le résultat net présenté ;
- La couverture d'un investissement net à l'étranger couvre l'exposition au risque de change de l'actif net (y compris les prêts considérés comme faisant partie de l'investissement) de l'activité à l'étranger.

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme, d'un flux de trésorerie ou d'un investissement net à l'étranger est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en autres éléments du résultat global, la variation de juste valeur du sous-jacent n'étant pas enregistrée dans l'état de la situation financière consolidée. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée quant à elle en résultat. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat du ou des mêmes périodes que celles au cours desquelles l'actif acquis ou le passif émis affecte le résultat ;
- pour les couvertures d'un investissement net, la partie des profits ou des pertes sur l'instrument de couverture qui est considérée comme efficace est comptabilisée en autres éléments du résultat global dans les écarts de conversion, la partie inefficace est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé. Le profit ou la perte inscrit dans les écarts de conversion est comptabilisé en résultat lors de la sortie de l'investissement à l'étranger.

L'application des principes relatifs à la couverture des investissements nets est mesurée au travers de la lecture du résultat global.

1.12. Emprunts et autres passifs financiers

Les passifs financiers non dérivés comprennent les emprunts, autres financements et découverts bancaires.

1.13. Actions propres/Capital

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

1.14. Actions ordinaires/Capital

Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'option sur actions, sont comptabilisés en déduction des fonds propres.

1.15. Actions préférentielles/Capital

Il n'existe pas d'actions préférentielles.

1.16. Rachat d'instrument de capitaux propre/Capital

Si le groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

1.17. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice :

- a) il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé,
- b) il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- c) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doit supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou à des obligations actuelles pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

1.18. Stocks

Les stocks de marchandises et d'accessoires sont évalués au plus faible du coût et de sa valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût d'achat moyen unitaire pondéré.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les stocks acquis en devise sont valorisés au cours du jour d'achat.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks d'encours et de produits finis ne comprennent que ceux liés à la production.

Les stocks font l'objet, par référence, d'un calcul de rotation sur la base des historiques de ventes et des prévisions commerciales. Il est constaté une provision statistique sur la base des risques d'écoulement identifiés.

1.19. Avantages accordés aux salariés

1.19.1. Engagements de retraite

Selon les lois et usages de chaque pays, Cybergun participe à des régimes de retraite, prévoyance et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels que l'ancienneté, les salaires et les versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies :

- dans le cadre des régimes à cotisations définies, le complément de retraite est fixé par le capital accumulé du fait des contributions versées par le salarié et l'entreprise à des fonds extérieurs. Les charges correspondent aux cotisations versées au cours de l'exercice. Il n'y a aucun engagement ultérieur du Groupe envers ses salariés. Pour Cybergun, il s'agit généralement des régimes publics de retraite ou des régimes spécifiques à cotisations définies.
- dans le cadre des régimes (ou plans) à prestations définies, le salarié bénéficie de la part du Groupe d'une indemnité de fin de carrière fixée en fonction de paramètres tels que son âge, la durée de sa carrière, le montant de ses rémunérations. Au sein du Groupe, tel est le cas en France, et aux USA.

Sur la base du mode de fonctionnement de chaque régime et des données fournies par chaque pays, les obligations futures de l'employeur ont été évaluées sur la base d'un calcul actuariel appelé « méthode des unités de crédit projetées » (« projected unit credit method »). Cette méthode consiste à déterminer la valeur des prestations futures probables et actualisées de chaque salarié au moment de son départ en fin de carrière.

Pour les salariés français ces calculs actuariels intègrent diverses hypothèses :

- obligations définies par les conventions collectives : convention 3130 Jeux, jouets et articles de fête
- méthode prospective fondée sur les salaires et les droits de fin de carrière
- tables de mortalités : 00-02
- dates de départ à la retraite : 63 ans
- taux de progression des salaires : 1%
- taux de rotation du personnel en fonction de la tranche d'âge : 10% dégressif jusqu'à 50 ans pour les cadres et 5% dégressif pour les non cadres
- taux d'actualisation annuel : 2%
- charges patronales : 45% pour les non-cadres et 50 % pour les cadres ;
- les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en compte de résultat.

1.19.2. Paiements fondés en actions

Les programmes d'options sur actions permettent aux membres du personnel du Groupe d'acquérir des actions de la Société. La juste valeur des options attribuées est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est évaluée à la date d'attribution et répartie sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive. La juste valeur des options est évaluée en tenant compte des termes et conditions des options définis au moment de leur attribution :

- Plans de stock-options : la comptabilisation en résultat de cette rémunération est étalée sur la durée d'acquisition des droits.

- Actions gratuites : la charge comptable est déterminée sur la base du cours de l'action à la date d'attribution. Cette charge est prise en compte sur la durée d'acquisition des droits.

Le conseil d'administration de Cybergun procède à l'attribution d'actions gratuites au bénéfice des salariés du groupe dans le cadre de la délégation reçue par son assemblée générale extraordinaire.

Ces actions gratuites sont soit rachetées sur le marché, soient émises dans le cadre de l'article L225-197-1 du Code du commerce.

Les conditions et critères d'attribution suivants :

- Ancienneté du salarié,
- Implication du salarié dans le fonctionnement et les objectifs du groupe,
- Performance individuelle du salarié, comprenant la réalisation des objectifs individuels du salarié et sa participation à la réalisation des objectifs du groupe.

A l'issue de la période d'acquisition, les bénéficiaires sont tenus de conserver ces actions, sans pouvoir les céder pendant une période de conservation de deux ans.

Les plans d'attribution en cours suivants ont été approuvés : Néant.

Aucun paiement en action n'a été constaté au cours de l'exercice 2015/2016.

1.20. Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits finis et de prestations de services attachées à ces produits, les ventes de marchandises et les frais de port facturés.

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens ou la réalisation du service.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Dans le cas où l'existence de différé de paiement aurait un effet sur la détermination de la juste valeur, il en est tenu compte en actualisant les paiements futurs.

1.20.1. Ventes d'armes factices ou jouets

En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client que le transfert des risques est réalisé, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe. Dans le cas d'accords prévoyant une acceptation formelle des biens, équipements ou services reçus par le client, le chiffre d'affaires est, en principe, différé jusqu'à la date d'acceptation.

1.21. Autres produits et charges opérationnels

Les charges et produits non courants correspondent aux charges et produits hors gestion courante de la société. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

Les charges et produits non récurrents incluent les éléments suivants :

- résultat de cession : des immobilisations corporelles et incorporelles, sur titres de participation, sur autres immobilisations financières et autres actifs ;
- dépenses de réorganisation et de restructuration ;
- pertes de valeur sur actifs immatériels.

1.22. Coût du financement et autres charges et produits financiers

Le résultat financier est composé du coût de l'endettement financier net et des autres produits et charges financiers.

Le coût de l'endettement financier net comprend :

1. les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie qui incluent les résultats de cession des valeurs mobilières de placement, les intérêts créditeurs ainsi que le résultat des couvertures de taux de change sur trésorerie,
2. le coût de l'endettement financier brut qui inclut l'ensemble des charges d'intérêt sur les opérations de financement.

Les autres produits et charges financiers comprennent les résultats sur les cessions de titres non consolidés, les variations de juste valeur des instruments financiers (actifs, passifs et dérivés), les résultats de change et les autres produits et charges financiers.

1.23. Impôts

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

1.24. Impôt exigible

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture.

Le taux d'impôt retenu pour les différentes sociétés du groupe est le suivant :

	Taux d'impôt 31-mars-16	Taux d'impôt 31-mars-15
CYBERGUN SA	33,33%	33,33%
B4S	33,33%	33,33%
ASGUN DOO	25,00%	25,00%
CYBERGUN ITALY	31,00%	31,00%
CYBERGUN HK	16,50%	16,50%
CYBERGUN INTERN.	8,00%	8,00%
CYBERGUN USA	40,00%	40,00%
MICROTRADE	30,88%	30,88%
PALCO SPORT	40,00%	40,00%
SOFTAIR USA	35,00%	35,00%
SPARTAN IMPORTS	44,00%	44,00%
TECH GROUP UK	23,70%	23,70%
TECH GROUP HK	16,50%	16,50%
TECH GROUP USA	40,00%	40,00%
SPARTAN DK	25,00%	25,00%
DOLOMEDE	33,33%	NA

1.25. Impôts différés

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour la plupart des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt adoptés à la clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'effet des éventuelles variations des taux d'imposition, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, est comptabilisé en compte de résultat.

Les impôts différés sont présentés au bilan séparément des actifs et passifs d'impôt exigible et classés dans les éléments non courants.

1.26. Résultat par action

Le groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par actions diluées est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, tenant compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent notamment les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

1.27. Capitaux propres

1.27.1. Capital

Le capital social de la société au 31 mars 2016 est de 28 577 891,72 euros composé de 87 130 023 actions, chacune entièrement libérée.

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le boni de liquidation à une part égale à la quotité de capital qu'elle représente.

1.27.2. Stock-options

Plan de stock-options réservé aux salariés : Néant au 31/03/2016.

1.27.3. Actions propres

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

En date du 31 mars 2016, le groupe ne détient pas d'actions propres.

2- Gestion du risque financier

2.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. La principale composante de cette dépréciation correspond essentiellement à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés.

2.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Généralement, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues pour une période de 60 jours, incluant les paiements nécessités par le service de sa dette. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir. De plus, le Groupe maintient ses lignes de crédit.

Les principales évolutions et mentions portant sur le risque de liquidité sont présentées en note 4.3. Emprunts et dettes financières.

Au 31 mars 2016, le groupe a maintenu le niveau de son endettement long terme (obligations) tout en diminuant son endettement court terme de 1 M€ (représenté par la facilité accordée aux Etats Unis par un établissement bancaire pour le financement d'une partie de son besoin en fond de roulement (Stock et créances clients).

Dans le cadre de la réorganisation en cours aux Etats Unis, le groupe envisage activement l'arrivée d'un nouveau partenaire financier, plus enclin que le partenaire actuel à soutenir le développement de la zone US avec un financement plus souple et plus large.

En cas de tension sur la trésorerie, le groupe privilégie le paiement de ses fournisseurs stratégiques de marchandises afin de ne pas remettre en cause son niveau d'activité et son cash-flow. Il accentue d'autre part ses efforts pour assurer une meilleure gestion de ses actifs et notamment dégager des ressources financières sur les postes clients et stocks ou subsistent des marges de manœuvre au 31 Mars 2016.

Les lignes de crédit dont dispose le Groupe aujourd'hui sont insuffisantes pour financer ses besoins de trésorerie sur les 12 prochains mois. En conséquence, deux établissements financiers ont été sollicités pour obtenir des lignes de crédit à hauteur de 4 M€, qui pourraient être garanties par 2 actionnaires de référence du Groupe, les sociétés RESTARTED INVESTMENT et GUIBOR. Toutefois, compte tenu de l'urgence et du délai nécessaire pour monter ce financement, BM INVEST envisage d'apporter deux millions d'euros en compte courant d'associés.

2.3. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables.

Le groupe cherche à gérer dans la mesure du possible le risque de marché en procédant à des souscriptions d'instruments de couverture de taux et de devises.

Au 31 mars 2016, aucun instrument de couverture n'a été souscrit.

2.4. Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur les emprunts qui sont libellés dans une monnaie autre que l'euro, il s'agit pour l'essentiel du dollar américain (USD).

Le Groupe peut avoir à recourir à des contrats de change à terme pour couvrir son risque de change. Les contrats à terme ont, à la date de clôture, une échéance inférieure à un an. Si nécessaire, les contrats de change à terme sont renouvelés à leur date d'échéance.

Le Groupe est peu exposé à un risque de change sur ses transactions courantes (d'achats et ventes), en effet le volume d'activité s'équilibre.

Au 31 mars 2016, aucun instrument de couverture n'a été souscrit.

3 – Notes sur le bilan actif

3.1. Immobilisations incorporelles

3.1.1. Survaleur

k€	31/03/2016	31/03/2015
Valeur nette comptable début de période	9 590	9 939
Acquisitions	252	0
Cessions	0	0
Variation de périmètre	0	0
Variation des pertes de valeur	-1 800	-2 600
Ecart de conversion	-469	2 251
Valeur nette comptable fin de période	7 572	9 590
Valeur brute fin de période	12 261	12 657
Cumul de perte de valeur fin de période	-4 689	-3 067

La variation du goodwill est liée à la variation de l'écart de conversion pour -525 K€ et à l'acquisition de la société Dolomede pour +252 K€.

Le test de dépréciation effectué à la clôture de l'exercice sur le Goodwill de l'activité tir de loisir a amené le groupe à constater une dépréciation de 1 800 K€ dans les comptes consolidés.

3.1.2. Autres immobilisations incorporelles

En K€	Licences	Frais de développ.	Autres	Total	
Valeur brute					
au 31 mars 2015	6 439	1 323	80	7 842	
Acquisitions	5			5	
Sorties	-32			-32	
Variations de périmètre	8			8	
Ecart de conversion	-41	-54	0	-95	
Autres	16		43	58	
au 31 mars 2016	6 394	1 269	123	7 786	
Amortissements et pertes de valeur cumulés					
au 31 mars 2015	2 875	1 195	26	4 096	
Amortissements	196	37	14	247	cf.5.4
Dépréciation de valeur					cf.5.4
Diminutions	-32			-32	
Variations de périmètre	8			8	
Ecart de conversion	-26	-48	0	-74	
Autres	16		43	58	
au 31 mars 2016	3 037	1 184	83	4 305	
Valeur nette comptable					
au 31 mars 2015	3 563	128	54	3 745	
au 31 mars 2016	3 357	85	39	3 481	

Au 31 mars 2016, la valeur brute des licences est de 6 394 K€. Les principales licences sont Colt (2 187 K€), SWISS ARM (1 300K€), Sig Sauer (511 K€) et Bioval (368 K€).

Concernant les licences, le Groupe Cybergun confirme qu'aucun élément objectif et pertinent ne justifie une dépréciation.

3.2. Immobilisations corporelles

En K€	Machine & Equipement - Moules	Autres	Total	
Valeur brute				
au 31 mars 2015	3 350	2 788	6 138	
Acquisitions	225	73	298	
Sorties		-63	-63	
Variations de périmètre	1	11	12	
Ecart de conversion	-63	-102	-165	
Autres				
au 31 mars 2016	3 514	2 707	6 221	
Amortissements et pertes de valeur cumulés				
au 31 mars 2015	2 521	2 044	4 564	
Amortissements	231	286	517	cf.5.4
Dépréciation de valeur				cf.5.4
Reprises		-62	-62	
Variations de périmètre	1	9	10	
Ecart de conversion	-51	-78	-129	
Autres				
au 31 mars 2016	2 701	2 199	4 900	
Valeur nette comptable				
au 31 mars 2015	830	744	1 574	
au 31 mars 2016	813	508	1 320	

Les immobilisations corporelles brutes sont constituées essentiellement de moules de fabrication.

3.3. Participations entreprises associées et actifs financiers non courants

3.3.1. Participation dans les entreprises associées

En K€	Titres MEE	Autres Part. ent. associées	Total Part. ent. associées
31/03/2015	2 661	25	2 687
Acquisitions			
Cessions/Diminutions			
Dépréciation de valeur		-25	-25
Variation de périmètre			
Ecarts de conversion			
31/03/2016	2 661		2 661

Il s'agit de la participation dans la société OW (2661 K€), qui développait le jeu War Inc.

La totalité de la participation OW est provisionnée (cf. 4.4 provisions à long terme).

En application d'IAS 28, le total des actifs, passifs, chiffre d'affaires et résultat net de la société OW au 31.12.2013 s'élèvent à :

- Actif Total : 8,1 MUSD
- Passif (hors capitaux propres) : 0,1 MUSD
- Chiffre d'affaires : Néant
- Résultat net : Néant

Nous ne disposons pas d'information plus récente sur la situation financière et le résultat de la société OW depuis 31/12/2013.

3.3.2. Actifs financiers non courants

En K€	Prêts	Dépôts et cautionnements	Autres	Total
31/03/2015	32	456	0	488
Acquisitions	12	150		163
Cessions/Diminutions	-9	-311		-321
Autres mouvements		-7		-7
Variation de périmètre		5		5
Ecarts de conversion		-4		-4
31/03/2016	36	289	0	325

L'essentiel des autres actifs non courants est constitué de dépôt de garantie et de prêts accordés aux salariés dont l'échéance est supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans.

La variation des autres actifs non courants correspond principalement à la restitution du dépôt de garantie par Cofacredit ; en effet le montant des dépôts de garantie est égal à 10% des créances cédées.

3.4. Actifs d'impôts non courants

En K€	31/03/2016	31/03/2015
Différences temporaires fiscalités locales		51
Neutralisation de la marge intragroupe sur stocks	62	404
Ajustement juste valeur		2
Actifs d'impôts différés	62	460
Passifs d'impôts différés		-3
Impôts différés nets	62	457

3.5. Stock de marchandises

En K€		31/03/2016	31/03/2015
Valeurs brutes		17 328	17 202
Pertes de valeur	cf.3.5.1	-1 591	-3 013
Valeurs nettes		15 736	14 188

Le stock de marchandises comprend essentiellement des répliques de pistolets factices et produits associés.

Le stock de marchandises est localisé dans les zones suivantes :

Stock par zone en K€	31/03/2016	31/03/2015
France	5 876	4 235
USA	9 753	8 617
Reste du monde	107	1 336
Valeurs nettes	15 736	14 188

Au cours de la période, les stocks des filiales européennes (Asgun, Spartan DK, Cybergun Italie) ont été relocalisés au sein de la maison mère Cybergun SA.

3.5.1. Variation des pertes de valeur sur les stocks

En K€	31/03/2015	Dotations nettes	Ecart de conversion	Autres et reclassement	31/03/2016
Dépréciation sur stock de marchandises	3 013	-1 346	-77		1 591
		cf.5.4			

- Les stocks dont le délai de rotation est supérieur à 36 mois sont dépréciés à hauteur de 60%
- Les stocks n'ayant pas fait l'objet de vente au cours des 12 derniers mois sont intégralement dépréciés.
- Les stocks ne figurant pas dans les 2 catégories ci-dessous et ne faisant pas partie des 300 références les plus vendues dites « Top 300 » définies par le Groupe sont dépréciés à hauteur de 33%.

La reprise de la provision sur dépréciation des stocks est liée à la diminution significative des stocks à rotation lente qui se cumulent par ailleurs par à la forte hausse conjointe des stocks dits « top 300 ».

3.6. Créances clients

En K€	31/03/2016	31/03/2015
Créances clients brutes	12 886	13 024
Pertes de valeur	-2 476	-1 881
Créances clients nettes	10 410	11 143

L'ensemble des créances clients a une échéance à moins d'un an.

3.6.1. Variation des pertes de valeur sur les créances

En K€	31/03/2015	Dotations nettes	Ecart de conversion	Autres et reclassement	31/03/2016
Dépréciation créances clients	1 881	976	-30	-351	2 476

cf.5.4

Les créances échues depuis plus de 90 jours et inférieures à 10 K€ ont été provisionnées à 100%.

Hormis les créances commerciales échues ayant fait l'objet d'une provision pour perte de valeur, le Groupe Cybergun estime n'être exposé à aucun risque significatif de recouvrement.

3.7. Actifs d'impôts courants et autres actifs courants

3.7.1. Actifs d'impôt courants

En K€	31/03/2016	31/03/2015
Actifs d'impôt courant	2 277	2 669

Les actifs d'impôt courant correspondent à des créances d'IS et concernent principalement les filiales américaines (2 M€).

3.7.2. Autres actifs courants

En K€	31/03/2016	31/03/2015
Avances, acomptes sur commandes	1 549	364
Créances sociales	18	4
Créances fiscales	755	765
Comptes courants débiteurs	0	1
Créances sur cessions d'immobilisations		
Charges constatées d'avances	677	466
Autres créances	1 050	2 668
Autres actifs courants	4 048	4 268

Le détail des autres débiteurs est le suivant :

(1)

En K€	31/03/2016	31/03/2015
Cofacrédit (créances cédées, financées et dépôt de garantie)	29	1 421
Créances vis-à-vis des salariés	120	112
Avances fournisseurs		185
Autres	902	950
Total	1 050	2 668

3.8. Trésorerie et équivalent de trésorerie

En K€	31/03/2016	31/03/2015
Disponibilités	1 921	2 622
VMP - Obligations coupons courus	3	3
Total	1 925	2 624

4 – Notes sur le bilan passif

4.1. Capital social

Le capital social de la société au 30 mars 2016 est de 28 577 891,72 euros composé de 87 130 023 actions, chacune entièrement libérée.

4.1.1. Autres réserves

Autres réserves 31/03/2015	4 371
Affectation du résultat 31.03.2015	-12 971
Augmentation de capital en numéraire	33
Augmentation de capital par incorporation de créances	5
Augmentation de capital par conversion d'obligations en actions	25
Profits et pertes comptabilisés en capitaux propres	-601
Cession de titres en autocontrôle	0
Autres	0
Autres réserves 31/03/2016	-9 138

Au 31/03/2016, les autres réserves ressortent à -9 194 K€ contre 4 371 K€ au 31.03.2015.

La variation provient principalement de l'affectation du résultat du 31.03.2015.

Les profits et pertes comptabilisés en capitaux propres correspondent principalement aux écarts de conversion sur prêt/emprunts à long terme et sur écart d'acquisition.

4.2. Résultat

Pour les besoins de la présentation, l'EBITDA retraité est ici défini comme le résultat net avant charges financières, impôts, dépréciations et amortissements ainsi que les éléments non récurrents de l'exercice.

En K€	31/03/2016	31/03/2015	Variation N vs. N-1
Chiffre d'affaires	41 290	45 982	-10,2%
Marge brute retraitée	14 079	13 988	0,6%
<i>Marge brute retraitée en pourcentage</i>	<i>34,1%</i>	<i>30,4%</i>	<i>12,1%</i>
Autres produits de l'activité	380	384	-1,0%
Charges externes	-9 288	-9 999	-7,1%
Impôts taxes et versements assimilés	-165	-262	-37,2%
Charges de personnel	-6 407	-6 484	-1,2%
EBITDA retraité	-1 400	-2 373	-41,0%
Impact effort exceptionnel slow-moving	-1 671	-1 300	28,5%
Impact ajustement de stock "SBT inventories " Softair USA		-228	-100,0%
Perte sur créances irrécouvrables	-133	-1 044	-87,3%
Honoraires exceptionnels	-740	-196	277,2%
Coût des licenciements	-710	-663	7,0%
Autres charges liées à la restructuration	-403		
Dotations aux amortissements et provisions	-1 902	-6 687	-71,6%
Gains et pertes de change	-162	-340	-52,5%
Autres produits et charges opérationnels	132	-503	-126,3%
Coût de l'endettement financier net	-742	-1 176	-36,9%
Autres produits et charges financiers	-678	1 233	-154,9%
Charges d'impôt	-460	306	-250,2%
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence	780		
Résultat net	-8 088	-12 971	-37,6%

4.3. Emprunts et dettes financières

4.3.1. Emprunts et dettes financières à long terme

En K€	31/03/2016	31/03/2015	Variation
Emprunts obligataires (1)	9 000	8 930	70
Emprunts bancaires	761	1 007	-246
Emprunts et dettes financières à LT	9 761	9 937	-176

4.3.2. Emprunts à court terme

En K€	31/03/2016	31/03/2015	Variation
Concours bancaires (3)	4 569	5 682	-1 113
Intérêts courus non échus	64	63	1
Emprunts et dettes financières à courte terme	4 633	5 745	-1 112

4.3.3. Part courante des emprunts et dettes financières à long terme

En K€	31/03/2016	31/03/2015	Variation
Emprunts obligataires (2)	50	50	
Emprunts bancaires	213	181	32
Part courante des emprunts et dettes financières à LT	263	231	32

(1) Le 22 septembre 2010, Cybergun SA a émis un emprunt obligataire dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant : 90 000 obligations émises au nominale de 100 euros, soit 9 MEUR

Durée : 6 ans

Taux fixe d'intérêt de 8%, coupon versé trimestriellement

Remboursement prévu in fine avec possibilité d'un remboursement anticipé au pair des obligations à partir d'octobre 2011.

Obligations cotées sur NYSE Euronext Paris.

Suite à l'AG des porteurs d'obligations du 9 janvier 2014, les nouvelles caractéristiques des obligations sont :

- échéance de remboursement au pair (100 €) : 18 octobre 2020 ;

- coupons :

- 3.32 % par an de l'année civile 2014 à l'année civile 2018 ;

- 5.00 % pour l'année civile 2019 ;

- 10.00 % pour l'année civile 2020.

- montant cumulé des intérêts versés pour chaque obligation : 55.10 €.

Les intérêts continueront à être versés trimestriellement et le taux actuariel de l'emprunt est désormais de 5.78 %.

(2) Le CA du 26/03/2014 a accepté la mise en place d'une ligne d'Equity (obligations convertibles en actions) pour un montant maximum de 5 millions d'euros sur 24 mois au profit de la société YA GLOBAL MASTER SPV LTD (l'Obligataire) représentée par sa société de gestion (investment manager) Yorkville Advisors Global, LP. Les fonds ainsi levés au travers de l'émission des obligations convertibles viennent renforcer la trésorerie de la société.

(3) Fin octobre 2014, CYBERGUN a conclu un accord de financement avec la société STERLING BANK (ex NEWSTAR BUSINESS CREDIT, filiale du groupe américain NEWSTAR FINANCIAL). Cet accord porte sur la mise en place d'une ligne de crédit renouvelable d'un montant maximum de 12 MUSD (9,5 MEUR) venant en remplacement de la précédente ligne accordée il y a 2 ans par un autre établissement financier américain. Cette ligne présente des conditions d'utilisation plus flexibles (covenants bancaires) que la précédente et un taux plus avantageux en adéquation avec la santé financière des filiales américaines. L'échéance de cette ligne renouvelable est fixée à octobre 2017. Au 31/03/2016, le montant des tirages s'élève à 4 912k USD.

4.4. Provisions à long terme et court terme

En K€	31/03/2016		31/03/2015	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Provisions pour risques (1)	3 400	0	3 400	0
Provisions garanties & SAV	0	14	0	14
Provision litige (2)	0	597	15	663
Provision pour impôt-contrôle fiscal	0	39	0	39
Indemnités de départ la retraite (3)	79	16	70	54
Autres provisions pour risques et charges (4)	0	353	0	535
Total	3 479	1 019	3 485	1 305
Total Non courant + Courant	4 498		4 790	

(1) La provision pour risques a vocation à couvrir les risques résiduels liés à la société OW.

(2) Cette provision couvre les risques liés à des contentieux juridiques.

(3) La provision pour indemnités de départ à la retraite constatée au 31 mars 2016 ne concerne que les seuls salariés français ; la valeur des droits relatifs aux salariés des sociétés étrangères a été estimée non significative.

(4) Les autres provisions pour risques et charges sont liées à la restructuration du groupe.

4.4.1 Variation des provisions à long terme et court terme

Au cours de la période, les provisions ont évolué de la façon suivante :

En K€	31/03/2015	Dotations nettes	Ecart de conversion	Autres et redassement	31/03/2016
Provisions pour risques	3 400				3 400
Provisions garanties & SAV	14				14
Provision litige	678	-78		-3	597
Provision pour impôt-contrôle fiscal	39				39
Indemnités de départ la retraite	124	-29			95
Autres provisions pour risques et charges	535	-185		3	353
Total	4 790	-292	0	0	4 498

4.5. Fournisseurs et autres passifs courants

K€	31/03/2016	31/03/2015
Fournisseurs	7 010	6 217

Il s'agit essentiellement de dettes fournisseurs d'achat de marchandises. Les échéances fournisseurs dépassées correspondent à l'équivalent de 2 mois d'achats de marchandises et de prestations de service.

4.6. Autres passifs courants

K€	31/03/2016	31/03/2015
Autres passifs courants	12 064	12 778
Avances et acomptes	178	26
Dettes sociales	846	1 113
Dettes fiscales	647	916
Restarted Investment	6 040	7 698
Créditeurs divers	3 947	2 515
Passif financiers dérivés		12
Produits constatés d'avance	407	497

(1)

K€	31/03/2016	31/03/2015
Autres comptes courants créditeurs	1 991	
Passif de sauvegarde Dolomède	216	
Charges à payer - licences	702	562
Charges à payer - loyer	220	250
Autres	818	1 704
Total	3 947	2 515

4.7. Instruments dérivés

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer et réduire ses expositions aux risques de taux d'intérêt et de change.

Au 31 mars 2016, la société n'a souscrit aucun instrument de couverture.

4.7.1 Couverture d'investissement net à l'étranger

Néant.

5. Notes sur le compte de résultat

5.1.1 Chiffre d'affaires

En K€	31/03/2016	31/03/2015
Chiffre d'affaires	41 290	45 982

Répartition de l'activité par zone géographique :

En K€	COMPTES ANNUELS 31 MARS 2016			COMPTES ANNUELS 31 MARS 2015		
	France	Reste du monde	Total	France	Reste du monde	Total
Immobilisations incorporelles nettes	3 212	7 842	11 054	3 100	645	3 745
Immobilisations corporelles nettes	742	579	1 320	784	790	1 574
Chiffre d'affaires (12 mois)	14 606	26 684	41 290	12 170	33 812	45 982
Résultat opérationnel courant hors change (*)	-4 282	-778	-5 060	-14 156	4 265	-9 891

(*) Le résultat opérationnel courant hors change au 31/03/2015 ont été retraité de la dépréciation de l'écart d'acquisition et s'élève à -9 891 K€ contre -12 491 K€ dans les précédentes publications.

Répartition sectorielle de l'activité :

Notre groupe opère sur un seul secteur d'activité et ne présente pas de secteurs opérationnels distincts au sens de la norme IFRS 8.

5.1.2 Marge brute

En K€	31/03/2016	31/03/2015
Marge brute (1)	12 408	12 460
Marge brute en pourcentage	30,1%	27,1%
(1)		

Au 31/03/2016, le taux de marge est impacté par la vente à prix discounté des slow-moving (produits à rotation lente). Le taux de marge brute retraitée au 31/03/2016 est de 34,1% (30,4% au 31/03/2015).

5.2. Caractère saisonnier des activités du groupe

Le secteur du tir de loisirs ne présente qu'un faible caractère saisonnier.

5.3. Charges externes

Les charges externes sont notamment constituées :

En K€	31/03/2016	31/03/2015	Variation N vs N-1
Sous traitance générale	-1 273	-950	34,0%
Entretien et réparations	-113	-124	-9,1%
Locations et charges locatives	-1 364	-1 412	-3,4%
Assurance (RC, mutirisques, transport et autres)	-495	-420	17,9%
Transport sur ventes	-961	-1 080	-11,0%
Voyages, déplacements, missions, réceptions...	-638	-751	-15,1%
Expositions & Marketing (publicité/promotion)	-1 240	-896	38,5%
Honoraires	-1 510	-1 739	-13,1%
Commissions et courtages	-475	-559	-14,9%
Frais postaux & télécommunications	-283	-314	-9,9%
Redevances versées	-822	-639	28,7%
Pertes sur créances irrécouvrables	-274	-1 044	-73,8%
Services et commissions bancaires	-545	-515	5,8%
Jetons de présence	31		
Autres divers	-501	-796	-37,0%
Total des charges externes	-10 464	-11 239	-6,9%

5.4. Dotation aux amortissements et provisions

En K€	31/03/2016	31/03/2015
Immobilisations incorporelles	-247	-414
Immobilisations corporelles	-517	-533
Dotations nettes aux provisions pour R&C	293	-853
Dotations nettes aux provisions sur stock	1 345	-1 436
Dotations nettes aux provisions de créances	-976	-851
Dépréciation du goodwill	-1 800	-2 600
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-1 902	-6 687

5.5. Gains et pertes de change

En K€	31/03/2016	31/03/2015
Gains de change	1 362	5 037
Pertes de change	-1 905	-3 675
Total résultat de change	-544	1 362
<i>Dont résultat de change affectant le résultat opérationnel courant</i>	<i>-162</i>	<i>-340</i>
<i>Dont résultat de change affectant le résultat financier</i>	<i>-382</i>	<i>1 703</i>
Total résultat de change	-544	1 362

5.6. Salaires et charges

En K€	31/03/2016	31/03/2015
Salaires	-5 462	-5 511
Charges sociales	-1 644	-1 717
Participation des salariés	-11	-11
Avantages au personnel (plan d'actions gratuites)		93
Total charges de personnel	-7 117	-7 147
Provision engagements de retraite		0
Total résultat de change	-7 117	-7 147

L'effectif employé comprend l'effectif salarié, c'est-à-dire l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunéré directement par le groupe et le personnel mis à disposition, personnel intérimaire et détaché ou prêté à l'entreprise, pour les entités consolidées par intégration globale.

	Effectif moyen au 31/03/2016	Effectif moyen au 31/03/2015
Employés	71	80
Cadres	19	20
Total	90	100
<hr/>		
<i>Dont effectifs en France</i>	42	40
<i>Dont effectifs hors de France</i>	48	60

5.7 Autres produits et charges opérationnels

Les produits et charges opérationnels non récurrents s'analysent de la manière suivante :

En K€	31/03/2016	31/03/2015
Plus/moins value des immobilisations incorporelles		0
Plus/moins value des immobilisations corporelles	1	2
Autres pdts et charges opérationnels	32	-505
Total	32	-503

5.8 Résultat financier

En K€	31/03/2016	31/03/2015	
Coût des emprunts obligataires	-370	-367	
Coût de l'endettement court et moyen terme	-372	-479	
<i>Coût de l'endettement financier brut</i>	<i>-742</i>	<i>-845</i>	5.8.1
Produits/Pertes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		5	
Reprise prov. / Perte de valeur des placements de trésorerie		-335	
<i>Coût de l'endettement financier net</i>	<i>-742</i>	<i>-1 176</i>	5.8.2
Gains et pertes de change	-382	1 703	
Autres	-296	-469	
<i>Autres produits et charges financiers</i>	<i>-678</i>	<i>1 233</i>	5.8.3
Total	-1 420	58	

5.9 Charges d'impôts

Charge d'impôts sur le résultat :

En K€	31/03/2016	31/03/2015
Charge d'impôt exigible	-53	993
Charge d'impôt différé	-406	-687
Total charge d'impôt	-460	306

Rapprochement entre le taux d'impôt effectif et le taux d'impôt applicable :

En K€	31/03/2016	31/03/2015
Résultat de la période	-8 088	-12 971
Quote part des résultats des sociétés mises en équivalence	-780	0
Dépréciation du Goodwill	1 800	2 600
Charge d'impôt sur le résultat	460	-306
Résultat avant impôt	-6 608	-10 677
Taux d'impôt applicable à la Société	33,33%	33,33%
Charges au taux d'impôt applicable à la Société	2 203	3 558
Impact des taux d'impôt des juridictions étrangères	201	-196
Déficit fiscal de l'année sans comptabilisation d'impôt différé	-2 972	1 539
Utilisations des déficits antérieurs	511	0
Crédit d'impôts / Restitution d'impôts	42	-4 279
Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises		-200
Incidences différences permanentes	-444	-10
Total charge d'impôt	-460	306

5.10 Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence

Aucune transaction n'est réalisée avec les sociétés mises en équivalence.

6 - Informations complémentaires

6.1. Engagements hors bilan

6.1.1. Existence d'emprunt assortis de clause de covenants

Au 31 mars 2016, la société a une ligne de trésorerie aux USA avec clause de covenants (les deux principaux covenants sont : EBITDA glissant 12 mois et le ratio d'endettement).

6.1.2. Autres engagements hors bilan

En K€	31/03/2016	31/03/2015
Engagements donnés		
Nantissement du fonds de commerce (1)	21 610	21 610
Encours du factoring déconsolidé		390
Effets à l'encaissement non échus	346	273

(1) Le protocole prévoit le nantissement possible du fonds de commerce de CYBERGUN SA au profit de Restarted Investment

6.2. Parties liées

Des conventions réglementées ont été signées avec Hugo Brugiere, Vice-Président du conseil d'administration et directeur général de Cybergun Sa.

Relation avec la société Restarted Investment

Acquisition en juillet 2014 par la société Restarted Investment de la dette bancaire de Cybergun d'un montant nominal de 21 M€ en vue de sa transformation en capital.

La société Restarted Investment a souscrit, par compensation de créances qu'elle détenait à l'encontre de Cybergun, 2 M€ en capital lors de l'augmentation de capital réalisée le 1er août 2014. A l'issue de cette augmentation de capital, Restarted Investment est devenue l'actionnaire majoritaire du groupe Cybergun.

La société Restarted Investment a souscrit à la seconde tranche d'augmentation de capital du mois de décembre 2014 par compensation de la plus grosse partie de sa créance résiduelle qu'elle détenait à l'encontre de Cybergun, soit 14.5 M€.

Suite à l'opération, le solde de la créance détenue par Restarted Investment vis-à-vis de Cybergun, a été converti en compte courant produisant des intérêts de 3.3 % à compter du 18 décembre 2014.

Le montant des intérêts facturé au titre de l'exercice ressort à 252 645 € HT.

Relation avec les sociétés détenues par Amaury de Botmiliau

Au 31 mars 2016 : Néant

6.3. La rémunération globale des organes d'administration

- La rémunération de Monsieur Bernard Liatti, Directeur général pour la période d'Avril 2015 à Décembre 2015, s'est élevée à 180 000 euros.

Bernard Liatti – Directeur Général (Avril 2015 - Décembre 2015)	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	90 000 €	90 000 €
Rémunération variable		
Rémunération exceptionnelle		
Autres rémunérations		
Avantages postérieurs à l'emploi		
Indemnités de fin de contrat de travail	90 000 €	
Paielements fondés sur des actions		
Jetons de présence		
Avantages en nature		
Total	180 000 €	90 000 €

Monsieur Bernard Liatti a également facturé des honoraires par la société BL Consulting dont la teneur figure dans le rapport spécial sur les conventions réglementées des commissaires aux comptes.

- La rémunération de Monsieur Hugo Brugière, Vice-Président et Directeur général depuis décembre 2015.

Hugo Brugière – Vice-Président du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/03/2016	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe		
Rémunération variable		
Rémunération exceptionnelle		
Autres rémunérations		
Avantages postérieurs à l'emploi		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paielements fondés sur des actions		
Jetons de présence		
Avantages en nature		
Total		

Monsieur Hugo Brugière, Vice-Président de Cybergun depuis fin 2014 et Directeur Général depuis Décembre 2015, n'a reçu aucune rémunération au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2016.

Monsieur Hugo Brugière a facturé des honoraires par la société HBR dont la teneur figure dans le rapport spécial sur les conventions réglementées des commissaires aux comptes.

- La rémunération de Monsieur Claude Solarz, Président du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/03/2016

Claude Solarz – Président du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/03/2016	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe		
Rémunération variable		
Rémunération exceptionnelle		
Avantages postérieurs à l'emploi		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paielements fondés sur des actions		
Jetons de présence		
Avantages en nature		
Total		

Monsieur Claude Solarz, Président de Cybergun, n'a reçu aucune rémunération au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2016

6.4. Distribution de dividendes

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes sur l'exercice.

6.5. Honoraires des Commissaires aux Comptes

En K€	RSM OUEST AUDIT				ADH EXPERT			
	31/03/2016		31/03/2015		31/03/2016		31/03/2015	
Missions	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%
AUDIT								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
<i>Emetteur (Société mère)</i>	61	100%	63	68%	80	98%	80	78%
<i>Filiales intégrées globalement</i>		0%	0	0%		0%	0	0%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
<i>Emetteur (Société mère)</i>		0%	30	32%	2	2%	23	22%
<i>Filiales intégrées globalement</i>		0%	0	0%		0%	0	0%
TOTAL AUDIT (I)	61	100%	93	100%	82	100%	103	100%
AUTRES PRESTATION RENDUES PAR LES RESEAUX AUX FILIALES INTEGRES GLOBALEMENT								
Juridique, fiscal et social	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
<i>Autres</i>	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL AUTRES PRESTATIONS (II)		0%	0	0%		0%	0	0%
TOTAL GENERAL (I+II)	61	100%	93	100%	82	100%	103	100%

6.6. Evénements post-clôture

Création d'une filiale au Japon en Juillet 2016 :

En association avec 2 autres investisseurs (dont un japonais), Cybergun crée une filiale au Japon.

Cybergun Japon qui possédera un capital initial de 6 000 000 Yens aura pour vocation la distribution sur le marché japonais de produits softair sous licence Cybergun.

20.1.3. COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2017 (EXERCICE 2016/2017)

■ Bilan actif annuel

ACTIF (EUR)	VALEURS BRUTES	AMORT- et PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (0)	0		0	0
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Frais d'établissement</i>	0	0	0	0
<i>Frais de recherche et de développement</i>	0	0	0	0
<i>Concessions, brevets et droits similaires</i>	5 177 430	2 346 650	2 830 780	2 956 115
<i>Fonds commercial</i>	0	0	0	0
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	9 248	0	9 248	9 248
<i>Avances et acomptes</i>	0	0	0	0
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Terrains</i>	0	0	0	0
<i>Constructions</i>	0	0	0	0
<i>Installations techniques, matériel & outillage</i>	2 227 815	1 709 088	518 727	599 736
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	653 992	560 102	93 890	132 295
<i>Immobilisations en cours</i>	0	0	0	0
<i>Avances et acomptes</i>	3 240	0	3 240	3 240
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations évaluées selon méthode de mise en équiv.</i>	0	0	0	0
<i>Autres participations</i>	3 136 826	2 779 245	357 581	357 581
<i>Créances rattachés à des participations</i>	12 231 474	9 051 641	3 179 833	11 059 062
<i>Autres titres immobilisés</i>	0	0	0	0
<i>Prêts</i>	7 408	0	7 408	35 590
<i>Autres immobilisations financières</i>	143 576	0	143 576	194 565
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (I)	23 591 008	16 446 726	7 144 283	15 347 433
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>	0	0	0	0
<i>En cours de production de biens</i>	0	0	0	0
<i>Encours de production de services</i>	0	0	0	0
<i>Produits intermédiaires et finis</i>	0	0	0	0
<i>Marchandises</i>	4 331 876	389 437	3 942 439	5 591 144,70
<i>Avances & acomptes versés sur commande</i>	0	0	0	0,00
<i>Créances</i>				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	14 657 450	1 763 381	12 894 070	12 762 530,41
<i>Autres créances</i>	19 562 952	3 659 000	15 903 952	15 038 364,60
<i>Capital souscrit et appelé, non versé</i>	0	0	0	0,00
<i>Divers</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	3	0	3	3,16
<i>Disponibilités</i>	703 466	0	703 466	845 747,70
<i>Charges constatées d'avance</i>	127 087	0	127 087	183 515,86
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	39 382 835	5 811 818	33 571 017	34 421 306,43
CHARGES À REPARTIR (III)	0		0	0
PRIMES DE REMBOURSEMENT (IV)	0		0	0
ECART DE CONVERSION (V)	963 713		963 713	651 449
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	63 937 556	22 258 543	41 679 013	50 420 188

Renvois	Clause de réserve de propriété
(1) dont droit au bail	0 Immobilisations
(2) part à moins d'un an	0 Stocks
(3) part à plus d'un an	0 Créances

■ Bilan passif annuel

PASSIF (EUR)		EXERCICE N	EXERCICE N-1
Capital social ou individuel (1) dont versé :	11 078 099	11 078 099	28 577 892
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		6 442 260	6 018 614
Ecart de réévaluation (2) dont écart d'équivalence :	0	0	0
Réserve légale (3)		105 623	105 623
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées (3) dont (*) :	0	0	0
Autres réserves		0	0
Report à nouveau		-3 045	-13 525 723
Résultat de l'exercice		-14 762 809	-7 474 916
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
CAPITAUX PROPRES	TOTAL (I)	2 860 127	13 701 489
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
AUTRES FONDS PROPRES	TOTAL (II)	0	0
Provisions pour risques		1 446 412	1 214 881
Provisions pour charges		114 029	1 695 582
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	TOTAL (III)	1 560 441	2 910 463
Emprunts obligataires convertibles		1 109 924	109 924
Autres emprunts obligataires		9 000 000	9 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)		515 329	580 947
Emprunts et dettes financières divers dont (**) :	0	11 390 036	10 834 005
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 225 923	7 605 505
Dettes fiscales et sociales		1 093 122	923 704
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		639 311	1 125 068
Produits constatés d'avance (5)		447 817	407 443
DETTES (5) et COMPTE DE REGULARISATION	TOTAL (IV)	33 421 463	30 586 596
Ecart de conversion passif		3 836 981	3 221 641
TOTAL PASSIF		41 679 013	50 420 188

Renvois			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		0	0
Réserve spéciale de réévaluation		0	0
(2) Ecart de réévaluation libre		0	0
Réserve de réévaluation (1976)		0	0
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		0	0
(5) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		13134918,26	0
(6) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		3522,76	5 250

* Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants

** Emprunts participatifs

■ **Compte de résultat annuel**

CYBERGUN : 1 avril 2016 au 31 mars 2017

EUR

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1
<i>Ventes de marchandises</i>	17 503 960	20 843 343
<i>Production vendue de biens</i>	-86 011	-96 666
<i>Production vendue de services</i>	152 796	172 547
<i>Chiffres d'affaires nets</i>	17 570 745	20 919 224
<i>Production stockée</i>	0	0
<i>Production immobilisée</i>	0	0
<i>Subvention d'exploitation</i>	0	0
<i>Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges</i>	1 988 814	1 060 419
<i>Autres produits</i>	3 744	105 153
PRODUITS D'EXPLOITATION	19 563 302	22 084 796
<i>Achats de marchandises (y compris droits de douane)</i>	11 799 419	17 371 107
<i>Variation de stock (marchandises)</i>	1 927 999	-1 238 161
<i>Achat de matières premières et autres approvisionnements</i>	9 397	28 745
<i>Variation de stock (matières premières et approvisionnements)</i>	0	0
<i>Autres achats et charges externes (3)</i>	2 983 909	4 168 735
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	208 807	155 103
<i>Salaires et traitements</i>	2 716 061	2 737 339
<i>Charges sociales</i>	1 245 918	1 064 869
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	291 858	392 083
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>	0	0
<i>Dotations aux provisions sur actif circulant</i>	187 077	2 392 972
<i>Dotations aux provisions pour risque et charges</i>	652 316	52 000
<i>Autres charges</i>	939 061	1 545 450
CHARGES D'EXPLOITATION	22 961 822	28 670 241
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-3 398 520	-6 585 445
<i>Bénéfice attribué ou perte transférée</i>	0	0
<i>Perte supportée ou bénéfice transféré</i>	0	0
<i>Produits financiers de participations</i>	164 052	144 064
<i>Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>	0	0
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	245	1 041
<i>Reprises sur provisions et transfert de charges</i>	1 083 730	1 412 114
<i>Différences positives de changes</i>	224 183	250 483
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>	0	0
PRODUITS FINANCIERS	1 472 209	1 807 702
<i>Dotations financières aux amortissements et provisions</i>	1 246 949	1 517 571
<i>Intérêts et charges assimilés</i>	472 882	1 401 768
<i>Différences négatives de changes</i>	313 071	410 353
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>	0	0
CHARGES FINANCIÈRES	2 032 902	3 329 692
2 - RÉSULTAT FINANCIER	-560 693	-1 521 989
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-3 959 213	-8 107 434
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	539 487	0
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>	0	500
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>	1 800 001	734 961
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 339 488	735 461
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	748 865	184 229
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>	0	1 090
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>	12 490 000	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 238 865	185 319
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-10 899 377	550 143
<i>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise</i>	0	0
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	-95 780	-82 375
TOTAL DES PRODUITS	23 375 000	24 627 960
TOTAL DES CHARGES	38 137 809	32 102 876
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	-14 762 809	-7 474 916

■ Annexes des comptes annuels

Préambule

L'exercice social clos le 31 mars 2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 mars 2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 41 679 013 €.

Le résultat net comptable est une perte de 14 762 809 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1. Risque de liquidité/Continuité d'exploitation

Le risque de liquidité correspond au risque des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche de Cyergun SA pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation de la société.

En dépit des pertes opérationnelles enregistrées sur l'exercice mais néanmoins en partie expliquées par des coûts exceptionnels engagés pour assurer la pérennité du groupe, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 0,9 M€ au 31 mars 2017 vs 11,4 M€ au 31 mars 2016.

Le groupe a maintenu le niveau de son endettement long terme (obligations) tout en diminuant son endettement moyen terme de 0,2 M€ ainsi que son endettement court terme de 1.5 M€ (représenté par la facilité accordée aux Etats Unis par un établissement bancaire pour le financement d'une partie de son besoin en fond de roulement (Stock et créances clients).

Le groupe Cybergun a finalisé en Novembre 2016 la négociation et la mise en place d'une nouvelle ligne de financement court terme aux Etats Unis avec le groupe financier américain ENCINA. Ce nouveau financement qui se substitue au précédent financement avec l'établissement STERLING présente plusieurs avantages déterminants : une disponibilité supplémentaire avec une base de financement pouvant aller jusqu'à 7.5 M\$ (contre 5 M\$ précédemment) ainsi que des coûts globaux moins importants (intérêts, frais d'audit, etc.). Il permettra en outre une visibilité accrue notamment vis-à-vis de nos engagements fournisseurs, par une plus grande stabilité du financement dans le temps.

En cas de tension sur la trésorerie, le groupe privilégie le paiement de ses fournisseurs stratégiques de marchandises afin de ne pas remettre en cause son niveau d'activité et son cash-flow. Il accentue d'autre part ses efforts pour assurer une meilleure gestion de ses actifs et notamment dégager des ressources financières sur les postes clients et stocks ou subsistent des marges de manœuvre au 31 Mars 2017 (se référer au TFT qui fait ressortir une diminution du « cash burned » de 2,5M€ et notamment du fait de la diminution du stock de 33% sur l'année 2016/2017).

Le budget groupe pour l'exercice 2017/2018 fait ressortir un EBITDA positif supérieur à 1M€. Le Groupe dispose d'autre part à aujourd'hui d'une faculté de tirage résiduel de 1,2 M€ s'agissant de son contrat d'obligations convertibles avec Yorkville Advisors, ainsi que d'une possibilité à court terme d'accroître le niveau de sa ligne de trésorerie au Etats Unis avec l'établissement ENCINA, pour financer l'augmentation de son besoin en fond de roulement.

Pour faire face à ses besoins de trésorerie des douze prochains mois le Groupe dispose de diverses ressources de financement, notamment des engagements des actionnaires Yorkville et Vandenouden.

1.2. Immobilisations incorporelles

Les droits d'enregistrement de marques, les inscriptions de marques payées à l'INPI, l'OMPI ou autres organismes assurent des protections pour 10 ans minimums. Ils sont ensuite renouvelés pour une durée de 10 ans. Ces investissements sont amortis sur 10 ans soit la durée de protection.

Les licences exclusives de reproduction sont dépréciées suivant la durée des contrats, selon le mode linéaire.

Ces licences sont analysées à chaque clôture des comptes en fonction des flux de chiffre d'affaires futurs estimés.

Lorsque des licences de marques sont louées en contrepartie d'une redevance annuelle, cette dernière est comptabilisée en charges sur la période.

Les logiciels sont dépréciés sur 1 an suivant le mode linéaire.

1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

La nature des immobilisations figurant à l'actif du bilan de l'entreprise ne justifie pas leur ventilation par composant.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Désignation	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Installations techniques	5 ans	Linéaire
Moules	10 ans	Linéaire
Agencements	5 à 10 ans	Linéaire
Vitrines en dépôt	8 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire / dégressif
Mobilier	5 ans	Linéaire

1.4. Immobilisations financières

1.4.1 Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour la valeur brute historique, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la situation nette comptable et à la valeur d'utilité de la société.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont comptabilisés en charges.

1.4.2 Autres immobilisations financières

Le risque de non recouvrement des dépôts et cautionnement est estimé à chaque arrêté et éventuellement provisionné.

Les prêts en devises étrangères sont réévalués au cours de clôture. La perte de change latente éventuelle est alors provisionnée.

Le risque de non recouvrement des prêts aux sociétés du groupe est estimé à chaque arrêté en fonction, en autres, de la situation des capitaux propres et éventuellement provisionné.

1.5. Stocks

Les stocks de marchandises et d'accessoires sont évalués selon la méthode du coût d'achat moyen unitaire pondéré.

Les articles à rotation lente font l'objet d'une provision pour dépréciation :

- Les stocks dont le délai de rotation est supérieur à 36 mois sont dépréciés à hauteur de 60%
- Les stocks dont le délai de rotation est compris entre 24 et 36 mois sont dépréciés à hauteur de 33%
- Les stocks dont le délai de rotation est compris entre 12 et 24 mois sont dépréciés à hauteur de 20%
- Les stocks n'ayant pas fait l'objet de vente au cours des 12 derniers mois sont dépréciés à hauteur de 85%

Les stocks acquis en devises sont valorisés au cours du jour d'achat.

La reprise de la provision sur dépréciation des stocks est liée à la diminution significative des stocks à rotation lente, avec en parallèle une hausse en proportion des stocks dits « current » (pour ces derniers avec bonnes perspectives d'écoulement).

1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à leur valeur comptable.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il apparaît une perte probable en respectant le principe de prudence. Les provisions pour dépréciation constatées sont individualisées et ne résultent pas d'une estimation globale.

1.7. Opérations en devises

Les créances, les dettes et les disponibilités en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euro sur base du cours du jour de l'opération.

A la clôture de l'exercice, toutes les opérations figurant au bilan sont converties sur la base du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes, les différences de conversion sont inscrites à des comptes d'écart de conversion actif et passif.

Pour information, le cours de conversion du dollar utilisé au 31 mars 2017 est de 1.0691 contre 1.1385 au 31 mars 2016.

Les pertes latentes éventuellement constatées sur les créances et dettes en devises, options de change et contrats de couverture à terme de devises sont provisionnées. Toutefois, pour certaines créances et dettes libellées dans la même devise et lorsque les termes sont jugés suffisamment voisins, le montant de la dotation pour perte de change est limité à l'excédent des pertes sur les gains latents.

1.8. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'événements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources et dont l'évaluation peut être effectuée avec une fiabilité suffisante.

Les provisions comprennent notamment :

- des engagements de retraite et autres avantages,
- des pertes de change latentes,
- des litiges,
- des opérations financières présentant une valeur de marché négative (swap / futurs...).

1.9. Engagements de retraite et autres avantages accordés aux salariés des sociétés françaises

Les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite sont pris en compte par des provisions pour retraite dans les sociétés du groupe.

Les provisions pour retraite ont été calculées en évaluant selon la méthode rétrospective ce que le Groupe devrait verser à ses salariés partant en retraite.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements à la retraite sont les suivantes :

- obligations définies par les conventions collectives (convention 3130 Jeux, jouets et articles de fête)
- méthode prospective fondée sur les salaires et les droits de fin de carrière
- tables de mortalités : 00-02
- dates de départ à la retraite ; 63 ans
- taux de progression des salaires (1,00 %)
- taux de rotation du personnel en fonction de la tranche d'âge : cadre 10% dégressif jusqu'à 50 ans et non cadre 5% dégressif jusqu'à 50 ans ;
- taux d'actualisation annuel de 2% ;
- charges patronales : 45% pour les non-cadres et 50% pour les cadres
- les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en compte de résultat.

1.10. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour la valeur brute historique, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Lorsque la valeur de marché des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée à hauteur de la différence.

1.11. Chiffre d'affaires

Le fait générateur de chiffre d'affaires par catégorie de transaction :

<u>Nature des transactions :</u>	<u>Fait générateur de chiffre d'affaires</u>
Ventes de marchandises	Livraison de bien
Transports sur ventes	Livraison de bien
Redevances de sous-licences	Encaissement de la redevance

1.12. Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels sont les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires du groupe et qui ne sont pas, en conséquence, sensés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

Ce poste est composé principalement d'un litige prudhommal pour 524k€.

1.13. Instruments dérivés

Le Groupe utilise divers instruments financiers afin de réduire son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt. Certaines opérations conformes à la politique de gestion des risques de taux et de change de la société ne répondant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisées comme des instruments à des fins de transaction et les pertes latentes résultantes sont provisionnées.

Pour Cybergun, les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon deux types de relations de couverture : de flux de trésorerie ou d'investissement net dans une activité à l'étranger :

- la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple une vente ou un achat attendu) et qui affecterait le résultat net présenté ;
- La couverture d'un investissement net à l'étranger couvre l'exposition au risque de change de l'actif net (y compris les prêts considérés comme faisant partie de l'investissement) de l'activité à l'étranger.

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme, d'un flux de trésorerie ou d'un investissement net à l'étranger est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

2.1. Augmentation de capital

Augmentation de capital validée par le CA du 04/08/2016 de 25,20 euros d'exercice de BSA dont 20,67 euros en capital.

Réduction de capital validée par l'AG du 12/09/2016 de 20 997 594,56 euros.

Augmentation de capital validée par le CA du 13/09/2016 de 27,39 euros d'exercice de BSA dont 27,22 euros en capital.

Augmentation de capital validée par le CA du 31/10/2016 de 320 540,82 euros de conversion de la dette envers monsieur Liatti dont 263 085,39 euros en capital.

Augmentation de capital validée par le CA du 31/10/2016 de 199 999,74 euros de conversion de la dette envers amet dont 164 150,73 euros en capital.

Augmentation de capital validée par le CA du 31/10/2016 de 270 000 euros de conversion de la dette envers l'EURL de la Borne dont 221 603,79 euros en capital.

Augmentation de capital validée par le CA du 02/02/2017 de 1 000 000 euros réservée à Finance4you dont 870 000 euros en capital.

Augmentation de capital validée par le CA du 20/02/2017 de 330 854,12 euros d'exercice de BSA dont 328 916,35 euros en capital.

Augmentation de capital validée par le CA du 22/02/2017 de 1 000 000 euros dont 870 000 euros en capital.

Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 20/02/2017 de 800 000 euros dont 779 996,76 euros en capital.

2.2 Frais de restructuration

NEANT.

2.3 Emission d'une ligne d'Equity

Le CA du 26/03/2014 a accepté la mise en place d'une ligne d'Equity pour un montant de 5 millions d'euro au profit de la société Yorkville.

Les tirages suivants ont été effectués :

Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 20/02/2017 de 50 000 euros dont 48 749,58 euros en capital.

Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 20/02/2017 de 50 000 euros dont 48 749,58 euros en capital.

Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 20/02/2017 de 100 000 euros dont 97 499,16 euros en capital.

Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 20/02/2017 de 100 000 euros dont 97 499,16 euros en capital.

Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 20/02/2017 de 500 000 euros dont 487 499,28 euros en capital.

2.4 Dotation et reprise de provision pour pertes dans certaines filiales

Suite à une augmentation de capital de Cybergun Italie par compensation de créances Cybergun SA d'un montant de 1 400 000 euros, Cybergun SA a repris intégralement la provision sur la créance client Cybergun Italie pour un montant de 290 000 euros.

Un ajustement de provision sur la valeur des titres de la société Cybergun Italie a été comptabilisé cet exercice pour un montant de 1 400 000 euros.

La provision pour dépréciation du prêt à la société Tech Group UK a été reprise pour 200 000 euros. Le solde de la provision étant au 31 mars 2017 de 199 000 euros.

Une provision pour dépréciation des prêts PALCO a été comptabilisée pour un montant de 3 200 000 euros.

Un complément de provision pour dépréciation du compte courant de la société Tech Group HK a été comptabilisé pour un montant de 65 000 euros. Le solde de la provision est de 1 426 000 euros au 31 mars 2017.

La provision pour dépréciation du compte courant de la société Cybergun HK a été reprise pour un montant de 126 000 euros. Le solde de la provision est de 751 000 euros au 31 mars 2017.

Des provisions pour dépréciation du compte courant et du compte client ASGUN ont été comptabilisées au 31 mars 2017 pour 330 000 euros et 100 000 euros.

Des provisions pour dépréciation des comptes de prêts et du compte client SAUSA ont été comptabilisées pour 1 356 000 euros et 244 000 euros.

La provision pour risques et charges sur situation nette négative de B4S a été reprise en totalité pour un montant de 1 600 000 euros. Corrélativement des provisions pour dépréciation du compte courant et du compte client B4S ont été comptabilisées pour 1 152 000 euros et 378 000 euros.

Une provision pour dépréciation du prêt Cybergun International a été comptabilisée au 31 mars 2017 pour un montant de 4 000 000 euros.

Compte tenu de leurs montants, les provisions pour dépréciations des comptes des filiales de cet exercice ont été portées en charges exceptionnelles

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

1.14. Immobilisations brutes

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Actif immobilisé valeurs brutes	31/03/2016	Augmentation	Diminution	31/03/2017
Immobilisations incorporelles	5 181 878	4 800	0	5 186 678
Immobilisations corporelles	2 842 738	42 308	0	2 885 047
Immobilisations financières	13 721 684	1 876 771	79 172	15 519 284
TOTAL	21 746 301	1 923 879	79 172	23 591 008

1.15. Amortissements et provisions d'actif

Amortissements et provisions	31/03/2016	Augmentation	Diminution	31/03/2017
Immobilisations incorporelles	2 216 515	130 135	0	2 346 650
Immobilisations corporelles	2 107 467	161 723	0	2 269 190
Immobilisations financières	2 074 886	9 956 000	200 000	11 830 886
TOTAL	6 398 869	10 247 858	200 000	16 446 727

1.16. Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant brut	Amortis.	Valeur nette	Mode/Durée
Concessions, brevets et assimilés	251 182	217 825	33 357	Linéaire 10 ans
Logiciels	68 748	65 928	2 820	Linéaire 1 an
Licences et marques	4 857 500	2 062 896	2 794 603	Linéaire 10 à 30 ans
Autres immo. incorporelles	9 248	0	9 248	Non amortissable
Installations techniques	108 034	105 900	2 134	Linéaire 5 ans
Moules	2 119 780	1 603 187	516 593	Linéaire 10 ans
Agencements	294 927	214 750	80 177	Linéaire 5 à 10 ans
Installation vidéo-surveillance	36 193	29 501	6 692	Linéaire 8 ans
Vitrines en dépôts	47 274	47 274	0	Linéaire 8 ans
Mat. de transport	90 584	90 584	0	Linéaire 3 à 5 ans
Mat. de bureau et informatique	173 545	167 763	5 781	Linéaire/dégressif 3 à 5 ans
Mobilier	11 469	10 230	1 240	Linéaire 5 ans
Acompte versé s/ immo. corporelles	3 240	0	3 240	Non amortissable
Acompte versé s/ immo. incorporelles	0	0	0	Non amortissable
TOTAL	8 071 725	4 615 840	3 455 885	

1.17. Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	12 231 474	12 231 474	0
Prêts accordés au personnel	7 408	7 408	0
Dépôts et cautionnements	143 576		143 576
<i>Sous-total créances immobilisées</i>	<i>12 382 458</i>	<i>12 238 882</i>	<i>143 576</i>
Clients douteux	1 027 718	1 027 718	
Autres créances clients	13 629 732	13 629 732	
Personnel et comptes rattachés	511	511	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 042	10 042	
Etat - impôt s/ les bénéficiaires	300 380	300 380	
Etat - taxe s/ la valeur ajoutée	107 079	107 079	
Divers	14 701	14 701	
Groupe et associés	19 101 798	0	19 101 798
Débiteurs divers	28 441	28 441	
Charges constatées d'avance	127 087	127 087	
<i>Sous-total créances de l'actif circulant</i>	<i>34 347 489</i>	<i>15 245 692</i>	<i>19 101 798</i>
Total	46 729 947	27 484 574	19 245 373

1.18. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant

Nature des provisions	au 31/03/2016	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	au 31/03/2017
Stock et en-cours	668 731	0	279 294		389 437
Créances clients	1 424 750	909 077	570 447		1 763 381
Dépréciation des c/c Intragroupe	2 238 000	1 547 000	126 000		3 659 000
<i>TOTAL</i>	<i>4 331 481</i>	<i>2 456 077</i>	<i>975 741</i>	<i>-</i>	<i>5 811 817</i>

1.19. Produits à recevoir par postes du bilan

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	644 220
Clients et comptes rattachés	161 145
Autres créances	15 264
Organismes sociaux	0
Disponibilités	0
<i>TOTAL</i>	<i>820 629</i>

1.20. Valeurs mobilières de placement

Titres	31/03/2017				31/03/2016			
	Quantité	Coût historique	Valeur d'inventaire	Plus ou moins-values	Quantité	Coût historique	Valeur d'inventaire	Plus ou moins-values
Actions propres	0	0	0	0	0	0	0	0
SICAV		3	3	0		3	3	0
Obligations cotées	0	0	0	0	0	0	0	0
Obligations - Coupons courus								
<i>TOTAL</i>		<i>3</i>	<i>3</i>	<i>0</i>		<i>3</i>	<i>3</i>	<i>0</i>

1.21. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance pour 127 087 euros ne sont composées que de charges d'exploitation dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

1.22. Capital social

Mouvements des titres	Total Nbre d'actions	Capital social
Titres en début d'exercice	87 130 023	28 577 891
Réduction de capital	0	-20 997 595
Augmentation de capital - paiement dividende en act ^o		
Regroupement de titres	-78 417 153	
Augmentation de capital - conversion d'obligations Yorkville	896 548	779 997
Augmentation de capital - apport en numéraire	2 378 217	2 068 964
Augmentation de capital - compensation de créances	745 793	648 840
<i>Total</i>	<i>12 733 428</i>	<i>11 078 099</i>

1.23. Variations des capitaux propres

	Solde au 31/03/2016 avant affectation	variation augmentation	variation diminution	Affectat ^o résultat	Distribut ^o dividendes	Résultat de l'exercice	Solde au 31/03/2017 avant affectation
Capital	28 577 892	3 497 802	-20 997 595				11 078 099
Prime d'émission	6 018 614	423 646					6 442 260
Réserve légale	105 623						105 623
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	-13 525 723		20 997 595	-7 474 916			-3 045
Résultat N-1	-7 474 916			7 474 916			0
Résultat de l'exercice						-14 762 809	-14 762 809
<i>Total capitaux propres</i>	<i>13 701 489</i>	<i>3 921 448</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-14 762 809</i>	<i>2 860 128</i>

1.24. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	31/03/2016	Aug.	Reprise utilisées	Reprise non	31/03/2017
Prov.pour perte sur instrument de couverture	0				0
Prov.litige salarié	158 500	633 868	660 862		131 506
Prov.douane slovaquie bratislava	82 189		41 094		41 094
Prov.sn negative sous filiale b4s	1 600 000		1 600 000		0
Prov.exceptionnelles litige	0	265 000			265 000
Prov.litige caution bancaire	260 000				260 000
Prov.affaires	200 000		200 000		0
Prov.litige fournisseur	32 694		32 694		0
Prov.prêt salarié	22 000		22 000		0
TOTAL	2 355 383	898 868	2 556 650	0	697 600

1.25. Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	de 0 à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Découvert bancaire et avance en devises	0	0		
Emprunt obligataire convertible	1 050 000	1 050 000		
Emprunt obligataire (1)	9 059 924	59 924	9 000 000	
Emprunts bancaires	328 498	98 866	229 632	
Fournisseurs	9 225 923	9 225 923		
Dettes fiscales & sociales	1 093 124	1 093 124		
Compte courants des sociétés du Groupe	11 390 036			11 390 036
Autres dettes	826 143	826 143		
Produits constatés d'avance	447 817	447 917		
TOTAL	33 421 465	12 801 897	9 229 632	11 390 036

(1) dont intérêts courus non échus : 59 924 EUR.

1.26. Dettes auprès des établissements de crédit

	au 30/03/2016	Augmentation	Remboursement	au 31/03/2017
Emprunts bancaires LMT	388 141		66 618	321 523
Intérêts courus	9 306		2 331	6 975
TOTAL	397 447	0	68 949	328 498

1.27. Dettes représentées par des effets de commerce

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	0
Fournisseurs et assimilés	717 233
Autres dettes	0
<i>TOTAL</i>	<i>717 233</i>

Les effets de commerce concernent essentiellement des crédits documentaires.

1.28. Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer	Montant
Emp.& dettes financières div.	450 110
Fournisseurs	1 043 800
Dettes fiscales & sociales	559 343
Autres dettes	627 275
<i>TOTAL</i>	<i>2 680 527</i>

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1.29. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT 31/03/2017	Montant HT 31/03/2016
Vente de marchandises hors Union Européenne	4 759 397	7 040 283
Vente de marchandises France	6 450 195	6 701 067
Vente de marchandises Union Européenne	6 208 357	7 005 327
Redevances sous-licences	48 577	53 421
Prestations de services Export	0	0
Prestations de services France	0	117
Autres activités annexes France	22 761	32 278
Autres activités annexes Export	81 457	86 731
<i>TOTAL</i>	<i>17 570 744</i>	<i>20 919 224</i>

1.30. Résultat d'exploitation

1.30.1. Reprises de provisions et transferts de charges d'exploitation

	MONTANT
Reprises provision pour risques et charges	956 650
Reprises provision dépréciation des stocks	279 294
Reprises provision pour clients douteux	570 447
Transferts de charges d'exploitation - divers	189 031
Transferts de charges d'exploitation - refacturat ^o honos aux filiales	-6 608
TOTAL	1 988 814

1.30.2. Autres achats et charges externes

Nature des charges	31/03/2017	31/03/2016
Achats consommables	63 837	81 608
Achat prestations jeux vidéos	0	0
Sous-traitance	35 568	72 839
Location du matériel	43 744	48 608
Location et charges immobilières	289 687	296 050
Entretien du matériel	70 183	68 354
Assurances	155 263	177 334
Frais d'études et de recherches	56 641	41 596
Personnel intérimaire	34 554	152 582
Commissions versées	181 570	0
Honoraires	724 836	1 324 763
Frais de publicité et de communication financière	280 684	739 737
Frais de transport et de déplacements	836 367	904 053
Frais de télécommunications	74 733	109 876
Services bancaires et divers	136 241	151 334
Total	2 983 909	4 168 735

1.30.3. Autres charges

Natures des charges	31/03/2017	31/03/2016
Redevances licences marques	653 597	846 024
Pertes sur créances irrécouvrables	161 414	682 548
Jetons de présence	- 15 800	- 30 700
Charges diverses de gestion courante	111 110	47 578
Charge diverses/ex antérieurs	28 739	
Total	939 061	1 545 450

1.31. Résultat financier

Composantes du résultat financier	31/03/2017	31/03/2016
Dotat°/Reprises prov. Dep des immo financières	-163 313	-297 873
Résultat de change	-88 888	19 954
Gain/perte sur instruments de couverture	0	12 306
Résultat de cession des VMP	0	0
Provision pour dépréciation des VMP	0	0
Reprise provision pour dépréciation des VMP	0	0
Revenus des VMP	0	0
Charges nettes sur actions propres	0	0
Intérêts emprunt obligataire	-298 800	-300 624
Intérêts des financements bancaires (court ou moyen/long terme)	-169 319	-371 324
Charges financières diverses	-4 764	-12 556
Pertes sur créances liées à des participations	0	-717 263
Autres produits financiers (intérêts des créances ciales, des c/c groupe)	339	1 327
Produits financiers relatifs au prêts consentis aux filiales	164 052	144 064
TOTAL	-560 693	-1 521 989

1.32. Perte de change

Le solde net des gains et des pertes de change s'établit comme suit :

	Résultat réalisé au	Résultat réalisé au
Gains de change	224 183	249 616
Pertes de change	-313 071	-409 486
Reprise provision perte de change	957 636	625 622
Dotation provision perte de change	-1 246 949	-445 798
Total	-378 202	19 954

1.33. Résultat exceptionnel

	31/03/2017	31/03/2016
Dotat° provisions exceptionnelles	-12 225 000	
Pénalités, amendes	-14 037	-17 366
Charges exceptionnelles de restructuration		-166 000
Charges exceptionnelles impots		-863
Autres charges exceptionnelles	-594 511	
Autres charges exceptionnelles/exo antérieur	-140 318	
Autres produits exceptionnels	539 038	
Autres produits exceptionnels/exo antérieur	449	
Dotat° prov risque et charges except.	-265 000	
Transfert de charges except.		84 961
Reprise prov except.	1 800 001	650 000
Produits de cession d'éléments d'actifs		500
VNC éléments d'actifs cédés		-1 090
TOTAL	-10 899 378	550 142

1.34. Ventilation de l'impôt

Niveau de résultat	Avant Impôt	Base Imp.	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-3 398 520	-3 445 569	0	-3 398 520
Résultat financier	-560 693	-1 590 912	0	-560 693
Résultat exceptionnel	-10 899 377	403 623	0	-10 899 377
Crédit impôt Recherche	95 780		0	95 780
<i>Total</i>	<i>-14 762 810</i>	<i>-4 632 858</i>	<i>0</i>	<i>-14 762 810</i>

1.35. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Assiette	taux	Impôts
Allègements			
Provision C3S	0	33,33%	0
Provision Effort Construction	12 816	33,33%	4 272
Engagement retraite	114 029	33,33%	38 006
Ecart de conversion passif	3 836 981	33,33%	1 278 866
<i>TOTAL</i>	<i>3 963 826</i>		<i>1 321 143</i>
Accroissements			
Ecart de conversion actif	963 713	33,33%	321 206
<i>TOTAL</i>	<i>963 713</i>		<i>321 206</i>

AUTRES INFORMATIONS

1.36. Effectif moyen

Catégories de salariés	31/03/2017	31/03/2016
Cadres	21	16
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	28	28
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
<i>Total</i>	<i>49</i>	<i>44</i>

1.37. Ecarts de conversion

	<u>Ecart actif</u>	<u>Ecart passif</u>
Diminution des créances clients	39 315	
Diminution des prêts accordés aux filiales	0	
Diminution des comptes-courants des filiales	168 427	
Augmentation des dettes fournisseurs	189 287	
Augmentation des dettes financières	39 702	
Augmentation des créances clients		558 493
Augmentation des prêts accordés aux filiales		2 120 505
Augmentation des comptes-courant des filiales	526 982	1 127 956
Dim des dettes fournisseurs		30 027
Dim des dettes financières		0
<i>Total écart de conversion</i>	<i>963 713</i>	<i>3 836 981</i>

1.38. Indemnités de fin de carrière

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite se chiffrent à 114 029 EUR au 31 mars 2017.

Ils sont comptabilisés en provision pour risques et charges, charges sociales incluses.

1.39. Plan de Stock-Options

Néant

1.40. Rémunération des dirigeants

La rémunération globale versée des organes d'administration s'élève à 162 500 euros.

Des conventions réglementées ont été signées avec Hugo Brugière, Vice-Président du conseil d'administration et directeur général de Cybergun SA

1.41. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

<i>RUBRIQUE</i>	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	Entreprises liées
Actif immobilisé		
Participations	25 049	3 111 777
Créances rattachées à des participations		12 231 474
Autres immobilisations corporelles		
Actif circulant		
Créances clients et comptes rattachés		9 392 759
Autres créances		19 101 798
Dettes		
Dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 843 051
Autres dettes		2 981 577
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Compte de résultat		
Produits de participations		
Autres produits financiers		164 052
Charges financières		-37 987
Autres produits exceptionnels		
Charges constatées d'avance		

Les entreprises liées sont celles qui appartiennent au Groupe dont Cybergun SA est l'entité consolidante. Il s'agit des sociétés, Softair USA, Cybergun USA, Asgun, Cybergun International, Palco, Tech Group HK, Tech Group UK, SPARTAN IMPORTS US, Cybergun Italie, Spartan DK, Microtrade, Cybergun HK, B4S, Dolomede et Cybergun Japan.

la société Freiburghaus est comprise dans la rubrique « Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation ».

Informations complémentaires sur les provisions relatives aux filiales

- Provisions sur titres : 2.779.245 €
- Provisions sur prêts : 9.051.641 €
- Provisions sur comptes courants groupe : 3.659.000 €
- Dotation provision pour dépréciation financière : 1 400 000 €
- Dotation provision pour dépréciation prêts et comptes courants groupe : 10 103 000 €
- Dotation provision pour dépréciation comptes clients groupe : 722 000 €
- Abandon de créances : 0 €
- Reprise de provision pour dépréciation financière : 126.000 €
- Reprise provision pour dépréciation prêts et comptes courants groupe : 200 000 €
- Reprise provision pour dépréciation comptes clients groupe : 290 000 €
- Reprise provision pour risque groupe : 1 600 000 €

20.2. INFORMATIONS FINANCIERES PRO-FORMA

Non applicable.

20.3. VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES

20.3.1. RAPPORTS GENERAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES

■ Rapport sur les comptes consolidés et annuels de l'exercice clos le 31 mars 2017

✓ Rapport sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2017, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Cybergun, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- **Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 de l'annexe « Risque de liquidité ».

II- **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables importantes

- Goodwill

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur du goodwill selon les modalités décrites dans la note « Goodwill » de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et que les notes 3.1.1 « Survaleur » et 1.7.1 « Goodwill » des principes et méthodes comptables de l'annexe donnent une information appropriée. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Continuité de l'exploitation

Comme indiqué dans la première partie de ce rapport, la note « 2.2 - Risque de liquidité » de l'annexe aux comptes consolidés fait état des éléments et hypothèses justifiant l'application de la règle de continuité d'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur la situation du groupe au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, relative à la continuité de l'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel appliquées en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, Laval et Chartres, le 3 août 2017

Les Commissaires aux Comptes

BM&A
Eric SEYVOS

RSM OUEST AUDIT
Jean-François MERLET

ADH EXPERTS
Guirec LE GOFFIC

✓ Rapport sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CYBERGUN, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 de l'annexe « Risque de liquidité / Continuité d'exploitation », qui expose les conditions dans lesquelles le principe de continuité d'exploitation a été appliqué pour l'établissement des comptes annuels.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables importantes

- L'annexe des comptes annuels expose dans la note 1.2 « Immobilisations Incorporelles » les règles et méthodes comptables relatives aux modalités d'immobilisation, d'évaluation et d'amortissement des licences, dont la valeur nette comptable s'établit à 2 830 780 euros au 31 mars 2017.
- L'évaluation des immobilisations financières est réalisée selon les règles et méthodes comptables décrites dans la note 1.4 « Immobilisations Financières » de l'annexe, au 31 mars 2017, ce poste est principalement composé par :
 - Les titres de participation, dont la valeur nette de provisions est de 357 581 €,
 - Les créances rattachées aux participations évaluées en valeur nette à 3 179 833 €.

Risque de liquidité et de continuité d'exploitation

Comme indiqué dans la première partie de ce rapport, la note 1.1 « Risque de liquidité / Continuité d'exploitation » de l'annexe fait état des éléments et hypothèses justifiant l'application de la règle de continuité d'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'application de cette règle, mentionnée ci-dessus, relative à la continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière des comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Le 3 août 2017

Les Commissaires aux Comptes

BM&A
Eric SEYVOS

RSM OUEST AUDIT
Jean-François MERLET

ADH EXPERTS
Guirec LE GOFFIC

■ Rapport sur les comptes consolidés et annuels de l'exercice clos le 31 mars 2016

✓ Rapport sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Cybergun, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- **Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans la note « 2.2 - Risque de liquidité » de l'annexe.

II- **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables importantes

- Goodwill

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur du goodwill selon les modalités décrites dans la note « Goodwill » de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et que les notes 3.1.1 « Survaleur » et 1.7.1 « Goodwill » des principes et méthodes comptables de l'annexe donnent une information appropriée. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Continuité de l'exploitation

Comme indiqué dans la première partie de ce rapport, la note « 2.2 - Risque de liquidité » de l'annexe aux comptes consolidés fait état des incertitudes pesant sur la continuité d'exploitation. Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur la situation du groupe au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité de l'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel appliquées en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Laval et Chartres, le 29 juillet 2016

Les Commissaires aux Comptes

RSM OUEST AUDIT
Jean-François MERLET

ADH EXPERTS
Guirec LE GOFFIC

✓ Rapport sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CYBERGUN, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes sociaux

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans la note « Risque de liquidité / Continuité d'exploitations » de l'annexe.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables importantes

- L'annexe des comptes annuels expose dans la note 1.2 « Immobilisations Incorporelles » les règles et méthodes comptables relatives aux modalités d'immobilisation, d'évaluation et d'amortissement des licences, dont la valeur nette comptable s'établit à 2 956 115 euros au 31 mars 2016.
- L'évaluation des immobilisations financières est réalisée selon les règles et méthodes comptables décrites dans la note 1.4 « Immobilisations Financières » de l'annexe, au 31 mars 2016, ce poste est principalement composé par :
 - Les titres de participation, dont la valeur nette de provisions est de 357 581 €,
 - Les créances rattachées aux participations évaluées en valeur nette à 11 059 062 €.

Incertitude relative à la continuité d'exploitation

Comme indiqué dans la première partie de ce rapport, la note « Risque de liquidité / Continuité d'exploitation » de l'annexe fait état des incertitudes pesant sur la continuité d'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Laval et Chartres, le 29 juillet 2016

Les Commissaires aux Comptes

RSM OUEST AUDIT
Jean-François MERLET

ADH EXPERTS
Guirec LE GOFFIC

20.4. DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES

Les dernières informations financières vérifiées sont celles relatives aux comptes clos le 31 mars 2017 présentées au paragraphe 20.1.1 du présent document.

Celles-ci ont fait l'objet d'un audit par les Commissaires aux Comptes de la Société dont le rapport figure au paragraphe 20.3.1.

Les dernières informations financières présentées dans le présent document (paragraphe 20.5.1) sont celles relatives à l'arrêté du premier semestre de l'exercice 2017/2018 (au 30 septembre 2017). Ces données n'ont pas fait l'objet d'un audit.

20.5. INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES ET AUTRES

20.5.1. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2017 (NON AUDITES)

■ Etat de la situation financière consolidée au 30 septembre 2017

Actif en K€	Note	30/09/2017	31/03/2017	30/09/2016
ACTIFS NON-COURANTS				
Goodwill	6.1.1	4 989	5 479	7 719
Autres immobilisations incorporelles	6.1.2	3 239	3 346	3 400
Immobilisations corporelles	6.2	871	1 073	1 207
Participations entreprises associées	6.3.1	2 661	2 661	2 661
Autres actifs financiers non courants	6.3.2	351	361	445
Actifs d'impôts non courants	6.4	1 407	1 631	62
Total actifs non courants		13 518	14 551	15 494
ACTIFS COURANTS				
Stocks et en-cours	6.5	9 016	10 502	14 894
Créances Clients	6.6	9 966	9 440	9 850
Actifs d'impôts courants	6.7.1	177	326	2 358
Autres actifs courants	6.7.2	2 235	2 278	4 008
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6.8	2 026	1 538	1 553
Total actifs courants		23 420	24 085	32 664
Total actif		36 938	38 636	48 158

Passif en K€	Note	30/09/2017	31/03/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES				
Capital émis	6.9	11 993	11 078	7 580
Autres réserves	6.10	(10 307)	4 674	3 900
Résultat de l'exercice		(4 017)	(14 895)	(3 362)
Intérêts minoritaires		30	34	
Total capitaux propres		(2 301)	891	8 118
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts et dettes financières à long terme	6.11.1	10 435	10 570	9 766
Provisions à long terme	6.12	3 498	3 497	3 479
Total passifs non courants		13 933	14 067	13 245
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs	6.13	8 078	6 454	7 837
Emprunts à court terme (dont concours bancaires courants et intérêts courus)	6.11.2	3 651	3 121	4 714
Part courante des emprunts et dettes financières à long terme	6.11.3	263	263	159
Passifs d'impôt		190	271	207
Provisions à court terme	6.14	554	923	1 279
Autres passifs courants	6.14	12 569	12 647	12 598
Total passifs courants		25 305	23 678	26 795
Total des capitaux propres et des passifs		36 937	38 636	48 158

■ Compte de résultat consolidé du premier semestre de l'exercice 2017/18

K€	Note	30/09/2017	31/03/2017	30/09/2016	30/09/2016
		6 mois	12 mois	6 mois	6 mois
				Retraité (*)	Publié
Chiffre d'affaires	7.1	16 730	33 724	18 692	18 692
Achats consommés		(12 273)	(24 850)	(13 145)	(13 676)
Marge brute	7.2	4 457	8 873	5 547	5 016
<i>Marge brute en pourcentage</i>		26,6%	26,3%	29,7%	26,8%
Autres produits de l'activité		14	300	78	78
Charges externes	7.4	(2 866)	(6 823)	(3 266)	(4 304)
Impôts taxes et versements assimilés		(78)	(198)	(78)	(78)
Charges de personnel	7.5	(2 654)	(5 890)	(3 142)	(3 311)
Dotations aux amortissements et provisions	7.6	433	(1 530)	(611)	(611)
Gains et pertes de change	7.7	52	(89)	26	26
Résultat opérationnel courant		(641)	(5 356)	(1 447)	(3 185)
Autres produits et charges opérationnels	7.8	(1 675)	(6 074)	(1 750)	(12)
Dépréciation du Goodwill		-	(2 500)	-	-
Résultat opérationnel		(2 317)	(13 929)	(3 197)	(3 197)
Produits/Pertes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-	-	-	-
Charge d'intérêts des emprunts obligataires		(164)	(299)	(149)	(149)
Coût brut des autres emprunts		(22)	(77)	44	44
Coût de l'endettement financier net	7.9	(186)	(375)	(105)	(105)
Autres produits et charges financiers	7.9	(1 497)	(16)	(34)	(34)
Impôts sur le résultat	7.10	(17)	(574)	(27)	(27)
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	-	-	-
Résultat net de la période		(4 017)	(14 895)	(3 363)	(3 363)
Dont part revenant au Groupe		(4 017)	(14 895)	(3 363)	(3 363)
Dont part revenant aux minoritaires		-	-	-	-
Résultat par action (**)					
De base		(0,295)	(1,530)	(0,039)	(0,039)
Dilué		(0,295)	(1,530)	(0,039)	(0,039)

(*) A compter du 31/03/2017, les charges relatives à la réorganisation/restructuration du Groupe ont été présentées dans la ligne "Autres produits et charges opérationnels". La colonne 30/09/2016 Proforma présente les données selon cette nouvelle règle de présentation.

Rapprochement avec le chiffre d'affaires publié le 27 novembre 2017

Normes IFRS - En m€	S1 16/17	S1 17/18 Pro forma	S1 17/18 Publié	Ajustement	Commentaires
Europe + Amérique Latine	7,7	10,0	8,0	(2,0)	Retraitement des cibles B2C
Asie	1,1	2,1	1,9	(0,2)	Ajustement chiffre d'affaires Asie
USA	10,0	6,8	6,8	-	
Total	18,8	18,9	16,7	(2,2)	

Le chiffre d'affaires au 30 septembre 2017 présente un léger recul de 0,2 m€ par rapport à la publication du 27 novembre 2017 en raison d'opérations d'ajustement sur des volumes de ventes dans le cadre des activités de distribution Asie.

■ **Autres éléments financiers consolidés**

Etat du résultat global

En K€ - Les montants indiqués sont présentés nets des effets d'impôts éventuels	30/09/2017	31/03/2017	30/09/2016
Résultat de la période	(4 017)	(14 895)	(3 363)
Variation des écarts de conversion	166	266	163
Ecart de conversion de l'endettement (IAS 21)	(266)	214	(33)
<i>Sous-total des pertes et profits comptabilisés directement en capitaux propres</i>	<i>(100)</i>	<i>480</i>	<i>130</i>
Résultat global	(4 117)	(14 415)	(3 233)
Dont part revenant au Groupe	(4 114)	(14 415)	(3 233)
Dont part revenant aux minoritaires	(3)		

La variation des écarts de conversion (EC) impactant le résultat pour 166 k€ au 30 septembre 2017 se décompose principalement de :

- Variation de l'EC sur l'amortissement de goodwill 629 k€
- Variation de l'EC sur titres mis en équivalence 323 k€
- Variation de l'EC sur le goodwill (1 120) k€

La variation des écarts de conversion sur l'endettement (IAS 21) dont l'impact sur le résultat est estimé à (266) k€ au 30 septembre 2017 est à ventilé entre (294) k€ au titre de l'EC sur endettement LT de la société Microtrade, et 27 k€ sur l'endettement LT de CYBERGUN SA.

Tableau de variation des capitaux propres et des intérêts minoritaires

En K€	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de la période	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux propres
Capitaux propres au 31/03/2017	11 078	6 414	(2 475)	736	(14 895)	858	34	891
Résultat au 30/09/2017					(4 017)	(4 017)		(4 017)
Pertes/profits nets comptabilisés en capitaux propres			(266)	169		(97)	(3)	(100)
Total des charges et produits comptabilisés	-	-	(266)	169	(4 017)	(4 114)	(3)	(4 117)
Affectation du résultat en réserves			(14 895)		14 895	-		-
Augmentation de capital par conversion d'obligations en actions	390	10				400		400
Augmentation de capital par incorporation de créances	525					525		525
Capitaux propres au 30/09/2017	11 993	6 424	(17 636)	905	(4 017)	(2 331)	31	(2 301)

Tableau des flux de trésorerie

En K€	30/09/2017	31/03/2017	30/09/2016
Résultat net consolidé	(4 017)	(14 895)	(3 362)
Plus et moins-values de cession	11	131	2
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie	-	(7)	(7)
Annulation dépréciation du goodwill	-	2 500	-
Annulation de la (charge) produit d'impôt	-	574	-
Annulation du coût de l'endettement	186	375	105
Annulation amortissements et provisions	(131)	636	599
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement	(3 951)	(10 685)	(2 664)
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation (1)	3 585	7 743	2 207
Impôts payés	(17)	(58)	-
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	(383)	(3 000)	(457)
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corp et incorp nette des variations des fournisseurs d'immo.	(16)	(368)	(123)
Variation des prêts et avances donnés/reçus	(7)	(31)	(120)
Valeur de cessions des immobilisations corp. et incorp.	5	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	(17)	(399)	(244)
Activité de financement			
Augmentation de capital reçue	-	3 164	0
Émission d'obligations convertibles	400	1 000	-
Remboursement d'emprunts bancaires	(107)	(216)	(107)
Variation comptes courants BM et RI	-	1 115	520
Variation autres comptes courants externes	-	-	24
Intérêts payés	(174)	(373)	(104)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	120	4 691	333
Variation de trésorerie	(280)	1 292	(368)
Trésorerie d'ouverture	(1 515)	(2 644)	(2 644)
Trésorerie de clôture	(1 546)	(1 515)	(3 096)
Incidence des variations des cours devises	249	(163)	(84)
Variation de trésorerie	(280)	1 292	(367)
Détail de la trésorerie de clôture			
Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs	2 026	1 538	1 553
Concours bancaires courants (2)	(3 572)	(3 054)	(4 649)

(1) Variation du BFR d'exploitation : La variation du BFR à hauteur de 3,6 m€ est essentiellement à mettre en relation avec les efforts (i) de réduction et de rationalisation des stocks dont l'impact est estimé sur la trésorerie à +1,8 m€, (ii) d'optimisation des délais de règlement des fournisseurs se traduisant par une hausse du poste et un impact positif de 1,6 m€ sur la trésorerie.

Compte tenu de la variation de BFR, le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ressort à (0,4) m€ sur le semestre et se rapproche de l'équilibre.

Le flux de trésorerie provenant des activités de financement est positif pour 0,1 m€. Le faible recours du groupe au tirage auprès de son partenaire Yorkville sur le semestre (0,4 m€) traduit la capacité grandissante du groupe à s'autofinancer, à assumer ses échéances de remboursement notamment dans le cadre du protocole bancaire établi en 2014 (0,1 m€) et donc de maintenir la réduction progressive de l'endettement.

Annexe aux comptes semestriels consolidés

1 - Identification de la société

CYBERGUN est une société anonyme dont le siège social est situé en France, 9/11 rue Henri Dunant, zone d'activité les Bordes, BONDOUFLE (91070).

CYBERGUN est coté sur Euronext Growth depuis le 30 janvier 2014.

2 - Principes comptables

2.1. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés au 30 septembre 2017 du groupe CYBERGUN sont établis conformément aux IFRS (International Financial Reporting Standard) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Les états financiers consolidés intermédiaires sont préparés en conformité avec la norme internationale financière IAS 34 « information financière intermédiaire ». Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2017.

Les règles et méthodes comptables appliquées aux comptes consolidés au 30 septembre 2017 sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 mars 2017. Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par les entités du groupe.

2.2. Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche et préparés sur la base du coût historique.

2.3. Gestion du risque financier (IFRS 7)

Le groupe CYBERGUN n'a pas identifié de risques spécifiques en matière de risques financiers autres que ceux mentionnés dans le rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2017.

2.3.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. La principale composante de cette dépréciation correspond essentiellement à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés

2.3.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arrivent à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer

ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Dans la mesure du possible, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues sur un horizon raisonnable, incluant les paiements nécessités par le service de sa dette. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir. De plus, le Groupe maintient ses lignes de crédit.

En cas de tension sur la trésorerie, le Groupe privilégie le paiement de ses fournisseurs stratégiques de marchandises afin de ne pas remettre en cause son niveau d'activité et par voie de conséquence son cash - flow. Il accentue le cas échéant ses efforts pour assurer une meilleure gestion de ses actifs et dégager des ressources financières supplémentaires sur les postes clients et stocks où subsistent des marges de manœuvre. A titre illustratif, le niveau de stock affiche une baisse de 1,5 m€ sur le semestre.

Au 30 septembre 2017, le groupe CYBERGUN dispose :

- D'une faculté de tirage résiduelle de 1 m€ dans le cadre de son contrat d'obligations convertibles avec la société Yorkville Advisors Global signé en septembre 2016 ;
- De la possibilité d'accroître le niveau de sa ligne de trésorerie au Etats Unis auprès de l'établissement ENCINA pour financer son développement (plafond contractuel de la ligne court terme fixé à 7.5 m\$). Pour mémoire au 30 septembre 2017, la ligne est tirée à hauteur de 4,3 m\$ laissant ainsi une marge de manœuvre de tirage conditionnée au niveau de stock et des créances clients.

Nous précisons au lecteur que les principales évolutions et mentions portant sur le risque de liquidité sont présentées en note 6.11. Emprunts et dettes financières de ce document.

2.3.3. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables.

Comme en N-1, aucun instrument de couverture n'a été souscrit au cours de la période

2.3.4. Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur les prêts / emprunts / comptes courants et autres créances ou dettes intra-groupe libellés dans une monnaie autre que l'euro, il s'agit pour l'essentiel du dollar américain (USD).

Le Groupe est quelque peu exposé à un risque de change sur ses transactions courantes (d'achats et ventes), notamment sur la zone euro (achats de marchandises effectués principalement en USD). Les fluctuations de change peuvent être à l'origine d'une révision tarifaire de nos produits à la vente, lorsque celles-ci impactent significativement le niveau des marges enregistrées.

Comme en N-1, qu'aucun instrument de couverture n'a été souscrit.

2.4. Nouvelles normes et interprétations

Le groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations suivantes dont l'application n'est pas obligatoire au 30 septembre 2017 :

- IFRS 9 Instruments financiers, application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 ;
- IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 ;
- IFRS 16 Contrats de location, application obligatoire à compter du 1er janvier 2019.

Concernant IFRS 15, le groupe CYBERGUN est en cours d'analyse de ses méthodes comptables au regard de l'application future de la norme.

3 - Périmètre de consolidation

Liste des sociétés consolidées :

Nom	Siège	N° Siren	% d'intérêt	Méthode
CYBERGUN SA	Zone d'activités les Bordes, 9/11 rue Henri Dunant 91070 Bondoufle - France	33764379500087	Société mère	
Sarl BRAINS 4 SOLUTIONS (B4S)	8 rue de l'Arc, 77240 Vert Saint Denis - France	51100631400013	100%	IG
MICROTRADE SARL	3 rue des foyers, L1537 Luxembourg - Luxembourg	N/A	100%	IG
CYBERGUN USA, Corp.	PO BOX 35033, Scottsdale, AZ 85255 - USA	N/A	100%	IG
SOFTAIR USA Inc.	Vineyard Center II, 1452 Hugues Road Suite 107, GRAPEVINE TX 76051 - USA	N/A	100%	IG
CYBERGUN INTERNATIONAL SA	3 rue des foyers, L1537 Luxembourg - Luxembourg	N/A	100%	IG
ASGUN Doo	DolenjskaCesta 133, LJUBLJANA - Slovénie	N/A	100%	IG
PALCO SPORTS	8575 Monticello Lane North, MAPLE GROVE, MN 55 369 - USA	N/A	100%	IG
CYBERGUN HONG KONG	Unit 22 1st floor, Office building block 2 96 Siena Avenue, Discovery By Kantau Island NT Hong Kong	N/A	100%	IG
TECH GROUP HK	Unit 22 1st floor, Office building block 2 96 Siena Avenue, Discovery By Kantau Island NT Hong Kong	N/A	100%	IG
TECH GROUP UK	Exeter, Devon EX2 7 LA, 11 B 9/F block B - Angleterre	N/A	100%	IG
SPARTAN IMPORTS DK (ex X-GUNS)	True Møllevej 11, 8381 Tilst - Danemark	N/A	100%	IG
SPARTAN IMPORTS Inc. USA	213 Lawrence Avenue, South San Francisco, CA 94080 - USA	N/A	100%	IG
CYBERGUN Italia srl	Milano Piazza, Cavour 3 CAP 20121, Italie	N/A	100%	IG
ONLINE WARMONGERS GROUP, INC	1800 Thayer Avenue, Suite A, Los Angeles, CA 90025 - USA	N/A	40%	ME
DOLOMEDE	Zone d'activités les Bordes, 9/11 rue Henri Dunant 91070 Bondoufle - France	43198453300064	100%	IG
Cybergun Japan	602 Star Court Nihonbashi. Building. Nihonbashi Koami-cho 3-18. Chuo Ku, 103-0016 TOKYO	N/A	33%	IG

Bien que détenue à 33% par CYBERGUN SA, CYBERGUN JAPAN est consolidée suivant la méthode de l'intégration globale, la tête de groupe exerçant un contrôle majoritaire contractuel.

Seule la société OW est consolidée suivant la méthode de la mise en équivalence, CYBERGUN SA ne possédant sur cette filiale qu'une influence notable.

4 - Evènements de la période

4.1. Renforcement des fonds propres du Groupe

Dénouement d'un litige et renforcement des fonds propres

En juillet 2017, un litige entre le groupe CYBERGUN et l'un de ses anciens dirigeants s'est dénoué. La résolution de ce conflit a ainsi permis au cours du 1^{er} semestre :

- Une reprise de provisions pour risques et charges à hauteur de 525 k€ dans les comptes de CYBERGUN SA
- La conversion en actions de la créance (déjà constatée dans les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017) de 525 k€ de cet ancien dirigeant sur la société, permettant ainsi un renforcement de la structure financière du groupe et la création de 603 378 actions nouvelles de la société CYBERGUN SA.

Conversion d'obligations convertibles en actions de la société CYBERGUN SA

Dans le cadre du contrat de financement de 3 m€ signé en septembre 2016 avec l'établissement Yorkville Advisors Global signé, le groupe CYBERGUN a constaté en renforcement de ses fonds propres la conversion de 400 k€ d'obligations.

- En juillet 2017, CYBERGUN SA a émis une nouvelle tranche d'obligations convertibles d'un montant de 400 k€
- La conversion de ces obligations en actions a donné lieu à l'émission de 448 274 actions nouvelles de la société CYBERGUN SA.

Pour davantage d'informations sur les opérations ayant impacté le capital social à la clôture semestrielle et une mise à jour de la situation à la date de publication de ce document, nous renvoyons le lecteur vers :

- Le tableau de variation des capitaux propres
- La note 6.9 - Capital social
- La note 6.11 - Emprunts et dettes financières
- La note 5 - Evènements post-clôture

4.2. Stratégie de retournement sur le marché de "l'Airsoft / Airgun" civil

Dans la continuité de sa réflexion menée en fin d'exercice 2016/17, le groupe CYBERGUN s'est fortement concentré au cours du 1^{er} semestre 2017/18 sur la planification de sa stratégie de retournement sur le marché de "l'Airsoft / Airgun" civil. Les premiers résultats sont tangibles sur le semestre et leur impact devrait se renforcer sur le second semestre.

Pour un exposé complet des résultats obtenus jusqu'à la date de publication du document, nous renvoyons notamment le lecteur vers la note 6.5 - Evènements post-clôture du présent document.

5 - Evènements postérieurs au 30 septembre 2017

5.1. Renforcement de la structure commerciale de la nouvelle Business Unit Spartan Military aux Etats Unis

Le général (2s) Jacques ARAGONES a rejoint en Décembre 2017 le groupe CYBERGUN en tant que conseiller militaire pour la zone des Etats-Unis. Officier de la légion d'honneur, ancien chef de corps du 8ème RPIMA, le général ARAGONES possède une très bonne connaissance des arcanes du Pentagone, pour avoir été l'Attaché terre de défense auprès de l'ambassade de France à Washington.

La taille du marché américain, l'expérience du général ARAGONES, ainsi que l'adoption par les forces armées américaines de marques d'armes dont le groupe CYBERGUN possède les licences exclusives, permettent d'entrevoir des perspectives considérables sur ce marché stratégique que représentent les Etats-Unis.

5.2. Signature et avancement de contrats majeurs pour l'avenir du groupe au sein de la nouvelle division Spartan Military

En Novembre 2017, CYBERGUN a livré une commande à la Police Nationale en vue de finaliser l'équipement de l'ensemble de ses centres de formation. Le très bon retour d'expérience issu de ce premier déploiement permet d'envisager avec optimisme de futures commandes pour équiper cette fois les unités opérationnelles.

Toujours en novembre 2017, CYBERGUN a également annoncé la signature d'une commande portant sur 2 300 répliques d'armes pour l'entraînement (Chiffre d'affaires estimé à 0,8 m€) afin d'équiper la gendarmerie nationale française. Cette commande constitue la phase 1 d'un processus de 3 phases et s'étalant jusqu'en 2019. Les perspectives à court terme du marché de la police, de la gendarmerie et des forces armées représentent un marché estimé à plus de 10 m€ sur le marché français.

Enfin, le groupe CYBERGUN a annoncé la finalisation avec succès de la première phase de développement d'un produit innovant avec l'un des principaux fabricants mondiaux d'armes et le lancement de la phase 2. L'objectif est désormais d'assurer le développement de ce produit dans son intégralité, ce qui devrait permettre au groupe d'entrer en phase de production, et assurerait sur les 10 prochaines années un chiffre d'affaires annuel de plus de 10 m€.

5.3. Finalisation des opérations de rapprochement entre CYBERGUN et 3 acteurs majeurs de l'Airsoft en France

Suite à l'acquisition en janvier 2016 de la société DOLOMEDE (site internet AD1.fr) et afin (i) de créer une dynamique commerciale supplémentaire, (ii) de se rapprocher davantage de la communauté des joueurs et (iii) de capter des marges supplémentaires jusqu'alors engrangées par les détaillants, le groupe CYBERGUN a consolidé sa stratégie commerciale dans le secteur de l'internet par l'acquisition de 3 cibles françaises.

Ainsi, le rapprochement avec les sociétés JM DEVELOPPEMENT (destockage-game.com), TON MARQUAGE (Shop Gun.fr ainsi que le réseau SHOP GUN composé de 6 boutiques en propre et en franchise) et OPEN SPACE SAS (Shootgame.fr ainsi que 2 boutiques en propre) permettra d'accroître significativement le rayonnement commercial du groupe à travers la combinaison d'une offre internet puissante et d'une présence physique nationale.

Les managers de ces entités apporteront par ailleurs à CYBERGUN leurs expériences et expertises significatives du marché de l'Airsoft et de l'Airgun B2C en prenant part en tant que directeurs et administrateurs du groupe à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques futures.

5.4. Réorganisation profonde de la filiale française et mise en œuvre d'un plan de licenciement économique et collectif

Dans le cadre de son projet de redéploiement stratégique sur l'activité "Airsoft / Airgun" civile, le groupe CYBERGUN en complément de ses opérations de croissance externe opère sur sa filiale française une profonde réorganisation interne destinée à diminuer ses coûts fixes, rationaliser puis optimiser les forces et ressources disponibles et ainsi créer une nouvelle dynamique pour atteindre les objectifs ambitieux qui ont été fixés.

Les grandes étapes de cette réorganisation sont :

- Un plan de licenciement économique et collectif initié en octobre 2017 entraînant le départ de plus de 20 salariés du groupe en France principalement ;
- La fermeture du site de Bondoufle en février 2018, la sous-traitance des opérations de logistique à un prestataire externe et le déménagement des équipes sur un nouveau site à Suresnes (92) plus proche de Paris ;
- L'intégration des équipes des sociétés acquises.

5.5. Nouveau contrat de financement Yorkville Advisors Global

Conformément aux dispositions de la 4^{ème} résolution de son assemblée générale du 29 mars 2017, le groupe CYBERGUN a signé en décembre 2017 avec Yorkville Advisors Global un nouveau contrat de financement par émission d'obligations convertibles en actions. Le montant maximum de cet emprunt obligataire (équivalent au montant maximum de l'augmentation de capital résultant) est de 3 m€. Dans le cadre de ce contrat, deux tranches d'obligations ont été émises par CYBERGUN en décembre 2017 et en janvier 2018 pour une valeur globale de 1.2 m€.

L'ensemble de ces fonds a notamment permis :

- D'assainir sa situation auprès de ses fournisseurs stratégiques avant les échéances aux enjeux d'envergure que sont le salon du Shot Show 2018 de Las Vegas et le salon de l'IWA 2018 de Nuremberg ;
- De garantir un volume de livraisons de marchandises suffisant pour faire face aux ralentissements engendrés par le Nouvel An Chinois et ainsi assurer le redéploiement stratégique de son activité.

Pour une vision globale concernant les opérations de financement du Groupe et de renforcement des fonds propres, nous renvoyons le lecteur vers la note 6.9 - Capital social et la note 6.11 - Emprunts et dettes financières du présent document.

5.6. Avenant au contrat de financement ENCINA

En décembre 2017, le groupe a finalisé la signature d'un avenant au contrat de financement auprès de l'établissement ENCINA aux Etats-Unis. Cet avenant se traduit par la mise en place de conditions plus favorables en termes de financement du BFR et la baisse de 1,5 point du taux d'intérêt. Cet avenant incarne le renouvellement de la confiance de l'établissement ENCINA dans le projet de retournement du groupe sur le marché américain de l'Airsoft et ses perspectives de croissance sur le marché du militaire. Symbole de ce retour à la croissance, la zone USA a constaté un EBITDA positif consécutivement sur les trois derniers mois de l'année 2017. Au 30 septembre 2017, le montant des tirages s'élève à 4,3 m\$.

Pour une vision globale concernant les opérations de financement du Groupe, nous renvoyons le lecteur vers la note 6.11 - Emprunts et dettes financières du présent document.

6 - Note sur le bilan

6.1. Immobilisations incorporelles

6.1.1. Goodwill

k€	30/09/2017	31/03/2017
<i>Valeur nette comptable début de période</i>	5 479	7 572
Acquisitions	-	-
Cessions	-	-
Variation de périmètre	-	-
Variation des pertes de valeur	-	(2 500)
Ecart de conversion	(491)	407
<i>Valeur nette comptable fin de période</i>	4 989	5 479
<i>Valeur brute fin de période</i>	11 864	12 984
<i>Cumul de perte de valeur fin de période</i>	(6 875)	(7 505)

La variation négative du goodwill pour 491 k€ est exclusivement à mettre en relation avec l'écart de conversion résultant de l'évolution de la parité Euro / Dollar.

Le test de dépréciation du goodwill est effectué une fois par an dans le cadre la clôture de l'exercice.

6.1.2. Autres Immobilisations Incorporelles

En K€	Licences	Frais de développ.	Autres	Total
<i>Valeur brute</i>				
<i>au 31 mars 2017</i>	6 313	1 329	149	7 791
Acquisitions	1	-	10	11
Sorties	(6)	-	-	(6)
Variations de périmètre	-	-	-	-
Ecart de conversion	(58)	(94)	(0)	(152)
Autres	-	-	-	-
<i>au 30 septembre 2017</i>	6 250	1 236	159	7 644
<i>Amortissements et pertes de valeur cumulés</i>				
<i>au 31 mars 2017</i>	3 091	1 254	100	4 445
Amortissements	77	7	-	84
Dépréciation de valeur	-	-	-	-
Diminutions	(6)	-	-	(6)
Variations de périmètre	-	-	-	-
Ecart de conversion	(31)	(87)	(0)	(118)
Autres	-	-	-	-
<i>au 30 septembre 2017</i>	3 131	1 174	100	4 405
<i>Valeur nette comptable</i>				
<i>au 31 mars 2017</i>	3 221	75	49	3 346
<i>au 30 septembre 2017</i>	3 119	61	59	3 239

Au 30 septembre 2017, conformément aux règles IFRS (comptabilisation au coût historique) la valeur brute des licences inscrites à l'actif est de 6 250 k€.

Des évaluations externes (méthodes DCF notamment) prenant en compte les licences ne faisant pas l'objet de coûts d'acquisition mais uniquement de paiements de royalties font apparaître une valeur marchande éventuelle du portefeuille très nettement supérieure au montant obtenu par l'application des normes règles IFRS.

6.2. Immobilisations corporelles

En K€	Machine & Equipement - Moules	Autres	Total
<i>Valeur brute</i>			
au 31 mars 2017	3 638	2 158	5 796
Acquisitions	2	3	5
Sorties	(23)	(75)	(98)
Variations de périmètre	-	-	-
Ecart de conversion	(121)	(112)	(233)
Autres	-	-	-
au 30 septembre 2017	3 496	1 974	5 470
<i>Amortissements et pertes de valeur cumulés</i>			
au 31 mars 2017	2 768	1 956	4 724
Amortissements	111	42	153
Dépréciation de valeur	-	-	-
Reprises	(22)	(60)	(83)
Variations de périmètre	-	-	-
Ecart de conversion	(90)	(105)	(195)
Autres	-	-	-
au 30 septembre 2017	2 766	1 833	4 599
<i>Valeur nette comptable</i>			
au 31 mars 2017	870	202	1 072
au 30 septembre 2017	729	141	871

Les immobilisations corporelles brutes sont constituées essentiellement de moules de fabrication.

6.3. Participations entreprises associées et actifs financiers non courants

6.3.1. Participation dans les entreprises associées

Le montant des participations dans les entreprises associées pour 2 661 K€ correspond à la participation prise par le groupe CYBERGUN en 2011 dans la société Online-Warmongers (OW), et qui développait le jeu War Inc. La participation OW est provisionnée à 100 % (cf. 6.12 provisions à long terme).

En raison d'une action en justice initiée sur le deuxième semestre de l'exercice 2013/14 par le Groupe CYBERGUN à l'encontre de la société OW et de ses dirigeants, nous ne disposons pas d'informations financière postérieure au 31 décembre 2013 concernant cette société. Ainsi, en application d'IAS 28, le total des actifs, passifs, chiffre d'affaires et résultat net de la société OW au 31 décembre 2013 s'élèvent à :

- Actif Total : 8,1 MUSD
- Passif (hors capitaux propres) : 0,1 MUSD
- Chiffre d'affaires : Néant
- Résultat net : Néant

6.3.2. Actifs financiers non courants

En K€	Prêts	Dépôts et cautionnements	Autres	Total
Au 31 mars 2017	7	354	0	361
Acquisitions/Augmentations	-	17	-	17
Cessions/Diminutions	(2)	(8)	-	(10)
Autres mouvements	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	(17)	-	(17)
Au 30 septembre 2017	5	345	0	351

L'essentiel des autres actifs financiers non courants est constitué de dépôt de garantie et de prêts accordés aux salariés dont l'échéance est supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans.

6.4. Actifs d'impôts non courants

En K€	30/09/2017	31/03/2017
Différences temporaires fiscalités locales		
Neutralisation de la marge intragroupe sur stocks		
Activations des déficits reportables	1 407	1 631
Actifs d'impôts différés	1 407	1 631
Passifs d'impôts différés		
Impôts différés nets	1 407	1 631

Dans le cadre de la clôture annuelle au 31 mars 2017, les actifs d'impôts différés relatifs à l'activation des déficits reportables aux Etats-Unis (1 661 k\$ soit 1 631 K€) ont été reclassés de courant à non courant. Au 30 septembre 2017, la baisse de 224 k€ par rapport à la clôture annuelle, soit un solde de 1 407 k€ correspond exclusivement à l'impact de l'écart de conversion résultant de l'évolution de la parité euro vs dollar.

6.5. Stock de marchandises

En K€	30/09/2017	31/03/2017
Valeurs brutes	10 145	11 967
Pertes de valeur	(1 129)	(1 465)
Valeurs nettes	9 016	10 502

Le stock de marchandises comprend essentiellement des répliques de pistolets factices et produits associés.

Le stock de marchandises est localisé dans les zones suivantes :

Stock par zone en K€	30/09/2017	31/03/2017
Europe	3 930	4 176
USA	5 072	6 259
Reste du monde	14	67
Valeurs nettes	9 016	10 502

En K€	31/03/2017	Dotations nettes	Ecart de conversion	30/09/2017
Dépréciation sur stock de marchandises	1 465	(253)	(83)	1 129

La dotation nette de (253) k€ correspond à une reprise de provision pour dépréciation à ventiler entre (95) k€ sur CYBERGUN SA et (158) k€ sur Palco Sport.

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée selon les règles suivantes :

- Les stocks dont le délai de rotation est supérieur à 36 mois sont dépréciés à hauteur de 60%
- Les stocks dont le délai de rotation est compris entre 24 et 36 mois sont dépréciés à hauteur de 33%
- Les stocks dont le délai de rotation est compris entre 12 et 24 mois sont dépréciés à hauteur de 20%
- Les stocks n'ayant pas fait l'objet de vente au cours des 12 derniers mois sont dépréciés à hauteur de 85%.

La reprise de la provision sur dépréciation des stocks est liée à la diminution significative des stocks à rotation lente, avec en parallèle une hausse en proportion des stocks dits « current » (pour ces derniers avec bonnes perspectives d'écoulement).

Il a été démontré que les marges réalisées dans le cadre de la vente des produits à faible rotation sont supérieures aux hypothèses retenues par la direction dans l'établissement des règles de dépréciation des stocks. La formule de calcul et d'évaluation des provisions au 30 septembre 2017 est ainsi considérée comme trop pessimiste et sera ainsi révisée dans le cadre de la clôture de l'exercice annuel au 31 mars 2018 afin de présenter une meilleure appréhension de la juste valeur des stocks.

6.6. Stock de marchandises

En K€	30/09/2017	31/03/2017
Créances clients brutes	13 428	13 002
Pertes de valeur	(3 462)	(3 562)
Créances clients nettes	9 966	9 440

La hausse de 525 k€ des créances clients nette à mettre en relation avec :

- Une hausse de 426 k€ des créances clients brutes qui est à ventiler entre (i) une hausse intrinsèque de 726 k€ des créances clients brutes du fait notamment de l'augmentation de l'activité aux Etats- Unis, (ii) compensée par un écart de conversion dont l'impact est négatif à hauteur de (300) k€ ;
- Une baisse de 100 k€ de la provision pour dépréciation clients expliquée pour partie par un écart de conversion de (51) k€ et des dotations nettes aux provisions de (49) k€ (soit une reprise de provision).

En K€	31/03/2017	Dotations nettes	Ecart de conversion	Autres et reclassement	30/09/2017
Dépréciation créances clients	3 562	(49)	(51)	-	3 462

La provision pour dépréciation des créances client est comptabilisée lorsque l'encaissement d'une créance devient incertain.

Le montant de la provision est déterminé selon les règles suivantes :

- Les créances dont la partie échue à 90 jours et plus est inférieure à 10 k€ sont dépréciées systématiquement à 100% (à hauteur du montant échu à 90 jours et plus) ;
- Pour les créances dont la partie échue à 90 jours et plus est supérieure à 10 k€, si cette partie représente moins de 30% du solde client, aucune provision n'est requise. A contrario, si cette partie représente plus de 30% du solde client, elles doivent être analysées individuellement et feront l'objet d'une dépréciation à 100% (à hauteur du montant échu à 90 jours et plus) s'il est estimé que le risque de non recouvrement est significatif.

Le groupe considère la formule la formule d'évaluation de la dépréciation pour créances douteuses trop agressive au regard des réelles possibilités de recouvrement vis-à-vis de ses clients. En conséquence dans la continuité de la réflexion menée sur la formule de la provision pour dépréciation des stocks, une nouvelle méthode d'estimation de la provision client sera mise en œuvre dans le cadre de la clôture annuelle.

Hormis les créances commerciales échues ayant fait l'objet d'une provision pour perte de valeur, le Groupe CYBERGUN estime n'être exposé à aucun risque significatif de recouvrement

6.7. Actifs d'impôts courants et autres actifs courants

6.7.1. Actifs d'impôt courant

En K€	30/09/2017	31/03/2017
Actifs d'impôt courant	177	326

Les actifs d'impôts courant correspondent principalement à des crédits d'impôt. Au 30 septembre 2017, les actifs d'impôts courant pour 177 K€ sont essentiellement à mettre en relation avec 160 K€ de CIR portés par CYBERGUN SA.

6.7.2. Autres actifs courants

En K€	30/09/2017	31/03/2017
Créances fiscales	613	567
Avances, acomptes sur commandes	566	579
Charges constatées d'avance	183	155
Créances sociales	5	19
Comptes courants débiteurs	1	1
Autres créances	868	957
Autres actifs courants	2 234	2 278

Au 30 septembre 2017 les créances fiscales correspondent majoritairement à de la TVA récupérable.

6.8. Trésorerie et équivalent de trésorerie

En K€	30/09/2017	31/03/2017
Disponibilités	2 022	1 534
VMP - Obligations coupons courus	4	4
Total	2 026	1 538

Les effets remis à l'encaissement non échus (compris dans la trésorerie) représentent un montant de 612 k€ à la clôture semestrielle contre 241 K€ à la clôture annuelle.

6.9. Capital Social

Le capital social de la société au 30 septembre 2017 s'élève à 11 993 099 euros, et est composé de 13 785 152 actions, chacune entièrement libérée.

A la date de publication de ce rapport soit au 31 janvier 2018, le capital social de CYBERGUN SA à jour s'élève à 14 391 606 euros et est composé de 16 542 057 actions. Le tableau ci-dessous explicite les différentes opérations de renforcement des fonds propres intervenus au cours du semestre et depuis la clôture du 30 septembre 2017.

Date	Libellé	Exercice	Titres créés	Augmentation du capital social	Prime d'émission	Nombre total de titres	Nouveau Capital social
23/04/2017	Conversion Yorkville	100 000	112 068	97 499	2 501	12 845 496	11 175 597
27/04/2017	Conversion Yorkville	150 000	168 103	146 250	3 750	13 013 599	11 321 847
07/05/2017	Conversion Yorkville	150 000	168 103	146 250	3 750	13 181 702	11 468 096
26/06/2017	Exercice de BSA	76	72	63	14	13 181 774	11 468 159
07/07/2017	Conversion créances	525 000	603 378	524 939	61	13 785 152	11 993 099
14/08/2017	Conversion Yorkville (*)	300 000	336 206	292 499	7 501	14 121 358	12 285 598
07/12/2017	Conversion Yorkville	200 000	224 137	194 999	5 001	14 345 495	12 480 597
10/12/2017	Conversion Yorkville	100 000	114 942	100 000	0	14 460 437	12 580 597
10/12/2017	Conversion Yorkville	400 000	459 770	400 000	0	14 920 207	12 980 597
27/12/2017	Conversion Yorkville	200 000	200 000	174 000	26 000	15 120 207	13 154 597
29/12/2017	Exercice de BSA	129 283	121 850	106 010	23 273	15 242 057	13 260 606
02/01/2018	Conversion Yorkville	300 000	300 000	261 000	39 000	15 542 057	13 521 606
07/01/2018	Conversion Yorkville	300 000	300 000	261 000	39 000	15 842 057	13 782 606
07/01/2018	Conversion Yorkville	200 000	200 000	174 000	26 000	16 042 057	13 956 606
09/01/2018	Conversion Yorkville	500 000	500 000	435 000	65 000	16 542 057	14 391 606

(*) Opération non reconnue dans les comptes car non approuvée par le Conseil d'Administration à la clôture semestrielle

Les opérations d'augmentation de capital résultant de la conversion d'obligation convertibles en actions sont à mettre en relation avec le partenariat de financement en place avec la société Yorkville Advisors Global.

Pour un complément d'informations sur ce sujet, nous renvoyons le lecteur à la note 6.11 – Emprunts et dettes financières du présent document.

Les opérations d'augmentation de capital résultant de l'exercice de BSA sont à mettre en relation avec des BSA émis dans le cadre de l'augmentation de capital autorisée l'Assemblée Générale du 23 septembre 2015. Pour davantage d'information sur ces BSA nous renvoyons le lecteur vers le PV de cette Assemblée Générale.

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le boni de liquidation à une part égale à la quotité de capital qu'elle représente

6.10. Autres Réserves

En K€

Autres réserves 31/03/2017	4 675
Affectation du résultat 31.03.2017	(14 895)
Augmentation de capital en numéraire	-
Augmentation de capital par conversion d'obligations en actions	10
Augmentation de capital par incorporation de créances	-
Réduction du capital	-
Profits et pertes comptabilisés en capitaux propres	(97)
Cession de titres en autocontrôle	-
Autres	-
Autres réserves 30/09/2017	(10 307)

Au 30 septembre 2017, les autres réserves ressortent à (10 307) k€ contre 4 674 K€ à l'ouverture de l'exercice. Cette évolution est à mettre en relation avec :

- L'affectation du résultat de l'exercice N-1 en réserves ;
- La reconnaissance de 10 k€ de primes d'émissions sur les opérations de conversion d'obligations en actions dans le cadre du contrat Yorkville Advisors Global ;
- Un ajustement de (97) k€ au titre des écarts de conversion sur les prêt/emprunts à long terme et sur les écarts d'acquisition.

6.11. Emprunts et dettes financières

6.11.1. Emprunts et dettes financières à long terme

En K€	30/09/2017	31/03/2017	Variation
Emprunts obligataires (1)	9 000	9 000	-
Emprunts obligataires convertibles (2)	1 000	1 000	-
Emprunts bancaires - Part Non Courante (4)	252	387	(135)
Autres emprunts long terme	184	184	-
Emprunts et dettes financières à LT	10 436	10 570	(135)

(1) Emprunts Obligataires

Le 22 septembre 2010, CYBERGUN SA a émis un emprunt obligataire dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 90 000 obligations émises au nominale de 100 euros, soit 9 m€
- Durée : 6 ans
- Taux fixe d'intérêt de 8%, coupon versé trimestriellement
- Remboursement prévu in fine avec possibilité d'un remboursement anticipé au pair des obligations à partir d'octobre 2011.
- Obligations cotées sur NYSE Euronext Paris.

Suite à l'AG des porteurs d'obligations du 9 janvier 2014, les nouvelles caractéristiques des obligations sont :

- Echéance de remboursement au pair (100 €) : 18 octobre 2020 ;
- Coupons de 3.32 % par an de l'année civile 2014 à l'année civile 2018 ;
- Coupons de 5.00 % pour l'année civile 2019 ;
- Coupons de 10.00 % pour l'année civile 2020.
- Montant cumulé des intérêts versés pour chaque obligation : 55.10 €.
- Les intérêts continueront à être versés trimestriellement et le taux actuariel de l'emprunt est désormais de 5.78 %.

(2) Emprunts obligataires convertibles

L'AGO du 12 septembre 2016 a donné délégation au conseil d'administration pour mettre en place une ligne d'obligations convertibles en actions pour un montant maximum de 3 millions d'euros sur 24 mois au profit de la société YA GLOBAL MASTER SPV LTD (l'Obligataire) représentée par sa société de gestion Yorkville Advisors Global, LP.

La délégation de compétence de l'AGO du 12 septembre 2016 citée précédemment a été renouvelée dans le cadre de l'AGO du 29 mars 2017. Ainsi, le 15 décembre 2017, la direction a resouscrit une ligne d'obligations convertibles auprès de son partenaire Yorkville Advisors Global, mettant ainsi à disposition du groupe une nouvelle ligne de financement d'un montant maximum de 3 millions d'euros sur 24 mois.

Les tableaux ci-dessous présentent les différentes opérations de tirage des lignes et des opérations de renforcement des fonds propres qui en découlent.

Tableau de suivi du contrat de financement Yorkville du 13 septembre 2016

Date	Montant du contrat	Tirage	Conversion	Emprunt Obligataire	Possibilité de tirage résiduel
12/09/2016	3 000 000			-	3 000 000
09/11/2016		100 000		100 000	2 900 000
30/11/2016			50 000	50 000	2 900 000
19/12/2016			50 000	-	2 900 000
03/01/2017		200 000		200 000	2 700 000
16/01/2017			100 000	100 000	2 700 000
31/01/2017			100 000	-	2 700 000
31/01/2017		500 000		500 000	2 200 000
02/02/2017			500 000	-	2 200 000
20/02/2017		1 000 000		1 000 000	1 200 000
23/04/2017			100 000	900 000	1 200 000
27/04/2017			150 000	750 000	1 200 000
07/05/2017			150 000	600 000	1 200 000
05/07/2017		400 000		1 000 000	800 000
14/08/2017			300 000	700 000	800 000
07/12/2017			200 000	500 000	800 000
10/12/2017			100 000	400 000	800 000
10/12/2017			400 000	-	800 000
15/12/2017		800 000		800 000	-
03/01/2018			300 000	500 000	-
08/01/2018			500 000	-	-

Suite à un tirage de 400 k€ effectué en juillet 2017, le montant de la ligne obligataire dans les comptes de CYBERGUN au 30 septembre 2017 est de 1 000 k€ avec un reliquat de tirage disponible de 800 k€.

Tableau de suivi du contrat de financement Yorkville du 15 décembre 2017

Date	Montant du contrat	Tirage	Conversion	Emprunt Obligataire	Possibilité de tirage résiduel
15/12/2017	3 000 000			-	3 000 000
15/12/2017		700 000		700 000	2 300 000
05/01/2018		500 000		1 200 000	1 800 000
08/01/2018			200 000	1 000 000	1 800 000
10/01/2018			500 000	500 000	1 800 000

Pour un complément d'informations sur les opérations de renforcement des fonds propres du groupe, nous renvoyons le lecteur vers la note 6.9 – Capital social.

(4) Emprunts bancaires – Part Non Courante

Les emprunts bancaires à moyen terme dont le montant s'élève au 30 septembre 2017 à 252 K€ correspondent à la part non courante des emprunts de la NORDEA et de la BBVA (issu du protocole de 2014). Ces emprunts font l'objet d'un échéancier de remboursement scrupuleusement respecté.

6.11.2. Emprunts à court terme

En K€	30/09/2017	31/03/2017	Variation
Concours bancaires (3)	3 572	3 054	518
Intérêts courus non échus	79	67	12
Emprunts et dettes financières à courte terme	3 651	3 121	531

(3) Concours bancaires

En novembre 2016 le groupe CYBERGUN finalise la mise en place d'une ligne de financement court terme aux Etats Unis avec le groupe financier américain ENCINA. Ce financement qui se substitue au précédent financement auprès de l'établissement STERLING présente plusieurs avantages déterminants :

- Une disponibilité supplémentaire avec une base de financement pouvant aller jusqu'à 7.5 M\$ (contre 5 M\$ précédemment) ;
- Des coûts globaux moins importants (intérêts, frais d'audit).

Cette ligne de financement est indexée sur les deux postes principaux du besoin en fond de roulement, à savoir les créances clients et le stock pour leur partie considérée comme éligible au financement (créances clients récentes, stock à forte rotation...).

A travers une meilleure stabilité dans le temps du financement, ce contrat offre ainsi au groupe CYBERGUN une visibilité accrue vis-à-vis de ses engagements fournisseurs. Au 30 septembre 2017, le montant des tirages s'élève à 3 572 k€.

En décembre 2017, un avenant à ce contrat de financement a été signé entre le groupe CYBERGUN et son partenaire ENCINA. Cet avenant se traduit notamment par des conditions de financement plus favorables ainsi qu'une baisse du taux d'intérêt de la ligne de financement de 1.5 point. Au 31 décembre 2017, le montant des tirages s'élève à 3,8 m\$.

6.11.3. Part courante des emprunts et dettes financières à long terme

En K€	30/09/2017	31/03/2017	Variation
Emprunts obligataires (2)	50	50	-
Emprunts bancaires - Part Courante (4)	213	213	-
Part courante des emprunts et dettes financières à LT	263	263	-

Les 213 k€ d'emprunts bancaires correspondent à la part courante des emprunts NORDEA et BBVA pour respectivement 125 k€ et 88 k€.

6.12. Provisions à long terme et court terme

En K€	30/09/2017		31/03/2017	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Provisions pour risques (1)	3 400	-	3 400	-
Provisions pour litiges (2)	-	41	-	301
Indemnités de départ à la retraite (PIDR) (3)	97	17	97	17
Autres provisions pour risques et charges (4)	-	482	-	591
Provisions garanties & SAV	-	14	-	14
Total	3 497	554	3 497	923
Total Non courant + Courant		4 050		4 419

(1) Provisions pour risques

La provision pour risques de 3 400 k€ a vocation à couvrir les risques résiduels liés à la société OW.

(2) Provisions pour litiges

Cette provision couvre les risques liés à des contentieux juridiques. Au 30 septembre 2017, la provision de 41 k€ correspond exclusivement à un litige entre CYBERGUN SA et les douanes Slovaques.

(3) Indemnités de départ à la retraite (PIDR)

La PIDR constatée au 30 septembre 2017 ne concerne que les seuls salariés français ; la valeur des droits relatifs aux salariés des sociétés étrangères a été estimée non significative. Par ailleurs l'actualisation de la PIDR est effectuée dans le cadre de la clôture annuelle.

(4) Autres provisions pour risques et charges

Au 30 septembre 2017, les autres provisions pour risques et charges sont liées à la restructuration du groupe. Le solde de 482 k€ se répartit entre :

- 194 k€ de provision dans le cadre d'un litige entre CYBERGUN SA et l'un des anciens dirigeants de la société B4S
- 288 k€ de provision dans le cadre de contentieux concernant le licenciement d'ancien salariés de CYBERGUN SA

Au cours de la période, les provisions ont évolué de la façon suivante :

En K€	31/03/2017	Dotations nettes	Ecart de conversion	Autres et reclassement	30/09/2017
Provisions pour risques (1)	3 400				3 400
Provisions pour litiges (2)	301	(260)			41
Indemnités de départ à la retraite (PIDR) (3)	114				114
Autres provisions pour risques et charges (4)	591	(109)			482
Provisions garanties & SAV	14				14
Total	4 419	(369)	-	-	4 050

La reprise de provision pour litige à hauteur de 260 k€ est à mettre en relation avec le dénouement du litige entre le groupe et l'un de ses ancien dirigeant.

La reprise de provision sur les autres provisions pour risques et charges à hauteur de 109 k€ est à mettre en relation avec :

- Une reprise de provision pour risques et charges de 265 k€ est à mettre en relation avec le dénouement du litige entre le groupe et l'un de ses ancien dirigeant

- Une dotation complémentaire de 156 k€ dans le cadre d'un litige entre la société CYBERGUN SA et l'un de ses anciens salariés

6.13. Fournisseurs et autres passifs courants

K€	30/09/2017	31/03/2017
Fournisseurs	8 078	6 454

Il s'agit essentiellement de dettes fournisseurs d'achat de marchandises. Les échéances fournisseurs dépassées correspondent à l'équivalent de 1 mois d'achat de marchandises et de prestations de services (Cf. note 1.2 du document).

K€	30/09/2017	31/03/2017
Autres passifs courants	12 569	12 647
Restarted Investment	6 054	5 958
Créditeurs divers	4 662	4 471
Dettes sociales	847	867
Dettes fiscales	578	665
Avances et acomptes	245	238
Produits constatés d'avance	182	448

Les dettes sociales et fiscales correspondent à des dettes courantes.

Détail des créiteurs divers

K€	30/09/2017	31/03/2017
Autres comptes courants créditeurs	2 816	2 749
Passif de sauvegarde Dolomède	100	147
Charges à payer - licences	766	586
Charges à payer - loyer	210	269
Autres	771	719
Total	4 662	4 470

Le poste « Autres » des créiteurs divers pour 771 k€ à la clôture semestrielle est essentiellement constitué de 400 k€ de charges à payer TSA, de 180 k€ de PCA sur les ventes Amérique du Sud ; de 137 k€ de charges à payer Coface et 40 k€ de commissions diverses.

7 - Note sur le compte de résultat

7.1. Chiffre d'affaires

En K€	30/09/2017 Pro-Forma	30/09/2017	30/09/2016
Chiffre d'affaires	18 927	16 730	18 692

Rapprochement avec le chiffre d'affaires publié le 27 novembre 2017

Normes IFRS - En m€	S1 16/17	S1 17/18 Pro forma	S1 17/18 Publié	Ajustement	Commentaires
Europe + Amérique Latine	7,7	10,0	8,0	(2,0)	Retraitement des cibles B2C
Asie	1,1	2,1	1,9	(0,2)	Ajustement chiffre d'affaires Asie
USA	10,0	6,8	6,8	-	
Total	18,8	18,9	16,7	(2,2)	

Répartition de l'activité par zone géographique :

En K€	Situation semestrielle au 31 SEPTEMBRE 2017			Situation semestrielle au 31 SEPTEMBRE 2016		
	Europe	Reste du monde	Total	Europe	Reste du monde	Total
Immobilisations incorporelles nettes	3 209	5 019	8 228	3 157	7 962	11 119
Immobilisations corporelles nettes	563	309	871	676	532	1 207
Chiffre d'affaires (6 mois)	8 174	8 556	16 730	7 191	11 501	18 692
Résultat opérationnel courant (*)	(339)	(303)	(641)	(2 054)	607	(1 447)

Répartition sectorielle de l'activité :

Notre groupe opère sur un seul secteur d'activité et ne présente pas de secteurs opérationnels distincts au sens de la norme IFRS 8 (homogénéité dans la nature des produits et services, dans la typologie des clients).

Caractère saisonnier des activités du groupe

Le secteur du tir de loisirs ne présente qu'un faible caractère saisonnier.

7.2. Marge brute

En K€	30/09/2017	31/03/2017	30/09/2016 Retraité	30/09/2016 Publié
Marge brute	4 457	8 873	5 547	5 016
Marge brute en pourcentage	26,6%	26,3%	29,7%	26,8%

Sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2017/18, le taux de marge brute est en légère amélioration par rapport au taux constaté sur l'exercice N-1 dans sa globalité.

Le passage de la marge brute publiée à proforma au titre du 1^{er} semestre de l'exercice 2016/17 correspond au reclassement en autres produits et charges opérationnels des marges réalisées sur les produits « slow-moving » et qui ne reflètent pas la réalité opérationnelle de l'activité.

7.3. Passage du résultat net à l'EBITDA

En K€	Note	30/09/2017	31/03/2017	30/09/2016 Retraité
RESULTAT NET CONSOLIDE		(4 017)	(14 895)	(3 363)
Impôt sur le résultat	7.10	17	574	27
Coût de l'endettement financier net	7.9	186	375	105
Autres produits et charges financiers (yc gain et perte de change)	7.9	1 445	109	8
Dotations aux amortissements et provisions	7.6	(433)	1 530	611
Dépréciation de l'écart d'acquisition		-	2 500	-
EBITDA		(2 802)	(9 807)	(2 611)
Autres produits et charges opérationnels	7.8	1 675	6 074	1 750
EBITDA retraité		(1 127)	(3 733)	(862)

L'EBITDA retraité du 1er semestre de l'exercice 2017/18 est estimé à (1 127) k€. Le retraitement de l'EBITDA à l'EBITDA retraité correspond aux autres produits et charges opérationnels dont le montant au 30 septembre est estimé à 1 675 k€.

Pour un complément d'informations nous renvoyons le lecteur vers la note 7.8 – Autres produits et charges opérationnels.

7.4. Charges externes

Comme évoqué précédemment, à compter de la clôture du 31 mars 2017, les charges relatives à la réorganisation et la restructuration du Groupe sont présentés dans la ligne "Autres produits et charges opérationnels". Cette opération nécessite notamment le retraitement du poste de charges externes.

Ainsi le tableau ci-dessous présente le poste des charges externes retraitées au titre des trois dernières clôtures ainsi que le poste publié dans le cadre de la clôture semestrielle N-1.

En K€	30/09/2017	31/03/2017	30/09/2016 Retraité	30/09/2016 Publié
Sous traitance générale	(218)	(353)	(209)	(439)
Entretien et réparations	(50)	(111)	(52)	(52)
Locations et charges locatives	(415)	(1 076)	(449)	(628)
Assurance (RC, mutirisques, transport et autres)	(154)	(421)	(236)	(236)
Transport sur ventes	(380)	(935)	(432)	(432)
Voyages, déplacements, missions, réceptions...	(285)	(506)	(199)	(199)
Expositions & Marketing (publicité/promotion)	(204)	(486)	(168)	(168)
Honoraires	(190)	(785)	(308)	(492)
Commissions et courtages	(169)	(382)	(236)	(236)
Frais postaux & télécommunications	(132)	(239)	(121)	(121)
Redevances versées	(265)	(660)	(400)	(400)
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-	-	(444)
Services et commissions bancaires	(223)	(373)	(282)	(282)
Jetons de présence	-	16	16	16
Autres divers	(179)	(510)	(190)	(190)
Total des charges externes	(2 866)	(6 821)	(3 266)	(4 303)

Les charges externes du 1^{er} semestre de l'exercice 2017/18 sont en baisse de 400 k€ par rapport à la période N-1 et s'élèvent à 2 866 k€ (vs 3 266 k€). Cette baisse est la directe traduction des efforts de restructuration mis en place par la direction dans le cadre de sa réorganisation, et de la rationalisation de ses charges. Les principaux impacts se concentrent sur les honoraires (-118 k€), les charges d'assurances (-82 k€), les commissions et courtage (-67k€).

A titre indicatif, le passage des charges externes « publiées » à « retraitées » au titre de l'exercice 2016/17 représente un retraitement global de 1 037 k€ ventilé comme suit :

- Reclassement des frais de sous-traitance logistique et du loyer pour 409 k€ dans le cadre de la réorganisation logistique aux USA ;
- Reclassement des honoraires des conseils intervenants sur la mission de réorganisation du groupe à hauteur de 184 k€ ;
- Reclassement des pertes sur créances irrécouvrables pour 444 k€

7.5. Salaires et charges

En K€	30/09/2017	31/03/2017	30/09/2016 Retraité	30/09/2016 Publié
Salaires	(1 894)	(4 249)	(2 255)	(2 376)
Charges sociales	(755)	(1 631)	(884)	(931)
Participation des salariés	(4)	(9)	(3)	(3)
Total charges de personnel	(2 654)	(5 890)	(3 142)	(3 311)

L'effectif employé comprend l'effectif salarié, c'est-à-dire l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunéré directement par le groupe et le personnel mis à disposition, personnel intérimaire et détaché ou prêté à l'entreprise, pour les entités consolidées par intégration globale.

	Effectif moyen au	
	30/09/2017	31/03/2017
Employés	57	70
Cadres	22	20
Total	79	90
<i>Dont effectifs en France</i>	51	49
<i>Dont effectifs hors de France</i>	28	41

Les charges de personnel s'élèvent à 2 654 k€ au 30 septembre 2017 soit une baisse de 657 k€ par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent. Cette baisse également illustrée par le passage d'un effectif « hors France » de 41 à 28 salariés est à mettre en relation avec des plans de restructuration mis en œuvre l'année précédente concernant la zone Asie et les filiales américaines du groupe.

En octobre 2017, le groupe CYBERGUN a annoncé la mise en place d'un plan de licenciement économique et collectif dans le cadre de sa stratégie de réorganisation interne de la filiale française. Ce projet devrait ainsi permettre à la société d'alléger significativement sa masse salariale.

7.6. Dotation aux amortissements et provisions

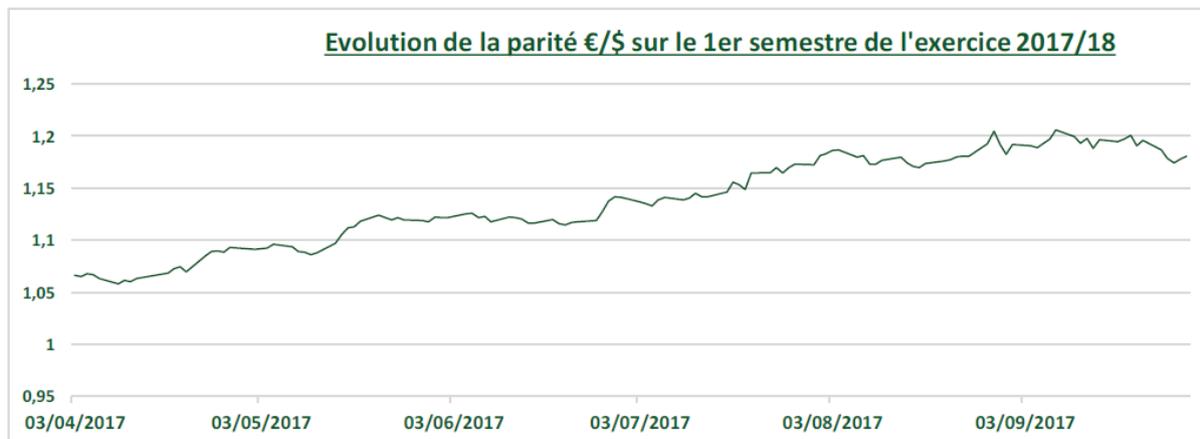
En K€	30/09/2017	31/03/2017	30/09/2016
Immobilisations incorporelles	(84)	(202)	(108)
Immobilisations corporelles	(153)	(474)	(231)
Dotations nettes aux provisions pour R&C	369	39	(260)
Dotations nettes aux provisions sur stock	253	159	174
Dotations nettes aux provisions de créances	49	(1 053)	(186)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	433	(1 530)	(611)

Le groupe CYBERGUN reconnaît sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2017/18 une dotation nette positive à hauteur de 433 k€ contre une dotation nette négative de (611) k€ sur le 1^{er} semestre de l'exercice N-1. Cette situation est à mettre en relation avec des reprises de provisions importantes sur le semestre concernant (i) les provisions pour risques et charges (Cf. note 6.12), (ii) les provisions pour dépréciation des stocks (Cf. note 6.5) et (iii) les créances clients (Cf. note 6.6).

7.7. Gains et pertes de change

En K€	30/09/2017	31/03/2017	30/09/2016
Gains de change	545	(555)	421
Pertes de change	(1 568)	808	(327)
Total résultat de change	(1 024)	252	93
<i>Dont résultat de change affectant le résultat opérationnel courant</i>	52	(89)	26
<i>Dont résultat de change affectant le résultat financier</i>	(1 076)	341	68

Le résultat de change de la société est négatif à hauteur de 1 024 k€ et concerne principalement CYBERGUN SA. Ce résultat est à mettre en relation avec la hausse de la parité € vs \$ au cours du semestre et son impact à la clôture en termes de perte de change latente notamment sur les prêts en devises entre CYBERGUN SA et les filiales du groupe.



7.8. Autres produits et charges opérationnels

Les produits et charges opérationnels non récurrents s'analysent de la manière suivante :

En K€	30/09/2017	31/03/2017	30/09/2016 Proforma
Restructuration - Réorganisations	(903)	(2 362)	(1 735)
Autres produits et charges opérationnels	(220)	(2 657)	(15)
Charges exceptionnelles liées aux litiges	(552)	(924)	-
Plus/moins value des immobilisation corporelles/incorporelles	-	(131)	-
Total	(1 675)	(6 074)	(1 750)

Charges exceptionnelles liées aux litiges

Ce poste dont le montant s'élève à 552 k€ est composé principalement de la constatation d'une charge exceptionnelle suite à un litige avec un ancien dirigeant dont le montant s'élève à 525k€.

Restructuration – Réorganisation

Le groupe poursuit son plan de restructuration avec des coûts exceptionnels s'élevant à 903 k€ au 30 septembre 2017. Ces coûts concernent essentiellement les postes suivants : honoraires pour 309k€, loyers de l'ancien entrepôt de Minneapolis pour 200k€ et salaires des départs non remplacés pour 262k€.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels correspondent essentiellement à 100 k€ de pénalités dans le cadre du contrat Yorkville.

7.9. Résultat financier

En K€	30/09/2017	31/03/2017	30/09/2016
Coût des emprunts obligataires	(164)	(299)	(149)
Coût de l'endettement court et moyen terme	(22)	(77)	44
Coût de l'endettement financier net	(186)	(375)	(105)
Gains et pertes de change	(1 076)	341	68
Autres	(421)	(357)	(102)
Autres produits et charges financiers	(1 497)	(16)	(34)
Total	(1 683)	(391)	(139)

Le coût de l'endettement financier net pour 186 k€ sur le 1^{er} semestre de l'exercice est principalement à mettre en relation avec les intérêts sur emprunts obligataires dont le total s'élève à 164 k€.

La ligne « Autres » pour (421) k€ correspondent à hauteur de (192) k€ aux intérêts sur comptes courants d'associés, aux intérêts sur lignes de financement ENCINA et à hauteur de (215) k€.

7.10. Charges d'impôts

En K€	30/09/2017	31/03/2017	30/09/2016
Charge d'impôt exigible	(17)	(513)	(27)
Charge d'impôt différé	-	(62)	-
Total charge d'impôt	(17)	(575)	(27)

Les impôts exigibles constatés au 30 septembre 2017 à hauteur de 17 k€ sont exclusivement imputables aux USA et correspondent à divers impôts étatiques sur les entités américaines.

8 - Informations complémentaires

8.1. Engagements hors bilan

8.1.1. Existence d'emprunts assortis de clause de covenants

Le groupe CYBERGUN ne fait état d'aucun emprunt assortis de clause de covenants.

8.1.2. Autres engagements hors bilan

En K€	30/09/2017	31/03/2017
Engagements donnés		
Nantissement du fonds de commerce (1)	21 610	21 610
Encours du factoring déconsolidé		
Effets à l'encaissement non échus	612	241

(1) – Dans le cadre des opérations de rachat de la dette bancaire du groupe CYBERGUN par Restarted Investment, le protocole d'acquisition signé en 2014 prévoit le nantissement possible du fonds de commerce de CYBERGUN SA au profit de l'acquéreur Restarted Investment.

8.2. Parties liées

Relation avec la société Restarted Investment

En juillet 2014, la société Restarted Investment a acquis en vue de sa conversion en capital la dette bancaire de CYBERGUN SA dont le montant nominal s'élevait à 21 m€. Ainsi, Restarted Investment a souscrit, par compensation de créances qu'elle détenait à l'encontre de CYBERGUN, 2 m€ en capital lors de l'augmentation de capital réalisée le 1^{er} août 2014. A l'issue de cette augmentation de capital, Restarted Investment est devenue l'actionnaire principal du groupe CYBERGUN.

Par la suite, Restarted Investment a souscrit à la seconde tranche d'augmentation de capital du mois de décembre 2014 par compensation de la plus grosse partie de sa créance résiduelle qu'elle détenait à l'encontre de CYBERGUN, soit 14.5 m€.

Suite à l'opération, le solde de la créance détenue par Restarted Investment vis-à-vis de CYBERGUN, a été converti en compte courant produisant des intérêts de 3.3 % à compter du 18 décembre 2014. L'actionnaire principal RI a accepté une modification du protocole, n'exigeant pas le respect des échéances initiales de remboursement prévues, afin de ne pas pénaliser la trésorerie de la société.

Les intérêts courus calculés sur la créance en compte courant de Restarted Investment dans les comptes de CYBERGUN ont été abandonnés avec clause de retour à meilleure fortune pour respectivement 261 K€ au 31 décembre 2015. Au 30 septembre le montant des intérêts courus au bénéfice de Restarted Investment s'élève à 335 k€.

8.3. Rémunération globale des organes d'administration

- La rémunération de Monsieur Claude Solarz, Président du Conseil d'Administration (non-exécutif) au titre de l'exercice 2017/18.

Claude Solarz – Président du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/03/2017	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paielements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €
Total	0 €	0 €

- La rémunération de Monsieur Hugo Brugière, Vice-Président et Directeur général depuis décembre 2015.

Hugo Brugière – Vice-Président du Conseil d'Administration au 30 septembre 2017	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	50 000 €	50 000 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paielements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €
Total	50 000 €	50 000 €

- La rémunération de Monsieur Baudouin Hallo, Directeur général délégué.

Baudouin Hallo – Directeur Général Délégué au 30 septembre 2017	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	35 000 €	35 000 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paielements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €
Total	35 000 €	35 000 €

Il n'a été versé aucun jeton de présence aux administrateurs de CYBERGUN SA sur le semestre.

Administrateurs	Jetons de présence
Monsieur Dominique Romano	0 €
Madame Brigitte Mancel	0 €
Monsieur Dimitri Romanyszyn	0 €
Monsieur Laurent Pfeiffer	0 €
Monsieur Claude Solarz	0 €
Monsieur Hugo Brugière	0 €
Total	0 €

8.4. Distribution de dividendes

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes sur l'exercice.

20.6. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

La Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices compte tenu de ses pertes.

Dans l'intérêt de ses actionnaires, la Société consacre l'ensemble de ses ressources financières à l'augmentation de la valeur de l'entreprise et n'a pas prévu à court terme d'initier une politique de versement de dividende compte tenu des difficultés financières qu'elle rencontre.

20.7. PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

A la date du présent document, il existe un litige avec la société ONLINE WARMONGERS GROUP INC (OW) correspondant à un contentieux entre les sociétés CYBERGUN et ARKTOS concernant le détournement de ressources allouées au développement d'un jeu en commun à travers la Société OW au profit d'un autre projet dans lequel CYBERGUN n'avait aucun intérêt. Le risque a été provisionné à 100%.

À l'exception du litige avec société OW et d'un contrôle fiscal en cours en France, il n'existe pas de procédures gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe aurait connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

20.8. CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE

A la connaissance de la Société, aucun changement significatif n'est intervenu concernant la situation financière ou commerciale du Groupe depuis le 30 septembre 2017.

21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21.1. CAPITAL SOCIAL

21.1.1. MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT

- **Montant du capital social**

A la date du présent document de référence, le capital social est fixé à la somme 16 735 353,98 € divisé en 19 236 021 actions, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

Au cours de son assemblée générale mixte du 12 septembre 2016 et compte tenu de la perte réalisée au cours de dernier exercice portant les capitaux propres de CYBERGUN SA à un niveau inférieur à la moitié de son capital social, le groupe a décidé de réduire le capital social de CYBERGUN SA par imputation d'une partie de son report à nouveau déficitaire et par réduction corrélative de la valeur nominale de ses actions. A l'issue de cette opération, la valeur nominale s'élevait à 0,087 € (contre 0,328 € avant cette réduction de capital).

Le 25 octobre 2016, faisant suite à cette réduction de capital social, le groupe CYBERGUN a procédé au regroupement des actions de son capital social de telle sorte que 10 actions ordinaires donnent droit à une action nouvelle de 0,87 € de valeur nominale. Cette opération a pour objet de diminuer la volatilité de l'action CYBERGUN, de même que de les sortir de la catégorie des « penny stock ».

■ Capital autorisé non émis

Les tableaux ci-dessous synthétisent l'ensemble des résolutions d'émissions prises par l'Assemblée Générale des actionnaires et dont bénéficie la Société à la date du dépôt du présent document.

Date de l'AG	Nature de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Durée	Montant nominal autorisé	Montant utilisé	Montant nominal disponible
05/03/2018	Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration aux fins d'attribution gratuite de bons d'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (OCA), pour un montant nominal maximum d'emprunt obligataire de cinq millions d'euros (5 000 000 €) représentant un montant nominal maximum d'augmentation de capital de cinq millions d'euros (5 000 000 €) ; autorisation de la ou des augmentations de capital correspondantes et suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de YA II CD, Ltd	18 mois	5 000 000 €	-	5 000 000 €
05/03/2018	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet de consentir, sans droit préférentiel de souscription, des options de souscription ou d'achat d'actions au profit du personnel et des mandataires sociaux	38 mois	10 % du nombre total d'actions composant le capital social	-	-
05/03/2018	Délégation au Conseil à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel et des mandataires sociaux de la société et des sociétés visées à l'article L.225-197-2 du code de commerce	38 mois	10 % du capital social de la société	-	-
05/03/2018	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social par émission sans droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par placement privé visé à l'article L. 411-2, II du Code monétaire et financier	26 mois	20% du capital social	-	-
05/03/2018	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social par émission sans droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par offre au public	26 mois	50 000 000 €	-	-
05/03/2018	Délégation en vue de procéder à l'augmentation du capital social soit par l'émission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès au capital social de la société avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 mois	50 000 000 €	-	-
05/03/2018	Possibilité d'augmenter le nombre de titres émis dans la limite de 15%	26 mois	-	-	-
05/03/2018	Autorisation à donner au conseil d'administration d'utiliser les délégations et/ou autorisations consenties en cas d'offre publique d'achat ou d'échange visant les titres de la société	18 mois	-	-	-
05/03/2018	Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires en cas d'offre publique visant les titres de la Société	18 mois	50% du montant nominal du capital	-	-
05/03/2018	Délégation de compétence au Conseil à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise, avec suppression du droit préférentiel des actionnaires au profit de ces derniers, d'actions ordinaires de la Société conformément à l'article L.225-138-1 du Code de commerce	26 mois	3 % du capital social	-	-

29/03/2017	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société et/ou des bons donnant droit de souscrire à de telles obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société, pour un montant nominal maximum d'emprunt obligataire de trois millions cinq cent mille euros (3 500 000€), avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne dénommé	18 mois	3 500 000€	-	-
29/03/2017	Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration aux fins d'attribution gratuite de bons d'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (OCA), pour un montant nominal maximum d'emprunt obligataire de trois millions d'euros (3 000 000 €) représentant un montant nominal maximum d'augmentation de capital de trois millions d'euros (3 000 000 €) ; autorisation de la ou des augmentations de capital correspondantes et suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de YA II CD, Ltd	18 mois	3 000 000 €	-	-
12/09/2016	Délégation de compétence à l'effet de décider d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou prime	26 mois	10 000 000 €	-	-
12/09/2016	Délégation au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre toutes actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou de valeurs mobilières consenties à la société	26 mois	10 % du capital social	-	-

21.1.2. ACTIONS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL

Néant.

21.1.3. AUTO-DETENTION ET PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

A la date du présent document de référence la Société ne détient aucune de ses actions.

21.1.4. VALEURS MOBILIERES CONVERTIBLES, ECHANGEABLES OU ASSORTIES DE BONS DE SOUSCRIPTION

■ Obligations convertibles en actions Yorkville (OCA)

Dans le cadre de la 16^{ème} résolution de son assemblée générale du 12 septembre 2016, CYBERGUN a signé avec Yorkville Advisors Global un contrat d'émission d'obligations convertibles en actions (OCA), pour un montant nominal maximum d'emprunt obligataire de 3 M€ représentant un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 3 M€. En décembre 2017, le Groupe a procédé à l'émission de la dernière tranche d'OCA, pour un montant de 0,8 M€ et a clôturé la ligne de financement en OCA autorisée par l'Assemblée générale du 12 septembre 2016.

Dans le cadre de la 4^{ème} résolution de son assemblée générale du 29 mars 2017, la direction de CYBERGUN a resouscrit, le 15 décembre 2017, une ligne d'obligations convertibles auprès de son partenaire Yorkville Advisors Global, pour un montant nominal maximum d'emprunt obligataire de 3 M€ représentant un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 3 M€. Suite à des tirages intervenus en décembre 2017 (700 K€), en janvier 2018 (500 K€) et en février 2018 (1,8 M€), le Groupe a clôturé la ligne de financement en OCA autorisée par l'Assemblée générale du 29 mars 2017.

Dans le cadre de la 2^{ème} résolution de son assemblée générale du 5 mars 2018, CYBERGUN a signé avec Yorkville Advisors Global un contrat d'émission d'obligations convertibles en actions (OCA), pour un montant nominal maximum d'emprunt obligataire de 5 M€ représentant un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 5 M€.

Début juin 2018, CYBERGUN a mis en place cette nouvelle ligne de financement en obligations convertibles en actions d'un montant maximal de 5 M€.

Cette ligne est destinée à enrichir les solutions de financement à la disposition de la Société pour soutenir son plan de développement, notamment son expansion dans le domaine militaire et de l'entraînement des forces.

A cet effet, CYBERGUN va attribuer gratuitement 500 bons d'émission d'OCA (BEOCA) d'une durée de 36 mois à la société YA II PN, LTD. Chaque BEOCA permettra de souscrire, à la seule initiative de CYBERGUN, à une OCA.

Les OCA auront une valeur nominale de 10 000 € chacune et seront souscrites à 97,5% du pair. Elles ne porteront pas d'intérêt et auront une maturité de 12 mois à compter de leur émission.

La conversion des OCA pourra intervenir à tout moment à la demande du porteur de ces dernières. La parité de conversion des OCA en actions nouvelles sera fixée selon la formule ci-après : $NA = Vn / P$

- « NA » : nombre d'actions nouvelles à émettre sur conversion d'une OCA ;
- « Vn » : valeur nominale d'une OCA, soit 10 000 € ;
- « P » : 90 % du plus bas cours quotidien moyen pondéré par les volumes de l'action CYBERGUN sur les 10 jours de bourse précédant la date de demande de conversion de l'OCA (étant précisé que les jours de bourse au cours desquels le porteur d'OCA concerné aura vendu des actions de la Société seront exclus de la période de 10 jours de bourse susvisée et que P ne pourra être inférieur à la valeur nominale d'une action de la Société).

Début juin 2018, CYBERGUN a également procédé au tirage d'une première tranche de 100 OCA pour un montant nominal total de 1 M€. A la date du présent document, la ligne obligataire non convertie de ce contrat est de 5 M€ et le Groupe dispose d'une faculté de tirage résiduel de 4 M€.

Tableau de suivi du contrat de financement

Date	Montant du contrat	Tirage	Conversion	Emprunt obligataire	Possibilité de tirage résiduel
12/09/2016	3 000 000				3 000 000
09/11/2016		100 000		100 000	2 900 000
30/11/2016			50 000	50 000	2 900 000
19/12/2016			50 000		2 900 000
03/01/2017		200 000		200 000	2 700 000
16/01/2017			100 000	100 000	2 700 000
31/01/2017			100 000		2 700 000
31/01/2017		500 000		500 000	2 200 000
02/02/2017			500 000		2 200 000
20/02/2017		1 000 000		1 000 000	1 200 000
23/04/2017			100 000	900 000	1 200 000
27/04/2017			150 000	750 000	1 200 000
07/05/2017			150 000	600 000	1 200 000
05/07/2017		400 000		1 000 000	800 000
14/08/2017			300 000	700 000	800 000
07/12/2017			200 000	500 000	800 000
10/12/2017			100 000	400 000	800 000
10/12/2017			400 000		800 000
15/12/2017		800 000		800 000	
03/01/2018			300 000	500 000	
08/01/2018			500 000		
15/12/2017	3 000 000				3 000 000
15/12/2017		700 000		700 000	2 300 000
05/01/2018		500 000		1 200 000	1 800 000
08/01/2018			200 000	1 000 000	1 800 000
10/01/2018			500 000	500 000	1 800 000
30/01/2018		1 800 000		2 300 000	
14/03/2018			100 000	2 200 000	
27/03/2018			100 000	2 100 000	
05/04/2018			250 000	1 850 000	
05/04/2018			50 000	1 800 000	
05/04/2018			200 000	1 600 000	
07/04/2018			200 000	1 400 000	
18/06/2018			100 000	1 300 000	
05/03/2018	5 000 000				5 000 000
03/06/2018		1 000 000		1 000 000	4 000 000

■ Instruments dilutifs émis dans le cadre des acquisitions des sociétés TON MARQUAGE.COM, OPEN SPACE SAS et JM DEVELOPPEMENT

CYBERGUN a réalisé trois acquisitions stratégiques de sociétés de distribution de produits Softair rémunérées en obligations convertibles en actions (OCA) et en bons d'attribution d'actions ordinaires (BAA) :

- TON MARQUAGE.COM (Shop-Gun.fr, airsoft-horizon.fr, shopgun-defense.com ainsi que le réseau SHOPGUN composé de 6 boutiques en propre et franchisées) ;
- OPEN SPACE SAS (Shootgame.fr ainsi que 2 boutiques en propre) ;
- JM DEVELOPPEMENT (Destockage-games.com).

La Société a émis 1 700 000 OCA d'un euro de valeur nominale chacune en rémunération partielle des apports et a émis 300 000 BAA en complément de rémunération. A la date du présent document, 1 200 000 OCA ont été converties et le solde des OCA émises est de 500 000.

Le tableau ci-dessous présente les instruments dilutifs, à la date du présent document, dans le cadre de ces acquisitions :

	Nombre d'instruments émis	Nombre d'instruments convertis ou attribués	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions maximum pouvant potentiellement être émises
OCA TON MARQUAGE.COM	500 000	500 000	574 712	0
BAA TON MARQUAGE.COM	300 000	0	0	431 034
OCA OPEN SPACE	700 000	700 000	804 598	0
OCA JM DEVELOPPEMENT	500 000	0	0	654 414
Total	2 000 000	1 200 000	1 379 310	1 085 448

A la date du présent document, le nombre d'actions pouvant potentiellement être émises dans le cadre des acquisitions des sociétés TON MARQUAGE.COM, OPEN SPACE et JM DEVELOPPEMENT s'élève à 1 085 448 actions.

■ Bons de souscription d'actions (BSA)

A la date du présent document de référence, il n'existe pas de Bons de Souscription d'Actions CYBERGUN.

L'ensemble des BSA attachés aux actions de l'augmentation de capital par émission d'ABSA (action à bons de souscription d'actions) avec maintien du droit préférentiel, d'octobre 2015, sont arrivés à échéance (BSA A : échéance 31 décembre 2016 et BSA B : échéance 31 décembre 2017).

21.1.5. CONDITIONS REGISSANT TOUT DROIT D'ACQUISITION ET/OU OBLIGATION VISANT A AUGMENTER LE CAPITAL

Néant.

21.1.6. CAPITAL FAISANT L'OBJET D'UNE OPTION OU D'UN ACCORD CONDITIONNEL OU INCONDITIONNEL PREVOYANT DE LE PLACER SOUS OPTION

Néant.

21.1.7. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

A la date du présent document de référence, le capital social est de 16 735 353,98 euros, composé de 19 236 021 actions, chacune entièrement libérée. Au 30 septembre 2017, le capital social est de 11 993 099 euros, composé de 13 785 152 actions, chacune entièrement libérée.

Dates	Objet	Apports en capital	Capital social	Actions créées	Cumul Actions	Prime d'émission	Prix Unitaire Actions créés	Valeur nominale des actions
18/06/2018	Capital social et nombre d'actions au 18/06/2018		16 735 353,98 €		19 236 021			0,87 €
18/06/2018	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	99 999,54 €	16 735 353,98 €	114 942,00	19 236 021	0 €	0,87 €	0,87 €
07/05/2018	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	199 999,95 €	16 635 354,44 €	229 885,00	19 121 079	0 €	0,87 €	0,87 €
04/05/2018	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	199 999,95 €	16 435 354,49 €	229 885,00	18 891 194	0 €	0,87 €	0,87 €
04/05/2018	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	49 999,77 €	16 235 354,54 €	57 471,00	18 661 309	0 €	0,87 €	0,87 €
04/05/2018	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	249 999,72 €	16 185 354,77 €	287 356,00	18 603 838	0 €	0,87 €	0,87 €
09/04/2018	Augmentation de capital par compensation de créances	143 751,00 €	15 935 355,05 €	165 231,00	18 316 482	0 €	0,87 €	0,87 €
03/04/2018	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	499 999,44 €	15 791 604,05 €	574 712,00	18 151 251	1 €	0,87 €	0,87 €
27/03/2018	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	99 999,54 €	15 291 604,61 €	114 942,00	17 576 539	0 €	0,87 €	0,87 €
19/03/2018	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	700 000,23 €	15 191 605,07 €	804 598,00	17 461 597	0 €	0,87 €	0,87 €
14/03/2018	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	99 999,54 €	14 491 604,84 €	114 942,00	16 656 999	0 €	0,87 €	0,87 €
11/01/2018	Augmentation de capital suite à l'exercice de BSA	106 009,50 €	14 391 605,30 €	121 850,00	16 542 057	23 273 €	1,06 €	0,87 €
11/01/2018	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	2 292 497,85 €	14 285 595,80 €	2 635 055,00	16 420 207	207 502 €	0,95 €	0,87 €

Dates	Objet	Apports en capital	Capital social	Actions créées	Cumul Actions	Prime d'émission	Prix Unitaire Actions créées	Valeur nominale des actions
07/07/2017	Augmentation de capital par compensation de créances	524 938,86 €	11 993 097,95 €	603 378,00	13 785 152	61 €	0,87 €	0,87 €
27/06/2017	Augmentation de capital suite à l'exercice de BSA	62,64 €	11 468 159,09 €	72,0	13 181 774	14 €	1,06 €	0,87 €
27/06/2017	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	389 998,38 €	11 468 096,45 €	448 274	13 181 702	10 002 €	0,89 €	0,87 €
22/02/2017	Augmentation de capital par apports en numéraire	870 000,00 €	11 078 098,07 €	1 000 000	12 733 428	130 000 €	1,00 €	0,87 €
20/02/2017	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	779 996,76 €	10 208 098,07 €	896 548	11 733 428	20 003 €	0,89 €	0,87 €
20/02/2017	Augmentation de capital suite à l'exercice de BSA	328 916,35 €	9 428 101,31 €	378 071	10 836 880	1 938 €	0,88 €	0,87 €
02/02/2017	Augmentation de capital par apports en numéraire	870 000,00 €	9 099 184,96 €	1 000 000	10 458 809	130 000 €	1,00 €	0,87 €
31/10/2016	Augmentation de capital par compensation de créances	648 839,91 €	8 229 184,96 €	745 793	9 458 809	141 701 €	1,06 €	0,87 €
25/10/2016	Regroupement de titres (changement du nominal)	0,00 €	7 580 345,05 €	0	8 713 016	0 €	0,00 €	0,87 €
12/09/2016	Réduction de capital par imputation des pertes	-20 997 594,56 €	7 580 345,05 €	0	87 130 169	0 €	0,00 €	0,09 €
12/09/2016	Augmentation de capital suite à l'exercice de BSA	27,22 €	28 577 939,61 €	83	87 130 169	0 €	0,33 €	0,33 €
04/08/2016	Augmentation de capital suite à l'exercice de BSA	20,67 €	28 577 912,39 €	63	87 130 086	5 €	0,40 €	0,33 €

Dates	Objet	Apports en capital	Capital social	Actions créées	Cumul Actions	Prime d'émission	Prix Unitaire Actions créées	Valeur nominale des actions
08/03/2016	Augmentation de capital suite à l'exercice de BSA	236,16 €	28 577 891,72 €	720	87 130 023	6 €	0,34 €	0,33 €
08/03/2016	Augmentation de capital par compensation de créances	795 151,38 €	28 577 655,57 €	2 424 242	87 129 303	4 854 €	0,33 €	0,33 €
31/12/2015	Augmentation de capital réservée par apports en numéraire	1 431 272,28 €	27 782 504,19 €	4 363 635	84 705 061	8 727 €	0,33 €	0,33 €
17/12/2015	Augmentation de capital suite à l'exercice de BSA	10 806,29 €	26 351 231,91 €	32 946	80 341 426	273 €	0,34 €	0,33 €
27/10/2015	Augmentation de capital par apports en numéraire	2 026 244,60 €	26 340 425,62 €	6 177 575	80 308 480	12 355 €	0,33 €	0,33 €
28/07/2015	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	475 229,96 €	24 314 181,02 €	1 448 916	74 130 905	24 770 €	0,35 €	0,33 €
23/04/2015	Augmentation de capital réservée par apports en numéraire	1 888 426,70 €	23 838 951,06 €	5 757 574	72 681 989	11 572 €	0,33 €	0,33 €
15/04/2015	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	249 992,17 €	21 950 524,36 €	762 195	66 924 415	8 €	0,33 €	0,33 €
18/12/2014	Augmentation de capital avec maintien du DPS	15 224 663,53 €	21 700 532,19 €	46 418 103	66 162 220	93 310 €	0,33 €	0,33 €
04/12/2014	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	99 996,87 €	6 475 868,66 €	304 878	19 744 117	3 €	0,33 €	0,33 €
20/11/2014	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	99 996,87 €	6 375 871,79 €	304 878	19 439 239	3 €	0,33 €	0,33 €
10/11/2014	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	49 998,43 €	6 275 874,92 €	152 439	19 134 361	2 €	0,33 €	0,33 €

Dates	Objet	Apports en capital	Capital social	Actions créées	Cumul Actions	Prime d'émission	Prix Unitaire Actions créées	Valeur nominale des actions
03/09/2014	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	84 207,77 €	6 225 876,49 €	256 739	18 981 922	15 792 €	0,39 €	0,33 €
18/08/2014	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	41 049,89 €	6 141 668,72 €	125 156	18 725 183	8 950 €	0,40 €	0,33 €
04/08/2014	Augmentation de capital avec maintien du DPS	2 029 955,01 €	6 100 618,83 €	6 189 080	18 600 027	1 064 585 €	0,50 €	0,33 €
30/07/2014	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	10 753,47 €	4 070 663,82 €	32 786	12 410 947	4 246 €	0,46 €	0,33 €
05/06/2014	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	43 895,53 €	4 059 910,35 €	133 832	12 378 161	56 104 €	0,75 €	0,33 €
30/04/2014	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	60 460,56 €	4 016 014,82 €	184 343	12 244 329	89 539 €	0,81 €	0,33 €
11/04/2014	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	19 139,52 €	3 955 554,26 €	58 356	12 059 986	30 860 €	0,86 €	0,33 €
10/04/2014	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	5 235,85 €	3 936 414,74 €	15 964	12 001 630	10 268 €	0,97 €	0,33 €
10/04/2014	Augmentation de capital suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions (OCA)	5 739,63 €	3 931 178,89 €	17 500	11 985 666	11 256 €	0,97 €	0,33 €
12/02/2014	Augmentation de capital avec suppression du DPS	277 957,75 €	3 925 439,26 €	847 458	11 968 166	722 043 €	1,18 €	0,33 €
11/12/2013	Augmentation de capital avec suppression du DPS	313 483,66 €	3 647 481,51 €	955 772	11 120 708	756 981 €	1,12 €	0,33 €
04/06/2013	Augmentation de capital avec maintien du DPS	1 783 355,35 €	3 333 997,85 €	5 437 059	10 164 936	3 490 592 €	0,97 €	0,33 €

Dates	Objet	Apports en capital	Capital social	Actions créées	Cumul Actions	Prime d'émission	Prix Unitaire Actions créées	Valeur nominale des actions
30/03/2012	Augmentation de capital suite au paiement d'une partie du complément de prix Spartan Imports	7 727,18 €	1 550 642,50 €	23 560	4 727 877	302 087 €	13,15 €	0,33 €
08/12/2011	Augmentation de capital suite à l'option pour le paiement du dividende en actions	11 529,10 €	1 542 915,33 €	35 152	4 704 317	302 027 €	8,92 €	0,33 €
12/07/2011	Augmentation de capital par compensation de créances	67 120,82 €	1 531 386,22 €	204 650	4 669 165	2 734 538 €	13,69 €	0,33 €
11/07/2011	Augmentation de capital avec maintien du DPS	63 663,60 €	1 464 265,40 €	194 109	4 464 515	2 411 226 €	12,75 €	0,33 €
01/04/2011	Augmentation de capital pour l'acquisition d'I2G.	344 377,53 €	1 400 601,80 €	1 050 000	4 270 406	12 413 123 €	12,15 €	0,33 €
08/12/2010	Augmentation de capital suite à la conversion des options de souscription	16 070,95 €	1 056 224,30 €	49 000	3 220 406	253 429 €	5,50 €	0,33 €
09/09/2010	Augmentation de capital suite à la présentation de BSAR B	3,28 €	1 040 153,30 €	10	3 171 406	265 €	26,83 €	0,33 €
29/01/2010	Augmentation de capital suite à l'option pour le paiement du dividende en actions	28 827,35 €	1 040 150,00 €	87 894	3 171 396	573 465 €	6,85 €	0,33 €
29/01/2010	Augmentation de capital suite à la présentation de BSAR A	13,00 €	1 011 322,70 €	41	3 083 502	689 €	17,12 €	0,33 €
27/10/2008	Augmentation de capital suite à la présentation de BSAR A et B	19,68 €	1 011 309,20 €	60	3 083 401	1 098 €	18,63 €	0,33 €
16/03/2007	Augmentation de capital suite à la souscription de 52 446 actions nouvelles par compensation avec une créance liquide et exigible	17 201,16 €	1 011 289,60 €	52 446	3 083 401	488 876 €	9,65 €	0,33 €
24/01/2007	Augmentation de capital suite à la souscription d'ABSAR	165 681,45 €	994 088,40 €	505 159	3 030 955	5 896 228 €	12,00 €	0,33 €

Dates	Objet	Apports en capital	Capital social	Actions créées	Cumul Actions	Prime d'émission	Prix Unitaire Actions créés	Valeur nominale des actions
24/05/2006	Augmentation de capital suite à l'attribution gratuite de BSA	24 494,09 €	828 407,00 €	74 682	2 525 796	1 245 100 €	17,00 €	0,33 €
26/05/2006	Augmentation de capital suite à l'attribution gratuite de BSA	17 251,67 €	803 912,90 €	52 600	2 451 114	876 948 €	17,00 €	0,33 €
07/11/2005	Augmentation de capital suite à la levée de souscription d'actions	18,04 €	786 661,20 €	55	2 398 514	917 €	17,00 €	0,33 €
07/11/2005	Augmentation de capital suite à l'option pour le paiement du dividende en actions	34 902,82 €	786 643,20 €	106 418	2 398 459	1 029 277 €	10,00 €	0,33 €
05/10/2004	Augmentation de capital suite à l'option pour le paiement du dividende en actions	20 103,45 €	751 740,30 €	61 295	2 292 041	630 229 €	10,61 €	0,33 €
18/11/2003	Augmentation de capital suite à l'option pour le paiement du dividende en actions	16 643,60 €	731 636,90 €	50 746	2 230 746	337 563 €	6,98 €	0,33 €
04/07/2002	Augmentation de capital par apports en numéraire	105 197,21 €	714 993,21 €	180 000	2 180 000	1 788 060 €	10,52 €	0,33 €
30/09/1999	Augmentation de capital par prélèvement sur le compte de report à nouveau	3 200 000 francs	4 000 000 francs	1 600 000	2 000 000			
21/08/1998	Réduction de la valeur nominale de l'action	-	800 000 francs	40 000	40 000			
09/05/1994	Augmentation de capital par incorporation de réserves	750 000 francs	800 000 francs	1 500	1 600			
30/11/1993	Constitution de la Société	50 000 francs	50 000 francs	100	100			

21.2. ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

21.2.1. OBJET SOCIAL (ARTICLE 2 DES STATUTS)

La société a pour objet en France et à l'étranger directement ou indirectement :

Prestations de services, négoce et transformation de tous produits et matières, notamment pour les loisirs et le modélisme,

et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tout objet similaire ou connexe.

21.2.2. DISPOSITIONS CONCERNANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE (ARTICLES 9 – 13 DES STATUTS)

■ Conseil d'administration, nomination et garantie – Article 9 des statuts

1 °/ La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, pris parmi les actionnaires.

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour une durée qui ne peut excéder six années; ils sont rééligibles.

Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale ordinaire même si cette révocation ne figure pas à l'ordre du jour.

Le cumul des fonctions d'administrateur et de membre du conseil de surveillance dans plusieurs sociétés anonymes n'est autorisé que dans la limite permise par la loi.

Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail est antérieur à sa nomination et correspond à un emploi effectif; il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail. Toute nomination intervenue en violation de cette disposition est nulle; toutefois, cette nullité n'entraîne pas celles des délibérations auxquelles a pris part l'administrateur irrégulièrement nommé.

Le nombre des administrateurs liés à la société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

2°/ Si un siège d'administrateur devient vacant entre deux assemblées générales par suite de décès ou démission, le conseil d'administration peut procéder à des nominations à titre provisoire.

S'il ne reste plus que deux administrateurs en fonction, ceux-ci ou à défaut le ou les commissaires aux comptes, doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à l'effet de compléter le conseil.

Les nominations d'administrateurs faites par le conseil d'administration sont soumises à ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le conseil n'en demeurent pas moins valables.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

3°/ Chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins une action de la société.

L'administrateur qui ne satisfait pas à cette condition est réputé démissionnaire d'office s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

4°/ L'âge limite pour l'exercice des fonctions d'administrateur est fixé à 75 ans.

■ **Rôle du conseil d'administration – Article 10 des statuts**

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en oeuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Chaque administrateur reçoit les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président qui est, à peine de nullité de la nomination, une personne physique.

Il détermine sa rémunération.

Pour l'exercice de ses fonctions, le président du conseil d'administration doit être âgé de moins de 75 ans.

Lorsqu'en cours de fonctions cette limite d'âge aura été atteinte, le président du conseil d'administration sera réputé démissionnaire d'office et il sera procédé à la désignation d'un nouveau président dans les conditions prévues au présent article.

Le président représente le conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'assemblée générale et exécute ses décisions. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

■ **Réunions du conseil d'administration – Article 11 des statuts**

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation de son président. De plus, si le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, des administrateurs constituant au moins le tiers des membres du conseil peuvent demander au président de le convoquer sur un ordre du jour déterminé.

Lorsque les fonctions de président et de directeur général sont dissociées, le directeur général peut demander au président de convoquer le conseil sur un ordre du jour déterminé.

Les administrateurs sont convoqués aux séances du conseil par tous moyens et même verbalement. Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi ; en cas de partage des voix, celle du président de séance est prépondérante.

Les copies ou extraits des délibérations du conseil d'administration sont valablement certifiés par le président du conseil d'administration, un directeur général, l'administrateur délégué temporairement dans les fonctions de président ou un fondé de pouvoir habilité à cet effet.

■ Direction de la Société – Article 12 des statuts

Conformément aux dispositions de l'article L.225-51-1 du Code de commerce, la direction générale de la société est assumée sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration, soit une autre personne physique nommée par le conseil d'administration et portant le titre de directeur général.

Le choix entre ces deux modalités d'exercice de la direction générale est effectué par le conseil d'administration lors de la désignation de son président. Les actionnaires et les tiers en sont informés dans les conditions réglementaires.

La délibération du conseil d'administration relative au choix de la modalité d'exercice de la direction générale est prise à la majorité des administrateurs présents ou représentés.

L'option retenue par le conseil d'administration ne peut être remise en cause que lors du renouvellement ou du remplacement du président du conseil d'administration, ou à l'expiration du mandat de directeur général.

Le changement de modalité d'exercice de la direction générale n'entraîne pas une modification des statuts.

I – Directeur général

En fonction du choix effectué par le conseil d'administration conformément aux dispositions ci-dessus, la direction générale est assurée soit par le président, soit par une personne physique, nommée par le conseil d'administration et portant le titre de directeur général.

Lorsque le conseil d'administration choisit la dissociation des fonctions de président et de directeur général, il procède à la nomination du directeur général, fixe la durée de son mandat qui ne peut excéder celle du mandat du président, détermine sa rémunération et, le cas échéant, les limitations de ses pouvoirs.

Pour l'exercice de ses fonctions, le directeur général doit être âgé de moins de 75 ans. Lorsqu'en cours de fonctions cette limite d'âge aura été atteinte, le directeur général sera réputé démissionnaire d'office et il sera procédé à la désignation d'un nouveau directeur général.

Le directeur général est révocable à tout moment par le conseil d'administration. Lorsque le directeur général n'assume pas les fonctions de président du conseil d'administration, sa révocation peut donner lieu à dommages-intérêts, si elle est décidée sans juste motif.

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration.

Le directeur général représente la société dans ses rapports avec les tiers. La société est engagée même par les actes du directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

II – Directeurs généraux délégués

Sur proposition du directeur général, que cette fonction soit assumée par le président du conseil d'administration ou par une autre personne, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le directeur général avec le titre de directeur général délégué.

Le nombre maximum des directeurs généraux délégués est fixé à cinq.

Pour l'exercice de leurs fonctions, les directeurs généraux délégués doivent être âgés de moins de 75 ans. Lorsqu'en cours de fonctions cette limite d'âge aura été atteinte, le directeur général délégué concerné sera réputé démissionnaire d'office.

■ Rémunération des administrateurs et de la direction générale – Article 13 des statuts

Le conseil d'administration peut recevoir des jetons de présence à prélever sur les frais généraux et dont l'importance, fixée par l'assemblée générale, est maintenue jusqu'à décision nouvelle.

Le conseil les répartit entre ses membres de la façon qu'il juge convenable.

La rémunération du président du conseil d'administration, celle du directeur général et celle des directeurs généraux délégués est fixée par le conseil d'administration ; elle peut être fixe ou proportionnelle ou à la fois fixe et proportionnelle.

Il peut être alloué par le conseil d'administration des rémunérations exceptionnelles pour les missions confiées à des administrateurs; dans ce cas, ces rémunérations sont portées aux charges d'exploitation et soumises à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

Aucune autre rémunération, permanente ou non, ne peut être allouée aux administrateurs, sauf s'ils sont liés à la société par contrat de travail.

21.2.3. DROITS, PRIVILEGES ET RESTRICTIONS ATTACHES A CHAQUE CATEGORIE D' ACTIONS

■ Forme et transmission des actions – Article 8 des statuts

1°/ Les actions sont nominatives ou au porteur, dans les conditions prévues par les articles L 228-1 à L228-3-4 du Code de Commerce.

Les dispositions relatives à l'identification des titres aux porteurs sont applicables selon les modalités prévues par la loi.

2°/ Les actions sont librement négociables, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires.

La cession des actions nominatives s'opère par un ordre de mouvement signé du cédant.

La cession des actions au porteur s'opère par la signature d'un ordre de virement.

3°/ La société peut, dans les conditions réglementaires, demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom ou la dénomination sociale, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que le nombre de titres détenus par chacun d'entre eux et le cas échéant les restrictions attachés à ces titres.

A la demande de la société, les informations visées ci-dessus, pourront être limitées aux personnes détenant un nombre de titres fixé par cette dernière.

■ Assemblées générales – Extrait de l'article 16 des statuts

« ...

2°/ Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède sur simple justification de son identité et accomplissement des formalités mentionnées dans les avis de convocation pour justifier de la propriété de ses actions.

Les actionnaires et obligataires (article L.228-61) pourront voter à distance par voie électronique, quelque soit la nature ordinaire ou extraordinaire de l'assemblée, conformément au décret 2002-803 du 03 mai 2002.

Chaque action donne droit à une voix, sauf la limitation légale dans les assemblées générales extraordinaires appelées à délibérer sur l'approbation d'un apport en nature ou l'octroi d'un avantage particulier.

Le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-proprétaire dans les assemblées générales extraordinaires.

... »

■ **Droit de communication – Article 19 des statuts**

« Tout actionnaire a le droit d'obtenir communication et le conseil d'administration a obligation de lui adresser, ou de mettre à sa disposition, les documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement informé sur la gestion et la marche de la société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou de leur mise à la disposition des actionnaires sont déterminées par la loi et notamment par les articles 162, 168 et 171 de la loi du 24 Juillet 1966 et les décrets qui les complètent. »

■ **Comptes annuels – Extrait de l'article 20 des statuts**

« ...

Sur le bénéfice de chaque exercice, diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé cinq pour cent pour constituer le fonds de "réserve légale"; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la "réserve légale" est descendue au-dessous de cette fraction.

Le solde augmenté, le cas échéant, des reports bénéficiaires mais diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi et des statuts, constitue le bénéfice distribuable.

Ce bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale qui décide souverainement de son affectation. A ce titre, elle peut, en totalité ou partiellement, l'affecter à la dotation de toutes réserves générales ou spéciales, le reporter à nouveau ou le répartir aux actionnaires. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe sont, après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, soit inscrites au bilan à un compte spécial, soit imputées sur des bénéfices reportés ou sur des réserves. »

■ **Dissolution - Liquidation – Extrait de l'article 22 des statuts**

« ...

Le produit net de la liquidation, après l'extinction du passif et des charges sociales et le remboursement aux actionnaires du montant nominal non amorti de leurs actions, est réparti entre les actionnaires proportionnellement au nombre de leurs actions, en tenant compte, le cas échéant, des droits des actions de catégories différentes. »

21.2.4. DISPOSITIONS POUVANT DIFFERER, RETARDER OU EMPECHER UN CHANGEMENT DE CONTROLE

Les statuts de la Société ne contiennent pas de dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

21.2.5. CONDITIONS REGISSANT LES CONVOCATIONS DES ASSEMBLEES GENERALES ET LEUR ADMISSION (ARTICLES 16 – 19 DES STATUTS)

■ Assemblée générale – Article 16 des statuts

1°/ Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales qualifiées d'ordinaires ou d'extraordinaires.

L'assemblée générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes les décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois par an, dans les six mois de la clôture de l'exercice social écoulé.

L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut, toutefois, augmenter les engagements des actionnaires sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué.

La convocation des assemblées générales est faite par un avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social, quinze jours au moins avant la date de l'assemblée et par l'envoi d'une lettre de convocation dans le même délai à tous les actionnaires titulaires d'actions nominatives. Toutefois, l'insertion pourra être remplacée par une convocation faite dans le même délai par lettre adressée à chaque actionnaire si toutes les actions de la société sont nominatives.

L'assemblée générale est réunie au siège social ou en tout autre lieu du même département ou en tout autre lieu fixé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut décider que les actionnaires pourront participer et voter à toute assemblée par visioconférence ou par tout moyen de télécommunication permettant leur identification dans les conditions légales et réglementaires.

2°/ Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède sur simple justification de son identité et accomplissement des formalités mentionnées dans les avis de convocation pour justifier de la propriété de ses actions.

Les actionnaires et obligataires (article L.228-61) pourront voter à distance par voie électronique, quelque soit la nature ordinaire ou extraordinaire de l'assemblée, conformément au décret 2002-803 du 03 mai 2002.

Chaque action donne droit à une voix, sauf la limitation légale dans les assemblées générales extraordinaires appelées à délibérer sur l'approbation d'un apport en nature ou l'octroi d'un avantage particulier.

Le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nupropriétaire dans les assemblées générales extraordinaires.

3°/ A chaque assemblée est tenue une feuille de présence. Cette feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires, est certifiée exacte par le bureau de l'assemblée.

L'assemblée générale est présidée par le président du conseil d'administration et, à défaut, par l'administrateur délégué pour le suppléer.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires présents et acceptants représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre d'actions.

Le bureau ainsi composé désigne un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

■ **Quorum et majorité – Article 17 des statuts**

L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote.

Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le tiers et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

■ **Procès-verbaux – Article 18 des statuts**

Les délibérations des assemblées générales sont constatées par des procès-verbaux inscrits ou enliassés dans un registre spécial coté et paraphé conformément aux prescriptions réglementaires.

Ces procès-verbaux sont signés par les membres du bureau. Il peut en être délivré des copies ou extraits qui font foi s'ils sont signés par le président du conseil d'administration, l'administrateur délégué temporairement pour suppléer le président empêché ou par deux administrateurs ou, après dissolution de la société, par un liquidateur.

■ **Droit de communication – Article 19 des statuts**

Tout actionnaire a le droit d'obtenir communication et le conseil d'administration a obligation de lui adresser, ou de mettre à sa disposition, les documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement informé sur la gestion et la marche de la société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou de leur mise à la disposition des actionnaires sont déterminées par la loi et notamment par les articles 162, 168 et 171 de la loi du 24 juillet 1966 et les décrets qui les complètent.

21.2.6. **DISPOSITIONS FIXANT LE SEUIL AU DESSUS DUQUEL TOUTE PARTICIPATION DOIT ETRE DIVULGEE**

Les statuts de la Société ne précisent aucun seuil complémentaire à ceux à déclarer au regard de l'application du Code de Commerce.

21.2.7. CONDITIONS PARTICULIERES REGISSANT LES MODIFICATIONS DU CAPITAL

Les statuts de la Société ne présentent aucune conditions particulières régissant les modifications du capital.

22. CONTRATS IMPORTANTS

Néant.

23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

Néant.

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Des exemplaires du présent document sont disponibles sans frais auprès de CYBERGUN (40 boulevard Henri Sellier, 92150 Suresnes).

Le Document de référence peut également être consulté sur le site Internet de la Société (www.cybergun.com) et sur celui de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

L'ensemble des documents juridiques et financiers relatifs à la Société et devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation en vigueur peuvent être consultés au siège de la Société.

A ce titre, pendant la durée de validité du Document de référence, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent, le cas échéant, être consultés :

- Les statuts de la Société,
- Tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le Document de référence,
- Les informations financières historiques de CYBERGUN pour chacun des deux exercices précédents la publication du présent Document de référence.

25. INFORMATION SUR LES PARTICIPATIONS

Le lecteur est renvoyé sur ce point au paragraphe 7.1 du présent Document de référence.